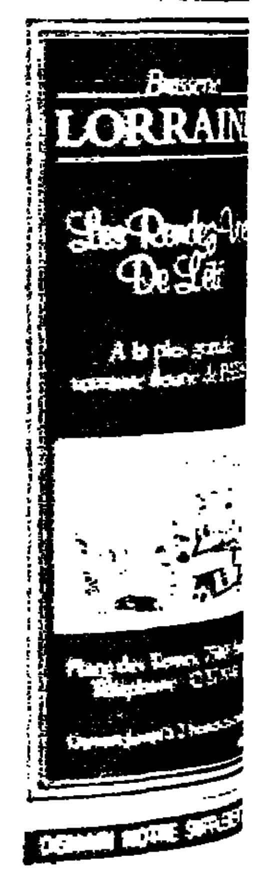
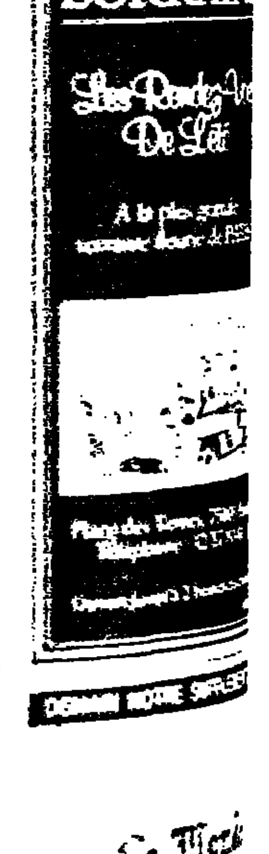




DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE · N° 12862 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 6 JUIN 1986

## Jours difficiles à Damas

**Le président Assad n'est pas porté aux aveux de faiblesse. Il y va d'une réputation de « Bismark syrien » acquise en seize ans de pouvoir sans partage. Inébranlable, intransigeant chef d'une armée puissamment équipée par l'URSS, il est redouté de voisins qui le savent capable de tout pour imposer ses vues. Pourtant, depuis quelques mois, le maître de Damas paraît avoir un peu perdu de sa superbe.**

**Le précédent créé par le raid américain sur la Libye, en avril dernier, aurait-il inquiété les dirigeants syriens ? Ils n'ont cessé, depuis, de multiplier les déclarations apaisantes, assurant avec insistance – comme l'a fait le président Assad tout au long de son récent voyage en Grèce – n'être pour rien dans le terrorisme international. Tout se passe comme si la mise en garde américaine avait été prise au sérieux dans un pays lui-même éprouvé par une série d'attentats qui ont fait plus d'une centaine de morts en deux mois.**

**Au Liban, M. Assad n'est visiblement pas en mesure d'imposer sa « pax syriana ». Le principal allié de la Syrie à Beyrouth, la milice chiite Amal, a fort à faire – les combats de ces derniers jours en témoignent – pour contenir le retour en force dans les camps palestiniens des hommes de M. Arafat, dont le président syrien a juré la perte. Dans la plaine de la Bekaa, les accrochages se sont multipliés entre soldats syriens et extrémistes chiites pro-iraniens. Certes la Syrie – par hostilité traditionnelle à l'Irak – est devenue le seul ami arabe de l'Iran. Mais, à l'évidence, Syriens et Iraniens n'ont pas la même vision de ce que doit être l'avenir du Liban. Le régime laïque de Damas a tout à redouter d'une république islamique libanaise que Téhéran aimerait voir naître.**

**Cette mésentente politique se double d'un différend économique. A en croire des informations concordantes, Damas a de plus en plus de mal à régler sa dette pétrolière à l'égard de l'Iran, qui aurait même, un moment, interrompu ses livraisons de brut à la Syrie. C'est que les caisses de Damas sont vides, alors que le pays – qui consacre un tiers de ses ressources à la défense – traverse une grave crise économique : inflation et chômage en hausse, fermeture d'usines, pénurie de produits de première nécessité.**

**On conçoit donc que le président Assad envisage de se rapprocher d'un monde arabe qui n'a cessé de dénoncer son soutien à Téhéran dans l'interminable guerre du Golfe. Le dialogue a déjà repris avec la Jordanie – allié de Bagdad – où le président Assad s'est rendu fin mai. Il pourrait être renoué avec l'Irak grâce au roi Hussein ; la Syrie n'exclurait plus, d'autre part, d'autoriser de nouveau le transport du pétrole irakien sur son territoire. De cette façon, Damas pourrait se concilier les monarchies et émirats pétroliers dont le soutien financier – décroissant ces derniers mois – lui est absolument indispensable. Sachant mieux que personne mesurer les rapports de force, le président Assad aurait-il tiré les conclusions de la mauvaise passe qu'il traverse ?**

LE PARTI SOCIALISTE ET LA COHABITATION

## M. Jospin incite les centristes à quitter la majorité

*M. Lionel Jospin a insisté, le mercredi 4 juin, à « L'heure de vérité » Antenne 2, sur la nécessité de « respecter les échéances » électorales. Le premier secrétaire du PS souhaite que la « coexistence institutionnelle » aille jusqu'au terme du mandat de M. Mitterrand. Il a souligné quelques « fêlures » apparues au sein de la majorité, et a comparé les centristes à des « oiseaux en cage » ; il les incite à ouvrir eux-mêmes la porte de cette prison majoritaire.*

La classe politique française est atteinte de dérive droitière, comme on dit au Parti communiste. M. Chirac s'emploie à reconquérir un espace où se sont installés M. Le Pen et ses amis, celui de l'extrême populisme. Quant aux socialistes, dont le réservoir de gauche est menacé par la panne sèche – l'essentiel de ce qui pouvait être pris aux communistes l'a été, – ils lorgnent vers le centre, c'est-à-dire à main droite.

Plus M. Chirac s'occupe de l'électorat débauché par son opposition de droite, plus les socialistes adressent aux démocrates chrétiens, progressistes de la majorité et autres barristes, des regards langoureux et appuyés.

La France, disait naguère M. Giscard d'Estaing, *« aspire à être gouvernée au centre »*. C'est là, en tout cas, qu'elle veut être courtisée. L'affaire, pour les socialistes, n'est pas simple, d'autant que M. Chirac, avec un sûr instinct de propriétaire, n'entend pas laisser ses terres d'élection, fussent-elles marginales, passer à l'ennemi. Le premier ministre donne des gages, ceux du discours au moins : la politique du gouvernement, ne cesse-t-il de répéter, a une *« finalité sociale »*, réductrice d'inégalités et garante de justice. Le centrisme attend de voir. Le barrisme aussi, qui, si l'on en croit M. Millon, redoute que le gouvernement s'attache pour longtemps à son « look » réactionnaire.

Au CDS (Centre des démocrates sociaux), on s'inquiète, on mégote sur les pojets sécuritaires du gouvernement, on fait la fine bouche devant la politique du logement, pourtant élaborée par un centriste bon teint, M. Méhaignerie (grand teint même, puisqu'il préside le CDS).

JEAN-YVES LHOMEAU.

*(Lire la suite page 7.)*

CANCERS SUSPECTS A L'INSTITUT PASTEUR

## Une commission enquête sur la mort de deux chercheurs

Deux chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris, travaillant dans des laboratoires spécialisés en biologie moléculaire et en manipulations génétiques, sont morts récemment de cancer. Un troisième, qui travaille toujours à Pasteur, est lui aussi atteint.

Rien ne permet encore d'établir le lien entre l'activité de ces chercheurs et leur maladie, assure-t-on à l'Institut Pasteur. Pourtant l'un des cancers (un ostéosarcome) a été déclaré en tant que maladie professionnelle.

L'affaire, qui suscite une vive émotion dans la communauté scientifique spécialisée, est aujourd'hui en partie révélée par *l'Evénement du jeudi*. L'Institut Pasteur de Paris a voulu qu'un comité d'experts, indépendant de la communauté pastorienne, soit nommé pour faire toute la lumière sur cette affaire très délicate.

Selon toute vraisemblance, on ne disposera d'aucune certitude scientifique avant plusieurs mois. En toute hypothèse, ces trois cancers peuvent relancer le débat sur les risques potentiels liés aux manipulations génétiques.

Rendue publique quelques jours après l'accident nucléaire de Tchernobyl, l'affaire risque d'alimenter, sous une nouvelle forme, l'inquiétude de l'opinion publique face aux nouvelles technologies scientifiques et industrielles.

Faut-il y voir le signe d'un relâchement des « travailleurs du biologique » vis-à-vis des contraintes qu'ils s'étaient eux-mêmes imposées il y a quelques années ?

Le paradoxe de cette affaire tient au fond à ce que des spécialistes du vivant puissent être victimes d'un risque qu'ils connaissent mieux que quiconque.

Il y a peu, en France, une série de cancers cérébraux avait pourtant déjà attiré l'attention sur les graves dangers qu'il y a à manipuler sans précautions dans les laboratoires des substances mutagènes.

*(Lire page 36 l'article de JEAN-YVES NAU.)*

## Le départ de M. Quin

TICKET-CHIC ♪ TICKET-CHOC

(Lire page 32.)



LES TRIBULATIONS DU MINISTÈRE ET L'AVENIR DU MUSÉE

## Quand les Finances retournent au Louvre

***Le projet du Grand Louvre est-il remis en question ? La question sera posée si MM. Balladur et Juppé, qui ont décidé de se réinstaller rue de Rivoli, y restent plus de six mois. Un compromis devrait être trouvé, mais un malaise demeure.***

Retour à la case départ : le ministre de l'économie et le ministre du budget vont regagner la rue de Rivoli à la fin du mois de juin. Ils se réinstalleront à quelques mètres l'un de l'autre, dans les bureaux qu'ont occupés avant eux tous les ministres des finances depuis le mois de juin 1871, tous les secrétaires d'Etat et ministres du budget depuis 1962. A M. Balladur, donc, l'ancienne bibliothèque de l'empereur, brûlée sous la Commune, puis restaurée, dans le pavillon Richelieu. A M. Juppé le grand bureau du pavillon Colbert, de construction beaucoup plus récente mais qui contient le mobilier – historique – des ministres des finances.

C'est en janvier dernier que M. Bérégovoy quittait la rue de Rivoli et s'installait avec son cabinet au 246 boulevard Saint-Germain dans l'hôtel de Roquelaure. Le ministre des transports, lui, abandonnait le boulevard Saint-Germain et se repliait 45, avenue Georges-Mandel dans un hôtel de la SOFINCO. Abandon tout relatif d'ailleurs puisque l'aile gauche de l'hôtel de Roquelaure continuait d'être occupée par le conseil général des Ponts, sentimentalement et historiquement attaché aux lieux, tandis que le 244 boulevard Saint-Germain – l'annexe – conservait les autres services du ministère de l'équipement et des transports.

Du coup, la direction du Trésor, qui devait accompagner le ministre des finances, ne pouvait suivre. Elle est restée rue de Rivoli.

Le ministre du budget, de son côté, atterrissait 2, rue de Montalembert, dans les locaux du service des pensions, transféré à Nantes. La direction du budget et ses trois cents personnes devaient l'y rejoindre, ce qu'elle ne fit pas et ne fera pas puisque dans trois semaines tout le monde aura regagné le bercail.

Il n'empêche. Tous ces déménagements qui devaient faciliter l'opération du Grand Louvre et préfigurer l'installation complète du ministère des finances à Bercy en 1988 auront créé des situations non seulement drolatiques, inconfortables, un peu ridicules à force d'irrationnel, mais aussi parfois choquantes.

On aura vu des équipes de démolition mettre précipitamment à bas, rue de Rivoli, juste avant les élections législatives de mars, les bureaux des membres du cabinet du ministre, cela pour empêcher toute velléité de retour.

ALAIN VERNHOLES.

*(Lire la suite page 32.)*

TROIS EXPOSITIONS AFRICAINES A PARIS

## Merveilles et mystères

**La Fondation Dapper organise simultanément trois expositions à Paris. C'est l'occasion de découvrir un certain nombre de chefs-d'œuvres de l'art africain. Et de se poser quelques questions.**

C'est sous le patronage d'Olfert Dapper que se sont ouvertes à Paris, trois expositions consacrées à l'art africain. Trois manifestations exceptionnelles par la qualité des objets présentés et le nombre des questions qu'elles soulèvent.

La première interrogation concerne la personnalité de cet inconnu Olfert Dapper. Une rétrospective bâtie autour de son ouvrage : *« Description de l'Afrique »*, publié en néerlandais en 1668 et traduit en français dès 1686, nous fait découvrir ce médecin hollandais. Son livre est l'une des sources essentielles de l'histoire africaine.

Pourtant, explorateur prudent, Dapper n'a jamais quitté son Amsterdam natal. Il s'est contenté de compiler méthodiquement les récits de ses compatriotes, marchands et marins, négriers pour la plupart, qui avaient bourlingué le long de ces côtes quasi inconnues.

Sa relation fourmille de précisions. On y apprend que la capitale du Loango (le Congo actuel), *« est à quatre degré et demi de latitude australe et à une lieue et demie de la côte »*. Que le palais du roi du Bénin (le Nigéria moderne), *« occupe autant d'espace que la ville de Harlem »*, que sa ville *« est composée de trente rues, toutes fort droites et de six vingt pieds de largeur »*, et que son peuple, ultime compliment, *« ne le cède point aux Hollandais en propreté »*.

Il indique assez exactement l'itinéraire des caravanes marchandes qui aboutissent à la côte, et l'emplacement des mines exploitées. En outre, il fait état des croyances et des objets d'arts recueillis ou décrits par les voyageurs.

Pour illustrer les propos du médecin néerlandais, l'organisateur de l'exposition – la Fondation Dapper, justement – a fait venir des quatre coins de l'Europe des articles africains rassemblés dès cette époque par les collectionneurs. Ivoires commandés à des sculpteurs du Sierra Léone ou du Congo pour servir de cadeaux aux rois portugais ; armes et tissus recueillis par les princes de Danemark ; figurines provenant des collections du cardinal Cornaro. Mais ausi des œuvres signalées par Dapper et non répertoriées dans ces « cabinets de curiosité », comme cet étonnant nain de bronze du Bénin ou ce crucifix Solongo, témoignage de la christianisation éphémère du royaume du Kongo.

Deuxième question ? Qu'est-ce que cette Fondation Dapper, brusquement éclose fin 1983 ? Dans le petit milieu des amateurs et des ethnologues parisiens, les informations les plus diverses circulent à son sujet. Emanation de la De Beers ou du président gabonnais Omar Bongo ? Ecran destiné à masquer des bénéfices ou des opérations inavouables.

EMMANUEL DE ROUX.

*(Lire la suite page 12.)*

Au Salon de l'entreprise patronné par « le Monde »

### M. Chalandon plaide pour la multiplication des OPA

*Lire page 33*

# débats

## DÉFENSE

*M. Chirac a relancé le débat sur la participation de la France à l'Initiative américaine de défense stratégique. François de Rose estime que cette coopération n'est pas d'une nature politique différente de celle de la défense antiaérienne, et Georges Mesmin pense que la France, déjà trop avare de ses deniers, bloquerait toute possibilité de concertation stratégique européenne si elle refusait de participer à l'IDS. Pour Robert A. D. Ford, il faut viser plus haut et rappeler, comme l'avait fait Olof Palme, que* « la paix et la sécurité du monde représentent une responsabilité globale ».

# Solidarité et indépendance

*L'avenir de la sécurité d'un pays ne se juge pas à son respect des tabous*

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

LA querelle qui s'est amorcée entre l'Elysée et Matignon au sujet de notre participation éventuelle à l'effort de recherche des Etats-Unis pour la défense stratégique ressuscite, une fois de plus, la question jamais résolue de la cohérence ou de l'incompatibilité entre notre volonté d'indépendance et notre politique de solidarité avec nos alliés. Une telle participation, déclare le président de la République, nous créerait le « *risque d'être entraînés dans un conflit que nous n'aurions pas clairement accepté* ». (1)

Il est certes bon de veiller à ce que les impératifs politiques dominent la réflexion stratégique. Mais le vrai danger pour notre indépendance se profile plutôt du côté des armements offensifs de l'Union soviétique que de celui des projets de défense américains.

On semble généralement oublier que le général de Gaulle, dont l'autorité est invoquée pour justifier toute décision prise au nom de notre sacro-sainte indépendance, avait maintenu la France dans le système de détection et de défense aérienne rapproché de l'OTAN (NADGE). Sans doute estimait-il que la brièveté des délais d'alerte et de réaction à l'ère des supersoniques exigeait que nous soyons informés instantanément d'une éventuelle attaque. Sans craindre pour autant que le fait de participer à un mécanisme d'information intégré à l'alliance empêche nos dirigeants d'être « *à même de prendre une part personnelle à la décision* » et donne à qui que ce soit, autre que le président de la République, un « *droit de vie ou de mort sur la France* ».

Ses successeurs n'ayant pas suivi son exemple lorsque nos alliés se dotèrent d'un système de détection en profondeur (AWACS), nous serions donc dépendants des informations que l'OTAN voudrait bien nous communiquer en cas de mouvements suspects des forces aériennes du pacte de Varsovie. Quelles qu'aient été les raisons de cette abstention, politiques ou financières, le résultat n'est ni conforme à l'esprit de la position arrêtée en son temps par le général de Gaulle ni générateur d'indépendance de nos décisions.

Le problème de notre coopération à une défense anti-missiles n'est pas d'une nature politique différente de celui d'une coopération à la défense anti-aérienne. Nous sommes tous menacés par les missiles à courte et moyenne portée déployés par l'URSS chez ses satellites. Notre problème est de savoir si une défense contre ces engins est possible. Et ce n'est pas en refusant d'en étudier l'hypothèse qu'on le saura ou qu'on en fera disparaître le danger.

L'avenir de la sécurité d'un pays ne se jauge pas à son respect de tabous hérités d'un passé, si prestigieux soit-il, mais à sa prévision des menaces du futur et de leur parade.

Il est impossible, à ce jour, de dire si la défense anti-missiles débouchera sur des résultats efficaces. Mais le risque d'automaticité de notre engagement résulterait moins de notre participation à un système de défense avec nos alliés que de l'évolution technologique vers la robotisation des opérations de détection, transmission et réaction.

Ce sont là des faits de la vie sur lesquels l'avenir seul nous éclairera. Mais il n'est pas trop tôt pour se préoccuper de l'ensemble du problème. Car si l'URSS se dote d'une telle défense anti-missiles et que l'Europe en soit totalement dépourvue, l'abîme entre notre vulnérabilité et l'immunité de l'adversaire nous placerait dans la pire des situations.

A nous tromper aujourd'hui sur la véritable menace à notre indépendance, nous risquerions demain de la perdre complètement.

(*) Ambassadeur de France.

(1) Les citations dans le présent article sont extraites du discours prononcé par M. Mitterrand à Coëtquidan le 27 mai (*le Monde* du 29 mai).

# Efforts financiers et dépoussiérage

*Demander aux Français plus de sacrifices et adhérer à l'Initiative de défense stratégique américaine*

par GEORGES MESMIN (*)

DANS une étude parue dans le numéro d'avril de la revue *Défense nationale*, j'ai fait l'analyse, sur la base des chiffres officiels, de la dégradation de l'outil militaire de la France après cinq années de pouvoir socialiste. L'investigation à laquelle procède la Cour des comptes montre que la réalité dépasse les conclusions auxquelles je pouvais arriver : le paiement lui-même des soldes militaires n'était plus assuré après le 31 octobre. L'accumulation des insuffisances, des retards, des abandons, dont on prend conscience aujourd'hui, ne permet plus de remettre le redressement.

Un effort résolu de rationalisation dans le choix des équipements et une meilleure productivité dans les industries comme dans les arsenaux sont nécessaires. Mais ils ne sauraient suffire : le moment est venu d'un effort financier soutenu, visant à adapter le budget militaire à l'ambition affichée – dissuasion nucléaire, participation significative à la défense de l'Europe, capacité d'action extérieure.

Le niveau minimal de l'effort pour la défense à laquelle la France prétend depuis un quart de siècle, c'est 4,5 % du PIB, tous les experts le savent (le niveau actuel est de 3,8 %). C'est en reprenant dès le 1er janvier 1987 l'effort d'accroissement budgétaire annuel de 4 % en francs constants, tenu entre 1976 et 1981, que le niveau budgétaire adapté pourra être atteint dans les délais raisonnables, c'est-à-dire au début de la prochaine décennie. Le gouvernement, qui, avec raison, a choisi la rigueur, s'estimera-t-il en mesure de demander cet effort aux Français pour leur défense ? Est-il disposé à dépasser la plate-forme RPR-UDF, tout à fait insuffisante sur ce point ?

Si les responsables politiques, au niveau du gouvernement mais aussi à celui du Parlement, devaient penser qu'ils ne le peuvent pas, le temps serait alors venu de l'adaptation non des moyens à l'ambition, mais de cette dernière aux premiers, qui sont dramatiquement insuffisants. Bien sûr, on commencerait par réduire les effectifs en prétendant que la défense, c'est l'atome, l'acier et l'électronique, mais très vite on serait contraint à certains abandons dans la panoplie des armements. Aurait-on alors le courage d'en dire les conséquences aux Français ? Le gouvernement peut-il accepter la perte de certaines possibilités, l'abaissement du niveau de notre défense et, plus généralement, de notre capacité d'action politique ? C'est ainsi et pas autrement qu'en 1986 se pose le problème du redressement.

### Ne nous trompons pas d'adversaire

Le redressement est une chose, le « renouveau », dont il a été beaucoup question du temps où la majorité était opposition, en est une autre, d'importance égale. Le premier nécessite l'effort financier, le second exige le dépoussiérage de positions gelées par les socialistes.

La plateforme RPR-UDF est très nette s'agissant des évolutions nécessaires en matière doctrinale et des rapports de la France avec ses alliés. Voici en particulier ce qu'elle dit de l'IDS : « *Le prochain gouvernement devra engager une négociation avec ses partenaires européens, plus particulièrement la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne, en vue d'arriver à une position européenne sur la participation à l'Initiative de défense stratégique.* » Les propos tenus le 22 mai par le premier ministre sont en conformité avec cet engagement : « *Il serait irresponsable de rester au bord de la route, notamment pour un pays comme la France qui ne peut pas ne pas s'associer à cette grande recherche... que de surcroît (le gouvernement) approuve sur le plan militaire.* »

Cette prise de position de bon sens, face aux tabous, aux aigreurs, aux illusions et aux entêtements est lucide et courageuse, il y a lieu de s'en réjouir. Il est en effet plus que temps de prendre en France une juste mesure de cette IDS qui domine le débat stratégique international.

Ne nous trompons pas d'adversaire : les forces nucléaires stratégiques françaises – comme les britanniques – sont « menacées » non par l'IDS américaine, mais par le système ABM soviétique – défense anti-missiles balistiques, – dont le développement sera poursuivi quoi que fassent les Américains.

Ce n'est pas l'IDS qui créerait un danger de « découplage » entre la défense de l'Europe et celle de l'Amérique ; ce serait une supériorité, et, à plus forte raison, un monopole de l'URSS en la matière.

Il est illusoire d'imaginer pouvoir s'opposer à la défense contre les missiles, qu'elle soit basée dans l'espace ou à terre : elle s'inscrit, qu'on le veuille ou non, dans les inéluctables développements de la technique et des technologies. Un processus est enclenché, comme l'avait fait en son temps la bombe d'Hiroshima, qui mettait en question le contexte stratégique qui régnait alors. Les pleines conséquences de l'IDS ne sont sans doute qu'à échéance lointaine. Notre dissuasion demeure donc valable pour de longues années encore, mais la sagesse commande de mettre à profit ce délai pour nous préparer aux évolutions stratégiques futures.

Rien ne prouve que l'IDS, accusée de viser un objectif égoïstement américain, ne puisse être étendue à la défense contre les missiles à moyenne portée, tels les SS-20, qui menacent le Vieux Continent, à condition, bien sûr, que les Européens apportent une réponse coordonnée et déterminée à l'offre de participation.

Enfin, l'IDS pose avec force le problème même de l'Europe. L'accord de coopération anglo-américain a été signé le 6 décembre 1985, l'accord germano-américain le 27 mars 1986, l'Italie prend le même chemin. L'Europe affronte l'IDS en ordre dispersé, la France est isolée. Si elle maintenait son refus, elle ne pourrait que bloquer toute possibilité de concertation stratégique européenne et tout progrès sérieux dans le domaine de la coopération en matière d'armement. Eurêka n'est en rien une alternative à l'IDS.

Redressement et renouveau de la défense de la France doivent être les maîtres-mots de la majorité nouvelle.

(*) Député de Paris, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées.

# Sécurité ? Sécurité commune !

*Le seul gage solide de paix est une meilleure compréhension entre Moscou et Washington*

par ROBERT A. D. FORD (*)

EN dépit de la confrontation idéologique et de l'antagonisme politique de ces quarante dernières années, il y a eu une sorte de paix entre les principales puissances, une paix due à la nature terrifiante des armes nucléaires et à la détermination commune de Washington et de Moscou d'éviter leur usage. Ayant passé la plus grande partie de ma carrière diplomatique dans le cadre des relations Est-Ouest et vingt ans en Union soviétique, je suis convaincu que les dirigeants soviétiques sont aussi désireux que les responsables américains de ne pas utiliser les armes nucléaires et d'éviter une confrontation directe qui pourrait, par erreur, conduire à leur emploi.

Fondamentalement, c'est la doctrine de la destruction mutuelle assurée qui caractérise le régime de paix sous lequel le monde vit. C'est une absurdité morale, mais jusqu'à maintenant cela a fonctionné. Malheureusement, rien dans le monde physique ou politique ne reste statique. Les développements de ces récentes années ont commencé à éroder les principes qui sous-tendent la DMA ou MAD.

C'est d'abord l'escalade rapide du nombre et de la technologie des armes nucléaires ; ensuite, le concept d'un « parapluie » antinucléaire, une idée qui a attiré l'attention des stratèges et des savants soviétiques longtemps avant de capter l'imagination du président Reagan.

Si la défense spatiale contre une attaque nucléaire était réalisable, cela pourrait conduire à l'abandon de la théorie de la Destruction mutuelle assurée (MAD) en donnant à la première puissance en mesure de réaliser une défense antinucléaire à toute épreuve la capacité théorique de déclencher avec succès une première frappe : dans ces conditions l'équilibre de la terreur serait détruit.

J'ai cru fermement à la dissuasion comme à la seule voie réaliste permettant de survivre dans un monde encombré d'armes nucléaires qui n'allaient pas disparaître par des formules magiques, comme les initiatives de désarmement unilatéral ou, à l'autre bout du spectre, la recherche illusoire de l'ultime arme permettant d'atteindre une capacité de première frappe absolue. Mais la dissuasion, pour être effective, demande un équilibre nucléaire raisonnable et une certaine compréhension sous-jacente entre les superpuissances, à propos des limites de l'usage de ces armes.

### Sous une autre lumière

Cette compréhension a existé pendant plusieurs décennies. Elle se fonde principalement sur le *statu quo* en matière d'armement, sur le respect, dans les deux camps, des limites de leur pouvoir et de leur influence et sur un accord tacite tendant à éviter une confrontation directe dans les zones d'intérêt vital de l'autre puissance.

Mais, quand cette relative stabilité commence à être ébranlée, les dangers qui restaient cachés au sein d'un ordre international fondamentalement anarchique deviennent apparents. Et ces dangers sont accrus, car nous vivons dans un monde où des idéologies incompatibles jouent un rôle important dans les relations entre les deux blocs opposés, augmentées par l'instabilité économique et sociale du tiers-monde où bien des nations aimeraient modifier l'ordre existant contre les intérêts des superpuissances.

Dans ces circonstances, il est essentiel que nous réexaminions sous une autre lumière les relations entre les deux principaux blocs de puissance. En 1982, la Commission indépendante des questions du désarmement et de la sécurité, présidée par feu Olof Palme, a rédigé un rapport intitulé « Sécurité commune ». Son thème principal était que les nations « *doivent comprendre que le maintien de la paix dans le monde doit recevoir une priorité plus élevée que le maintien de leurs propres positions idéologiques ou politiques* ».

Plus que jamais il est essentiel que nous reconnaissions des deux côtés de la frontière idéologique que la sécurité totale pour un pays ne peut être obtenue aux dépens de la sécurité des autres, et que les nouveaux progrès concernant notamment l'espace et le perfectionnement des armes nucléaires font qu'il est absolument vital de chercher à atteindre un minimum de confiance et de compréhension réciproques. Comme Olof Palme l'a exposé dans son discours de la New-Delhi en janvier 1985, « *La paix et la sécurité du monde représentent une responsabilité globale. Elles ne peuvent être fondées sur la méfiance mutuelle ou les menaces de suicide collectif* ».

L'étendue de cette incompréhension apparaît dans la façon d'apprécier l'initiative de défense stratégique. Pour Washington, c'est un moyen d'éviter la guerre nucléaire, en créant une défense totale contre les attaques nucléaires. Pour Moscou, c'est une tentative de forcer l'URSS à une course ruineuse pour la domination de l'espace, susceptible de donner l'avantage nucléaire aux Etats-Unis, et en même temps de pousser l'Union soviétique vers l'effondrement économique.

Je sais par expérience personnelle, combien il est difficile et frustrant de chercher à comprendre la pensée et les motivations des Soviétiques. Mais, pour moi, la paix ne peut être sauvée et consolidée qu'au prix d'un effort plus décidé de compréhension mutuelle entre Moscou et Washington. En 1205, le doge de Venise, Pietro Ziano, écrivait : « *La guerre, nous pouvons l'avoir quand nous voulons ; mais, si nous voulons la paix, nous devrions la chercher assidûment et la garder quand nous l'avons trouvée.* » L'avis est aussi valable aujourd'hui qu'il y a huit cents ans.

(*) Ancien ambassadeur du Canada à Moscou. Membre de la Commission sur le désarmement de la sécurité, créée par Olof Palme.



Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication
*Anciens directeurs :* Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

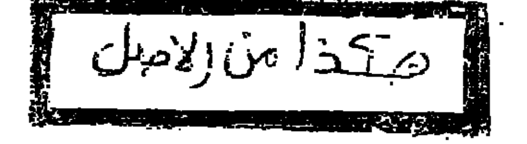
| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.



# étranger

## ASIE

LES CENT JOURS DE LA PRÉSIDENTE DES PHILIPPINES

### Pas de « miracle », mais des résultats...

**Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a appelé, mercredi 4 juin, les hommes d'affaires à investir aux Philippines, en rendant hommage à la politique menée par la présidente Corazon Aquino.**

**D'autre part, le Japon est prêt à accroître son aide financière et son assistance technologique aux Philippines, a indiqué mercredi à Tokyo le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, au cours d'une entretien avec son homologue philippin, M. Salvador Laurel.**

Correspondance

Cent jours après son accession au pouvoir, la présidente des Philippines, Mme Aquino, a présenté le premier bilan de son gouvernement, soulignant la restauration des libertés essentielles, qui a transformé, selon elle, l'image de son pays. En tête de liste, elle a placé *« l'émancipation du système judiciaire »*. Grâce au rétablissement de l'*habeas corpus* et à l'adoption d'une charte sur les droits de l'homme, les tribunaux seraient aujourd'hui *« libres de toute ingérence politique »*. Mme Aquino s'est, de même, félicitée du rétablissement de la liberté de la presse. Selon elle, les journaux et télévisions philippins sont actuellement *« les plus libres en Asie »*.

#### Milieux d'affaires réticents

Sur le plan économique, Mme Aquino insiste sur le travail d'assainissement et de restructuration accompli. Les *« miracles que le peuple espérait »* ne se sont pas produits, mais, d'après les indicateurs du ministère des finances, l'inflation sera, en 1986, ramenée à 2,1 % (contre plus de 50 % en 1984). Par ailleurs, les taux d'escompte ont été réduits de moitié et les réserves en devises ont augmenté de 85 % depuis la « révolution de février ». L'afflux de devises serait un signe certain de la confiance dont jouit le nouveau gouvernement auprès de ses compatriotes, puisqu'il ne découle pas d'une surplus commercial. Enfin, le cours du peso est resté stable ces derniers mois, et la disparité entre le cours officiel et le cours clandestin n'existe pratiquement plus.

Pourtant tout n'est pas rose. Mme Aquino a fait état de la fragilité des multiples promesses d'aide et d'assistance internationales. Ainsi, selon la présidente, *« l'œuvre de redressement national incombe aux seuls Philippins »*. En effet, les signes d'agacement envers les deux plus importants soutiens financiers traditionnels des Philippines, les Etats-Unis et le Japon, sont perceptibles. Il apparaît néanmoins que la plus grande partie de l'aide de 1,1 milliard de dollars promise par les principaux bailleurs de fonds est d'ores et déjà acquise. Le reste suivra *« lorsque les Philippins auront montré aux autres pays qu'ils sont aujourd'hui capables de bien gérer leur économie... »*

Si le gouvernement peut effectivement se féliciter d'un nombre non négligeable de réalisations politiques, il n'a pas encore su convaincre les milieux d'affaires, nationaux et internationaux, de la stabilité à long terme du régime. Les nouveaux investissements, tant convoités, tardent à se concrétiser. Le président de la chambre de commerce philippine a même cru bon de dénoncer *« la politique économique socialiste, sinon communiste »*, du pouvoir. Le représentant des hommes d'affaires philippins se révèle ainsi peu convaincu par les déclarations de Mme Aquino soulignant le rôle présent et futur du secteur privé. Au contraire, de nombreux chefs d'entreprise se sont émus d'« ingérences » du gouvernement dans le secteur privé.

En réalité, les milieux d'affaires ont mal interprété la politique *« de réconciliation sociale »* de la présidente. Ces réserves s'expriment depuis que le ministre du travail a dévoilé son intention de mettre en œuvre un programme de participation des employés au capital des entreprises et depuis la levée des lois restrictives sur le droit de grève. En réponse à ces inquiétudes, le ministre a affirmé, mercredi, que les grèves enregistrées depuis février ont en général été moins longues et moins coûteuses que celles de l'*« ère Marcos »*.

Par ailleurs, Mme Aquino a confirmé que l'accent sera dorénavant mis sur le secteur agricole. La réforme agraire tant attendue est pour l'instant encore un projet très flou, mais la levée récente des taxes d'exportation sur les produits agricoles va dans ce sens.

#### L'insurrection persiste

Cela dit, c'est la mise sur pied d'une commission chargée de remplacer la Constitution de 1973, imposée par M. Marcos et abrogée le 25 mars dernier, qui est, aux yeux de Mme Aquino, l'œuvre la plus remarquable de son gouvernement. Cette commission a commencé ses travaux lundi 2 juin. Dans son discours inaugural, Mme Aquino avait insisté sur l'impératif de rapidité (la présidente aimerait que la commission achève ses délibérations d'ici à septembre prochain) et sur le fait que la commission était à l'abri de toute influence politique ou gouvernementale.

Les grands axes de la discussion portent sur un éventuel retour à un système présidentiel bicaméral ou unicaméral, sur une plus grande décentralisation des pouvoirs et sur les garanties inaliénables des droits de l'homme.

Sur le front de l'insurrection, les résultats obtenus par Mme Aquino paraissent assez peu encourageants. Selon l'état major, depuis la « révolution de février », des centaines de personnes ont été tuées au cours d'« accrochages ». Pour l'instant, la politique de main tendue du nouveau gouvernement a rencontré peu d'enthousiasme du côté des communistes. Si l'on ajoute à cela que M. Marcos et ses partisans rendent la vie difficile au nouveau gouvernement, il est clair que la « révolution de février » est loin d'être achevée. Et l'on comprend que mercredi dernier Mme Aquino ait lancé un vibrant appel à la mobilisation pour les *« cent prochains jours »* du redressement philippin.

KIM GORDON BATES.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DES « CENT FLEURS » EN CHINE

### *Incertitudes idéologiques...*

De notre correspondant

Pékin. — Les commémorations se succèdent en cette année 1986. Il y a quelques jours, c'était le vingtième anniversaire du début de la révolution culturelle. Depuis, Pékin met l'accent sur le trentième anniversaire de la campagne des « Cent Fleurs », qui avait appelé les intellectuels à faire preuve de plus d'initiative et d'esprit critique. Mal leur en prit... Ce mouvement est nommé aujourd'hui celui des « Deux Cents » par référence au slogan qui lança la campagne : *« Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent. »*

Alors que l'on se rapproche du plénum du comité central du PCC prévu pour l'automne, le débat a été lancé sur la question de la liberté de création et de recherche et sur le rôle que doit — ou ne doit pas — jouer le pouvoir en ce domaine. Le 1er mai, M. Hu Qili, membre du politburo, avait réaffirmé que *« le marxisme n'est pas un dogme immuable »*. L'organe théorique du PCC, *le Drapeau rouge*, avait emboîté le pas, publiant un article du président de l'académie des sciences sociales, M. Hu Sheng, qui affirmait qu'*« aucune zone interdite ne devrait être imposée à la recherche académique »*.

Cependant, l'insistance mise par les responsables les plus ouverts à enfoncer le clou et les bavures rapportées par la presse montrant que cet assouplissement, ce pragmatisme, ne sont pas toujours compris, pour ne pas dire acceptés par une bonne fraction des cadres. Deux affaires occupent actuellement les journaux. D'abord celle de Ma Ding, pseudonyme de l'auteur d'un article publié fin 1985, qui écrivait qu'*« au vingtième siècle, après que le socialisme est passé d'une théorie scientifique à une réalité, la tâche principale de l'économie politique marxiste n'est plus de critiquer l'ancien monde capitaliste, mais de faciliter la tâche plus ardue de construire un nouveau monde socialiste (...). Pour ces questions, il n'existe pas de réponses toutes faites dans le* Capital ».

Ces propos ayant été déformés dans des journaux japonais et américains, ils valurent à Ma Ding l'honneur d'une réunion spéciale du département de la propagande. Le vice-président de l'académie des sciences sociales estime que le point de vue de Ma Ding *« valait la lecture »*, même si l'on n'était pas d'accord sur tout.

#### Le chaud et le froid

La seconde affaire concerne le directeur de l'institut de littérature de cette même académie, décidément à l'avant-garde dans le domaine de la liberté de recherche, M. Liu Zaifu. Pour avoir écrit que dans chaque personnalité il y avait des points positifs et des points négatifs, et que, dans les œuvres littéraires, les héros n'avaient pas à être moralement meilleurs que le reste de l'humanité, il s'est attiré une volée de bois vert du *Drapeau rouge*, l'accusant d'opinions contraires au marxisme et au matérialisme dialectique. Certes, le journal avait pris le soin de lui faire parvenir le texte à l'avance et de lui proposer un droit de réponse.

*« La recherche théorique en économie est étouffée »*, car *« les problèmes académiques sont confondus avec les problèmes politiques »*, se plaint, par ailleurs, un hebdomadaire de Shanghaï, *le Messager économique mondial*, ajoutant : *« Pour des raisons historiques, nous avons toujours pris l'URSS pour modèle, ce qui a considérablement limité notre réflexion. »*

Dans le même hebdomadaire, le directeur de l'Institut du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Zedong, M. Su Shaozhi estime qu'*« il faut oser briser certains dogmes »*, à commencer par l'opposition théorique à l'économie de marché. Et de tracer un parallèle entre *« modernisation et démocratisation » : « Il faut cesser de dénoncer sans vergogne certaines théories universitaires commme libérales. »*

On est loin du monolithisme ultra-gauchiste de la révolution culturelle. Même si, en dépit de ce courant libéral, nombre de responsables n'acceptent la critique et les idées nouvelles que lorsqu'elles ne les dérangent pas ou vont dans leur sens. En cette période d'intertitude qui fait que le débat sur l'idéologie au sein du parti est repoussé d'année en année, risquant de se confondre avec des rivalités de personnes, le chaud et le froid soufflent concurremment, sans que l'on sache très bien lequel pourra l'emporter.

PATRICE DE BEER.

### *Nouveaux incidents racistes*

Pékin. — Quatre jeunes Chinois ont agressé et battu un étudiant marocain qu'ils ont laissé baignant dans son sang sous les applaudissements des témoins, a révélé, mercredi 4 juin, le quotidien *Zhongguo Fazhi Bao* (Nouvelles légales de Chine).

L'incident s'est produit à l'entrée de l'université populaire de Pékin, samedi dernier. Un étudiant marocain se promenait à bicyclette avec une amie, également étudiante, lorsqu'ils ont été pris à partie par quatre jeunes Chinois. Deux des reporters du journal, qui se trouvaient par hasard sur les lieux, ont assisté à la scène.

Cet incident survient après une série de bagarres de caractère raciste, ces derniers jours, entre étudiants chinois et étudiants africains et asiatiques (*le Monde* des 28 mai et 5 juin).

Plusieurs témoins de l'agression ont applaudi. Deux voitures de police sont passées, ont klaxonné, mais leurs occupants ne sont pas intervenus davantage. — *(AP.)*

Inde

### *Un mort de plus au Temple d'or...*

De notre envoyé spécial

Amritsar. — La nuque fendue d'un tranchant de sabre, un coup de poignard entre les côtes, ses longs cheveux noirs en désordre autour d'un visage maigre et la peur encore inscrite dans ses yeux morts : Avtar Singh avait quarante-cinq ans. C'était un sikh comme les autres avec sa longue barbe, son turban et son sabre d'apparat. Son « crime » ? Avoir accepté de prendre part à la garde du Temple d'or avec un groupe d'anciens soldats récemment constitué par les autorités légitimes de la secte pour empêcher les extrémistes d'en reprendre le contrôle à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assaut lancé par l'armée.

Quand les « enragés » du Khalistan — l'Etat souverain dont rêvent les séparatistes — ont déboulé sur le marbre blanc du temple, Avtar et ses deux compagnons n'ont pas eu le temps de résister. Le premier est mort, les deux autres sont à l'hôpital dans un état grave.

#### Nouvelles menaces

Les forces de l'ordre, pourtant, avaient presque tout prévu. Deux mille cinq cents hommes avaient été déployés pour prévenir l'entrée des activistes dans le temple. Et, dans les jours qui ont précédé la commémoration du 4 juin, plus d'un millier de suspects avaient été mis préventivement sous les verrous. *« Nous sommes prêts à toutes les éventualités*, nous déclarait le matin même le chef (sikh) de la police d'Amritsar, *y compris à décréter le couvre-feu sur la ville. »*

Mais il y a longtemps qu'on n'impose plus le couvre-feu pour un seul mort dans cette partie de l'Inde. Plus de soixante-dix personnes ont été tuées au mois de mai. Six autres depuis quatre jours. Prochain rendez-vous le vendredi 6 juin, date de la mort de Bindranwale, le *« prêtre fou »* tué à la tête de ses partisans au Temple d'or il y a deux ans. Ses disciples assurent que les *« masses sikhs »* répondraient à leur appel, et ajoutent : *« Avec elles nous prendrons le contrôle du Temple d'or. »* D'ores et déjà, cent quarante-quatre militants ont été arrêtés. Bimal Khalsa, veuve de l'assassin d'Indira Gandhi, qui conduisait l'opération de mercredi, est désormais la femme la plus recherchée du Pendjab; elle a pu s'échapper du Temple d'or par l'une des quarante-cinq portes du complexe religieux. L'assaut de vendredi devrait être mené par Baba Joginder Singh (quatre-vingts ans), père de Bhindranwale. La police prend des mesures pour interdire à ses partisans l'accès à la ville d'Amritsar.

Par ailleurs, se refusant à entériner le transfert de Chandigarh, capitale commune, au bénéfice du seul Pendjab le 21 juin prochain, le ministre en chef de l'Etat du Haryana, M. Bajan Lal, a démissionné mercredi 4 juin. Il a été remplacé par M. Bansi Lal, un autre politicien du Parti du Congrès, qui a accepté de se plier aux ordres de M. Gandhi. La situation est tendue au Haryana, Etat dominé par les Hindous qui refusent qu'on leur enlève « leur » capitale.

PATRICE CLAUDE.

## DIPLOMATIE

### Les fonctionnaires des Nations unies manifestent leur inquiétude devant la crise financière de l'Organisation

Environ deux mille fonctionnaires des Nations unies et d'autres organisations internationales ont manifesté dans le calme, mercredi 4 juin, à Genève, pour demander à être consultés lorsque de nouvelles mesures seront prises pour sortir l'ONU de la crise financière qu'elle traverse. *« Nos conditions de travail, qui se sont déjà considérablement détériorées ces dernières années, risquent de se dégrader encore davantage cette année »*, a déclaré Mme Marjorie Dam, présidente de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA), qui regroupe trente mille de ces derniers, devant les manifestants qui s'étaient réunis une heure durant sous la pluie devant le Palais des nations.

Les manifestants venaient de la plupart des organisations onusiennes ou affiliées : l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Bureau international du travail (BIT), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), toutes situées à proximité du siège de l'ONU à Genève. Mme Dam a rappelé que les fonctionnaires s'insurgent contre les *« décisions arbitraires »* qui ont poussé les Nations unies à réduire les salaires et les retraites du personnel pour endiguer leur crise financière. *« Le personnel ne doit pas faire les frais*, de cette crise, a-t-elle déclaré, *l'ONU a cédé à des pressions politiques »*.

Pour faire face à une réduction de 100 millions de dollars de son budget, l'Organisation a, en effet, annoncé diverses mesures, dont la retraite obligatoire avant terme, le gel temporaire de l'avancement, la suspension de la compensation du renchérissement de 4,3 % pour les employés non professionnels, ainsi que des coupes dans les heures supplémentaires. La crise financière de l'ONU est due notamment aux retenues et aux retards de paiement de certains Etats membres. Le budget pour l'organisaion centrale s'élève à 880 millions de dollars pour 1986. Le Congrès américain, par exemple, a décidé d'amputer de 70 millions de dollars la contribution des Etats-Unis, qui s'élève à 210 millions de dollars.

A Paris, d'autre part, quelque cent cinquante fonctionnaires de l'UNESCO ont manifesté mercredi pour le maintien du *« multilatéralisme de la fonction publique internationale »* et contre les licenciements et les discriminations liés à la nationalité. Ils faisaient ainsi principalement référence aux menaces pesant sur les fonctionnaires américains et britanniques, en raison du départ de Washington et de Londres de l'Organisation, en 1984 et 1985. — *(AFP, AP.)*

### M. ALAIN PIERRET EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN ISRAEL

Outre la nomination de M. Eric Rouleau, jusqu'alors ambassadeur à Tunis, comme ambassadeur itinérant (*le Monde* du 5 juin), le conseil des ministres du mercredi 4 juin a confirmé celle de M. Alain Pierret, chef du service des Nations unies et des organisations internationales au ministère des affaires étrangères, comme ambassadeur à Tel-Aviv, en remplacement de M. Jacques Dupont.

[Né le 16 juillet 1930, licencié ès lettres, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a d'abord servi avant d'être intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1958, M. Pierret a été détaché au ministère d'Etat chargé du Sahara (1959-1961), puis affecté à Freetown, à Pretoria en 1963, à l'administration centrale (Afrique-Levant) en 1966, à Moscou en 1969, de nouveau à l'administration centrale (Europe) en 1972 et, la même année, à Helsinki. Il est revenu à l'administration centrale en 1975, pour s'y occuper de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), fonction qui l'a notamment conduit — comme membre, depuis 1973, de la délégation française — à Genève et à Belgrade, où il a été le premier conseiller jusqu'en 1980. M. Pierret devait ensuite être nommé ambassadeur à Niamey et, en 1983, chef de service à l'administration centrale.]

# A TRAVERS LE MONDE

## ANGOLA

### L'UNITA perd une ville

L'UNITA, le mouvement de guérilla de M. Jonas Savimbi, en lutte contre le régime de Luanda, a reconnu, mercredi 4 juin, avoir perdu le contrôle de la ville de Cangumbe, située dans la province orientale de Moxico, au cours des violents affrontements qui marquent depuis quelques jours l'offensive déclenchée par les forces gouvernementales, appuyées par des troupes cubaines.

La ville serait tombée lundi, à l'issue de trois jours de combats, les pertes de l'UNITA s'élevant à 10 morts et 37 blessés, celles des forces gouvernementales à 80 morts et plusieurs centaines de blessés, selon un communiqué du mouvement de M. Savimbi. L'UNITA reconnaît également que le commandant de ses forces a été blessé au cours de cette offensive, qui se déroule dans l'est et le sud-est de l'Angola, et qui mobiliserait, du côté gouvernemental, dix-neuf brigades équipées de matériel soviétique, avions MIG-21 et MIG-23, hélicoptères de combat Mi-8 et Mi-24, et chars d'assaut. — *(AFP, Reuter.)*

## ÉTATS-UNIS

### L'espion Pollard plaide coupable

Washington. — Jonathan Pollard, un ancien analyste de la marine américaine, accusé d'espionnage pour Israël, a accepté, mercredi 4 juin, de plaider coupable, évitant ainsi un procès public qui aurait risqué de tendre les relations entre Washington et Jérusalem. Les procédures judiciaires américaines autorisent ce genre de marchés pour les accusés qui admettent leur culpabilité. L'épouse de J. Pollard, Anne Henderson-Pollard, accusée de détention de documents secrets, a, elle aussi, plaidé coupable devant un tribunal fédéral de Washington. Interpellé en novembre dernier, alors qu'il tentait de chercher refuge à l'ambassade d'Israël, Jonathan Pollard encourt la réclusion perpétuelle et sa femme une peine de dix ans de prison. Cette affaire a provoqué un certain malaise dans les relations israélo-américaines. — *(AFP.)*

## HAITI

### Le général Namphy lance un appel au calme

Port-au-Prince. — Le général Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), a lancé un appel au calme et à l'union, le mercredi 4 juin, après les manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu depuis plusieurs jours dans la capitale et en province. A Port-au-Prince, sept personnes ont été blessées par balles mercredi, la police ayant tiré pour disperser plusieurs centaines de personnes qui avaient érigé des barricades.

D'autres incidents sont signalés en province, en particulier aux Gonaïves, où les manifestants ont réclamé le départ du gouvernement de plusieurs ministres, en particulier de celui de l'information, M. Jolicœur.

Dans son allocution, le général Namphy a déclaré que le pays *« était au bord de l'anarchie en raison du débordement des passions »* et que les *« attentats contre les forces de l'ordre étaient comme des préludes à la guerre civile »*. Mardi, un militaire a été tué dans la banlieue de Port-au-Prince. — *(AFP.)*

## SUÈDE

### Le chef du Parti conservateur démissionne

Stockholm. — M. Ulf Adelsohn, chef du Parti conservateur suédois, actuellement dans l'opposition avec le Parti libéral, a démissionné mercredi 4 juin en déclarant qu'il ne se sentait pas fait pour ce poste.

*« J'y suis resté pendant près de cinq ans, et ce n'est pas un travail qu'on peut faire toute sa vie (...) Je suis habitué aux résultats concrets et, pour être franc, je me sens plus homme de décision qu'homme politique d'opposition »*, a déclaré à la presse M. Adelsohn.

Il a indiqué que l'assassinat du premier ministre Olof Palme, en février dernier, avait joué un rôle dans sa décision, sans plus de précision. Il a ajouté qu'il se retirait maintenant pour que son successeur dispose de deux années à la tête du parti avant d'affronter les élections de 1988. — *(Reuter.)*

## TURQUIE

### Poursuites judiciaires contre M. Ecevit, ancien premier ministre

Ankara. — L'ancien premier ministre turc, M. Bulent Ecevit, va être poursuivi pour violation de l'interdiction d'activité politique le concernant.

Selon l'agence de presse anatolienne, le procureur d'Ankara a déclaré avoir ouvert une enquête sur M. Ecevit, à la suite d'un discours prononcé par ce dernier le 18 mai au congrès du Parti de la gauche démocratique *(le Monde* du 25-26 mai). M. Ecevit sera inculpé d'infraction à une clause de la loi sur les partis politiques, interdisant tout lien avec ces partis à des dizaines d'hommes politiques ayant été actifs avant le coup d'Etat militaire de 1980. Il risque trois ans de prison. M. Ecevit avait été premier ministre à trois reprises dans les années 70 et le Parti de la gauche démocratique, fondé l'an dernier par son épouse Rahsan, rassemble nombre de ses partisans de l'époque. — *(Reuter.)*

# AFRIQUE

## Tanzanie

### Le gouvernement va soumettre un plan de redressement à la Banque mondiale

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — *« Le petit n'est pas encore adulte » :* manière drôlatique de dire, dans les cercles politiques de Dar-Es-Salaam, que M. Ali Hassan Mwinyi fait bien pâle figure à côté de M. Julius Nyerere qui, en novembre dernier, lui a cédé le fauteuil présidentiel, tout en conservant la direction du parti de la révolution, Chama Cha Mapinduzi (CCM). *« Six mois de paralysie gouvernementale*, constatent les observateurs, *c'est à se demander où est passé le pouvoir. »*. Cette *« deuxième république »* a du mal à trouver son souffle. Le nouveau chef de l'Etat a invité les universitaires, qui ne se sont jamais aussi souvent réunis en séminaires, à lui donner des idées et a appellé ses concitoyens à *« travailler dur »*. M. Joseph Warioba, le premier ministre, multiplie les voyages à l'intérieur du pays pour prendre la mesure de sa tâche. Quant à M. Salim Ahmed Salim, son prédécesseur, aujourd'hui ministre de la défense, il se tient prudemment sur la réserve comme s'il attendait son heure.

*Le mwalimu* — le maître d'école — n'a pas vraiment lâché sa baguette. Il observe, d'un œil attentif, les premiers pas de son élève et s'autorise de sa position à la tête du CCM pour dire son mot un peu sur tout. Ainsi, le parti apparaît-il plus présent que jamais dans la gestion quotidienne des affaires de l'Etat, au point que M. Mwinyi a demandé à ses responsables de *« laisser le gouvernement gouverner »*. La dyarchie du pouvoir n'en facilite pas l'exercice.

Période transitoire, puisque M. Nyerere entend, dès l'an prochain, abandonner la présidence du CCM aux mains de M. Mwinyi. D'ici là, il s'est fixé pour mission de procéder à un « ravalement » du parti afin que, en 1987, à l'occasion de son dixième anniversaire, il puisse compter deux millions de membres actifs. Pour l'heure, dans ses tournées d'inspection à travers le pays, le mwalimu va d'une mauvaise surprise à l'autre et découvre un parti complètement sclérosé : dirigeants inamovibles et corrompus, réunions inexistantes, cotisations impayées...

#### Des caciques inquiets

Jusqu'à maintenant, le CCM s'est présenté comme une force de refus, hostile à l'idée que le redressement économique du pays puisse passer par une certaine « désétatitation » dans la mesure ou une telle politique menacerait les privilèges de ses dirigeants. Ainsi, pour ne pas heurter de front les caciques du parti, conduits par M. Rashidi Kawawa, son secrétaire général, le gouvernement est-il contraint de s'en tenir à des ajustements discrets, à des réformes « douces » qui vont tous dans le sens de la libéralisation. D'où cette impression, peut-être un peu fausse, d'immobilisme.

Sa situation économique est trop critique pour que la Tanzanie puisse s'offrir le luxe de vivre indéfiniment d'expédients et de demi-mesures. Aussi jusqu'à une date récente, la lancinante question d'une entente avec le Fonds monétaire international (FMI), préalable à la reprise de l'aide étrangère, restait posée. Heureux présage : quatre missions du FMI se sont rendues à Dar-Es-Salaam au cours du dernier semestre. Les deux parties sont, apparemment, parvenus à un accord d'un crédit stanby d'environ 200 millions de dollars. Resterait alors à présenter les choses de telle sorte que la nouvelle équipe au pouvoir n'ait pas l'air de désavouer la précédente.

L'affaire paraît bien enclenchée, puisque le groupe consultatif de la Banque mondiale doit se réunir, le 10 juin à Paris, et que la Tanzanie devrait lui soumettre un plan de redressement économique de trois ans, applicable à partir au 1er juillet prochain, c'est-à-dire du début de l'année budgétaire. Ce plan comprendrait notamment un important ajustement des parités monétaires — depuis fin mars, par glissements successifs, le shilling a déjà perdu plus de 43 % de sa valeur par rapport au dollar — et un relèvement progressif des prix versés aux producteurs agricoles.

#### Economie parallèle

La voie serait alors ouverte pour une réunion du Club de Paris avec, à la clé, un rééchelonnement de la dette extérieure et la signature d'un accord avec le FMI. Resterait à trouver l'aide exceptionnelle nécessaire pour mener à bien ces réformes, dont les autorités de Dar-Es-Salaam estiment le montant à 450 millions de dollars.

Si, en définitive, ce plan voit le jour, les dirigeants devront faire preuve de courage et de persévérance pour le conduire à son terme, car les Tanzaniens ont maintenant appris à vivre à l'heure d'un marché noir on ne peut plus florissant, si florissant même que, au taux parallèle, le shilling continue de monter malgré plusieurs ajustements à la baisse de sa parité avec le dollar. M. Nyerere vient d'inviter le gouvernement à se montrer plus attentif à la manière dont certains commerçants se procurent des devises fortes, en se livrant notamment à un trafic de contrebande vers l'étranger.

Conséquence inattendue de cette politique de libéralisation : les petits métiers finissent par être plus « payants » que les emplois salariés, si bien que les femmes, qui les exercent, rapportent à la maison souvent beaucoup plus d'argent que leurs maris. Aussi s'estiment-elles désormais en droit d'exiger d'eux davantage de considération. *« Réévaluation »* des rapports conjugaux qui aboutit à bien des brouilles et à des divorces...

*« Sorry, it's not working... »* *(« Désolé, ça ne marche pas... »)* : c'est la réponse banale à laquelle on s'expose ici, presque à chaque initiative. Un pays en panne qui a hissé la débrouillardise au rang d'une vertu nationale. Faute d'entretien et de pièces détachées, tout se déglingue très vite. Même l'aéroport de Dar-Es-Salaam, inauguré en octobre 1984, pour la modernisation duquel la France, partie prenante, vient de donner à la Tanzanie 10 millions de francs...

JACQUES DE BARRIN.

## République sud-africaine

### Le gouvernement interdit les manifestations pour le dixième anniversaire de Soweto

De notre correspondant

Johannesburg. — Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a interdit, mercredi 4 juin, jusqu'à la fin du mois, tous rassemblements et manifestations à l'occasion du dixième anniversaire du soulèvement de Soweto, le 16 juin. Cette mesure vise aussi, le 25 juin, le trente et unième anniversaire de l'établissement de la charte de la liberté rédigée par le Congrès du peuple en 1955. Tous les meetings seront donc prohibés.

Cette décision intervient le lendemain du jour où trois organisations ont appelé à la grève générale pour le 16 juin, la COSATU, le Front démocratique uni (UDF) et le NECC *(le Monde* du 5 juin). L'ANC (Congrès national africain) a également appelé à faire de cette date une journée du souvenir en mémoire du début des événements tragiques qui ont officiellement fait 575 morts. Le 16 juin 1976, la police tirait sur une manifestation d'écoliers qui protestaient contre l'imposition de la langue afrikaans dans les écoles. Les troubles qui suivirent cette fusillade ont duré pratiquement jusqu'à la fin de 1977 et se sont étendus sur tout le territoire sud-africain.

Le gouvernement, une nouvelle fois, a opté pour la fermeté. Il tente par ailleurs, avec difficulté, de faire adopter par le Parlement deux lois qui lui permettront de se doter de moyens répressifs accrus. La première vise à donner au ministre de la loi et de l'ordre la possibilité de déclarer « zones d'émeutes » les régions où une menace d'agitation se fait jour. Et cela pour trois mois, reconductibles par le chef de l'Etat. Ce texte permettra d'utiliser le même dispositif répressif qu'en cas de déclaration de l'état d'urgence, sans que celui-ci soit officiellement instauré.

La seconde loi doit permettre d'arrêter et de détenir pendant cent quatre-vingts jours de façon préventive toute personne susceptible de troubler l'ordre public, sans que les tribunaux aient leur mot à dire.

Ces deux projets sont actuellement en discussion devant le Parlement et soulèvent une vive opposition des députés progressistes. Les Chambres indienne et métisse ont renvoyé les textes devant le comité de la loi et de l'ordre pour un nouvel examen. En cas de désaccord entre les trois Chambres (blanche, indienne et métisse), la décision définitive sera prise par le président de la République sur avis du conseil présidentiel. Si ces nouveaux pouvoirs sont accordés, *« l'Afrique du Sud*, a fait remarquer M. Dave Dalling, député du PFP (Parti fédéral progressite), *entrera dans l'ère de la loi martiale permanente »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## Tunisie

LE PROCÈS EN APPEL D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION

### M. Mestiri assure avoir « exprimé le sentiment populaire après le bombardement de Tripoli »

De notre correspondant

Tunis. — Le tribunal de première instance de Tunis, siégeant mercredi 4 juin pour se prononcer en appel sur la décision du tribunal cantonal qui avait condamné, voici six semaines, M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), à quatre mois de prison pour rassemblement sur la voie publique, a mis l'affaire en délibéré et rendra son jugement le 14 juin.

M. Mestiri avait été mis en liberté provisoire pour raisons de santé le 30 avril. A l'audience, qui s'est déroulée dans une salle pleine de militants de son parti et d'autres courants de l'opposition, il a réaffirmé, comme lors de son premier procès, qu'il assumait pleinement sa responsabilité tant politique que juridique après la manifestation organisée par l'ensemble de l'opposition, le 16 avril, pour protester contre le raid américain sur Tripoli, manifestation au cours de laquelle il avait été arrêté. Il a ajouté : *« J'étais présent à cette manifestation parce que j'ai estimé que c'était mon devoir d'exprimer le sentiment populaire après le bombardement américain. A aucun moment notre démarche ne s'est voulue hostile au régime. »*

Le secrétaire général du MDS, que ce procès place en quelque sorte au premier plan de l'opposition, était assisté par une dizaine de défenseurs, plaidant au nom des 315 avocats appartenant à différents barreaux du pays qui s'étaient constitués, ainsi que par 11 avocats étrangers représentant diverses associations.

Les avocats tunisiens se sont attachés à démontrer que les éléments constitutifs du délit n'étaient pas réunis, arguant principalement du non-respect par les forces de l'ordre de l'obligation qui leur est faite par la loi de procéder à des sommations légales avant de disperser une manifestation.

Ils se sont, d'autre part, interrogés sur les raisons pour lesquelles, de tous les dirigeants des mouvements de l'opposition présents à la manifestation, interpellés et retenus par la police pendant quelques heures, seul M. Mestiri est poursuivi. Ils en ont conclu que c'est *« un procès politique qui lui est fait »*. Les défenseurs ont aussi souligné, sans ménagements pour le pouvoir, que la protestation anti-américaine du 16 avril était *« pacifique »* et d'autant plus *« légitime »* qu'elle intervenait en l'absence de toute réaction officielle.

Ces arguments ont aussi été développés par les avocats marocains et algériens, seuls étrangers à pouvoir plaider, grâce à l'existence d'accords judiciaires entre leur pays et la Tunisie.

Les interventions de deux avocats algériens, Mes Ammar Bentoumi et Myriam Ben Mihoub Zerdani, ont été particulièrement remarquées et, semble-t-il, fort appréciées par le public, surtout lorsque le premier s'est demandé si c'est pour plaire aux Etats-Unis ou pour empêcher M. Mestiri de se présenter aux élections (1) que ce procès lui a été fait et quand la seconde s'est écriée : *« Nous, les peuples d'Afrique du Nord, n'acceptons pas d'être les gendarmes de Reagan dans notre région et si, pour certains, Reagan passe avant la Libye, ce n'est pas le cas pour nous. »*

MICHEL DEURÉ.

(1) Les prochaines élections législatives auront lieu en Tunisie le 2 novembre, et le code électoral prévoit que toute personne condamnée à plus de trois mois d'emprisonnement sans sursis ne peut être candidate.



# EUROPE

### Washington ne prendra aucune décision concernant M. Waldheim avant l'élection présidentielle

A l'avant-veille du deuxième tour de l'élection présidentielle autrichienne, pour laquelle M. Kurt Waldheim fait toujours figure de favori, on note une intense activité dans plusieurs capitales, et de nouvelles révélations de la presse yougoslave.

• A PARIS, on confirme dans l'entourage du premier ministre, M. Jacques Chirac, qu'une enquête est en cours sur l'existence d'un rapport établi en 1979 par les autorités militaires françaises sur les états de service de M. Waldheim pendant la deuxième guerre mondiale *(le Monde* du 29 mai).

• A WASHINGTON, l'attorney general (ministre de la justice), M. Edwin Meese, a annoncé, mercredi 4 juin, qu'aucune décision concernant une éventuelle interdiction d'accès au territoire américain pour l'ancien secrétaire général des Nations unies ne serait prise avant dimanche 8 juin, date de l'élection. *« La décision à cet égard sera prise sans tenir compte de l'élection* (...) *ou de son résultat »*, a déclaré M. Patrick Korten, porte-parole du ministère de la justice.

• A JÉRUSALEM, le ministre de la justice, M. Yitzhak Modai, a déclaré : *« Jusqu'à présent, nous savons que nous avons affaire à un homme qui a été membre d'organisations destructrices, criminelles, atroces* (...), *mais nous n'avons pas d'informations établissant que M. Waldheim a participé personnellement à ces crimes. »*

• A BELGRADE, le bimensuel *Intervju* affirme dans son numéro du jeudi 5 juin que le lieutenant Waldheim coordonnait les opérations de représailles nazies en Yougoslavie. Citant le journal de guerre du groupe d'armées E, dont faisait partie l'actuel candidat à la présidence de la République, la publication affirme que M. Kurt Waldheim a exercé ces fonctions entre la mi-octobre 1944 et mai 1945.

Ainsi, le lieutenant Waldheim aurait été mêlé de très près à des représailles brutales effectuées par des unités de SS d'origine albanaise contre les partisans serbes du Kosovo. M. Kurt Waldheim a toujours nié ces accusations, affirmant qu'il n'avait fait que *« traverser rapidement ces localités alors que les troupes allemandes se retiraient »*.

• A VIENNE, enfin, alors que la candidat Waldheim se déclare *« très satisfait »* des prises de positions américaines et israéliennes à son égard, un texte signé par deux cent soixante-dix-sept écrivains, artistes et scientifiques, parmi lesquels on trouve l'acteur Helmut Berger, lance à la population autrichienne un *« appel urgent »* à s'abstenir de voter pour M. Waldheim. *« Par la présentation de sa biographie, M. Waldheim est devenu le représentant d'une attitude trouble envers le passé de notre pays »*, peut-on lire notamment dans le texte de cet appel. — *(AFP, AP.)*

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

# Miami ou le « paradis retrouvé »

**Correspondance**

Miami. – Il y a quelques semaines, des trafiquants de drogue et des agents du FBI se sont trouvés face à face dans un quartier de Miami. Les revolvers sont partis d'eux-mêmes. La péterade a fait cinq victimes : trois gangsters et deux « cops » (flics), baignant dans leur sang.

Cette image, digne d'un film de Hollywood des années 30, les autorités de Miami voudraient bien s'en débarrasser, comme de séquences de *Miami Vice*, une des plus populaires séries de la télévision. Miami aspire à la respectabilité, mais la ville a du mal à effacer sa réputation d'un dangereux *« paradis du vice »*, d'un grand centre du trafic de la drogue et aussi de creuset racial dans lequel s'affrontent, plutôt qu'ils ne se mêlent, Cubains, Noirs, Haïtiens, sans parler des nombreux réfugiés de l'Amérique centrale.

Pourtant, dans la lutte contre la criminalité, les autorités ont marqué des points. Le nombre de crimes est à son plus bas niveau, et sur terre comme sur mer, les agents de la brigade spéciale anti-narcotique, en coopération avec les douaniers, ont procédé à de nombreuses arrestations et saisies. Malgré tout, en 1985, on a compté cent trente-sept crimes et on évaluait à 27 milliards de dollars la « coke » débarquée en contrebande en Floride méridionale, qualifiée par certains de *« Wall Street du trafic de la drogue »*.

### Marmite ethnique

Détruire cette image est la tâche difficile que s'impose Xavier Suarez, le nouveau et premier maire de la ville né à Cuba. Il lui faut lutter contre des policiers corrompus – une minorité – et contre les petits truands travaillant pour le compte d'un gang bien organisé et qui contrôle plus d'un tiers de l'entrée illégale de stupéfiants venant du Venezuela, de Colombie, mais aussi de plus loin...

Selon le *Miami Herald*, vingt-six laboratoires, soixante-huit entrepôts clandestins traitant et stockant la « came », ont été découverts ces trois dernières années. Des centaines de millions de dollars illicites sont ainsi soit transférés à l'étranger, soit « blanchis » sous forme d'investissements fructueux dans l'immobilier. Dans quelle mesure le « boom » de l'industrie du bâtiment n'a-t-il pas été stimulé par cet afflux de capitaux sur lesquels, bien sûr, les banquiers restent silencieux ? Miami voudrait aussi se débarrasser de l'image d'un foyer d'agitation raciale. *« Ici on trouve toujours quelqu'un arrivé après vous, et qui parle un mauvais anglais. »* La boutade concernant New-York s'applique encore mieux à Miami, où le flot des immigrants légaux et clandestins s'est à peine ralenti.

L'épreuve a été sévère pour les *natives*, c'est-à-dire les Blancs qui, en ajoutant quelques milliers d'Hispaniques, représentaient, en 1960, 77 % de la population. Cette proportion est aujourd'hui tombée à 15 %. Les « Anglos », comme on les appelle familièrement, très imbus d'eux-mêmes et qui n'aimaient déjà ni les Noirs, ni les Juifs, n'ont pas apprécié ces émigrés cubains, trop bruyants, parlant avec leurs mains et marchandant dans les magasins. Les plus aisés se sont réfugiés dans des banlieues cossues, les autres ont fini tant bien que mal par accepter cette communauté hispanique, très dynamique, qui contribue largement à l'essor économique de la ville et de la région.

*Le crime recule,*
*les violences raciales s'estompent,*
*l'économie prospère.*
*Vive la respectabilité !*

Dans cette immigration cubaine de plus de sept cent mille âmes, on trouve des médecins, des avocats, des hommes d'affaires avisés, arrivés les premiers. Mais on y compte aussi quelques éléments douteux et irrécupérables venus du contingents des cent vingt-cinq mille « Marielitos » (du nom de Mariel, leur port d'embarquement à Cuba) renvoyés par Fidel Castro en 1980. Dans l'ensemble, cependant, le communauté est relativement homogène. Mais son attachement à sa langue, à sa culture,ainsi que son orientation politique (dans leur grande majorité, ses membres sont des républicains bon teint, animés d'une implacable hostilité envers Castro) freinent son intégration, sa fusion dans la société multiraciale américaine. Ils n'en ont pas moins fourni les cadres nécessaires au développement économique et financier de leur région d'adoption. La « latinatisation » de la Floride méridionale a eu des effets positifs.

La relative prospérité des Cubains, leurs succès économiques font contraste avec le piétinement des autres groupes ethniques. A commencer par les Noirs du faubourg de Liberty-City, qui ont perdu, au profit des Cubains, rapidement assimilés, de nombreux petits emplois, notamment dans le tourisme et les services. A cette concurrence s'est ajoutée, plus récemment, celle des Haïtiens, ayant fui Duvalier et qui, aujourd'hui, hésitent à rentrer chez eux. Les plus éduqués ont trouvé de bons emplois, les autres des « jobs » mal payés, mais qui leur assurent tout de même un niveau de vie supérieur à celui de Haïti.

Ainsi entre Little-Havana, Liberty-City et le Petit Haïti, les relations sont difficiles. Des Haïtiens se plaignent d'avoir été mal accueillis par les Noirs. S'estimant victimes de cette concurrence, ces derniers, de leur côté, en veulent toujours aux Cubains. La « marmite ethnique » pourrait bien un jour exploser, mais il faut bien constater qu'aucune échauffourée n'a eu lieu depuis la grande flambée du quartier noir en 1980. Ici comme ailleurs, la paix raciale dépend de la situation économique, aujourd'hui satisfaisante, et de la relative prospérité de la région, à laquelle cependant les groupes éthniques ne participent pas également (50 % du chômage chez les jeunes noirs).

### Retraités et naïades

Miami souhaiterait aussi non pas éliminer mais corriger une autre image, celle du « paradis des retraités ». Il sont nombreux ici, en effet, les septuagénaires et les octogénaires des deux sexes, la plupart venant de New-York, allongés sur des chaises longues devant les hôtels art-déco ou des pensions plus modestes, ou bien s'aventurant sur la plage pour se réchauffer au bon soleil de Floride.

Cette vision d'asile pour vieillards, de « mouroir », selon certains, contraste évidemment avec les dépliants publicitaires représentant de belles naïades. Mais la campagne de publicité habile, efficace, et de nombreuses manifestations et attractions attirent la jeunesse, en tout cas les hommes d'affaires. A en juger par la création de nouveaux hôtels, ayant un fort coefficient d'occupation, il faut croire que Miami reste encore un grand centre touristique, malgré la concurrence d'Orlando (de Disneyland, en particulier) et en dépit des prix très élevés. Il est vrai que des arrangements et des forfaits raisonnables peuvent être négociés.

Coconut-Grove, qui est un peu la réplique de Saint-Germain-des-Prés ou de Chelsea à Londres, a perdu un peu de son charme nonchalant, maintenant que les bulldozers ont rasé les vieilles petites maisons pour édifier des centres commerciaux et des hôtels cinq étoiles. Mais le Tout-Miami envahit les nombreuses discothèques, parmi lesquelles l'inévitable Régine. Finalement, même aujourd'hui, le tourisme représente 40 % des revenus de la ville...

Mais la richesse de Miami vient-elle seulement de son climat, de sa situation de plaque tournante, de *« porte des Amériques »* ouverte sur les marchés du sud-est des Etats-Unis, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et latine ? Certes, 9 milliards de dollars de marchandises transitent annuellement par son port, le premier du monde pour les croisières touristiques (quarante millions de visiteurs par an), et par son aéroport passent vingt millions de passagers et 600 000 tonnes de fret par an. Et, assurément, les nouveaux gratte-ciel de verre et d'acier, s'élevant au-dessus de vieux cocotiers, de Brickell Avenue et abritant des bureaux d'études, d'agences immobilières, d'officines de placement et, bien entendu, de très nombreuses banques locales et étrangères, témoignent d'une croissance économique exceptionnelle. D'où la prétention des édiles municipaux à présenter la ville comme le *« centre du Nouveau Monde »*...

Finalement, l'essor de Miami vient de son cosmopolitisme, de l'apport culturel hispanique, de la présence d'une main-d'œuvre extrêmement mobile, et d'une forte croissance démographique (35 % en dix ans). On comprend mieux pourquoi quelques grandes sociétés comme IBM, Pratt et Whitney, Sperry, Martin Marietta et d'autres s'y sont installées. Peut-être la renaissance de Miami vient-elle d'une confiance en soi, de l'optimisme naturel de ses habitants qui ont déjà vécu des hauts et des bas. Aujourd'hui encore, des incertitudes subsistent. Le tourisme a décliné, les exportations vers l'Amérique latine sont gênées par les mesures restrictives prises par les pays latino-américains endettées ; vingt-cinq mille appartements ne trouvent pas d'acquéreurs. La grande compagnie aérienne Eastern a licencié trente mille employés. Autant d'indications préoccupantes d'une croissance peut-être trop rapide, mal maîtrisée. Mais l'optimisme des habitants de Miami ne paraît pas ébranlé. Evoquant l'époque pénible des violences raciales, un promoteur notait en souriant : *« Miami était devenu un paradis perdu. Aujourd'hui, c'est un paradis retrouvé... »*

HENRI PIERRE.

## Pérou

# Les syndicats dénoncent la prorogation des mesures d'exception

**De notre correspondante**

Lima. – La violence terroriste et l'agitation syndicale ont incité le président Alan Garcia à annuler ses voyages à l'extérieur programmés pour la première quinzaine de juin. Le premier, à Panama, pour préparer une éventuelle réunion au sommet des chefs d'Etat latino-américains. Le second, en France, répondait à une invitation du Parlement européen (*le Monde* du 5 juin).

*« Quel message pourrais-je transmettre à l'étranger ? De la honte ? »*, a déclaré M. Alan Garcia en faisant allusion aux grèves et aux manifestations de la fin mai, qui ont dégénéré en bataille rangée dans les rues et au Congrès. *« Même si la grande majorité de la population rejette le désordre de quelques individus, je dois d'abord imposer l'ordre, la discipline et l'autorité », ajoute-t-il.* Mettant dans le même sac guérilleros et grévistes qui *« veulent déstabiliser la démocratie »*, le président a annoncé qu'il ne tolérerait plus les pressions – débrayages, grèves de la faim et manifestations, – et il a prorogé de soixante jours les mesures d'exception prises en février, à savoir l'état d'urgence et le couvre-feu dans la capitale.

La Gauche unie (IU), la deuxième force politique du pays, demandait que les mesures d'exception soient levées dans la capitale. Car, selon elle, elles nuisent à la population sans pour autant contrôler la subversion. C'est pendant l'état d'urgence que l'amiral Ponce Canessa, membre de l'état-major de la marine, a été assassiné. Et une voiture piégée a explosé devant l'ambassade américaine.

Les syndicats estiment que ces mesures d'exception visent principalement *« à rendre la mobilisation sociale illégale et à bâillonner la protestation contre l'intransigeance et l'arrogance du gouvernement »*.

M. Valentin Pacho, secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP), estime que les majorations de salaires ne compensent pas l'élévation du coût de la vie, car *« le taux d'inflation est trompeur »*, qui ne reflète pas, selon lui, l'importance croissante des produits alimentaires dans le panier de la ménagère. Or le prix de ces produits a augmenté de 100 % depuis août. Il proteste aussi contre les majorations de salaires de 300 % à 400 % accordées aux hauts fonctionnaires par décret, à la mi-octobre.

### La « pyramide sociale » de l'injustice

Les sociaux-démocrates de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine) au pouvoir, qui ont promis de renverser la *« pyramide sociale de l'injustice »*, veulent s'occuper en priorité des paysans pauvres, des petits commerçants, des chômeurs. Parallèlement, ils essaient de structurer un grand mouvement populaire en pratiquant le *« dialogue sans intermédiaire »* avec la population marginale, si bien que les syndicats, liés à la coalition marxiste de la gauche, se sentent court-circuités et radicalisent leur position.

Le conflit entre le gouvernement et les syndicats a des conséquences sur les relations entre l'APRA et la Gauche unie. Certains représentants de l'aile conservatrice du parti au pouvoir ont accusé certains partis membres de la Gauche unie d'être *« le bras légal de la subversion »*, et certains parlementaires d'*« appartenir à Sentier lumineux »*. Cette campagne fait le jeu de Sentier lumineux, qui recherche une militarisation croissante du pays.

D'autre part, la Chambre des députés a formé une commission d'enquête pour examiner la situation de cinquante-six centres de recherche, de promotion sociale et de développement, financés par des organisations non gouvernementales (ONG). Le député apriste Romulo Leon les a accusés d'être des *« organismes de façade de la subversion »*.

Le Centre international de coopération pour le développement agricole (CICDA) est une des principales victimes de cette campagne lancée dans le sud du pays par les caciques locaux de l'APRA. *« Nous n'accepterons pas que l'aide internationale devienne un instrument qui déstabilise notre système démocratique »*, a dit le président de la corporation de développement d'Arequipa, M. Pedro Yugar. Et il a obtenu, en avril, la liquidation de ce projet de coopération.

Le CICDA, installé dans les Andes, avait réalisé un investissement de 1 million de dollars en cinq ans pour appuyer quelque deux cents petits projets. Son action lui avait valu en février les remerciements du ministre de la planification, M. Javier Tantalean, pour sa collaboration à la politique gouvernementale, qui cherche à développer les régions déprimées des Andes du Sud.

NICOLE BONNET.





# PROCHE-ORIENT

## Liban

A BEYROUTH-OUEST

# Un Français est blessé en échappant à un enlèvement

Beyrouth, *(AFP)*. – Un ressortissant français, M. Jean-Michel Goville, a été blessé mercredi 4 juin, peu avant midi, en échappant à des hommes armés qui tentaient de l'enlever après qu'il eut passé à pied de Beyrouth-est à Beyrouth-ouest.

Selon la police, M. Goville, âgé de quarante-huit ans, a été transporté l'Hôtel-Dieu de France, hôpital situé à Beyrouth-est, non loin de la ligne de démarcation. M. Goville a été atteint de trois balles aux cuisses. Il souffre également d'une blessure à la main.

M. Goville est chargé de l'intendance générale des trois établissements de la mission laïque française de Beyrouth-ouest et est amené à traverser souvent la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la capitale libanaise. Des hommes, correctement vêtus et armés de revolver, l'ont obligé non loin de la ligne verte à monter dans une voiture d'où il a réussi à s'échapper. Quand il s'est jeté sur le sol, ses ravisseurs ont ouvert le feu sur lui.

La guerre, qui oppose le mouvement chiite Amal aux combattants palestiniens aux abords des camps, a connu mercredi un répit, pour la deuxième journée consécutive, alors que Beyrouth-ouest se remet des violents combats de rue entre Amal et une milice kunnite qui ont fait lundi et mardi vingt-sept tués et cent cinquante blessés.

Mercredi, une personne a été tuée et cinq autres ont été blessées par la chute d'obus de mortier sur plusieurs quartiers de la banlieue sud de Beyrouth, dont Bourj Barajneh et le rond-point de l'aéroport. Ces obus auraient été tirés, selon un porte-parole d'Amal, à partir des positions de l'armée libanaise et des Forces libanaises (milices chrétiennes) dans le secteur chrétien de Beyrouth.

Lundi dernier, le chef du mouvement Amal, M. Nabih Berri, avait indiqué que l'armée libanaise bombardait la banlieue sud de Beyrouth, dont la population est principalement chiite, à partir des « collines chrétiennes », proches des positions druzes, au sud-est de Beyrouth, pour tenter de semer la zizanie entre son mouvement et le Parti socialiste progressiste (PSB). Selon lui, l'armée tenterait ainsi de faire croire aux miliciens d'Amal que les tirs proviennent de la « montagne druze », comme ce fut le cas pendant la précédente « guerre des camps » de juin 1985.

## Egypte

ÉPILOGUE DE DEUX PROCÈS DE COMMUNISTES

# Trente-quatre des accusés sont condamnés à des peines de prison

Trente-quatre Egyptiens ont été condamnés à des peines de un à trois ans de prison avec travail forcé et quarante-trois autres acquittés par le tribunal supérieur de sûreté de l'Etat qui a rendu samedi 24 mai son verdict dans deux procès de communistes.

Dans le premier, quarante-sept prévenus étaient accusés d'avoir, entre décembre 1979 et novembre 1981, organisé un Parti communiste illégal *« hostile à l'ordre social existant »* et d'avoir propagé sa doctrine marxiste par *« la force et la terreur »*. L'affaire avait débuté en 1981.

Le second procès concernait des faits survenus entre décembre 1977 et août 1979, sous le président Sadate. Le parquet reprochait aux trente prévenus d'avoir organisé une association pour *« renverser par la violence et la terreur les fondements de l'ordre social »*.

Dans ces deux procès, le tribunal a précisé dans ses attendus qu'il avait écarté tous les rapports d'informateurs anonymes et les filatures de policiers agissant sans contrôle judiciaire. De même, le tribunal a refusé de tenir compte des bandes d'écoutes téléphoniques et de photos qu'il a estimées trop aisément falsifiables. Il n'a pas retenu le chef d'accusation de tentative de formation d'un parti communiste, le parquet n'ayant pu présenter de preuves valables. Seul a été établi le délit de possession de tracts hostiles au régime. Ces tracts condamnaient les accords de Camp David signés par le président Sadate et dénonçaient la politique économique, dite d'*« ouverture » (infitah)*. Bien que ces tracts n'aient lancé aucun appel à *« la violence et à la terreur »*, le tribunal a estimé qu'ils *« sapaient l'ordre social établi et appelaient à la domination d'une classe sur les autres »*.

La plupart des personnes condamnées l'avaient déjà été sous le régime du président Sadate. Parmi elles figurent M. Mohamed Guindi, fils d'un des fondateurs du parti Wafd et publiciste connu, qui avait déjà purgé cinq ans de prison sous le règne de Farouk et cinq autres sous le régime de Nasser, et Moubarak Abdou Fadl, ancien cheikh de l'université d'Al Azhar (un an de prison sous Farouk et cinq sous Nasser).

● *Arrestations en Cisjordanie.* – L'armée israélienne a arrêté, mercredi 4 juin, vingt étudiants palestiniens de l'université Al-Najah, à Naplouse, à la suite d'une perquisition effectuée sur le campus aux premières heures de la journée. De source militaire, on affirme avoir saisi de grandes quantités de tracts et d'affiches qui appelaient à la rébellion contre les autorités d'occupation israéliennes. Un porte-parole de l'université qualifie d'injustifiée l'opération israélienne, affirmant qu'aucune activité de nature à troubler l'ordre public n'était menée dans l'établissement. – *(Reuter.)*

# politique

## LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

## Le charcutier est un esthète

Il y a des jours avec et des jours sans. Le grand art théâtral avait déserté l'Assemblée nationale, mercredi 4 juin, pour les questions d'actualité au gouvernement. Fatigués par la qualification de Leconte à Roland-Garros et sans doute inquiets pour les « bleus » au Mundial, les députés ont levé le pied.

Le coup de l'évacuation des lieux en bon « ordre », et en râlant, a été joué par le groupe du Front national, mécontent de ne pouvoir poser sa seconde question, et le rôle du ministre paniqué a été admirablement tenu par M. AlaiN Madelin, ministre, entre autreS, de l'industrie. Débordé par l'émotion, l'air hagard, on a bien cru qu'il allait s'écrouler. Heureusement, il y avait les communistes et le « charcutage électoral ».

M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), qui a jadis tranché dans le vif au bulldozer, a donc fait une défense et illustration du découpage honnête. Il veut qu'on respecte *« l'intégrité du territoire des communes de moins de cent mille habitants »*. Inévitablement, la droite hurle *« Fraudeurs ! »* et *« Goutmann ! »* quand on aborde cette question de ce côté de l'hémicycle. En réponse, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a défini les *« contraintes »* qu'il s'impose : *« continuité territoriale », « équilibre démographique », « obligation, sauf cas exceptionnels, de respecter les limites cantonales »*. Impossible, pour lui, d'ajouter une *« quatrième contrainte »*, sinon *« il faudrait dessiner autour de la commune centrale une circonscription circulaire qui ne serait ni très esthétique,* (Rires à gauche), *ni très acceptable pour les électeurs.)* (Nouvelles interruptions). Le charcutier est un esthète. *« Thierry-la-Fraude ! »* s'exclame M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine). *« L'artiste Pasqua »*, renchérit M. Alain Bocquet (PC, Nord).

Pas convaincu, M. André Lajoinie (PC, Allier) reprend la balle au bond. *« La loi majoritaire est déjà un scrutin de voleur, comme le soulignait Jaurès »* lance-t-il avant d'ajouter : *« Vous voulez l'aggraver par un tripatouillage. »* Comme un chanteur de rock endiablé, il empoigne alors le micro pour dénoncer pêle-mêle les *« cadeaux au grand capital »*, la *« soumission au bellicisme de l'impérialisme américain »*, la *« complicité avec l'apartheid »*. Le découpage de Vitry passe par Tokyo pour les ignorants.

Sur son banc, M. Pasqua boit du petit lait. Il aime. Il va répondre, mais le mot *« démocratie »* fuse des bancs communistes. Le ministre est au comble de la jouissance : *« Démocratie, dans votre bouche, laissez-moi rire ! »* (Tonnerre d'applaudissements). *« Et le SAC ! »* hurle M. Ducoloné. *« Calmez-vous »*, retourne M. Pasqua. Et il poursuit : *« Quel que soit le mode de scrutin utilisé... »* Coup de hachoir impromptu de M. Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône) : *« Ils seront battus ! »* Esthète, M. Pasqua approuve la fine lame par un *« Absolument ! »* avant d'enfoncer le couteau dans la plaie : *« Vous êtes dans une phase de déclin historique. »* Il assure que *« les préfets ont reçu pour instruction de consulter l'ensemble des parlementaires »*, ce qui entraîne une réplique de M. Ducoloné sur le mode du père Ducros : *« A quoi ça sert que Gaudin y se décarcasse ? »* Sur son perchoir, M. Chaban-Delmas s'impatiente : *« Veuillez conclure, monsieur le ministre. »* Emballez, cest pesé !

OLIVIER BIFFAUD.

### LA SUITE DU DÉBAT SUR LA SUPPRESSION DE L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE DE LICENCIEMENT

## M. Séguin trouve la brèche... et M. Joxe

Après la guerre de position et les bombardements d'amendements, voici la guerre de mouvement et les subtilités du règlement aux ressources infinies de l'Assemblée nationale : telle fut la seule évolution, mercredi 4 juin, après la séance de questions orales au gouvernement et, jusqu'aux premières heures de ce jeudi, du débat sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Lorsque le débat reprend, mercredi, peu après 17 heures, le premier ministre a reçu quelques heures plus tôt, au cours du conseil des ministres, l'autorisation d'engager éventuellement la responsabilité du gouvernement à propos de ce projet. Toujours l'omniprésent « 49-3 ».

A quelques pas de l'hémicycle, M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, donne officiellement ses lettres d'ignominie à l'« obstruction » pratiquée par l'opposition. Le décor est planté.

La ritournelle va recommencer avec l'examen de l'amendement 126 avant l'article premier quand le ministre des affaires sociales et de l'emploi demande la parole. M. Philippe Séguin déclare : *« Cet amendement, comme plusieurs qui le suivent, tend à écarter du champ d'application de la loi certaines entreprises ou catégories d'entreprises. Appeler et discuter des amendements de ce type avant l'article premier ne me semble pas très logique ni de nature à faciliter un débat que le gouvernement souhaite ample et approfondi. En effet, avant de décider si le projet est applicable à telle ou telle entreprise, il faut savoir ce que sera le texte définitif. Et comment le savoir avant d'avoir examiné les cinq articles que le composent, et de connaître les éventuelles modifications que l'adoption d'amendements pourrait leur apporter ? A mon sens, l'Assemblée ne pourra valablement se prononcer qu'une fois achevée la discussion des amendements aux cinq articles.*

*» C'est pourquoi le gouvernement demande, en application des alinéas 4 et 5 de l'article 95 du règlement, la réserve, jusqu'après l'article 5, des amendements 126 à 136, 478, 480, et 138. »*

Ce règlement de l'Assemblée, une mine de manœuvres de procédure — la suite de la séance le montrera de manière surabondante, — prévoit en effet : *« La réserve d'un article ou d'un amendement dont l'objet est de modifier l'ordre de la discussion peut toujours être demandée. Elle est de droit à la demande du gouvernement. »*

### Le petit Livre vert

D'un seul coup, d'un seul, ce sont soixante-dix-neuf amendements et sous-amendements socialistes qui sont provisoirement mis entre parenthèses. Le début de la discussion du prmier des cinq articles du projet est en vue. Qui l'eût cru quelques heures plus tôt ? Qui pourrait voir que la guéguerre du Palais-Bourbon entre dans une phase nouvelle ?

Pas M. Michel Coffineau en tout cas. Le député socialiste du Val d'Oise, conciliant, déclare : *« On peut concevoir, comme le gouvernement l'a fait, qu'il vaut mieux n'examiner qu'à la fin du projet les amendements tendant à exclure certaines entreprises du champ d'application de la loi. Pourquoi pas ? Nous ne trouvons rien à y redire. »*

Retour à la ritournelle des amendements. Ceux qui sont maintenant examinés demandent le remplacement du mot *« travail »* par le mot *« licenciement »* en tête de divers grands chapitres du code du travail. *« Et ce n'est pas pure facétie »*, assure M. Gérard Collomb (PS, Rhône).

On en arrive à l'article premier, *« le cœur du problème »*, comme dit le même M. Coffineau, pourfendeur des *« patrons médiocres »* et de la *« loi Séguin »* dictée, dit-il, par une *« raison purement électorale et le clientélisme »*.

M. Jean Auroux, ancien ministre socialiste du travail, député de la Loire, avertit : *« Nous avons réconcilié l'entreprise avec elle-même et avec les Français. Vous, vous risquez de provoquer des déchirures sociales et des drames économiques ! »*

A la reprise de 21 h 30, la litanie des mises en garde socialistes continue. Sur le tard, M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) y met fin en obtenant un vote de clôture de la discussion générale sur l'article premier. Toujours des merveilles du petit Livre vert (le règlement de l'Assemblée).

Quatre amendements à l'article premier seront ensuite discutés.

Le cinquième (nº 249), d'origine communiste, voudrait bien faire valoir que *« l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique demeure toutefois applicable aux entreprises de la branche de l'agriculture »*. Le nº 250 se préoccupe de la même façon de l'industrie agricole et alimentaire. Le nº 251 de la branche de l'énergie. Les suivants sont consacrés aux métiers des métaux, du verre, de la pharmacie. Et ainsi de suite.

Mais ils ne verront pas le jour. Pas tout de suite. M. Séguin intervient. Il demande et il ne peut qu'obtenir la réserve de tous ces amendements (socialistes et communistes) *ejusdem farinæ*. Même motif qu'en fin d'après-midi. Même punition.

### Quorum

Seulement, le ministre en avale cette fois près de deux cents d'un seul coup. On voit dès lors se dessiner une possible tactique gouvernementale : faire réserver jusqu'à la fin de la discussion un nombre impressionnant d'amendements ; subir — si faire se peut — la discussion relativement allégée des articles et des amendements suivants.

Parvenu au début de la semaine prochaine au terme de cette discussion normale, le gouvernement pourrait, la main sur le cœur, utiliser un « 49-3 » toiletté et vêtu de neuf, en faisant valoir en substance : nous avons discuté de toutes nos forces, jusqu'au bout, de ce qui était le vif du sujet. Restent les tombereaux d'amendements réservés, vaste inventaire à la Prévert ou nomenclature dévoyée des listes de professions de l'INSEE. Là, nous ne pouvons pas, faute de temps, égrener ce chapelet. Désolés. 49-3.

Mais isoler le bon grain (gouvernemental) de l'ivraie (l'obstruction de l'opposition) risque de ne pas être non plus pour M. Séguin une sinécure. Pendant la manœuvre de la nuit du 4 au 5 juin, après la mise en réserve de l'article premier (par le président de séance), après la demande refusée, communiste et surréaliste de mise en réserve... de tous les articles, le PS a contre-attaqué avec vigueur.

Il se fait tard. Les effectifs de la majorité fondent. M. Séguin doit demander un scrutin public sur le premier amendement mis après ces péripéties en discussion. C'est au tour de M. Pierre Joxe de brandir le petit Livre vert. Article 61, cette fois : le président d'un groupe peut faire *« vérifier le quorum en constatant la présence, dans l'enceinte du Palais, de la majorité absolue du nombre des députés »*.

A 2 h 10 du matin, on constate que le quorum n'est pas atteint. M. Séguin veut que la séance suivante ait lieu à 3 h 10. Malgré l'appui un peu embarrassé de M. Rossinot, le président de séance, M. Jean-Pierre Michel, refuse à la fois de polémiquer avec le gouvernement et d'ouvrir une nouvelle séance avant jeudi 15 heures. M. Séguin vient de trouver une brèche... et M. Joxe.

MICHEL KAJMAN.

● *Le « plus grand dénominateur commun » selon M. Mermaz.* — M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, député socialiste de l'Isère, estime dans une interview à *Paris Match* que M. Mitterrand *« est appelé à devenir le plus grand dénominateur commun »* entre les Français. D'après lui, les Français *« accorderont l'avantage à celui qui aura montré le plus grand souci pour l'intérêt général »* et qui aura *« tout fait »* pour éviter la crise. Il juge *« souhaitable pour le pays »* que la cohabitation dure jusqu'en 1988, *« à condition d'éviter toute paralysie qui résulterait d'un excès de méfiance réciproque »*.

● *Le Grand-Orient choqué.* — *« L'autorisation de licenciement sans préalable nous choque, comme nous choque l'abrogation de l'impôt sur les grandes fortunes »*, a déclaré, le mercredi 4 juin à Lyon, M. Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France. *« Nous n'acceptons pas passivement un certain nombre de décisions qui tendent à faire que les profits de la nation soient inégalement répartis »*, a-t-il ajouté.









## LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PS A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

### Un chemin balisé

La télévision, ce n'est pas une sinécure. M. Lionel Jospin, qui avait réussi, avec son passage à « L'heure de vérité », avant les élections, à améliorer, en le décontractant, son image, n'a peut-être pas égalé cette performance pour son retour à l'émission d'Antenne 2, mercredi 4 juin. Mais il a lancé quelques « signaux » politiques précis.

Alors que, face à une cohabitation qui semblait de plus en plus laborieuse, certains socialistes rêvent d'élections anticipées — à l'automne ou au printemps, — le premier secrétaire du PS a été catégorique, en sens inverse. Ce n'est pas seulement, comme il l'a dit, parce qu'en démocratie, *« il vaut mieux respecter les échéances »*. M. Jospin considère aussi qu'il est beaucoup trop tôt pour que le rapport de forces droite-gauche constaté le 16 mars ait eu le temps de s'inverser, s'il doit le faire. Dès lors, la gestion de la situation politique doit être très fine : le PS, notamment à travers ses parlementaires, doit s'opposer assez fermement à la politique du gouvernement pour que son message en direction de l'opinion soit clair. Il doit cependant éviter de faire « monter la vapeur » jusqu'à un niveau où une « bavure » politique pourrait dégénérer en crise.

Deuxième signal émis par M. Jospin, en direction des centristes cette fois. Bien qu'il s'en soit défendu (lire ci-contre), M. Jospin a bien tablé, au moins un jour dans sa vie — le 14 mars — sur le fait qu'une majorité RPR-UDF *« factice »* ne *« tiendrait pas six mois »*. Le premier secrétaire du PS est loin d'être le seul, parmi les socialistes, à défendre ce point de vue. On commence, au PS, à murmurer, que après tout, face au *« choc »* que représenterait la victoire d'un candidat de gauche à l'élection présidentielle, une dissolution de l'actuelle Assemblée ne serait pas indispensable : mieux vaudrait peut-être faire avec cette Chambre-là, et avec une majorité de droite tellement serrée qu'elle pourrait alors devenir minorité, plutôt qu'affronter des élections législatives au scrutin majoritaire, sans allié communiste, et dans des circonscriptions amoureusement mitonnées par M. Charles Pasqua...

Troisième signal émis, ou plutôt répété par M. Jospin : si M. Mitterrand n'est pas candidat à sa propre succession, le PS compte au moins un autre *« homme d'Etat »*, M. Michel Rocard. Cette petite phrase devrait encore renforcer le bonheur de M. Rocard qui coule, ces temps-ci des jours heureux et pense que l'avenir lui sourit...

Quatrième et dernier signal, là encore sans surprise : M. Jospin est désormais installé dans son rôle de « rassembleur » du PS. L'un de ses sujets de fierté est d'avoir réussi, face aux turbulences diverses, avant l'élection de 1986, dans ce qui l'obsédait : assurer la cohésion du PS. Les 32 % de suffrages obtenus le 16 mars ont récompensé ses efforts, en même temps qu'ils renforçaient sa légitimité, et sa propre assurance.

Patron désormais incontesté du parti, M. Jospin, qui, depuis 1981, s'est largement converti au pragmatisme, doit maintenant prouver qu'il peut remplir l'engagement pris au congrès de Toulouse d'octobre 1985 : mener à bien la modernisation du PS. La convention nationale des 28 et 29 juin ne sera que la première étape, pas forcément spectaculaire, de cette nouvelle longue marche.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## M. Jospin incite les centristes à quitter la majorité

*(Suite de la première page.)*

On s'inquiète également de la hâte avec laquelle le gouvernement veut supprimer l'autorisation administrative de licenciement. Alerté par ces battements d'aile, M. Jospin s'est mis en frais d'une opération de charme en direction de tous les « *oiseaux* » prisonniers de la « *cage* » majoritaire. Il s'offre pour soigner leurs états d'âme s'ils ont la force d'ouvrir eux-mêmes la porte.

Les centristes adorent que l'on s'occupe de leurs angoisses. A condition d'y mettre les formes et de ne pas les traiter de « *ventres mous de la majorité* », comme l'on fait les néogaullistes au temps où M. Chirac était le premier ministre de M. Giscard d'Estaing. A condition aussi de ne pas les faire passer pour des traîtres en puissance. M. Jospin, qui avoue — comment faire autrement ? — des arrière-pensées tactiques, risque de les encourager à protester de leur fidélité indéfectible à la majorité actuelle. « *Ne tombons pas dans le panneau* », avait prévenu M. Méhaignerie, samedi, en dénonçant le comportement, électoraliste à ses yeux, d'un eprésident de la République qui « *essaie de capter à la fois une partie de l'héritage gaulliste et l'héritage centriste* ».

On ne sait d'ailleurs pas très bien dans quel panneau les centristes envisagent de tomber. Séduits par M. Chirac et les perspectives de pouvoir qu'il offrait bien qu'ils aient proclamé, avant le 16 mars, leur sainte horreur de la cohabitation, ils croient encore, fortune politique faite, en la bonne étoile de leur roi mage, M. Barre. L'ancien premier ministre revient de loin, en solitaire. Les centristes et quelques autres guettent sa silhouette, sur le chemin du retour. « *Quand l'astre brillera, nous l'adorerons* », dit, un rien cynique, M. Lecanuet.

Les socialistes guettent aussi la fin de cette traversée du désert qui marquera, espèrent-ils, le signal de l'entrée de la majorité dans la zone des fortes tempêtes. Ils comptent que ce phénomène se produira à l'automne. C'est, en effet, au moment de la discussion du budget de 1987 que M. Barre pourrait livrer le meilleur de lui-même.

La diversité est une force, mais à condition qu'elle serve un seul homme. Les socialistes ont pris leurs bénéfices de cette manière en 1981 et souhaitent rééditer l'opération en 1988 (ou avant). La majorité actuelle est forte d'une diversité encore plus large, c'est incontestable : mais elle risque de s'éparpiller et de s'épuiser en se divisant sur des hommes. C'est de là que peut venir le salut des socialistes, plus sûrement que des efforts de séduction accomplis sans illusion par M. Jospin.

JEAN-YVES LHOMEAU.

## Les « oiseaux » sortiront-ils de leur « cage » majoritaire ?

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, invité, mercredi 4 juin, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, a souhaité que « *la coexistence institutionnelle aille jusqu'en 1988* ». Il a ajouté : « *Dans une démocratie (...), il vaut mieux respecter les échéances.* » Selon M. Jospin, cette « *expérience un peu difficile* » n'est pas une mauvaise chose « *pour la France* ».

Interrogé sur une éventuelle nouvelle candidature de M. François Mitterrand à l'Elysée en 1988, M. Jospin s'est contenté de rappeler que ce dernier est, aujourd'hui, « *président et pas candidat* ». M. Jospin, qui juge toujours prématuré de parler du candidat socialiste à la présidence, a néanmoins souligné les qualités d'« *homme politique* » et d'« *homme d'Etat* » de M. Michel Rocard. Interrogé sur une éventuelle candidature de M. Fabius, il a rappelé que seul M. Rocard avait, jusqu'à maintenant, fait savoir qu'il souhaitait être candidat.

A propos de la « *coexistence institutionnelle* », M. Jospin a jugé que M. Mitterrand tient son rôle et « *ne mène pas bataille* » contre la politique du gouvernement, qui n'est d'ailleurs pas, selon lui, « *vraiment une politique de coexistence* ». Le premier secrétaire du PS a estimé qu'à l'avenir, après cette expérience, le premier ministre, quel qu'il soit et quel que soit le président de la République, « *jouera un rôle plus important* ».

M. Jospin a rappelé que M. Chirac avait affirmé qu'il lui faudrait cent jours pour rétablir la confiance, ce qui, selon M. Jospin, n'est pas fait, quatre-vingts jours après l'élection. « *Les patrons*, a lancé M. Jospin, *préfèrent Balladur, mais les chefs d'entreprise commencent à regretter Bérégovoy.* » Il a réaffirmé, à ce propos : « *Nous devons poursuivre cette expérience jusqu'en 1988. L'argument de la précarité ne tient pas.* »

A propos de l'abrogation de la loi Quilliot sur le logement, le premier secrétaire du PS a jugé que l'approche de M. Pierre Méhaignerie est « *relativement prudente* » et « *ne satisfait pas les milieux qui sont beaucoup plus à droite* ». Plus généralement, il a évoqué la place des centristes dans la majorité : « *Il y a des oiseaux en cage. Mais ouvriront-ils la porte de la cage ? Je ne sais pas.* » Il a rappelé que le CDS n'approuve pas les « *aspects les plus ouvertement réactionnaires* » de la politique gouvernementale. M. Jospin a évoqué également M. Philippe Séguin, qui avait déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1 qu'il s'efforce d'éviter que ce gouvernement ne soit celui de la « revanche ». M. Jospin a rappelé que « *sur quelques questions* [il entend] *des réactions (...) pas extrêmement enthousiastes* ».

« *Ce ne sont que des fêlures*, a-t-il reconnu, avant de relever que, « *à l'automne, cette majorité aura rendez-vous avec elle-même ou plutôt avec une partie d'elle-même* ».

A propos du PS, M. Jospin a estimé que son parti ne proposerait plus, à l'avenir, un « *projet complet* », comme il l'a fait dans le passé. Il a souligné que le PS est un « *organisme vivant* » qui « *doit s'adapter à une réalité qui change* ». Quant à sa propre action à la tête des socialistes, le premier secrétaire du PS a affirmé : « *J'ai un rôle irremplaçable à jouer pour que tout le monde se rassemble.* (...) *Ce rôle, j'ai bien l'intention de le jouer parce que, finalement, personne d'autre que moi ne peut le jouer pour le moment.* »

### Passerons-nous l'été ?

Contrairement à ce qu'il a affirmé quand Albert Du Roy lui a rappelé ce propos, M. Lionel Jospin a bien déclaré, le 14 mars, dans le gymnase de la porte de Clignancourt, lors de la dernière réunion publique de sa campagne électorale parisienne, qu'une majorité RPR-UDF *« ne tiendrait pas six mois »*. Il avait alors ajouté qu'une telle majorité vivrait *« sous la menace de la censure des députés barristes qui voteraient peut-être la confiance du bout des lèvres, mais qui, ensuite, seraient là, constamment, à faire peser la menace d'une rupture de cette coalition »*.

*« Passerons-nous l'été,* avait continué M. Jospin, *sans qu'ils oublient le service des affaires de l'Etat (...) pour commencer à se positionner, à se préparer au seul combat qui, pour eux, vaille, c'est-à-dire la perspective de l'élection présidentielle ? »* (le Monde daté 16-17 mars).

# POLITIQUE

## LES TRAVAUX DU SÉNAT

### *L'avenir de la Nouvelle-Calédonie*

# Le gouvernement accepte de corriger son plan

M. Bernard Pons a saisi la perche modératrice que lui tendait la majorité sénatoriale. Le ministre des départements et des territoires d'outre-mer, qui défendait son plan pour la Nouvelle-Calédonie, mercredi 4 juin, en première lecture, au palais du Luxembourg, a accepté les amendements proposés par la commission des lois de la Haute Assemblée *(le Monde* du 31 mai).

Si l'Assemblée nationale reprend à son compte les corrections ainsi apportées au projet initial du gouvernement, le système institutionnel mis en place dans le territoire à l'initiative de MM. Laurent Fabius et Edgard Pisani ne sera pas, dans l'immédiat, complètement bouleversé. Malgré la réduction de leurs pouvoirs, les quatre conseils de régions élus le 29 septembre au suffrage universel pourront vivoter jusqu'au référendum d'autodétermination prévu dans un délai d'un an à partir de la promulgation de la loi.

M. Pons a accepté de bon gré la « clarification » proposée par le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), dans l'énoncé des compétences des régions, limitées désormais aux domaines suivants : « *La définition des objectifs fondamentaux de la région en matière de développement, de promotion des hommes, de mise en valeur des ressources naturelles et de protection de l'environnement ; l'aménagement du territoire régional ; l'intervention en matière de développement économique local ; l'enseignement des cultures locales et la promotion des langues vernaculaires ; la définition et la mise en œuvre de l'animation culturelle.* » Il a également admis sans difficulté la nécessité de prévoir l'octroi d'un minimum de ressources à chacune des régions.

Le ministre a rechigné un peu, en revanche, quand il s'est agi d'accroître le pouvoir d'intervention des régions dans la fiscalité locale. La commission des lois ayant décidé de supprimer la limite des 15 centimes par franc que le projet de loi avait retenue pour brider la fixation par chaque région des centimes additionnels aux contributions foncières et à la patente, M. Pons s'est rangé à cet avis en formulant de fortes réserves : « *Il faudra éviter un risque d'arbitraire*, a-t-il répondu à M. Girault, qui avait insisté pour que les régions bénéficient en ce domaine d'« *une plus grande liberté* ». « *Si un conseil de région venait à fixer des centimes additionnels exorbitants afin de contraindre certains propriétaires à quitter leurs terres,il y aurait un détournement de procédure* ». Le ministre a indiqué que le gouvernement se montrerait, à ce sujet, « *très vigilant* ».

Un seul désaccord est intervenu entre M. Pons et la commission des lois : quand le sénateur du territoire, **M. Dick Ukeiwé**, au nom du groupe RPR, a proposé d'étendre à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux les allègements fiscaux uniquement prévus dans le projet, à titre transitoire, au bénéfice des contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu. M. Girault s'est opposé à cet amendement, dénoncé par l'opposition comme « *un bénéfice exorbitant accordé aux détenteurs du pouvoir économique et financier* », mais M. Pons a soutenu M. Ukeiwé et son point de vue a prévalu.

### « Une loi de justice »

Ce fut néanmoins un débat sans passion. Le ministre des DOM-TOM se borna à répéter ce qu'il dit depuis sa visite à Nouméa, le 30 avril, en insistant sur l'urgence qu'il y a, à ses yeux, à démonter l'écheveau « pisanien ». « *Fondé sur l'ambiguïté, élaboré au seul profit d'une petite minorité mais contesté par tous, le statut de 1985 ne pouvait être le cadre de la réconciliation qui s'impose désormais*, a-t-il notamment déclaré. *Il est impérieux aujourd'hui de définir un nouvel équilibre des pouvoirs.* »

Au nom du RPR, M. Ukeiwé s'est réjoui que M. Pons défende « *une loi de justice qui vise à effacer cinq ans de politique partisane et malfaisante* » et qui « *apportera à la Nouvelle-Calédonie, pour la première fois dans son histoire contemporaine, la certitude que le gouvernement de la République entend respecter les choix de sa population et qu'il œuvrera en ce sens pour édifier la société pluriethnique, seul modèle à même d'apporter à chacun la sécurité, la paix, le progrès et l'espoir* ».

A l'inverse, Mme Rolande Perlican (Paris), au nom du groupe communiste, a estimé que le gouvernement « *présente un plan qui renforce la tutelle colonialiste* ». Elle a ajouté que l'envoi de renforts de troupes en Nouvelle-Calédonie évoque « *la « pacification » de triste mémoire* ». Pour les communistes, au demeurant, « *la droite triomphante* » ne fait que « *tirer parti* » de la politique suivie de 1981 à 1986 par les socialistes, dont le dernier gouvernement, « *de reculades en renoncements, a tourné le dos aux engagements de la conférence de Nainville-les-Roches* » (juillet 1983).

Exprimant les sentiments nuancés des sénateurs centristes, **M. Jacques Mossion** (Somme) a souligné qu'il eût été « *dangereux* » de soutenir un projet qui eût « *bouleversé radicalement les régions si récemment mises en place* », pour mieux approuver le texte amendé, « *pas très éloigné selon lui, du statut actuel, ce qui me laisse à penser*, dit-il, *que les inquiétudes formulées à son sujet par le président de la République ne paraissent pas justifiées* ».

Les socialistes ont donc été les seuls à monter vraiment au créneau, par l'intermédiaire de MM. **Germain Authié** (Ariège) et **Jean-Pierre Masseret** (Moselle), qui se sont battus pied à pied, courtoisement, contre le gouvernement et sa majorité sénatoriale. En faisant leurs les préoccupations du président de la République, alors que, dans un premier temps, l'abstention des représentants de leur groupe à la commission des lois avait traduit, pour le moins, un certain flottement dans leurs rangs... ils ont souligné que la remise en cause du statut transitoire de 1985 « *risque d'avoir de graves conséquences pour la paix publique dans le territoire* », dans la mesure où il y a « *rupture de contrat* ». Ils ont réaffirmé leur conviction que la formule de l'indépendance-association constituait « *un pari sur la raison* ». Ils ont reproché au gouvernement de pratiquer une « *gestion à court terme* » dans le seul souci de « *satisfaire sa clientèle électorale* ».

M. Masseret a opposé l'exception d'irrecevabilité en soutenant que les nouvelles dispositions sont inconstitutionnelles pour trois motifs : elles créent, de l'avis des socialistes, une inégalité dans l'indemnisation des victimes des dommages survenus dans le territoire ; elles contreviennent au préambule de la Constitution de 1946 selon lequel « *la France entend conduire les peuples à s'administrer librement* » ; elles donnent pouvoir au congrès territorial de régler le droit du travail alors que celui-ci doit être de la compétence de l'Etat. Cette argumentation est apparue faiblarde au rapporteur de la commission des lois : « *Je suis maintenant tout à fait rassuré* », a déclaré M. Girault en faisant allusion aux préventions exprimées récemment à l'Elysée. L'exception d'irrecevabilité a été rejetée par 208 voix contre 91.

### Impasse

La question préalable, défendue ensuite par M. Authié, qui avait expliqué qu'il ne fallait pas délibérer afin de ne pas « *renier la parole de la France* », n'a pas eu plus de succès.

Dès lors, le débat était provisoirement clos, bien que, pour des raisons de calendrier, la fin de la discussion des articles ait été renvoyée au mardi 10 juin.

Mais si le gouvernement peut espérer, grâce à ce texte adouci, obtenir peut-être un répit sur le terrain, il ne s'agira, au mieux, que d'un sursis. C'est M. Girault qui a mis le doigt sur la question capitale : comment faire pour empêcher que le référendum prévu en 1987 ne soit pas boycotté par les indépendantistes et « *pour que le verdict des urnes soit accepté pacifiquement par tous ?* » Or, en l'état actuel des orientations du gouvernement, on voit mal comment le mouvement indépendantiste accepterait demain ce qu'il a violemment refusé hier. En envisageant un référendum qui offrira le choix entre « *l'indépendance tout court* » et un énième statut dont le contenu ne sera arrêté qu'après la consultation – « *un chantage* », selon les sénateurs socialistes – M. Pons paraît déjà s'avancer dans une impasse.

Le sénateur socialiste de la Réunion, **M. Albert Ramassamy**, a trouvé les mots justes pour rappeler que chez les Canaques la revendication indépendantiste se nourrit surtout des « *humiliations subies par le passé* » et traduit essentiellement « *une soif d'équité* ». M. Pons s'est déclaré « *très touché* » par ces propos. Malheureusement, les propres réponses du ministre des DOM-TOM, qui épouse volontiers les thèses anti-indépendantistes les plus éculées, jusqu'à nier l'ampleur de la question foncière, contester les données scientifiques et historiques sur le peuplement du territoire et ramener « *la notion de peuple canaque à un sous-produit de la dialectique marxiste* », ne paraissent guère de nature à faciliter les « *actions de rapprochement* » que la majorité sénatoriale appelle de ses vœux pour conduire les Canaques et les Caldoches à coexister en paix.

**ALAIN ROLLAT.**

## LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

# M. Pasqua s'engage à ne pas modifier les cantons

Et de deux. Après la loi d'habilitation économique et sociale qui a été votée par le Sénat lundi 2 juin, c'est la réforme du mode de scrutin qui a été approuvée définitivement mercredi. Pour l'un et l'autre texte, le Sénat dans sa majorité (212 voix) a voté un texte conforme à la version considérée comme adoptée par l'Assemblée nationale après les engagements de responsabilité du gouvernement en vertu de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

Pour la loi électorale, socialistes et communistes (90 voix) ont tenu à profiter de ce que le gouvernement ne peut recourir au 49-3 au Palais du Luxembourg pour présenter les amendements que leurs collègues députés n'avaient pas eu la possibilité de défendre... puisque M. Jacques Chirac avait engagé la responsabilité de son gouvernement sur ce texte avant même que les porte-parole des groupes ne s'expriment dans la discussion générale.

Ainsi les communistes ont proposé que le découpage pour lequel le gouvernement a décidé d'agir par ordonnance soit l'objet d'un projet de loi particulier. Au nom du respect de l'intégrité territoriale et pour empêcher « *un découpage arbitraire des villes* » les mêmes ont souhaité que les communes de moins de cent vingt mille habitants ne puissent être découpées en plusieurs circonscriptions et que, pour celles dont la population est supérieure, il y ait au moins toute une circonscription à l'intérieur des limites communales, les limites communales étant plus importantes que les frontières cantonales selon eux. Cette requête avait été présentée mardi à M. Alain Poher par M. Marcel Rosette, sénateur communiste du Val-de-Marne, au nom de l'Association nationale des élus communistes et républicains. De même, les sénateurs communistes ont demandé que le gouvernement ne profite pas du découpage des circonscriptions législatives pour procéder à une modification de la carte cantonale.

Sur ce point, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a affirmé que le gouvernement s'engage à ne pas toucher aux limites territoriales des cantons. De leur côté, les socialistes ont estimé que la commission dont le projet de loi prévoit la création pour qu'elle donne un avis avant que le Conseil d'État ne se prononce sur l'ordonnance de découpage, doit donner un avis « conforme », notamment sur le découpage de Paris. Pour M. Pasqua, ce serait là donner un pouvoir législatif à une commission qui ne doit pas en avoir.

**A. Ch.**

## EN LOIRE-ATLANTIQUE

# Vingt-quatre démissions au Parti républicain

De notre correspondant

Nantes. – Décidément, les orages s'accumulent sur la municipalité nantaise. Non seulement le maire, M. Michel Chauty, sénateur RPR, est en difficulté au sein de l'équipe municipale *(le Monde* du 4 juin), mais voici maintenant que le Parti républicain, composante de l'équipe municipale, est saisi d'un profond malaise. Vingt-quatre militants sur les trois cents que compte cette formation en Loire-Atlantique viennent, en effet, de démissionner, alléguant les pratiques de deux membres parisiens du parti, MM. Boukobza et Fitoussi – aujourd'hui mis à l'écart, – qui, par le biais de la Société nationale de communication et de presse, recueillaient des fonds auprès des entreprises, fonds dont l'utilisation n'a pas toujours été transparente.

L'accusation est tellement grave que le sénateur Charles-Henri de Cossé-Brissac, président du conseil général, a été chargé par les instances nationales du parti de prendre la présidence de la fédération et d'y ramener le calme. Il a déclaré mardi : « *S'il y a eu des malversations au Parti républicain et s'il y avait des preuves matérielles d'argent récupéré sur des marchés passés avec des collectivités locales, alors il faudrait aller jusqu'au bout et en appeler aux tribunaux. Ce serait alors très grave pour la crédibilité de la fédération, mais, pour le moment, rien ne prouve qu'il y ait eu malversation.* »

Il est aussi manifeste qu'un des adjoints au maire, membre du RPR et chargé des travaux de la ville de Nantes, est visé dans cette affaire. Or, c'est lui qui a fait passer, le 26 mai, le fameux dossier du parking du centre de la localité à propos duquel le maire a été vivement contesté dans sa propre majorité. Une conseillère municipale du PR, celle qui a rendu l'affaire publique, faisait d'ailleurs partie des trois élus à voter contre ce projet.

En réalité, cette crise du Parti républicain traduit un malaise qui empoisonne la droite nantaise depuis des mois. Aujourd'hui, le maire apparaît comme un homme seul contesté parmi plusieurs composantes de sa majorité, sur sa droite comme sur sa gauche, et notamment par les membres influents du Mouvement de solidarité par la participation (MSP). Outre ces difficultés liées, il faut le dire à des ambitions personnelles, le maire doit aussi faire face à une technocratie puissante à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Nantes apparaît ainsi comme un navire dont le capitaine aurait perdu beaucoup d'autorité ou n'aurait plus de véritable autorité, ni sur son état-major – les élus de sa liste – ni sur un équipage de plus de cinq mille employés municipaux.

**YVES ROCHCONGAR.**

## ÉLECTION CANTONALE DANS LA NIÈVRE

# Le candidat communiste se retire au profit du socialiste

Les dimanches électoraux se suivent et ne se ressemblent pas pour le PCF. Alors que, dans le canton de La Châtre (Indre), la fédération communiste n'avait pas appelé à voter pour le candidat de gauche le mieux placé – celui du PS – et avait incité ses électeurs à l'abstention (*le Monde* du 3 juin), la fédération du PCF de la Nièvre vient d'adopter la position exactement inverse, nous indique notre correspondant, pour le second tour de l'élection cantonale partielle de Montsauche, qui aura lieu dimanche 8 juin.

La consigne implicite d'abstention donnée dans l'Indre – le candidat communiste ne pouvait se maintenir au second tour – avait eu peu d'effets. Au contraire, les électeurs communistes du premier tour s'étaient reportés massivement sur le candidat socialiste, favorisant ainsi son élection.

Dans la Nièvre, le candidat communiste, M. Guy Sarado, maire de Saint-Agnan, avait la possibilité de se maintenir au second tour – il avait obtenu plus de 10 % des inscrits au premier tour, – mais il a décidé de se désister au profit de M. Patrice Joly (PS), maire d'Ouroux. Si la « discipline républicaine » fonctionne bien, M. Joly devrait remporter cette élection serrée.

Ce désistement, qui « *ne pose aucun problème* » pour M. Sarado, est d'autant plus symbolique que M. Mitterrand a représenté ce canton à l'assemblée départementale pendant plus de trente ans.

● *Discours politique de rentrée de M. Lajoinie à la Fête de « l'Humanité ».* – M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du PCF, a présenté à la presse, le mercredi 4 juin, la cinquante et unième édition de la Fête de l'*Humanité* qui se déroulera les 13 et 14 septembre prochain au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Samedi 13 septembre, M. Georges Marchais sera l'invité de Yves Mourousi dans le « journal » de 13 heures « *si la situation de TF1 le permet* » a-t-il indiqué en faisant allusion à la privatisation de la chaîne contre laquelle se prononce le PCF ; le secrétaire général prononcera le discours d'inauguration de la fête et, le lendemain, M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, un des candidats possibles du PCF à l'élection présidentielle, donnera lecture du discours de rentrée du PCF. Sur le plan artistique, le chanteur Jacques Higelin sera la vedette de cette fête.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

**Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 4 juin 1986. Au terme de cette réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :**

### ● RÈGLEMENT DU BUDGET DE 1984

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du budget ont présenté au conseil des ministres un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984.

Ce projet, qui avait été adopté par le conseil des ministres du 18 décembre 1985, mais n'avait pu être examiné par l'Assemblée nationale avant le changement de législature, doit faire l'objet d'un nouveau dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Il constate les dépenses et les recettes de l'Etat effectivement exécutées au cours de l'année 1984. Les résultats dégagés font apparaître un déficit budgétaire de 146,18 milliards de francs, soit 3,4 % du produit intérieur brut.

### ● PRÉPARATION DU BUDGET DE 1987

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du budget ont présenté au conseil des ministres une communication sur la préparation du budget de 1987.

Ils ont rappelé, avant que s'engage la procédure d'arbitrage du projet de loi de finances pour 1987, la place que doit tenir la préparation du budget dans la politique du gouvernement.

La loi de finances pour 1987 sera une étape importante dans la réduction des charges fiscales supportées par la collectivité. Mais cet allègement ne pourra être durable et, par la suite, amplifié que si le déficit budgétaire est simultanément réduit afin de ne pas aggraver le poids de la dette.

La réalisation de cet objectif ambitieux suppose que, dans chaque ministère, l'efficacité économique et sociale et le fondement même des interventions soient reconsidérés.

La valeur d'une politique ne doit plus se mesurer en termes de moyens et de crédits, mais en fonction de la capacité à susciter, dans tous les domaines, l'initiative individuelle dont est issu le dynamisme de la vie économique, sociale et culturelle du pays.

### ● SESSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR L'AFRIQUE

Le ministre de la coopération a présenté au conseil des ministres une communication sur les travaux de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'Afrique, qui s'est tenue à New-York du 27 au 31 mai.

Le ministre, qui conduisait la délégation française, a souligné le rôle joué par la France au cours de cette Assemblée générale, en raison des liens qui unissent notre pays à l'Afrique. Ainsi, la déclaration finale adoptée par la conférence se rapproche sensiblement des thèses françaises :

– Reconnaissance par les pays africains de leur responsabilité première dans la situation actuelle de leur continent, ainsi que de la nécessité de mieux gérer leurs économies ;

– Engagement des pays développés d'accroître l'aide publique à l'Afrique en vue d'appuyer et de compléter les efforts des pays africains ;

– Reconnaissance de la nécessité de traiter au cas par cas les problèmes d'endettement dans le cadre des procédures actuelles et d'examiner les améliorations qu'il est possible d'apporter à celles-ci ;

– Reconnaissance du rôle du prix des matières premières dans l'économie des pays africains.

La tenue de la conférence a été l'occasion pour le ministre de la coopération d'avoir de nombreux entretiens avec des chefs de délégation des pays africains et de rencontrer des responsables d'institutions multilatérales. Ces entretiens ont permis de constater combien l'action continue de la France en faveur de l'Afrique dans son ensemble représente un gage de paix et de stabilité pour ce continent.

### ● RÉUNION DES MINISTRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE SÉOUL

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a rendu compte au conseil des ministres de la réunion informelle des ministres du commerce extérieur qui vient de se tenir à Séoul.

Cette réunion regroupait treize ministres de pays industrialisés ou en développement, la Commission des Communautés européennes et les instances du GATT. Elle a porté sur les perspectives d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales et sur les évolutions de la politique commerciale internationale.

Celle-ci est marquée par un recours accru, de la part des principaux promoteurs des nouvelles négociations, à des mesures unilatérales protectionnistes et à des accords bilatéraux. Cette évolution est incompatible avec l'esprit de libéralisation du commerce international qui avait présidé à la promotion d'un nouveau cycle de négociations au sein du GATT.

L'absence de plusieurs pays en développement importants témoigne des efforts qu'il reste à accomplir pour aboutir au consensus nécessaire à l'engagement de négociations.

Pour sa part, la France a rappelé que rien n'était acquis quant au contenu d'un ordre du jour et que, notamment, elle n'accepterait pas que la question de l'agriculture soit un sujet privilégié de futures négociations multilatérales.

Les contacts tenus en marge de la réunion avec nos partenaires européens et la Commission des Communautés européennes ont permis de conforter les positions communautaires sur ces sujets, ainsi que sur les autres questions d'actualité en matière de politique commerciale internationale.

### ● INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Madame le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication pour annoncer la mise en place, dès la présente année scolaire, d'un dispositif d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes.

Ce dispositif mobilisera les moyens et surtout les personnels de l'éducation nationale afin de contribuer au succès du plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes.

Il s'adressera aux élèves des collèges et des lycées professionnels ayant manifesté le désir d'interrompre leurs études. Dans le cadre des établissements scolaires, les équipes pédagogiques les informeront et les orienteront compte tenu de leurs souhaits et de leurs aptitudes. Elles leur donneront, le cas échéant, le complément de formation nécessaire pour s'adapter à un emploi. De même leur seront proposés des stages d'initiation à la vie professionnelle et des contrats de formation en alternance mêlant enseignement et travail en entreprise. Ainsi l'éducation nationale apportera-t-elle une aide concrète aux jeunes à la recherche d'un emploi.

Ces actions seront conduites sous la responsabilité des chefs d'établissement, avec l'appui des services du ministère de l'éducation nationale et du ministère des affaires sociales et de l'emploi. Elles feront appel aux procédures existantes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les actions qui vont être engagées doivent également permettre, par les liens nouveaux qui vont se développer avec les employeurs, de consolider la réconciliation de l'école et de l'entreprise. Elles doivent également contribuer à une évaluation, par les enseignants eux-mêmes, de l'adaptation des formations qu'ils assurent et accélérer ainsi la modernisation et la rénovation des enseignements et des diplômes.

### ● ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager devant l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, la responsabilité du gouvernement sur le vote du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

### MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de la culture et de la communication, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de directeur du développement culturel exercées par M. Dominique Wallon, inspecteur des finances ; sur proposition du ministre de l'intérieur : M. Daniel Limodin, inspecteur de l'administration, est nommé inspecteur général de l'administration et M. Philippe Melchior, inspecteur de l'administration, est nommé inspecteur général de l'administration.

∴

En outre, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Hatten (Bas-Rhin).

هكذا من الأصل

## DÉFENSE

DES AVIATEURS OUEST-ALLEMANDS HÉBERGÉS A COLMAR

# Les frontaliers de la Luftwaffe

De notre envoyé spécial

Colmar. – Les enfants, eux, s'en amusent. Ils savent maintenant distinguer dans le ciel d'Alsace les Mirage français, à l'aile en forme de delta, et les Phantom américains de la Luftwaffe, qui traînent un panache noirâtre derrière eux. Les habitants des villages du Haut-Rhin, à mi-chemin entre Colmar et Mulhouse, entendent un peu plus de bruit depuis la mi-avril au-dessus des champs de colza et de maïs. A coup sûr, il se passe quelque chose à la base aérienne de Meyenheim : chaque matin, un convoi d'une quinzaine de cars arrive d'Allemagne où il retourne en fin d'après-midi.

C'est une « première », à la vérité. La piste de la base aérienne ouest-allemande de Bremgarten, en face, à 20 kilomètres de l'autre côté du Rhin, menaçait ruine. Il a fallu refaire le revêtement. Pendant les deux mois de travaux, les Phantom de la 51e escadre de reconnaissance allemande, incorporée aux forces de l'OTAN, allaient être cloués au sol. Hypothèse exclue. Les ministres et les états-majors des deux pays sont tombés d'accord, comme les colonels commandant les deux bases : et si Meyenheim, la française, accueillait pilotes, personnels et avions de Bremgarten, l'allemande ?

Une convention a été signée. *« Les Allemands ont été d'une correction parfaite »*, soulignent en chœur le colonel Gérard Coldebœuf et son adjoint, le lieutenant-colonel Michel Forestier. Les horaires de vol des vingt-quatre Phantom ont été fixés avec précision : neuf appareils sont autorisés de 11 h 45 à 12 h 30, mais seulement deux entre 14 h 45 et 15 heures. Le vol de nuit est réservé au mercredi soir. Rien n'est laissé au hasard : ainsi les Allemands – ce sont eux-mêmes qui l'ont proposé – remportent-ils outre-Rhin en conteneurs les eaux usées et les résidus de produits chimiques utilisés pour le développement des films pris chaque jour par les caméras des avions de reconnaissance.

### Cohabitation

Une « cohabitation » sans problème. *« C'est vrai que les Allemands mangent sur notre fromage en décollant »* (c'est-à-dire « occupent notre piste »), plaisante un officier français. *« Mais,* ajoute-t-il, *« il y a une telle osmose entre Alsaciens et Allemands dans la vie quotidienne, pourquoi pas entre militaires ? »* Les aviateurs allemands de Bremgarten sont, en somme, pour neuf semaines, des travailleurs frontaliers. Comme des centaines de leurs compatriotes, deux fois par jour, ils passent la frontière pour exercer leur activité professionnelle, ni plus ni moins.

D'autant qu'on devine encore cette vieille complicité entre aviateurs qui ne les quittait jamais tout à fait même lorsqu'ils étaient adversaires. Un même bestiaire les réunit, c'est tout dire : entre la chouette rouge qui orne le fuselage des Phantom et la chimère ou l'hirondelle des Mirage, l'apparence seule est belliqueuse. Que l'escadre allemande porte le nom d'un as de la première guerre mondiale, Immelmann, qui a peut-être affronté Guynemer, ne change rien. La Luftwaffe, comme l'armée de l'air française, ne compte pratiquement plus d'officiers supérieurs ayant combattu lors de la deuxième guerre. *« Le temps où nos deux pays étaient ennemis est terminé,* estime l'Oberst (colonel) Weinss, commandant la base de Bremgarten. *Nous avons les mêmes intérêts, les mêmes lignes démocratiques et, depuis Adenauer et de Gaulle, nos chefs d'Etat s'apprécient. »*

Ravi, le colonel Weinss, qui gardera le souvenir d'une *« excellente coopération »* avec la base de Colmar-Meyenheim. Ravi, comme son homogue le colonel Coldebœuf : *« L'entente entre nos hôtes et nous est très bonne ; et puis tout cela nous fait travailler dans du concret. Un contrôleur allemand, par exemple, assiste nos contrôleurs. »* Le surcroît de travail n'empêche pas le commandant de la base de prendre presque chaque semaine les commandes d'un Mirage. L'hébergement des Allemands n'a pas bousculé la vie sur sa base : *« Ma mission,* dit-il, *est de faire voler des avions, aussi bien quarante-cinq français que vingt-quatre allemands. »*

### « Une gêne au fond du cœur »

Cet agriculteur de cinquante-deux ans, adjoint au maire de Meyenheim, n'est guère plus effarouché. Ce qui le contrarie, lui, c'est *« la base qui prend des terres cultivables »*. Mais, aviateurs allemands ou français, *« si on regarde l'atlas, on n'est pas grand-chose, ni les uns ni les autres. Alors, autant travailler ensemble. Un jour, on aura une armée européenne »*.

Même sentiment chez M. Marius Kuentz, soixante-huit ans, qui tient le café de la gare à Meyenheim. Trésorier des anciens combattants, il regrette qu'il y ait *« encore trop de divergences entre Européens »*. Incorporé dans l'armée allemande, il est l'un des cent cinquante mille « malgré-nous » (1). Il s'efforce d'oublier, même si parfois... *« Avec le temps, la guerre, tout ça commence à se tasser. Mais il reste une gêne au fond du cœur, quelque chose à l'égard des Allemands. »*

C'est peut-être ce qui rend M. Charles Weiss peu loquace. Lui aussi fut un « malgré-nous ». Sous l'uniforme des Waffen SS, il a fait la guerre comme interprète à Dresde, à Prague, en Pologne, en Poméranie. A l'occasion d'une permission agricole, en août 1944, il n'a pas rejoint son régiment et il s'est caché. A soixante-douze ans, il garde comme une blessure intérieure qui lui souffle des mots plus désabusés qu'hostiles : *« On ne pourra jamais faire un Français d'un Allemand. »* Sur la présence de la Luftwaffe aujourd'hui, il ne s'étendra guère : *« Qu'il y ait des aviateurs allemands à Meyenheim, je m'en fous. »*

Affaire de génération, sans doute. Le jeune caporal allemand qui développe les pellicules d'observation n'a pas de souvenir : *« J'aime la façon de vivre des Français et leur cuisine. Je viens souvent à Colmar. Conduit par l'armée, c'est encore mieux ! »*

CHARLES VIAL.

(1) On désigne sous ce nom les Alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande au cours de la seconde guerre mondiale.

## M. Giraud est favorable au projet d'un porte-avions à propulsion nucléaire

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a indiqué, à l'Assemblée nationale, que la construction, par la France, d'un porte-avions à propulsion nucléaire (PAN) jouissait, à ses yeux, d'un préjugé favorable. En réponse à M. Daniel Colin, député UDF du Var, qui s'inquiétait de rumeurs récentes faisant état de l'éventualité d'un abandon de ce programme, M. Giraud a expliqué : *« Comme tous les Français, je suis sensible à ce qu'un tel bâtiment, dont les Etats-Unis sont seuls à disposer, peut représenter pour notre marine. Le gouvernement, soyez-en sûr, redéfinira la politique de défense française avec le souci que notre pavillon soit présent et respecté sur les mers. »*

Cette déclaration publique du ministre de la défense, mercredi 4 juin au Palais-Bourbon, intervient après des rumeurs (entretenues par de « petites phrases » sibyllines de M. Giraud en commission de la défense de l'Assemblée) selon lesquelles la construction du *Richelieu*, le premier PAN français, décidée par le précédent ministre de la défense, M. Paul Quilès, serait arrêtée pour des raisons de coût d'un tel programme.

*« Ce système d'armes,* a affirmé M. Giraud, *n'a de sens que s'il y a en permanence un porte-avions à la mer. Il faut donc deux bâtiments, ce qui représente 20 milliards de francs. Et encore faut-il avoir des avions à mettre dessus, ce qui fait 30 milliards de francs en plus. »*

## Le général Vougny reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 4 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **AIR.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Philippe Vougny.

Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Pierre Olivier et Michel Autret.

● **TERRE.** – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Teil, François Lescel et Alain Lionnet (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire) ; général de brigade, les colonels Pierre Labbé, Jacques Frecaut, René Bazin, Emile Philip (nommé commandant la 32e division militaire territoriale) et Bernard Le Lièvre de la Morinière (nommé adjoint au général commandant la 9e division d'infanterie de marine et la 33e division militaire territoriale).

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du général commandant le groupe d'armée Centre, le général de brigade Jean de Bressy de Gast ; commandant la 5e division blindée, le général de brigade André Dupuy de la Grand'Rive ; directeur de la section technique de l'armée de terre, le général de brigade Jean-Alfred Bourgogne ; commandant et directeur des transmissions de la 5e région militaire, le général de brigade Jacques Barguil ; commandant la 27e division alpine, le général de brigade Gérard d'Auber de Peyrelongue ; commandant l'école d'application du génie, le général de brigade Eugène Le Bars.

● **MARINE.** – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Christian Jammayrac, nommé préfet maritime de Cherbourg ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean Berthaux (nommé adjoint au préfet maritime de Brest), Michel Brem (nommé chef de la division transmissions-électronique-informatique de l'état-major des armées), Jean-Paul Nouailhetas et Serge Jupont ; commissaire général de 2e classe, les commissaires en chef de 1re classe Pierre Nicollet et Jean Plat (nommé directeur adjoint à la direction centrale du commissariat).

Sont nommés : inspecteur des réserves et de la mobilisation de la marine, le contre-amiral Christian Bonbon ; major général du port de Toulon et adjoint « logistique » du préfet maritime, le contre-amiral André Nougue.

● **ARMEMENT.** – Est promu : ingénieur général de 2e classe, l'ingénieur en chef Alain Grill.

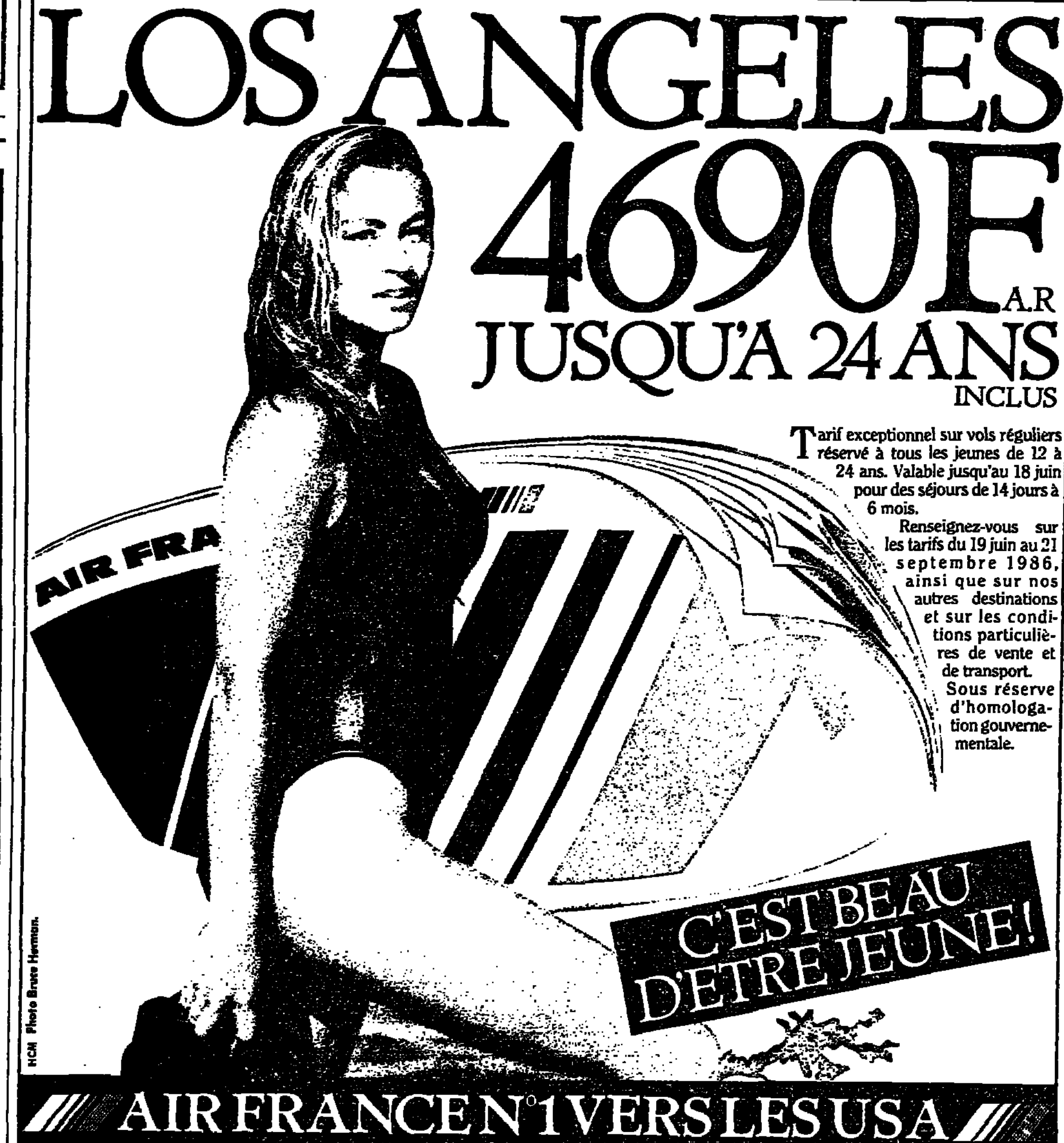
Est nommé : chef du service technique des programmes aéronautiques, l'ingénieur général de 1re classe Michel Lasserre.









مكذا من الأصل

هكذا من الاصل



# MÉDECINE

## La commercialisation d'un interféron humain va être autorisée aux Etats-Unis

L'administration américaine va autoriser la première commercialisation d'un interféron humain produit à partir des techniques des manipulations génétiques. Cette autorisation a été accordée aux firmes Hoffmann-Laroche et Schering-Plough et ne concerne qu'une forme très rare de cancer humain. Des autorisations similaires devraient être prochainement accordées dans d'autres pays, dont la France.

Les interférons (on en recense une quinzaine séparés en interféron alpha, bêta et gamma) sont des substances naturellement sécrétées par l'organisme humain en réponse – entre autres – à des infections virales. Découverts en 1957, d'abord obtenus grâce à des cultures de cellules sanguines, puis, depuis 1980, à partir des techniques sophistiquées de manipulation génétique, ils ont longtemps fait l'objet d'espoirs démesurés en thérapeutique anticancéreuse. Plusieurs multinationales pharmaceutiques leur ont consacré d'énormes budgets de recherche.

Très souvent pourtant on déchanta. A tel point, qu'il y a quelque temps on croyait que les interférons n'avaient plus aucune place dans la panoplie des médicaments anticancéreux. C'était, là encore, aller trop vite. Certaines études devaient infirmer ces conclusions. C'est ainsi par exemple qu'en France une équipe de l'hôpital Saint-Louis (professeur Michel Boiron) annonçait l'an dernier (*le Monde* du 28 février 1985) qu'un interféron alpha pouvait être utilisé avec succès dans une forme très rare de leucémie (leucémie à tricholeucocytes). C'est précisément l'interféron expérimenté à Saint-Louis qui vient d'être autorisé à la commercialisation aux Etats-Unis et dans cette indication thérapeutique.

Déjà, la firme Hoffmann-Laroche annonce qu'elle a demandé à la FDA d'autoriser l'utilisation de son produit dans d'autres indications. En France, deux firmes pharmaceutiques ont déjà posé une demande d'autorisation de mise sur le marché. De bonne source on laisse entendre, qu'elles seront prochainement accordées à la fois pour cette forme rare de leucémie, mais aussi pour d'autres maladies (syndrome de Kaposi associé au SIDA et mélanome métastasé.

J.-Y. N.





# SCIENCES

## ARIANE : LES HUIT MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

L'agence spatiale européenne (ESA) et la société Arianespace chargée de la promotion du lanceur européen Ariane ont nommé, mercredi 4 juin, les huit experts européens qui enquêteront sur les causes du dernier échec de la fusée et déposeront leurs premières conclusions le 30 juin : M. Carl Helmut Dederra (Allemagne) de la société MBB qui présidera la commission ; M. Jean Boisson (France) de la direction des engins ; M. Henri Eychenne (France) de l'Aérospatiale ; M. Alain Habrard (France) de la SNECMA, principal actionnaire de la SEP qui construit les moteurs de la fusée Ariane ; M. Jean-François Lieberherr (Suisse) de l'ESA ; M. Philippe Melchior (Belge) de FN-Herstal ; M. Daniel Mugnier (France) du Centre national d'études spatiales et M. Daniel Schmitt (France) de l'ONERA.

## M. LESGARDS QUITTE LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

Après avoir refusé sa *« révocation »*, l'ancien président-directeur général de la Société européenne de propulsion (SEP), M. Roger Lesgards, a finalement accepté de partir (*le Monde* du 30 mai). Pour le directeur général adjoint de la SNECMA, M. Jean Sollier, qui lui succède à ce poste, *« il n'y a donc plus aucune controverse à la présidence de la SEP »*, qui a désormais d'autres préoccupations : le récent échec de la fusée Ariane et l'industrialisation rapide de la construction des moteurs de la fusée européenne, dossier que M. Lesgards n'aurait pas su mener assez vite au gré de la SNECMA, principal actionnaire de la SEP.

## M. SERGE FENEUILLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CNRS

Le conseil des ministres du mercredi 4 juin a nommé M. Serge Feneuille, président de Lafarge-Coppée Recherche, à la direction générale du Centre national de la recherche scientifique. M. Feneuille remplace M. Pierre Papon, qui occupait ces fonctions depuis septembre 1982.

[Né le 16 novembre 1940 à Reims (Marne), M. Serge Feneuille est ancien élève de l'Ecole normale de Saint-Cloud. Agrégé de physique en 1964, docteur ès sciences en 1967, il a longtemps travaillé en physique atomique au laboratoire Aimé Cotton (Orsay), dont il fut sous-directeur de 1973 à 1978, puis directeur de 1978 à 1981. Il est, après MM. Pierre Jacquinot et Robert Chabbal, le troisième directeur général du CNRS issu de ce laboratoire. Il y a étudié l'interaction entre matière et rayonnement et s'est intéressé en particulier au traitement rigoureux des aspects relativistes en physique atomique. Il s'est aussi penché sur le problème des publications scientifiques, et a présidé, de 1977 à 1981, la commission des publications françaises de physique. En 1982, il est entré dans le groupe Lafarge-Coppée, dont il est directeur scientifique et technique et membre du *comité exécutif*.]

# ENVIRONNEMENT

● *Fuite d'ammoniac en Bretagne.* – Des milliers de saumons, truites et civelles ont péri, le mercredi 4 juin, en aval de Landerneau (Finistère), à la suite d'une fuite de gaz ammoniac, à l'usine de la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques. Le gaz réfrigérant, devenu liquide, s'est déversé dans un affluent de l'Elorn. Les associations de pêcheurs ont porté plainte contre l'entreprise.



# ÉDUCATION

## Nomination de trois directeurs au ministère

**Trois directeurs ont été nommés au ministère de l'éducation nationale par le conseil des ministres, jeudi 5 juin. Ces nominations sont la conséquence de la réorganisation du ministère décidée par M. Monory (*le Monde* du 17 mai). M. Michel Lucius est directeur des lycées et collèges, nouvelle direction issue de la fusion de celle des collèges (qu'occupait M. André Hussenet) et des lycées (M. Pierre Antonmattei). M. Georges-Auguste Septours est directeur des personnels d'inspection et de direction et M. Jean-Claude Luc, directeur de l'information et de la communication. Ces deux directions viennent d'être créées.**

### M. MICHEL LUCIUS nommé directeur des lycées et collèges

M. Michel Lucius, président de l'Institut national polytechnique de Lorraine, a été nommé directeur des lycées et collèges.

[Né le 10 novembre 1942 à Alger, M. Lucius est titulaire d'un doctorat d'Etat en mathématiques préparé à l'université Mellon de Pittsburg (Etats-Unis). Il commence sa carrière comme enseignant à l'université de Nancy de 1965 à 1974. Il occupe ensuite différents postes de direction au Centre universitaire d'Epinal de 1971 à 1974, à l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy de 1974 à 1981, date à laquelle il prend la direction de l'INP de Lorraine. M. Lucius a été membre du Conseil économique et social de Lorraine de 1981 à 1982, et est expert auprès de l'UNESCO pour la formation continue des ingénieurs et techniciens depuis 1984.]

### M. GEORGES-AUGUSTE SEPTOURS nommé directeur des personnels d'inspection et de direction

M. Georges-Auguste Septours, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement, a été nommé directeur des personnels d'inspection et de direction.

[Né le 29 mai 1938 à Carcassonne, M. Septours est diplômé de la faculté des lettres de Toulouse et du département d'études hispaniques et luso-brésiliennes de l'institut catholique de Toulouse. Il enseigne dans divers lycées de 1960 à 1967, date à laquelle il prend la direction des études du centre régional de formation des PEGC de l'académie de Montpellier. Après un rapide passage dans l'enseignement supérieur, M. Septours est nommé inspecteur d'académie à Limoges en 1970, à Lille en 1973, directeur des services départementaux de l'éducation du Nord, puis directeur de l'Institut de recherches pédagogiques en 1979, et enfin directeur des services départementaux de l'éducation des Yvelines depuis 1982. Il était, depuis le 1er avril, directeur de cabinet de Mme Alliot-Marie.]

### M. JEAN-CLAUDE LUC nommé directeur de l'information et de la communication à l'administration centrale

M. Jean-Claude Luc, chef de la mission d'action culturelle du ministère de l'éducation nationale, a été nommé directeur de l'information et de la communication à l'administration centrale.

[Né le 11 mars 1938, M. Luc est diplômé de l'Ecole normale d'instituteurs de La Rochelle, de l'Institut d'études politiques de Paris, et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1967-1969). De 1969 à 1970, il occupe des fonctions de chef de service auprès du directeur de l'artisanat, puis auprès du Commissariat au tourisme de 1971 à 1974. Il entre au ministère de l'éducation nationale en 1975 en qualité de chargé de mission au cabinet de M. Haby. Depuis 1977, il est chef de la mission d'action culturelle du ministère de l'éducation nationale et, à ce titre, a travaillé à la mise en place des projets d'action éducative.]

# culture

## CINÉMA

*6 juin, journée du documentaire*

# Opération coup de poing à travers la France

*Mobilisation générale pour la défense du documentaire. Qui peut sauver ce genre menacé de disparition ?*

Le documentaire se meurt d'indifférence. Et pourtant, à la fin du muet, aime à rappeler Joris Ivens, le documentaire constituait l'avant-garde du septième art. Robert Flaherty et Dziga Vertov lui ont conféré ses lettres de noblesse avec deux classiques entrés dans l'histoire, *Nanouk l'Esquimau* et *l'Homme à la caméra*. Issus d'horizons politiques bien différents, Flaherty et Vertov exaltent chacun à sa façon la grandeur de l'homme, sa capacité de lutter et de vaincre.



« Hôtel des Invalides », documentaire de Georges Franju

CAHIERS DU CINÉMA

A l'opposé du cinéma de fiction classique, le film documentaire puise son matériau dans la réalité elle-même, avec des personnages qui sont ls interprètes de leur propre vie, dans des décors et des situations qui sont ceux-là même de leur quotidien.

L'avènement de la parole ne changera pas fondamentalement les règles du jeu. Avec Joris Ivens et John Grierson, les deux autres chefs de file du documentaire classique, l'image garde la prépondérance, même si l'engagement social se fait plus immédiat, plus urgent. Ivens, caméra au poing, va symboliser le nouvel aventurier des temps modernes, risquant parfois sa vie pour témoigner sur toutes les causes dignes d'être défendues, en Espagne d'abord au temps de la guerre civile, puis en Chine, en Australie et, au lendemain de la guerre, dans les démocraties populaires naissantes.

Mais un événement capital va modifier la trajectoire non seulement de Joris Ivens mais de tout le documentaire, l'entrée en lice, à la fin des années 50, des caméras légères et insonores et des magnétophones portatifs, en partie pour répondre aux besoins du jeune monstre, la télévision.

La parole cueillie sur le vif ajoute une dimension désormais indispensable à un art qu'on croyait codifié une fois pour toutes. Les Américains d'abord, avec Richard Leacock et Robert Drew ; le Canada et son célèbre ONF (Office national du film) d'où sortiront Michel Brault et Pierre Perrault, après que les anglophones airont déblayé le terrain ; la France, grâce à Jean Rouch, Mario Ruspoli, Chris Marker jettent les bases du documentaire moderne.

Les notions de cinéma-vérité, de cinéma direct surgissent avec parfois aussi les facilités correspondantes : on n'arrête pas de parler, d'enregistrer des paroles, jusqu'à saturer le public qui ne voit plus très bien la différence avec ce que lui propose chaque jour la télévision, dans ses bulletins d'information. Le cinéma dit militant, après 1968, accentue le malaise. Peut-on encore parler d'un art, la soif d'information puis d'intervention n'a-t-elle pas tué dans l'œuf un genre autrefois noble ?

Tous les signes concourent pour témoigner d'une désaffection croissante. A Cannes cette année, de manière exemplaire, sur les soixante-dix films, français et étrangers, que proposaient les cinq sections officielles, compétition incluse, on aurait cherché en vain le moindre documentaire, contrairement à une tradition bien établie. Les revues de cinéma donnent l'exemple, qui consacrent de moins en moins de place, dans leurs analyses, aux héritiers de Flaherty et de Vertov, et pourtant ils existent. Les salles d'art et d'essai, n'ayant pas vocation au suicide, ne s'aventurent pas à montrer le dernier Perrault ou le dernier Rouch. La télévision s'avère toujours un peu plus malthusienne en la matière. Le besoin d'évasion, la terreur des sondages, n'expliquent pas tout.

Pour Marie-Christine de Navacelle, de la BPI (bibliothèque publique d'information, à Beaubourg), organisatrice depuis huit ans, avec un énorme succès, de ce qui est désormais connu comme le Festival du réel, jamais la curiosité n'a été aussi vive, surtout chez les jeunes et dans tous les milieux, pour le documentaire. Grâce au support vidéo, le Centre Pompidou a pu constituer un fonds de deux mille titres, consulté quotidiennement par quelque mille visiteurs. Des programmes circulent, à Paris et en province, grâce à la BPI.

*« Nous avons quatre-vingt-cinq points de chute en dehors de la capitale »*, précise Marie-Christine de Navacelle. *« Nous provoquons parfois des rencontres étonnantes, entre la fiction et son envers, telle la confrontation entre* N'aï, *grand prix du cinéma du réel en 1981, et* les Dieux sont tombés sur la tête, *ce prodigieux succès public. »* Nous touchons là un cas exemplaire, l'authenticité du matériau documentaire par rapport au mensonge de la fiction.

Claude Guisard, directeur de programmes à l'INA, un peu l'équivalent français de l'ONF canadien, qui pratique la politique la plus cohérente et la plus suivie en matière de documentaire, aime rappeler que *« certes on doit en attendre une certaine information, mais le but est ailleurs. Je privilégie la démarche, l'approche du sujet, donc le regard de l'auteur. Cinéma et télévision mélangés. Or la télévision a peur dès qu'on sort des formes classiques. Nous travaillons sur la durée, nous sommes la charnière entre le cinéma, la télévision et d'autres formes d'expression. »*

L'INA subventionne aussi bien des tournages *single*, comme dit Claude Guisard, à la Raymond Depardon — un seul homme fait tout, — que des tournages sur la durée, comme ces huit élèves du lycée Paul-Valéry qu'on suit depuis 1983 avec une caméra, pour une période de dix ans.

Georges Pessis, opérateur et réalisateur de films de commande, est aussi directeur de production à la Géode de la Villette, et responsable de l'audiovisuel, cinéma et vidéo à la Cité des sciences et de l'industrie. Il estime que se développe une crise d'idées, pas d'argent. *« On oublie trop qu'Alain Resnais et Georges Franju, dans les années 50, ont débuté dans le film de commande. C'était merveilleux. A partir de certaines limites clairement tracées, vous avez entière liberté pour mener votre recherche. Alors que trop souvent l'auteur d'un court métrage libre se préoccupe de petites idées, d'un petit message. Personne ne veut payer un centime pour voir ça. Il y a là un grand manque d'humilité. »*

Nous sommes au cœur de la contradiction. Le documentaire se fait carnet de notes, confession, message, engage de plus en plus ce qu'il faut bien appeler l'auteur. Toute la révolution technique inaugurée par Richard Leacock, et brillamment poursuivie par Raymond Depardon, nous rapproche un peu plus de la spécificité du genre. La caméra-stylo est devenue réalité. Encore ne faut-il pas négliger le souci de communiquer avec autrui, de partager.



**LOUIS MARCORELLES.**

★ Séances spéciales le 6 juin, à Paris (Beaubourg, la Cinémathèque, le Comité du film ethnographique, la Délégation du Québec, etc.) et en province. Un catalogue de 240 pages a été édité pour la circonstance par les Documentaristes associés, organisateurs de la manifestation.

*« Un, deux, trois », de Billy Wilder*

# Les frères Karl Marx et Coca-Cola

*Cette comédie, l'une des plus brillantes, tomba à plat au début des années 60. Aujourd'hui, on rit aux éclats*

Juin 1961, à Berlin-Ouest. Mac Namara, représentant de Coca-Cola, cherche à conclure un contrat commercial avec trois membres d'une délégation soviétique, surnommés par lui les « frères Karl Marx ». Hazeltine, son grand patron d'Atlanta, lui envoie sa fille Scarlett (admirez l'astuce !), adolescente qui a la manie de se fiancer partout avec n'importe qui. Mac Namara veille sur Scarlett. Si bien qu'il croit son avancement assuré.

Mais, patatras, il découvre qu'elle s'est amourachée d'Otto Piffl, jeune communiste fanatique de Berlin-Est, et l'a épousé. Mac Namara réussit à se débarrasser de l'encombrant personnage. Or Scarlett est enceinte et ses parents s'annoncent. Comment récupérer Otto ?

Cette comédie, une des plus folles, des plus étincelantes et des plus grinçantes de Billy Wilder, tomba à plat lors de sa sortie. L'heure n'était pas à l'humour. Le 13 août 1961, en plein milieu du tournage, les barbelés soviétiques, prélude au « mur de la honte » coupant Berlin en deux, avaient été tendus devant la porte de Brandebourg. Le film y fait d'ailleurs allusion. Il lui fallut des années pour se remettre de ce coup, non prévu, bien sûr, par Wilder.

Aujourd'hui, on rit aux éclats de cette satire corrosive, emportée dans le tourbillon de la mise en scène et de dialogues époustouflants. En moquant les défilés idéologiques de Berlin-Est et les « frères Karl Marx », Billy Wilder rendait évidemment hommage à Lubitsch (*Ninotchka*).

Mais lui n'épargnait personne, et il ne voyait pas de conception du bonheur dans le mode de vie américain et ses familles insupportables. Scarlett (Pamela Tiffin) est une gourde n'apportant que des ennuis, ses parents sont odieux et Mac Namara (James Cagney, génial par son jeu survolté, a toujours l'air d'aller plus vite que les événements qui lui tombent dessus) est un homme d'affaires sans scrupules, mettant dans son jeu les Allemands — tous plus ou moins anciens nazis, là-dessus Wilder n'a jamais désarmé.

La blonde secrétaire Ingeborg, Liselotte Pulver métamorphosée en Marilyn Monroe teutonne, attise la concupiscence des trois Soviétiques. Ainsi la voit-on danser la danse du sabre, pieds nus, déhanchée, deux torches en mains, sur la table de boîte de nuit sinistre à Berlin-Est. Suspense érotico-burlesque qui s'achèvera par une poursuite en voiture.

Tous les gags sont du même tonneau, et lorsque Mac Namara, de son bureau, organise en trois heures l'opération qui va transformer le petit communiste en gendre présentable, on atteint des sommets. *« Je ne veux pas devenir un capitaliste »*, hurle le beau Horst Bucholz qu'on force à porter un caleçon et des chaussettes. Coca-Cola ne vaut pas mieux que Marx, l'esprit d'entreprise américain s'appuie sur l'efficacité allemande, discipline pas morte et aptitude à retourner sa veste. Quant aux Soviétiques, compromis après avoir été roulés, ils se dénoncent les uns les autres et le plus malin passe à l'Ouest. Disons-le carrément, ce jeu de massacre est un chef-d'œuvre, et le gag final est digne de celui, très souvent cité, de *Certains l'aiment chaud*. Mais on ne vous le racontera pas.

**JACQUES SICLIER.**

★ Action Rive Gauche.

## ARTS

*Trois expositions africaines à Paris*

# Merveilles et mystères

*(Suite de la première page.)*

Les plus audacieux voient dans la Fondation Dapper la main de la franc-maçonnerie ou du SDEC, quand ce n'est pas celle des conseillers spéciaux de l'Elysée. Pour être honnête, il faut avouer, qu'à ce moment, ni le nom de la Mafia, ni celui du Vatican n'a encore été prononcé.

En tout cas, la fondation est apparemment très fortunée. Elle s'est installée en peu de temps et à grand frais dans un élégant petit immeuble de l'avenue Victor-Hugo, à l'abri d'un jardin exotique, planté pour la circonstance. De plus, sa situation juridique n'est pas simple. Autant qu'on puisse le savoir, l'antenne française, banale association loi de 1901, dépend d'une société domiciliée aux Pays-Bas, la Olfert Dapper Stichting, elle-même alimentée par Rokin, une société holding dont les intérêts sont répartis aux seins d'entreprises travaillant presque toutes sur le continent africain, où Michel Leveau, pivot de l'édifice Dapper, a fait une grande partie de sa carrière.

### Le beurre et l'argent du beurre

Cet ancien ingénieur des mines, brillant polytechnicien, est aujourd'hui le PDG de la puissante COMILOG (compagnie minière de l'Ogooué). *« J'ai contacté la Fondation de France pour domicilier la Fondation Dapper à Paris*, explique-t-il. *Les gens que j'ai rencontrés n'ont pas compris que je veuille rester à la tête de la société qui finance la fondation. Je me suis donc installé en Hollande.*

Un pays fiscalement plus accueillant que la France où, pour créer une vraie fondation, on demande le beurre et l'argent du beurre. Toujours est-il que cet épisode n'a pas manqué de faire jaser. Michel Leveau affirme par ailleurs qu'il n'existe aucun lien entre Dapper et la COMILOG.

D'après ses statuts, la fondation a pour vocation d'organiser des expositions, de distribuer des bourses elles sont, pour l'instant, maigrelettes et peu nombreuses — et de gérer un centre de documentation. Sa bibliothèque compte deux mille volumes. Elle a acquis, en outre, les archives de Charles Ratton, l'un des introducteurs de l'art africain en Europe. D'ailleurs, la plupart des pièces acquises par Michel Leveau depuis quinze ans — l'essentiel de la partie muséale de la fondation — sont passées, un jour ou l'autre, entre les mains du célèbre marchand.

Comme il n'est décidément pas très courant de voir un industriel de ce profil s'intéresser à ce point aux arts, et qui plus est africains, on revient à la même question : quelles sont les motivations profondes de Michel Leveau ? Son désir affiché de promouvoir l'art ancestral au sein des popultions africaines — à partir de Paris ! — semble, pour beaucoup de mauvais esprits, répondre au souhait d'Alphonse Allais : introduire l'imparfait du subjonctif dans les classes laborieuses.

Les plaisanteries de ce calibre ne le démontent pas : *« En Afrique, il est pour le moment exclu d'y installer des organismes de ce type. Les gens sont, du point de vue qui m'intéresse, complètement déculturés. Et comment ne le seraient-ils pas ? Ils n'ont rien à se mettre sous les yeux. Les musées sont dramatiquement vides ou d'une grande médiocrité. Toutes les pièces importantes sont en Occident. Les Africains qui parlent volontiers de l'authenticité de leur culture n'ont, en fait, aucunes références concrètes. Ce pillage s'est doublé d'une rapide décadence artistique liée à l'effondrement du système de croyance et des structures traditionnelles. Les artistes ont compris qu'il était plus facile de travailler pour une clientèle européenne peu exigeante. N'oublions pas que les œuvres remarquées par Derain et Vlaminck sont très contestables. Peu à peu, la main de l'artiste s'est perdue, même s'il travaille toujours pour un rituel vivant. »*



D.R.

**Masque bakwelle (Gabon) en bois polychrome**

Nouvelle question, maintes fois débattue : qu'est-ce qu'un objet authentique ? C'est, disent les puristres, une pièce fabriquée dans l'ethnie, par un homme de l'ethnie, pour le rituel ou un personnage de l'ethnie, utilisé sur les lieux où vit l'ethnie. Mais si, par hasard, cela s'est vu, un sculpteur baoulé exécute une statuette pour un rituel des Dan, ses voisins, est-ce un « faux » ? Malraux était très amateur de ces objets dits *« de passage »*. Enfin, il existe de fort belle pièces, visibles à Berlin ou à Berne, et qui, de notoriété quasi publique, ont été réalisées à la commande, pour des expositions universelles par exemple, à la fin du siècle dernier.

De plus, certaines manifestations artistiques, comme ces reliquaires kota dont la fondation Dapper a organisé une magnifique exposition, sont liées à la présence des Européens ou, du moins, au contact de leurs marchandises. Ici, le cuivre et le laiton. Les kota sont des figurines de bois recouvertes de plaques ou de fils métalliques.

Réalistes ou abstraites, elles étaient fixées sur des paniers contenant les ossements de l'ancêtre du lignage. Les hommes de cette tribu, qui vivent aux confins du Gabon et du Congo, sont peu nombreux, leurs villages dispersés. Les effigies d'ancêtres qu'ils ont produites sont d'autant plus recherchées que leur formes très modernes ont fasciné des artistes contemporains comme Miro, et que leur charge onirique est indéniable. La fondation Dapper nous en présente une soixantaine — ce qui ne s'est jamais vu —. Un panorama quasi complet de tous les styles recensés. On regrettera l'exiguïté des salles où elles sont exposées, et la quasi-absence de renseignement qui les accompagnent. C'est sans doute un parti pris.

Les ethnologues reprochent volontiers à Michel Leveau de ne s'intéresser qu'à des problèmes de pure esthétique et, par la même occasion, d'évacuer le créateur. *« On ne peut*, disent-ils, *appréhender un objet sans savoir pourquoi et pour qui il a été fait. »* Si Michel Leveau concède qu'un peu d'ethnologie est indispensable à qui se penche sur l'art africain, la forme de la pièce et sa qualité sont pour lui déterminantes. *« Les plus belles d'entre elles appartiennent au musée de la sculpture mondiale*, affirme-t-il. *Elles se suffisent à elles-mêmes. »*

Ce qu'il expose au Musée des rts décoratifs mérita pleinement ce jugement. Des quarante-six œuvres africaines ici présentées, aucune n'est indifférente. Et près de la moitié sont des chefs-d'œuvre qui soutiennent la comparaison avec n'importe quelle autre sculpture du monde entier. Là encore, on peut déplorer l'étroitesse de la salle, l'entassement des objets, un système d'éclairage déficient et une absence totale de notices qui frise le ridicule.

On ne se lasse pas d'admirer les étonnantes « maternités » vili, hautes de quelques centimètres, les statuettes ang à la patine parfaite, les fétiches au miroir, ou les deux formidables masques bakwélé, l'un tout en arêtes et l'autre, ovale inscrit dans un ovale. Mais il faudrait tout citer : le grand fétiche à clou yombe et l'impressionnante statue d'ancêtre emba.

Pour bien nous faire comprendre son propos, Michel Leveau à placé, de part et d'autre de la porte d'entrée, une reproduction de la Vénus de Lespugue (12 000 ans avant J.-C.), une idole grecque des Cyclades (2 500 avant J.-C.) et une femme assise d'Henry Laurens, un petit bronze de 1913, avec, en exergue, cette citation de deux auteurs anglo-saxons, Hugh Honour et John Fleming : *« L'histoire de l'art est comparable à celle de la littérature. Toutes deux sont faites de changement, jamais de progrès. »* Là au moins, la démonstration est parfaite et ne pose aucune question.

**EMMANUEL DE ROUX.**

★ Œuvres d'art et objets africains dans l'Europe du dix-septième siècle.

★ Panorama des figures de reliquaires dites kota.

Ces deux expositions, au siège de la fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Jusqu'au 30 septembre. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures.

★ Ouvertures sur l'art africain. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 en semaine. De 11 heures à 17 heures le dimanche.

### Joubert, éloge de l'éléphant

Laurent Joubert aime les éléphants et les tikis océaniens. Le premier de ces goûts le rapproche du Bernin, de Barye et de Kipling. Le second, de Cook et de Gauguin. Il aime aussi la peinture quand elle s'épaissit à force de touches et de gestes, quand elle agglomère des morceaux de papier ou des torchons, quand elle se laisse gratter, palper et sculpter. A partir de ces préférences, dont la cohérence peut échapper, il maçonne d'immenses images à voir de loin, pleines de tumulte, de pigments écrasés, pleines surtout de fantaisie et d'ironie. Ironie à l'égard de l'histoire de l'art, passée en revue avec désinvolture au prétexte de réunir une iconographie du pachyderme et du fétiche maori qui finit — c'est le titre de la série — en « grand saccage ». Ironie des titres, qui tournent en dérision les grands mythes « fondateurs » et autres lieux communs romantiques ou primitivistes : ainsi ce limpide *Eléphant et son petit primitif*, sarcasme à l'usage des zélateurs du style rupestre. Ironie enfin de la manière elle-même, qui applique les procédés de l'expressionnisme, sa grandiloquence, ses véhémences systématiques à la composition d'images sans pathétique ni psychologie. Autant de raisons d'attendre d'un peintre de trente-quatre ans d'autres travaux pareillement saccageurs.

**Ph. D.**

★ Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives ; jusqu'au 21 juin.

## MUSIQUE

# L'argot du blues et du jazz



*Si vous voulez comprendre quelque chose aux textes interprétés par les chanteurs de jazz, il est préférable d'avoir sous la main l'ouvrage de Jean-Pierre Levet.*

Si vous estimez qu'un *wagon* est un véhicule se déplaçant sur une voie ferrée, vous ne comprendrez sans doute pas grand-chose aux paroles des chansons de jazz, où ce mot désigne habituellement un amant. Dans ces textes, les aveugles *(blinds)* sont, eux, destinés à s'accrocher derrière une locomotive. La langue verte, ou plutôt la noire, n'a presque plus de secret pour Jean-Paul Levet. Il a consacré dix ans de sa vie à l'étude du parler afro-américain, où un ours *(bear)* n'est qu'un laideron, un pétunia *(patuni)* une petite amie, un gâteau sec *(cracker)* un petit Blanc, un dièse *(sharp)* un amateur, une fumée *(smoke)* un mauvais alcool, et la *valley*, la taule, avec sa variante, le *pen*, le pénitencier, bien sûr.

Si vous supposez que la ligne idéale séparant le Sud du Nord est une frontière imaginaire, tracée entre deux villes : *Mason* et *Dixon*, c'est comme si vous preniez deux hommes pour un Pirée dédoublé. Charles Mason et Jeremiah Dixon étaient tout simplement deux géomètres qui œuvrèrent en Pennsylvanie et au Maryland pour le compte de propriétaires chicaniers.

Si vous croyez que la musique du *Delta*, c'est celle de la région où le Mississippi se divise en de multiples bras avant de se jeter dans la mer, vous vous trompez encore. Pour l'historien et le praticien du blues, c'est un espace délimité par les bras du grand fleuve et la rivière Yazoo, à 200 ou 300 kilomètres en amont de l'embouchure, en remontant de Vicksburg vers Memphis.

On se doute que ce dictionnaire, qui compte près de deux mille entrées, accorde une large place aux injures de toutes sortes, base monotone mais infiniment variée de tous les argots de la Terre. Le sexe, les déjections et la fétidité sont ce que l'argotier Pierre Guiraud appelle les trois images de l'agression verbale. S'y ajoutent ici les vocables affectés à la musique, qui font de *hide* (la peau) ou d'*ivory* (l'ivoire) les désignations du tambour ou du piano, et les métaphores qui convertissent une contrebasse en niche de chien *(doghouse)*.

Il ne faut pas oublier, non plus, les termes qui évoquent les conditions sociales, les manières de penser et de vivre de la communauté noire ou de la confrérie musicienne. Il existe des dizaines d'expressions pour distinguer les nuances de la carnation, et pas moins de vingt pour désigner une « fête en appartement », la *rent party* d'autrefois. Jargon de repli, d'ironie, de vengeance, le *jive*, le *slang* s'étale en un gros volume. Aux nombreux dictionnaires américains, au lexique savant du *colorful language* de Robert Gold, il faut désormais joindre l'ouvrage de ce chercheur français. Il s'adresse en priorité aux amateurs de jazz et de blues, mais aussi aux linguistes, aux traducteurs, aux enseignants et, bien entendu, à tous les *hipters* qui lisent *le Monde*.

**LUCIEN MALSON.**

★ J.-P. Levet, *Talkin' that talk*, éd. CLARB, 25, rue Trézel, 92300 Levallois-Perret, 374 p., 120 F.

## EN BREF

### *La danse éclatée*

En juin à Paris, la danse, la danse contemporaine surtout, redouble d'intensité. Le spectateur sollicité chaque soir par une création nouvelle ne sait plus où donner de la tête.

Indépendamment du Théâtre de la Ville où déjà il n'y a plus une place à louer pour Pina Bausch, plusieurs salles affichent des programmes axés sur un thème chorégraphique. Avec *Danses singulières*, l'Espace Kiron accueille des individualités marquées : Charles Cré-Ange, un drôle de zig, Jackie Taffanel et son immense appétit de gestes, Cathy Cambet – une ancienne de chez Gallotta, – Catherine Barbessou formée chez Bouvier-Obadia, Aline Ribière et ses dé-vêtements, et d'autres.

Au Café de la Danse, rue de Lappe, Catherine Atlani a organisé des rencontres « geste-voix-écriture-image » avec notamment une reprise de *Visages de femmes*, de Françoise Dupuy, ballet inspiré par la guerre d'Algérie (9-13 juin), et la performance d'une Canadienne, Dulcinée Langfelder, sur la quadrature du cercle (16-21 juin).

A la Ménagerie de Verre, le Japonais Shiro Daimon présente un travail avec trois élèves, où il tente d'extrapoler à partir des techniques du ko et du nabuki (7-8 juin).

Du 4 au 8 juin, le Centre Georges-Pompidou a invité Pierre Doussaint et Isabelle Dubouloz auxquels succéderont, du 16 au 20 juin, Anne Carrié et Dominique Petit dans une série de solos et duos.

A la Grande Halle de la Villette, le Théâtre Contemporain de la Danse produit la compagnie Beau Geste, cinq danseurs formés à Angers par Nikolaïs et associés à un clown solitaire, Dominique Boivin (jusqu'au 7 juin).

De l'autre côté de Montmartre, le Théâtre 18 affiche un spectacle total conçu par le musicien Serge Aubry avec une équipe qui a participé au récent spectacle de Carolyne Carlson. La chorégraphie est signée Isabelle Calleau (25-28 juin).

On peut encore suivre jusqu'au 8 juin, *Chiclana*, de Marie-Françoise Georghiu, au Théâtre de la Plaine. Ensuite, il faudra franchir le boulevard périphérique pour sillonner le Val-de-Marne où la septième Biennale de la danse, présidée par Michel Germa, se développe dans tout le département.

**M. M.**

### *Un forum des sciences et des arts à Toulouse*

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a annoncé le mercredi 4 juin, l'ouverture dans sa ville, en octobre prochain d'un forum des Arts de l'univers scientifique et technique (FAUST). Le monde de la création artistique, celui des sciences et de la technique devront se réunir et travailler ensemble. Quatre domaines seront traités : l'image, la musique et le son, les arts du spectacle et le langage. Des débats, expositions, pièces de théâtre, films, spectacles musicaux et de danse seront présentés. Parmi les partenaires qui ont participé à l'élaboration de ce projet : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la communication (INA), la Cité des sciences et de l'industrie, le ministère de la recherche et la société Spot image. Ce forum sera inauguré par M. Léotard, ministre de la culture et de la communication.

## COMMUNICATION

*La réforme de Radio France internationale*

# La rédaction s'inquiète de l'avenir de la station

*Le débat est ouvert sur Radio France internationale (RFI). Après quatre ans d'expansion, la station publique qui diffuse en plusieurs langues des émissions sur les cinq continents est critiquée par la nouvelle majorité. Le projet de loi sur l'audiovisuel, qui prévoit notamment la nomination de son président par le conseil des ministres, inquiète le personnel de la station.*

C'était au cours d'un déjeuner organisé par la presse diplomatique. Le 22 mai dernier. En forme et bouillonnant, M. Jacques Chirac se livrait aux questions examinant les différents points chauds de la planète, de Beyrouth à Téhéran, de Damas à Tripoli, de Washington à Tunis et Johannesburg. C'était la première fois depuis son arrivée à Matignon qu'il affrontait ainsi les journalistes. Georges Bortoli président de séance, officiait, les journalistes notaient. Et puis un collaborateur de Radio France internationale se leva, se présenta, et s'enquit des relations entre la France et les pays francophones du continent africain. La question était anodine, la réponse le fut autant ; mais soudain, le premier ministre se raidit, fixa le journaliste, et, élevant fortement la voix, se livra à un véritable réquisitoire : (...) *Je lis parfois ou j'entends parfois, y compris sur vos ondes, des jugements et des propos qui indépendamment du tort qu'ils font à ces pays, du tort qu'ils font à la France – sont profondément erronés, mais surtout injustes, dans la mesure où ils marquent une méconnaissance extraordinaire des situations ou de la psychologie des peuples et qu'ils exclusivement à des critères d'enfants gâtés (...).* » Il y eut un froid. Et plus personne ne douta que RFI fût « *dans le collimateur* ».

Dans *le Point* paru au début de la semaine, M. François Léotard n'avait-il pas lui-même – dans un pêle-mêle étonnant –, accusé les journalistes de RFO (Radio France outre-mer), FR 3-Corse et RFI d'avoir « *joué, contre la France, la collusion avec des puissances étrangères* » ? N'avait-on pas entendu, ici ou là – dans *le Figaro Magazine* ou même dans la bouche d'un autre ministre, – qualifier RFI de « *station de gauche* », de « *station procastriste* » ou de... « *Radio-Jospin* » ?

Et puis des lettres, accusatrices, insultantes, violentes, des Français à l'étranger adressées au premier ministre pour se plaindre de RFI, et renvoyées à ses responsables avec demande d'explications ? « *Voilà qui ressemble fort à une campagne*, note un jeune reporter de la station. *Une campagne politique, et une œuvre de déstabilisation.* » De fait, le personnel de RFI est en état de choc. Personne n'avait vu venir le coup.

On disait RFI sereine, solidaire et gagnante. Depuis 1983, un plan quinquennal l'avait propulsée, étape après étape, du vingt-huitième au huitième rang des radios internationales pour la diffusion d'émissions en ondes courtes à l'étranger. Rajeunie et fortifiée, elle avait donc tendance à se croire intouchable. Les partis politiques n'étaient-ils pas d'accord pour reconnaître l'importance de « *la voix de la France* » dans le monde ? Quant à la privatisation qui menaçait d'autres sociétés publiques, qui y aurait pensé ?

### La pression des « petits blancs »

Intouchable... Un journaliste sourit, en haussant les épaules. « *Etions-nous naïfs ! C'est précisément la force, le rayonnement, la réputation de RFI à l'étranger qui attire les convoitises. Chirac a le souci d'exister sur le plan de la politique étrangère. RFI est donc devenue pour lui un outil essentiel.* »

Trois dispositions du projet de réforme de l'audiovisuel inquiètent les journalistes de la station. Lues et commentées à l'éclairage des attaques verbales, elles tendraient à faire de RFI « *le relais et la chose du gouvernement* ».

La première précise qu'à la différence des autres sociétés publiques, le président de la société RFI serait nommé par décret en conseil des ministres. Un recul indéniable pour RFI, qui, détachée de Radio-France, dépendrai directement du gouvernement.

La deuxième, dans la même logique, prévoit le financement de RFI par le Quai d'Orsay, comme ce fut longtemps le cas, et non plus par les recettes de la redevance, laquelle n'a d'ailleurs aucune vocation à financer des activités de coopération ou des émissions non conçues pour les Français.

La troisième disposition, enfin, tient à la définition des tâches de la station, « *chargée de la conception, de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore destinée à la diffusion internationale, notamment*, précise le projet de loi, *à l'intention des Français de l'étranger* ».

Un « notamment » qui met le doute dans les esprits, car il signifierait que RFI devrait s'adresser surtout ou d'abord à ces Français dispersés à travers le monde et rêvant – à travers des programmes nationaux – de vivre la vie même de la métropole, de ses informations à ses distractions, de ses embouteillages à sa météo. Depuis le 16 mars, MM. Chirac et Léotard ont reçu des lettres enflammées pour protester contre « *la médiocrité des bulletins* », dénoncer un journaliste « *gauchiste* », ou même se plaindre, depuis Mexico, du silence de RFI sur un accident d'avion dans lequel neuf Français ont trouvé la mort au mois de mars... Une information qui, vérification faite, avait pourtant été traitée dans plus d'une vingtaine de journaux de la station (en français, en espagnol et en brésilien), comme le prouve la rédaction, contrainte sans cesse à se justifier.

« *La situation est intenable*, explique un responsable de la station. *Les jeunes journalistes, stupéfaits, traumatisés, piaffent de réagir, tandis que leurs aînés se rappellent les temps – pas si lointains – où un représentant du Quai d'Orsay venait suivre des conférences de rédaction ou assister à quelques émissions. Ne pourra-t-on jamais tuer les vieux démons ?* »

Trêve de pessimisme : la vraie question est ailleurs. Que veut-on faire de RFI ? Quelle idée la majorité se fait-elle d'une radio nationale émettant à destination de l'étranger ? Celle d'une radio militante, voire de propagande, comme la Voix de l'Amérique, qui a des amis et des ennemis officiels et peut aller jusqu'à inciter certains peuples à la rébellion ? Ou bien celle d'une radio d'information, telle la BBC, honnête, crédible, et donc responsable ?

« *Le gouvernement semble opter pour le premier modèle*, observe un chroniqueur de la station. *Nous, on se battait pour le second. Mais qu'il nous fasse changer de cap, et toute la crédibilité acquise en trois ans s'écroule en trois semaines. Nous ne sommes ni des fonctionnaires ni des mercenaires. Radio-Moscou ou la Voix de l'Amérique ? Jamais !* »

Au vrai, la situation est plus complexe. La rédaction de RFI est comme toutes les rédactions. Il y a aussi bien des journalistes de gauche que des journalistes de droite. Mais il serait absurde de le nier : RFI, dans ces dernières années, n'a pas toujours échappé à certaines dérives politiques, qui permettent aujourd'hui de nourrir la suspicion de certains membres de la majorité. Pas de tous, d'ailleurs, puisque des ministres reconnaissent volontiers qu'ils ne trouvent rien à redire au fonctionnement de RFI. La vraie question est double : faut-il rattacher la station directement au pouvoir avec tous les risques de dépendance (et de propagande) que cela implique ? RFI doit-elle être d'abord la station des Français de l'étranger ou, au contraire, la station de la France à l'étranger, avec, dans ce cas, d'importants investissements ?

Les journalistes de RFI tiennent à crédibilité qu'ils ont et dont ils se gargarisent. Elle a fait depuis peu leur succès, comme en témoignent les études et sondages réalisés auprès des auditeurs. En outre, les objectifs fixés en 1983 par M. Hervé Bourges, alors directeur de RFI, ne sont pas tous atteints, et les rédactions en langues étrangères suivent avec angoisse l'évolution de la situation. « *Il nous faut concentrer nos moyens sur l'Afrique francophone en particulier* », déclarait, le 22 mai, M. Chirac. L'Afrique ? Bien sûr. Mais que deviendront les autres sections de langues ? Celle d'Amérique latine, qui compte près de vingt-cinq personnes et dont les émissions sont extrêmement suivies, notamment au Chili ? Ou celle de la Pologne ? *Quid*, enfin, des émissions faites à destination de l'Asie et du Pacifique, désormais en sursis après la décision de TDF de rompre les accords de diffusion avec Radio-Pékin ?

Mal connue des Français – et pour cause ! – RFI est l'une des sociétés publiques les plus performantes et les plus étonnantes du système audiovisuel actuel. On la capte au Chili. On l'écoute clandestinement en Roumanie et on en parle tout en Afrique. Elle s'exprime en anglais, en russe, en serbo-croate et fêtera Noël en vietnamien.

**ANNICK COJEAN.**

### Du vingt-huitième au huitième rang

● **En 1982, RFI était classée au vingt-huitième rang des radios internationales, derrière l'Italie, l'Espagne, l'Egypte et l'Albanie. Elle émettait vers l'Afrique, l'Europe et la côte est de l'Amérique du Nord, et faisait trente-huit heures trente d'émissions en langues étrangères par semaine (anglais, portugais, allemand, espagnol, polonais).**

● **En 1986, RFI se situe au huitième rang des radios internationales. Elle touche désormais les cinq continents et produit cent vingt-sept heures quarante-cinq d'émissions en langues étrangères par semaine (russe, roumain, créole, serbo-croate, et bientôt vietnamien, s'ajoutant aux précédentes).**

# Les toquards de la publicité politique

L'humiliation n'a plus de limite. Non seulement le Parti communiste perd ses militants et ses électeurs, mais ses affiches électorales sont les plus moches. Ainsi en a jugé un jury d'étudiants en « communication politique et sociale » de l'université Paris-I, qui, le mercredi 4 juin, lui a décerné la « cocarde » de la création la plus ringarde pour une affiche intitulée « La force vive pour en sortir ».

Une affiche qui a essaimé avant le 16 mars dernier et qui montre, sur fond blanc, une demi-douzaine de personnages directement découpés du catalogue de La Redoute et apparemment en quête d'une raison d'être là. Il en était presque gêné, le gentil Bernard Rapp, journaliste à Antenne 2 et animateur de la cérémonie (patronnée par *l'Evénement du jeudi*), de distribuer ainsi l'infamie. Si gêné qu'il a cru nécessaire de rappeler que la célèbre affiche du « *gouvernement Fabius trempé par l'amidon* » et celle de Marie-France Garaud montrant une photo de la planète « *qui hésitait entre l'astrologie et le CNRS* » n'avaient échappé que de peu à la redoutable distinction.

En guise de trophée, le malheureux auteur du forfait préposé à la communication au sein du PC s'est ainsi vu, en toute amitié, remettre... un dossier d'inscription à l'université Paris-I, tandis que ses collègues du RPR, de l'UDF et du PS se partageaient, eux, des « cocardes » beaucoup plus glorieuses et plus positives. Au PS, donc, la cocarde du meilleur autocollant pour son immortel « *Au secours, la droite revient* » et au RPR la cocarde de la plus coquette profession de foi.

La compétition fut cependant rude pour la cocarde enviée entre toutes du meilleur clip vidéo. Le RPR proposait une sorte de portrait de Jacques Chirac en dieu vivant, se posant dans un avion blanc au beau milieu d'une foule en délire, ou travaillant dans son château corrézien de Bity, engoncé dans un grand gilet de laine style baba cool, en compagnie, par ordre d'apparition à l'écran de madame et de sa progéniture. Le PS, lui, se contentait d'un catalogue syncopé des conquêtes sociales de la législature. Mais l'UDF, qui devait remporter la compétition avec son célèbre clip catastrophe en noir et blanc sur les méfaits du socialisme, coupable d'avoir inventé, par ordre d'horreur croissante, les trains de banlieue, les usines occupées, l'affaire Greenpeace et Pierre Mauroy.

En guise de consolation pour les « petits », les listes écologiques des Verts remportaient pour leur part la cocarde du gadget le plus ingénieux pour des bouteilles de bière, frappée par les militants, et vendues avec, sur l'étiquette, le slogan vengeur : « *Ils brassent du vent, nous brassons de la bière.* »

**DANIEL SCHNEIDERMANN.**

*Conflit à « la Montagne »*

# La direction propose une réduction de 25 % des salaires pour l'atelier de composition

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Le quotidien régional *la Montagne* n'a pas paru le mercredi 4 juin en raison d'une grève déclenchée par les ouvriers du service de composition. Ces derniers ont repris le travail et permis la sortie du journal du lendemain, mais réduit à 16 pages (il en comporte 24 ordinairement). Cette diminution de pagination restera en vigueur jusqu'aux éditions datées du mardi 10 juin. En adoptant cette attitude, les ouvriers du titre phare du groupe Centre-France (voir *le Monde* du 30 mars) désirent maintenir leur pression sur la direction, qui a décidé une réduction de leurs salaires de l'ordre de 25 %.

Cette dernière a annoncé sa ferme intention d'appliquer cette mesure afin d'« *assurer l'avenir et l'indépendance de l'entreprise par un retour rapide aux équilibres éconimiques fondamentaux* ». Sa position est déterminée par la situation déficitaire de l'exercice 1985 (14 millions de francs). Elle a mis en œuvre un plan d'austérité qui s'était traduit, au mois de janvier, par le blocage des salaires des cadres, des journalistes et des employés de presse. Il avait été légèrement modulé à la suite de mouvements de grève (*le Monde* du 23 janvier). Les dirigeants de *la Montagne* visent maintenant les secteurs les plus coûteux, ceux de la fabrication, à commencer par l'équipe de composition forte de cent soixante-huit personnes.

En 1985, chacune d'elles a touché mensuellement 22 900 francs en salaire brut, sur quatorze mois. La somme aujourd'hui proposée est de 17 178 francs ; cela représente pour chaque ouvrier une perte annuelle de 80 108 francs, toujours en brut. Le personnel concerné est prêt à accepter une baisse des salaires, mais dans des proportions moins élevées et selon un calendrier prenant effet en janvier 1987.

Ce conflit marque la fin d'une époque dans l'entreprise. L'équipe de composition fonctionne depuis 1946 en « commandite égalitaire ». Elle reçoit de la direction une somme globale, strictement partagée, en échange de laquelle elle assure la fabrication. Le système était profitable aux deux partenaires jusqu'à l'introduction des moyens modernes de composition. Il se traduisait, en effet, par un taux de productivité élevé, récompensé par de hauts salaires. L'irruption de la photocomposition a bouleversé ce subtil équilibre qui était aussi facteur de paix sociale dans l'entreprise.

**LLIBERT TARRAGO.**

● *Nouveau directeur à Radio-France Côte-d'Azur.* – Succédant à M. Gilles Marquet, nommé au secrétariat général à la décentralisation de Radio-France, M. Michel Quérou, quarante-trois ans, successivement animateur à France-Inter, à CVRL (Québec), réalisateur-animateur à Europe 1, responsable des programmes à Fréquence-Nord, puis directeur de Radio-France Drôme, a pris depuis le 2 juin la direction de Radio-France Côte-d'Azur. Créée en octobre 1982, cette station comprend quarante salariés et émet de 6 heures à minuit.

● *M. Francis Balle nommé directeur du nouvel Institut de recherches et d'études sur la communication.* – M. Francis Balle, professeur à l'université de Paris-II, qui dirigeait l'Institut français de presse et des sciences de l'information (IFP), a été nommé directeur de l'Institut de recherches et d'études sur la communication (IREC). Créé en février dernier au sein de l'université de Paris-II, l'IREC mènera des études et des recherches sur la presse, la radio, la télévision et les nouveaux médias (télématique, vidéo...), et notamment sur « *leurs diverses utilisations et sur l'influence qu'elles exercent sur la société* ». Le statut d'Institut de recherches de l'IREC lui permet de conclure des contrats avec des administrations ou des entreprises privées. A la suite de la nomination de M. Francis Balle à la tête de l'IREC, M. Pierre Albert, professeur à Paris-II et historien de la presse et de la consommation, dirigera dorénavant l'IFP.

# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

STEFANO, Espace Marais (42-71-10-10), 20 h 30

LES DÉSIRS DE L'AMOUR, Lucernaire (45-44-57-34), 19 h.

LES DERNIÈRES CARTES, Centre Wallonie-Bruxelles. 20 h 30.

L'AMOUR-GOUT, Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45.

N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES, Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 45, dim. à 15 h 30.

GMUND, Grande Halle de La Villette. 21 h 30.

HORS PARIS

SARCELLES, Le Grenier (39-86-20-77). Qui a peur de Virginia Woolf ? A 21 h.

MOISSELLES, C.H.S. (39-35-16-66), Art-Théâtre-Psychiatrie.

VERSAILLES, Grand Trianon, A 21 h : les 5, 7, Horace.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

### Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres : 18 h 30 : la littérature soviétique : trésors enfouis à profusion ; Cinéma-Vidéo : vidéo-information : 16 h, Comet ; satellites du soleil, de S. Goldsmith ; à 19 h, Tunisie : le couscous de la colère, de P. Demont, G. Murry ; l'agonie du Sahel, de C. Mottier, D. Pasche ; Vidéo-Musique : 16 h, la Bohème, de Puccini : à 19 h, Samson et Dalila, de Saint-Saens : Concerts-spectacles : 21 h : Polyphonix. Festival de poésie, musique et performance ; 20 h 30 : Cie Doussaint-Dubouloz : 20 h 30 : concert Chung (Krause ; Yun ; Strauss : Ensemble intercontemporain).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 3e Festival d'orchestre : à 20 h 30 : Royal Philharmonic Orchestra-Juriy Temirkanov-Garrick Ohlsson, piano (Brahms, Berlioz).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : jeu., 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : 20 h 30, l'Empereur Jones, d'E. O'Neill.

### Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Derelitta.

ASTELLE (42-38-35-53), 20 h 30 : Spiptasme femme tease.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Sonate en solitudes majeures.

BOUCANIER (43-45-60-60), 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Home ; 22 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : la Vie, c'est par moment.

LA CARTOUCHERIE Atelier du chaudron (43-28-97-04), 20 h 30 : Angelico in vitro.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : D'où viennent les canules ?

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésie avec Messica.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉATRE (42-72-23-41), 21 h : West and Co.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Histoires... d'aller au théâtre ou la fin d'Othello.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano ; 18 h 30 : Ça va, ça vient.

ESPLANADE DU LOUVRE 22 h : la Demi-Finale de Waterclash.

ESSAION (42-78-46-42), 21 h : la Nuit du 4 août.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95), 18 h 30 : Victor Hugo-Juliette Drouet : Leur passion amoureuse ; 20 h 45 : Dernier jour d'un nazi.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79) 20 h 30 : 5e Festival du THEG-Théâtre des gens.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux ; 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. : 18 h 30 : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love ; 18 h 30 : l'Entrée en matière.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : l'Amour-Goût.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 21 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

☞ PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos. – III. 22 h 15 : Tous en scène ; 22 h 15 : Bail à céder.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ISLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Bouffonnerie épicée ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux. Petite salle, 18 h 30 : les Intimités d'un séminariste. – II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 + Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CITHÉA (43-57-99-26), 20 h 30 : Solo mio ; 22 h 15 : Une fournée particulière.

DOMINO (43-37-43-51), 22 h : les Bonheurs de Sophie.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 22 h : Transit intestinal.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Lili Boulogne.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

### Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.

ELDORADO (42-08-23-50), 20 h 30 : M. Werner.

FIAP (45-89-89-15), 20 h 30 : U. Ramos.

OLYMPIA (47-42-52-86) 20 h 30 : Popeck.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 21 h : Cérémonie de mariage.

LE MÉCÈNE (42-62-57-95), 20 h 30 : Muche.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : E. Pagava, J. Douai, W. Fukuda.

### La danse

(voir théâtres subventionnés)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) 20 h 30 : Avec R.-M. Rilke ; à 22 h 30 : Théâtre de son.

LA DÉFENSE place (47-96-25-55), Europe de l'Est.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), à 21 h : Prince de Paris ; du 6 au 8, Strada Fox.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Duetti, des Tresses à denouer.

PLAINE (42-50-15-65) à 20 h 30 : Chicians.

### Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, H. Szeryng (dir. et violon), H. Dreyfus (clavecin), P. Rouller (flûte) (Bach).



### Jeudi 5 juin

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : Chœur et Orchestre C. Raymond, G. Morançon (orgue), N. Maison (soprano), L. Delfanti (alto) (Pergolèse, Vivaldi, Boccherini).

Hôtel Bedford, 17, rue de l'Arcade (8e), 20 h 30 : Présentation des enregistrements de et par H. Dutilleux.

Théâtre Grévin, 21 h : Maison à vendre, l'Amant-statue, opéras de N. Delayrac.

Théâtre Grévin ; 21 h : voir le 4.

Eglise allemande, 20 h 30 : Ensemble vocal Gabrielli (Bach, Gabrieli, Monteverdi, Schütz).

Eglise St-Eugène-Ste-Cécile, 20 h 30 : Chorale orthodoxe russe St-Nicolas (Musique sacrée russe).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : J. Turcotte (flûte), D. Sibulska (piano) (Telemann, C.Ph.E. Bach, Scarlatti).

Eglise St-Médard, 20 h : Orchestre baroque d'Ile-de-France (Bach, Telemann, Couperin).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : S. Lemelin (piano) (Fauré, Schumann, Schubert).

Radio-France (grand audit.), 20 h 30 : M. Laforêt (piano) (Chopin).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur et orchestre H. Reiner, K. Attanassof (clarinette) (Mozart : Messe du couronnement, Haydn, Mozart).

Ecole alsacienne, 18 h 45 : P. Franck (alto), L. Tsan (piano) (Brahms, Schubert).

Table Verte, 22 h : J.M. Varache (flûte), B. Fournier (harpe) (Mozart, Loillet, Donizetti, Spohr).

### Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 20 h 30 : Ex Nihilo.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), à 21 h 30 : De Pressac Jazz Group.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Raticide.

MONTANA (45-48-93-08) 20 h 30 : Quartet R. Franc.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), à 22 h : M. Bescou, O. Laférière.

MUSÉE D'ART MODERNE (47-23-61-27), 20 h 30 : Trio Zeff.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), à 21 h 30 : Dirty Dozen Brass Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : Eddy Louiss.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) 23 h : M. Roqués, S. Kessler, P. Boussagnet, R. Portier.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Quartet S. Goubert.

PHIL ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Soirée Fresh de Dan.

SLOW CLUB (42-33-84-30) 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. Ferris et B. Altschull.

ZÉNITH (42-45-44-44), 20 h 30 : Pil.

### Festivals

Saint-Denis, (42-43-30-97), Basilique, à 20 h 30 : Mahler, Symphonie nº 8 des Mille, Nouvel Orchestre philharmonique, Chœurs et maîtrise de Radio France, Chœur Philharmonia de Stuttgart (M. Janowski, dir.).

Versailles, (39-50-71-18), Grand Trianon, à 21 h : Horace.

### Festival du Marais

(48-87-74-31)

Théâtre : Centre Wallonie-Bruxelles 20 h 30 : les Dernières Cartes.

Musique : Cirque d'Hiver, 21 h : Orchestre symphonique de Vienne (Berg, Schubert, Strauss).

### Festival printemps du Théâtre

(48-87-83-68)

Bouffes du Nord 20 h : le Tigre du Bengale.

Grande Halle de la Villette, 21 h 30 : Gmund.

### En région parisienne

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Ubu Roi.

ISSY-LES-MOULINEAUX, BATEAU Gabès (45-54-76-16), 21 h : Cherry Big Bang.

MOISSELLES, CHS (39-35-16-66), Art Théâtre psychiatrie.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

NEUILLY, Athlétic (46-24-03-83) à 20 h 30 : Tueur sans gages.

LE PECQ, église Saint-Wandrille (39-73-19-36), 21 h : Haydn, Beethoven, Schubert, Brahms, Ravel, de Falla.

SARCELLES, Le grenier (39-86-20-77), 21 h : Qui à peur de Virginia Woolf ?

LES ULIS, CCM (69-07-65-53), 21 h : Le mime Marceau.

LE VÉSINET, Temple (39-76-32-75), le 6 à 21 h : Camerata de Versailles.

VERSAILLES, Cathédrale Saint-Louis (30-21-20-20), 21 h : Concert d'Orgue.

VINCENNES, Château (45-65-63-63), 20 h 30 : Au bout du couloir ; Théâtre D.-Sorano (43-74-73-74), à 21 h : Abu Hassan.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à A. Trauner : la Jeune Folle, de Yves Allegret ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs ; Cannes 86 : Schmutz, de P. Manker (Vostf) ; 21 h, Perspectives du cinéma français – Cannes 86 : la Forêt noire, de B. Jalpert.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, l'Incompris, de L. Comencini

SALLE GARANCE

Tlj à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (Programmation détaillée au 42-78-37-29).

### Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BERLIN AFFAIR (*) (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40). H. – v.o. : Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches (H. sp.), 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Utopia (H. sp.), 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V (à partir de dimanche), 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOMADS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : George V à partir de dimanche, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ((47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H.sp.), (43-26-84-65).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TOUBIC ACADEMY I (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

### LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER SURVIVANT, film néo-zélandais de Geoff Murphy, (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FINAL EXECUTOR, film italien de Romolo Guerrieri, (v.f.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAVRE, film français de Juliet Berto : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR, film japonais de Nagisa Oshima, (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-25-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE, film italien de Mario Monicelli, (v.f.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROSE BONBON, film américain de Howard Deutch, (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-36-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

SOUVENIRS SECRETS, film britannique de John Reid, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN, film américain de David Greenwalt, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (43-97-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

YOUNGBLOOD, film américain de Peter Markle, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-82-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

## PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 JUIN

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie ou Saint-Paul ou 6 boulevard Henri-IV (M. Teurnier).

« Fabrication des médailles et monnaies », 14 h 30, 11, quai Conti (C.-A. Messer).

« L'hôtel de Lauzun, de la Grande Mademoiselle à Charles Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Vie artisanale du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Chefs-d'œuvre de la tapisserie », 14 h 30, Petit Palais (S. Leblanc).

« Le musée Rodin et ses jardins », 14 h 30, 77, rue de Varenne (caisse) (approche de l'art).

« Exposition de Rembrandt à Vermeer », 15 h 45, entrée Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« De l'hôtel de Beauvais à la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Les fastueux hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Rue-du-Bac (M. Banassat), ou 15 heures, métro Solferino (M. Pohyer).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 heures, sous grande horloge, métro Richelieu-Drouot (M. Ragueneau).

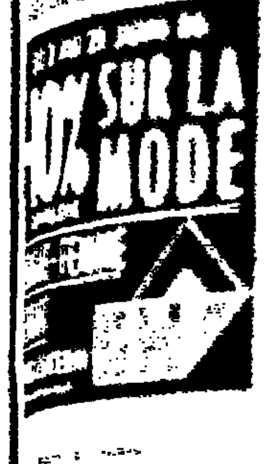
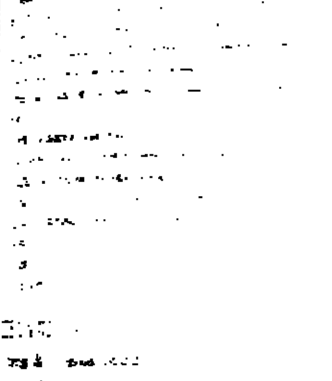
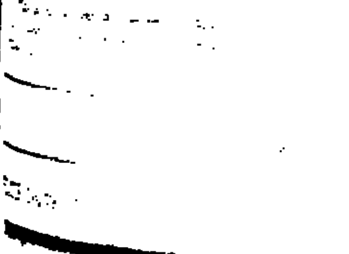
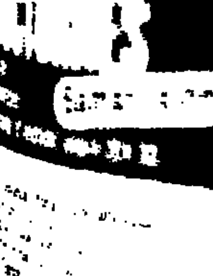
« Notre-Dame de Paris, la franc-maçonnerie », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

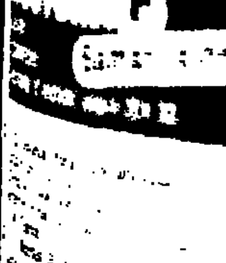
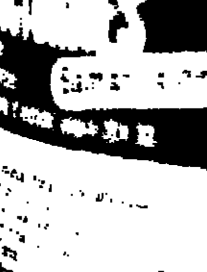
« Promenade dans le quartier Saint-Louis, la rue Maréchal-Joffre à la rue Saint-Louis en passant par la rue des Bourdonnais », 14 h 30, 19, rue du Maréchal-Joffre à Versailles (N. de Rolland).

## CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30, « Début d'un enseignement sur le druidisme » (Docteur Gwench'lan Le Scouezec), 11, bis rue Keppler. 20 h 15, « La doctrine universelle du karma ».



# RADIO-TÉLÉVISION

## A VOIR

### Femmes aux harengs

Jean Gaumy, photographe à l'agence Magnum, avait photographié, il y a dix ans, des femmes dans une fabrique de harengs fumés. Il en avait ramené des portraits de groupe, des visages, en noir et blanc. Il est revenu dix ans plus tard, avec une caméra cette fois et avec la couleur. Il s'est mis dans un coin, ouvrant bien les yeux et les oreilles, sans perdre une miette du spectacle.

Les harengs d'abord. Des centaines, des milliers de poissons humides, brillants, glissants, charriés et déversés par caisses. Les mains ensuite. Gros plans sur les mains de femmes, qui saisissent, découpent, vident, jettent, reprennent. Mains expertes, gestes de l'habitude, les mêmes depuis dix ans, vingt ans. Bruits enfin, claquements brefs et mouillés des couteaux.

Mais ce que Jean Gaumy a réussi à capter, dans *la Boucane,* son premier film — une œuvre très courte que Canal Plus diffusera exceptionnellement en clair à l'occasion de la Journée nationale du documentaire *(lire page 12),* — ce n'est pas seulement l'éternel recommencement des gestes du travail dans l'atmosphère froide d'un atelier, c'est ce qui se passe au-dessus. Les blagues, les rires, les plaisanteries (de chambrée !), l'énorme vitalité de ces femmes de tous âges, qui échappent totalement au quotidien des poissons, à leur humidité glissante.

*Les Cahiers du cinéma,* qui ont remarqué ce document de trente-cinq minutes, ont parlé de ce lieu sans hommes comme d'un *« moderne gynécée de la révolution industrielle ».* Jean Gaumy, sorte d'intrus — admis, — se fait parfois chahuter. Il doit amener *« tout de suite »* les photos prises il y a dix ans ! Les moqueries vont et viennent, incessantes; elles vont de celles qui sont filmées à celui qui filme ; c'est le même rapport simple, familier, chaud, que celui des femmes entre elles. Façon de vivre – ou de résister.

Ces maîtresses femmes, qui ne mâchent pas leurs mots, qui gloussent en voyant les photos, soudain s'émeuvent à d'autres (ce visage... cette femme est morte... et cette gosse, mais elle est là aujourd'hui, elle travaille à la fabrique). La vie, la mort, l'amour, confidences... Le film glisse, prend une tendresse. Tandis que les femmes chantent à tue-tête : *« Tu m'as ravi ma beauté, ma fraîcheur, d'autres que moi ont fait ton bonheur »,* les mains coupent, découpent, ramassent, jettent. Ces femmes ont un côté démesuré, fellinien, généreux. *La Boucane* a été nominé aux césars 1986.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *La Boucane :* vendredi 6 juin, 20 h 35 (en clair) sur Canal Plus. Autre diffusion (cryptée) vendredi 13, à 7 h 5.

## Jeudi 5 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF1



**20 h 30 Feuilleton : la Citadelle.**
D'après le roman de A.-J. Cronin, réal. P. Jeffries et M. Vardy, avec B. Cross, G. Thomas, C. Higgins...
*Les relations entre le couple se dégradent. Tandis que Chris décide de partir pour un mois, le jeune médecin se laisse entraîner par l'une de ses patientes dans une aventure amoureuse.*

**21 h 50 Tennis à Roland-Garros.**
*Résumé de la journée aux Internationaux de France.*

**22 h 10 Mundial 86 : Italie-Argentine.**
*Coupe du monde de football, en direct du stade Cuauhtemoc à Puebla, commentaires de Didier Roustan et Michel Hidalgo.*

**23 h 40 Journal.**

**23 h 55 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**19 h 55 Mundial 86 : France-URSS.**
*Coupe du monde de football, en direct de Leon, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.*

**21 h 55 Magazine : Résistances.**
Emission de B. Langlois, réal. G. Daude.
*Au sommaire : Afrique du Sud ; hommage à Amnesty International ; retour au lac Tchad ; invité : Menotti Bottazzi, secrétaire général du Comité français contre la faim.*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 Dance Black America.**
De C. Hegedus et D.-A. Pennebaker (Redif.)
*Première de trois parties : dans cette rétrospective de l'histoire de la danse noire, on verra The Magnificent Force, Easy Jazz Jumper et des danseurs de la célèbre compagnie d'Alvin Alley.*

**23 h 55 Mundial 86 : Bulgarie-Corée du Sud.**
*Coupe du monde de football, en direct de Mexico, commentaires de B. Père et B. Pivot.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : la Taverne de l'enfer.**
Film américain de Sylvester Stallone (1978), avec S. Stallone, K. Conway, A. Archer, J. Spinell...
*En 1946, dans un quartier pauvre de New-York, trois frères, dont l'un est très débrouillard, se lancent dans des matches de lutte pour devenir riches et célèbres. Ceux que ne rebute pas le cabotinage effréné de Sylvester Stallone – qui est aussi scénariste et metteur en scène – passeront, peut-être, une bonne soirée.*

**22 h 25 Journal.**

**22 h 50 Football 4 étoiles.**
Série de Jimmy Jonquard.
*Série de quatre portraits, quatre figures du football (chacune de ces émission sera rediffusée le lendemain à 17 h sur la même chaîne). Le premier volet est consacré à Alain Giresse.*

**23 h 15 La clef des nombres et des tarots.**

**23 h 20 Prélude à la nuit.**
*Six préludes de Claude Debussy par Andor Foldès, au piano.*

### CANAL PLUS

20 h 35, le Baiser de la femme-araignée, film de H. Babenco ; 22 h 40, la Malédiction, film de R. Donner ; 0 h 30, Moi et Catherine, film de A. Sordi ; 2 h 10, Document : Edmund ou la vie de château.

### LA « 5 »

19 h 30, A fond la caisse : Série : Chips (et à 23 h 15) ; 20 h 30, Pentathlon, jeu et variétés (et à 0 h 15) ; 22 h 15, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 2 h).

### TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 ; 23 h, Profil 6.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Ecrit pour la radio : « Aquarium », de Radovan Ivsic.**

**21 h 30 Musique :** Janacek ou la vérité retrouvée (extrait du débat organisé en mars 1986 au TMP) avec Vaclav Neumann et Guy Erismann.

**22 h 30 Nuits magnétiques.**

**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (en direct de la basilique de Saint-Denis) : *Symphonie n° 8 en mi bémol majeur,* de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs et la maîtrise de Radio-France, les chœurs de Stuttgart, dir. M. Janowski, sol. C. Studer, T. Zylis-Gara, L. Loevaas...

**23 h** Les soirées de France-Musique : paradis perdu ; à 1 h, Brodé, tango.

## Vendredi 6 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF1




**20 h 30 Variétés : Paris, Eddy Mitchell.**
Emission inédite de Gérard Jourd'hui.
*L'émission prévue pour « Ambitions » est reportée en septembre prochain. A la place, Eddy Mitchell.*

**21 h 45 Tennis.**

**22 h 5 Mundial 86 : Brésil-Algérie.**
*Coupe du monde de football au stade Jalisco à Guadalajara, commentaires de T. Roland et J.-M. Larqué.*

**23 h 35 Journal.**

**23 h 50 Mundial 86 : Maroc-Angleterre.**
*Coupe du monde de football, en direct du stade Tecnologico à Monterrey, commentaires de Didier Roustan et Jean-Michel Larqué.*

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h Mundial 86 : Hongrie-Canada.**
*Coupe du monde de football, en direct de Irapuato, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.*

**21 h 55 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Marc Augé* (Un ethnologue dans le métro), *Pierre-Marie Doutrelant* (la Bonne Cuisine et les autres), *Henri Gault* (Mes cinquante meilleurs restaurants de France), *Isabelle Hausser* (Célubée), *Yves Saint Laurent* (Yves Saint Laurent et le théâtre) *et Gérard Miller, préfacier de :* le Tennis et la Sexualité, *de Théodore Faretsky.*

**23 h 10 Journal.**

**23 h 20 Ciné-club : Martin et Léa.**
Film français d'Alain Cavalier (1978), avec I. Ho, X. Saint-Macary, R. Bohringer, C. Le Bailly...
*Un jeune ouvrier s'éprend d'une Eurasienne rencontrée par hasard. Elle vit de l'argent que lui donne un ami afin qu'elle lui recrute des filles pour son plaisir.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Histoires singulières : l'Appel des ténèbres.**
Réal. J. Hough, scénario M. Worth. Avec D. Carradine, S. Beachman, S. Greif...
*Rosemary vit dans la crainte que son mari ne découvre sa liaison avec Michael Harris.*

**21 h 35 Taxi.**
Un magazine de Philippe Alfonsi, réal. M. Dugowson.
*Le magazine ultra sophistiqué de Philippe Alfonsi. Traversée nocturne en taxi dans les rues de Paris, lumières rose bleuté : des clients montent, passagers transitoires qui commentent des reportages généralement de choc. Un magazine de toute façon surprenant !*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Montagne.**
Magazine de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.

**23 h 50 La clé des nombres et des tarots.**

**23 h 55 Prélude à la nuit.**

### FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Football 4 étoiles : Alain Giresse ; 17 h 30, Feuilleton : Dominique ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Le 19-20 heures.

### CANAL PLUS

20 h 35, Document : La Boucane *(lire notre article)* ; 21 h, Répulsion, film de R. Polanski ; 23 h, la Chasse sanglante, film de P. Collinson ; 0 h 40, la Malédiction, film de R. Donner ; 2 h 25, Coup de cœur, film de F. Coppola ; 4 h 10, Cinémode.

### LA « 5 »

19 h 30, A fond la caisse : série : Chips (et à 23 h 15) ; 20 h 30, Pantathlon, jeu et variétés (et à 0 h 15) ; 22 h 15, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 2 h).

### TV6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Turbulences :** Y a-t-il une santé de gauche et une santé de droite ? Avec Mme M. Barzach, ministre de la santé, et M. E. Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé.

**21 h 30 Black and blue :** chez le libraire.

**22 h 30 Nuits magnétiques :** la nuit et le moment ; le sud du Tchad.

**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (donné le 6 novembre 1985 à Sarrebruck) : *Coriolan,* ouverture en ut mineur, de Beethoven ; *Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en mi bémol majeur,* de Chostakovitch ; *Symphonie n° 2 en ut mineur,* de Bruckner, par l'Orchestre Radio-symphonique de Sarrebruck, direction Myung-Whun Chung, sol. M. Rostropovitch, violoncelle.

**22 h 20 Les soirées de France-Musique :** Pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle : les nomades, peuls du Niger.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 juin à 0 heure et le dimanche 8 juin à 24 h.**

**Evolution générale.** – Un temps instable persistera encore vendredi sur l'est du pays, tandis que les régions de l'ouest bénéficieront d'une accalmie temporaire. Cependant, dès la nuit de vendredi à samedi, une nouvelle perturbation atténuée abordera les régions atlantiques, accompagnée de pluies éparses et peu abondantes. Cette perturbation gagnera une moitié ouest du pays samedi et se désagrégera dimanche sur l'est du pays. A l'arrière, une amélioration se produira à la faveur d'une hausse du champ de pression, mais une nouvelle perturbation abordera l'extrême Nord-Ouest dimanche soir.

**Vendredi,** un temps très frais et souvent nuageux prédominera sur le pays, excepté sur le Roussillon et la basse vallée du Rhône où mistral et tramontane dégageront le ciel ; des averses locales accompagneront les nuages dès le matin des Ardennes au nord des Alpes ainsi que sur la Corse et les Pyrénées. Au cours de la journée, ce temps instable avec belles éclaircies et nuages accompagnés de quelques averses se généralisera au nord du Bassin parisien et au nord du Massif Central ; plus à l'ouest, de la Bretagne au pays de la Loire et à l'Aquitaine, un temps plus calme avec éclaircies prédominera malgré des nuages de nouveau plus abondants en soirée près de l'Atlantique.

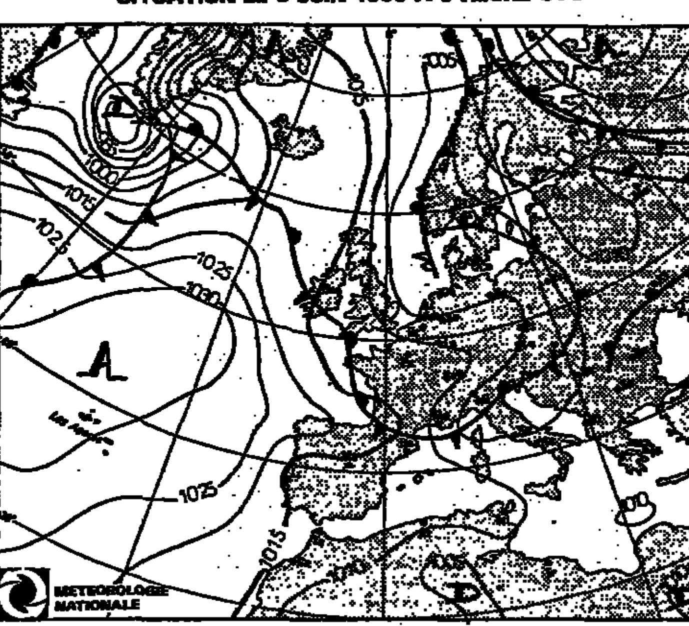
Le vent de nord-ouest dominant soufflera modérément, assez fort près des côtes, fort sur le Languedoc-Roussillon. Les températures minimales, basses pour la saison, seront voisines de 5 degrés à 9 degrés en général, 11 degrés à 14 degrés près de la Méditerranée.

**Prévisions pour le samedi 4 juin.** – De nombreux passages nuageux accompagnés d'averses affecteront encore le nord-est du pays, se limitant le soir du Nord aux Ardennes. De la Bretagne au Pays basque, le temps sera très nuageux et faiblement pluvieux dès le début de la matinée. Ce temps gagnera dans la journée la Normandie, le Massif Central et le Midi-Pyrénées, mais les pluies deviendront très éparses. Des éclaircies se développeront de la Bretagne à l'Aquitaine l'après-midi. Ailleurs, et avant l'arrivée de ces nuages, les brumes ou brouillards matinaux laisseront la place à un temps variable avec belles éclaircies.

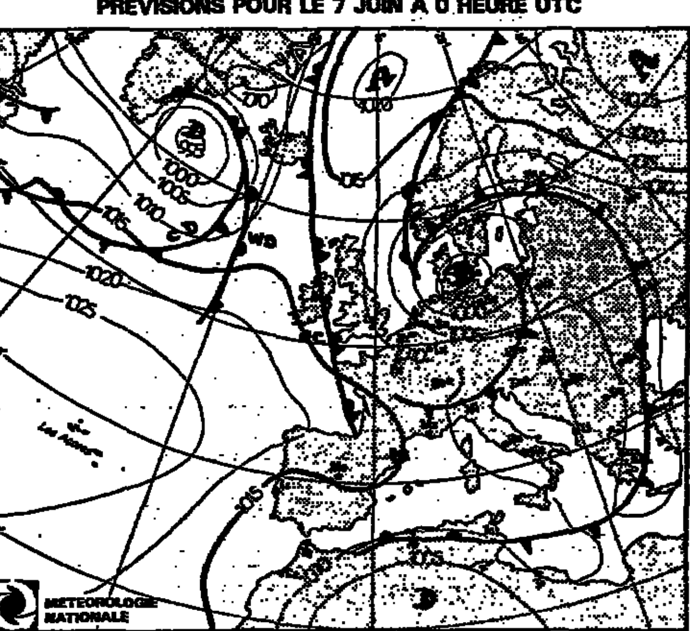
Températures minimales : 4 degrés à 7 degrés du Nord-Est au Massif Central et aux Alpes, 12 degrés à 14 degrés près de la Méditerranée, 7 degrés à 10 degrés ailleurs. Températures maximales : 22 degrés à 25 degrés près de la Méditerranée, 14 degrés à 20 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest.

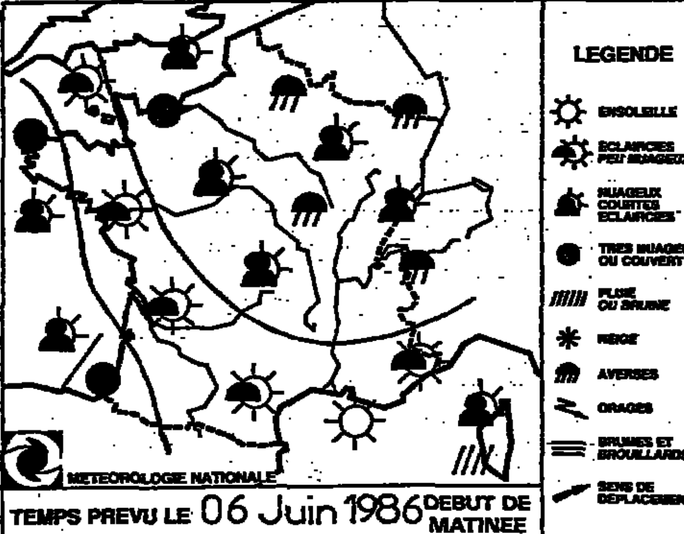
**Prévisions pour le dimanche 8 juin.** – Sur la moitié ouest du pays, le temps aura un caractère très brumeux le matin, puis il deviendra ensoleillé dans la journée, mais le ciel se couvrira à nouveau le soir sur la Manche occidentale. Plus à l'est, les passages nuageux seront un peu plus nombreux mais permettront quand même le développement de belles éclaircies. Les températures seront en hausse de 2 degrés à 3 degrés.

SITUATION LE 5 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN A 0 HEURE UTC






TEMPS PREVU LE 06 Juin 1986 DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé**

**FRANCE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 22 | 14 | N |
| BIARRITZ | 15 | 12 | P |
| BORDEAUX | 17 | 10 | P |
| BOURGES | 16 | 7 | P |
| BREST | 14 | 8 | P |
| CAEN | 14 | 8 | P |
| CHERBOURG | 13 | 8 | C |
| CLERMONT-FERR. | 15 | 7 | P |
| DIJON | 14 | 7 | P |
| GRENOBLE-S-M-H | 17 | 8 | P |
| LILLE | 13 | 5 | N |
| LIMOGES | 13 | 6 | P |
| LYON | 16 | 8 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 23 | 12 | C |
| NANCY | 13 | 6 | N |
| NANTES | 18 | 9 | P |
| NICE | 28 | 16 | C |
| PARIS-MONTS. | 15 | 9 | C |
| PAU | 13 | 10 | C |
| PERPIGNAN | 23 | 15 | C |
| RENNES | 15 | 8 | P |
| ST-ÉTIENNE | 15 | 7 | P |
| STRASBOURG | 15 | 7 | C |
| TOURS | 17 | 7 | P |
| TOULOUSE | 18 | 10 | P |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 23 | S |

**ÉTRANGER**

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 23 | 15 | N |
| AMSTERDAM | 13 | 10 | A |
| ATHÈNES | 27 | 21 | S |
| BANGKOK | 35 | 28 | C |
| BARCELONE | 25 | 13 | P |
| BELGRADE | 22 | 16 | N |
| BERLIN | 13 | 4 | S |
| BRUXELLES | 11 | 7 | N |
| LE CAIRE | 33 | 22 | S |
| COPENHAGUE | 14 | 7 | S |
| DAKAR | 27 | 23 | S |
| DELHI | 40 | 23 | O |
| DJERBA | 24 | 20 | O |
| GENÈVE | 15 | 7 | P |
| HONGKONG | 31 | 28 | C |
| ISTANBUL | 23 | 14 | S |
| JÉRUSALEM | 25 | 13 | S |
| LISBONNE | 29 | 15 | S |
| LONDRES | 15 | 6 | S |
| LOS ANGELES | 22 | 15 | C |
| LUXEMBOURG | 12 | 4 | P |
| MADRID | 30 | 15 | S |
| MARRAKECH | 24 | 16 | C |
| MEXICO | 24 | 14 | O |
| MILAN | 18 | 6 | N |
| MONTRÉAL | 24 | 8 | C |
| MOSCOU | 26 | 15 | N |
| NAIROBI | 25 | 14 | S |
| NEW-YORK | 23 | 13 | S |
| OSLO | 16 | 9 | P |
| PALMA-DE-MAJ. | 27 | 13 | C |
| PÉKIN | 29 | 21 | S |
| RIO-DE-JANEIRO | 21 | 16 | N |
| ROME | 24 | 13 | C |
| SINGAPOUR | 27 | 26 | A |
| STOCKHOLM | 15 | 11 | P |
| SYDNEY | 13 | 8 | C |
| TOKYO | 24 | 15 | C |
| TUNIS | 27 | 17 | S |
| VARSOVIE | 20 | 9 | N |
| VENISE | 19 | 12 | S |
| VIENNE | 24 | 8 | P |

| A | B | C | N | O | P | S | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## BREF

### COLLOQUE

**DÉCENTRALISATION.** – M. Paul Graziani, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, vient de créer un institut de la décentralisation. Cet institut, qui se veut une structure de réflexion et de proposition ouverte aux élus, aux universitaires, aux fonctionnaires, organisera dans le courant de l'hiver 1986-1987 un colloque sur l'esprit de la décentralisation, lui-même précédé de plusieurs journées d'études et de séminaires.

### COURS

**MOSAIQUES A RAVENNE.** – Depuis 1966, des cours d'été sont organisés près de Ravenne pour étudier l'art et la technique de la mosaïque. En quinze jours, certes, les étudiants n'égaleront pas les artistes du sixième siècle, mais, pourront soit copier des mosaïques anciennes, soit, à partir de dessins personnels, créer des œuvres originales. Trente places sont disponibles pour chaque cours (70 % dans la section débutant, 30 % dans la section perfectionnement).

★ **Renseignements : CISIM, c/o Azienda autonoma di soggiorno e turismo. Via S. Vitale 2, 48100 Ravenna (Italia).**

### EXPOSITION

**VIE RELIGIEUSE A SAINT-GERMAIN.** – Du cimetière mérovingien de Feuillancourt à l'implantation d'une communauté bouddhiste vietnamienne, Saint-Germain-en-Laye garde des traces de l'histoire des religions. Cette évolution de la vie religieuse fait l'objet d'une exposition qui se tient jusqu'au 15 juin au Manège royal. Elle est illustrée par des tableaux, des photos, des documents originaux et des objets d'art prêtés par les musées et les archives des alentours et réunis par l'ensemble des communautés présentes : catholiques, protestants, juifs, musulmans, orthodoxes et bouddhistes.

### FÊTE

**LES REMPARTS DE PROVINS.** – Les 14 et 15 juin prochains, tous les Provinois revêtiront les costumes que portaient leurs lointains ancêtres au temps des foires de Champagne (douzième et treizième siècle), et la vieille cité médiévale retrouvera pendant deux jours son aspect d'autrefois : les commerces se transformeront en échoppes du Moyen Age, les fenêtres seront pavoisées, cascadeurs, jongleurs et baladins parcourront la ville interdite aux voitures, et dans les tavernes on fera ripaille.

Le samedi 14 juin, de 14 h 30 à 19 heures, le troisième Salon du livre historique réunira de nombreux écrivains et historiens, dont Maurice Druon, Alain Decaux, Jeanne Bourin, Régine Pernoud. Le soir, la Maison des jeunes et de la culture présentera un spectacle son et lumière : « Les jeux médiévaux ».

★ **Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du vieux Provins, hôtel de ville, 77160 Provins. Tél. : 64-00-06-82 ou 42-97-67-84.**

### PRIX

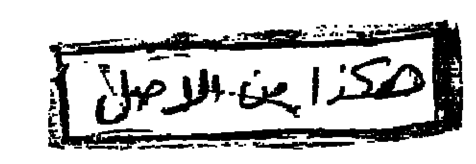
**EISENHOWER.** – La Fondation Eisenhower offre la possibilité à une Française ou à un Français de passer dix semaines aux Etats-Unis, au printemps 1987, pour enquêter sur le thème de son choix dans le domaine des relations entre la société civile et l'Etat. Les candidats doivent être âgés de trente-cinq à cinquante ans, parler parfaitement l'anglais et adresser, avant le 18 juin, un *curriculum vitae* et leur projet d'enquête (en vingt-cinq lignes) au Comité français Eisenhower.

★ **Renseignements : M. Richard Meade, président du Comité français Eisenhower, 15, rue Théodule-Ribot, 75017 Paris.**

### TOURISME

**MAITRE A BORD.** – La location d'un bateau pour naviguer pendant ses vacances séduit de plus en plus de vacanciers. Mais devenir capitaine, même pendant quelques jours, est une chose sérieuse. Comment louer un bateau ? Où peut-on naviguer ? Quels sont les signaux à connaître ? Que doit-on emporter ? Dans son numéro d'avril, le magazine *Fluvial* publie des conseils et des adresses de croisière.

★ ***Fluvial,* éditions de l'Ecluse, 64, rue Jean-Jacques-Rousseau, 21000 Dijon. Tél. : 80-73-39-39.**



# INFORMATIONS « SERVICES »

## FISCALITÉ

### Impôt sur les grandes fortunes : déclaration et paiement le 16 juin au plus tard

L'impôt sur les grandes fortunes (IGF) ne sera supprimé qu'en 1987. Aussi reste-t-il dû cette année. Le ministère de l'économie et des finances le rappelle dans un communiqué :

« La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, prévue par le projet de loi de finances rectificative que vient d'adopter l'Assemblée nationale, prendra effet à compter du 1er janvier 1987.

» Les déclarations relatives à l'impôt dû au titre de 1986 doivent être faites dans les conditions habituelles. A cet effet, la date limite de souscription a été fixée cette année au lundi 16 juin. Cette déclaration doit faire apparaître la situation du patrimoine à la date du 1er janvier 1986. Les formulaires de déclaration et la notice explicative dont la présentation est identique à celle des imprimés distribués en 1985 sont disponibles dans les centres des impôts depuis le 15 mai 1986.

» Les personnes imposables devront déposer leur déclaration : à la recette des impôts de leur domicile au 1er janvier 1986 *(et non à la perception)*, cette recette étant située dans les mêmes locaux que le centre des impôts ; ou à la recette des impôts des non-résidents lorsqu'elles ne sont pas domiciliées en France (9, rue d'Uzès, 75094 Paris Cedex 02).

» Le paiement du montant global de l'impôt et de la majoration conjoncturelle de 8 % devra être effectué lors du dépôt de la déclaration. Les renseignements nécessaires peuvent être fournis par les cellules d'information mises en place dans les centres des impôts. »

## GASTRONOMIE

### Cohabitation indigeste ?

L'ENAC a-t-elle — déjà — vécu ? Autrement dit, la cohabitation est-elle plus indigeste en matière culinaire qu'ailleurs ? On s'était déjà presque habitué au sigle : ENAC, pour Ecole nationale des arts culinaires. Une initiative lancée à grand fracas par M. Jack Lang alors qu'il était ministre de la culture et, plus silencieusement, par M. Henri Nallet, qu'on venait de nommer à l'agriculture. C'était il y a moins d'un an.

L'objectif avait quelque chose d'éminemment consensuel. Il s'agissait d'affûter nos futurs chefs pour la difficile guerre du commerce extérieur, et de faire la promotion de l'art culinaire tricolore. Le pouvoir de gauche avait choisi M. Jean Ferniot pour piloter l'entreprise.

Jusqu'à ces derniers temps, tout mijotait à merveille. Les sites avaient été choisis : un château néogothique dans la commune d'Écully (Rhône), dont le maire est M. Rigaud, député UDF et anticohabitationniste. La région s'était engagée pour 50 % (12 millions de francs) et l'État pour le reste. L'État, par la voix de ses deux ministres, s'était aussi engagé à assurer le fonctionnement de l'école sur trois ans (trois fois 5 millions de francs).

L'ENAC devait ensuite voler de ses propres ailes. A Ecully, on travaillait ferme, fort de la belle couverture de presse nationale et internationale dont on disposait et des quelques centaines de candidatures déjà adressées par les premiers postulants.

Et voilà que de gros nuages planent aujourd'hui sur l'ENAC. *« Le ministre de l'agriculture,* confie M. Ferniot, *m'a indiqué de la façon la plus catégorique, que si les budgets étaient assurés pour 1986, rien n'était certain pour la suite. Or, si nous n'avons pas d'assurance pour la suite, nous ne pouvons qu'arrêter immédiatement. Quant à M. Léotard, je n'arrive pas à le joindre... »*

Déjà des chefs prestigieux ont officieusement pris contact avec l'actuel ministre de l'agriculture. M. Ferniot a, d'autre part, écrit à tous les chefs français, leur demandant de le soutenir dans son action. Cette pétition des toques aura-t-elle quelque effet ? Déjà, à Lyon, certains voient dans toute cette affaire, un symptôme bien connu : celui du mépris de la capitale pour sa province.

JEAN-YVES NAU.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4241**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | | | | | ■ | |
| IV | | | | | | | | | ■ |
| V | | | | ■ | | | ■ | | |
| VI | | ■ | | | | | | ■ | |
| VII | | | ■ | | ■ | | | | |
| VIII | | | | | | | ■ | | |
| IX | | | | | | ■ | | ■ | |
| X | | | ■ | | | | | | |
| XI | | ■ | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Fromage ou part de gâteau. — II. Flatteuse, on la prise volontiers. Plus fort, mais plus libre. — III. Avec lui, on risque de prendre une piquette en dégustant. — IV. Le crédit qu'on leur accorde est fonction de leurs recettes. — V. En Italie. Personnel. C'est courant pour un Audomarois. — VI. La Reate moderne. — VII. Possessif. Fit subir ses fantaisies à l'auteur de « Fantasio ». — VIII. Fait partie du nécessaire de la « rousse ». Satellite de Jupiter. — IX. Se recueille à l'église. — X. Traditions. Pilotes de ballons dirigeables. — XI. N'apprécie guère l'air du violon.

VERTICALEMENT

1. Dédaigne la vertu des simples. — 2. Spécimen lourd dans la série des ballots. Terminal d'un appareil d'évacuation. — 3. L'élite du palais. Préposition. — 4. Origine de nombreux ponts et d'un célèbre Dupont. Met au secret. — 5. Disparaît sous la mousse. On exprime toujours un certain intérêt pour lui. — 6. Sa trompe ne réveille pas, mais endort. Personnel. — 7. Déferlement populaire. Centre de triage. Devise. — 8. Préposition. Possessif. Négation. Buvette de camping. — 9. Personnel. Couverture ou découvert.

**Solution du problème n° 4240**

*Horizontalement*

I. Poudrerie. — II. Ultrason. — III. Ri. Oisive. — IV. Ivoire. EV. — V. Tente. Tri. — VI. Ce. Côte. — VII. Nue. Lacer. — VIII. In. Nabab. — IX. Sel. Barre. — X. Amender. — XI. Es. Blesse.

*Verticalement*

1. Puritanisme. — 2. Olive. Une. — 3. Ut. Once. La. — 4. Droite. Mb. — 5. Raire. Label. — 6. Esse. Cabane. — 7. Roi. Tocards. — 8. Invertébrés. — 9. Evier. Ere.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 juin :

UN DÉCRET

● Du 30 mai 1986 portant changement de noms de communes.

DES ARRÊTÉS

● Du 4 juin 1986 fixant les conditions d'émissions des obligations PTT 1986.

● Du 29 mai 1986 portant création d'un brevet d'études professionnelles des industries de l'habillement.



**loterie nationale** — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISON | FINALES et NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES GAGNÉES |
|---|---|---|---|
| 1 | 96 521 | lion | F. 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 24 191 | capricorne | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 24 881 | cancer | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 2 | 6 832 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 0 212 | poissons | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 3 | 2 073 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 2 853 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 09 773 | vierge | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 00 973 | gémeaux | 4 000 000 |
| | | autres signes | 125 000 |
| 4 | 14 | tous signes | 200 |
| | 1 594 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 0 794 | taureau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 4 454 | bélier | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 974 | scorpion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 5 | 75 | tous signes | 200 |
| | 6 325 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 665 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 6 505 | gémeaux | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 7 185 | vierge | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 6 | 566 | tous signes | 400 |
| | 10 096 | poissons | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 7 | 637 | tous signes | 400 |
| | 1 987 | sagittaire | F. 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 22 627 | taureau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 27 617 | bélier | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 8 | 098 | tous signes | 400 |
| | 2 368 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 4 138 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 628 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 6 118 | cancer | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 378 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 95 118 | balance | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 05 328 | scorpion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 9 | 09 | tous signes | 200 |
| | 969 | tous signes | 400 |
| | 7 159 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 6 429 | capricorne | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 629 | balance | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 18 289 | gémeaux | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 23 789 | sagittaire | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 0 | 720 | tous signes | 400 |
| | 820 | tous signes | 400 |
| | 0 720 | verseau | 12 400 |
| | | autres signes | 1 600 |
| | 4 180 | lion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 7 870 | cancer | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 86 570 | verseau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE, CANCER, VERSEAU GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 23 TIRAGE DU MERCREDI 4 JUIN 1986 : 3 22 29 35 46 49 — 36 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 11 ET SAMEDI 14 JUIN 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

86 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 4 JUIN 1986 — 48e

**loterie nationale** — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 7 3 5 3 1 2 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 3 5 3 1 2 — 1 3 5 3 1 2 — 2 3 5 3 1 2 — 3 3 5 3 1 2 — 4 3 5 3 1 2 — 5 3 5 3 1 2 — 6 3 5 3 1 2 gagnent 50 000,00 F

| Les numéros approchants aux Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 705312 | 730312 | 735012 | 735302 | 735310 | 15 000,00 F |
| 715312 | 731312 | 735112 | 735322 | 735311 | |
| 725312 | 732312 | 735212 | 735332 | 735313 | |
| 745312 | 733312 | 735412 | 735342 | 735314 | |
| 755312 | 734312 | 735512 | 735352 | 735315 | |
| 765312 | 736312 | 735612 | 735362 | 735316 | |
| 775312 | 737312 | 735712 | 735372 | 735317 | |
| 785312 | 738312 | 735812 | 735382 | 735318 | |
| 795312 | 739312 | 735912 | 735392 | 735319 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| | 5 3 1 2 | 5 000,00 F |
| | 3 1 2 | 1 000,00 F |
| | 1 2 | 200,00 F |
| | 2 | 100,00 F |

86 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 4 JUIN 1986 — 49e

# LE CARNET DU Monde

## Décès

— Mme Lucien Bucchia, née Paule Conte,
Arielle et Jacques Houstettre et leurs enfants,
Docteur Anne-Marie Decofour,
Christian et leurs enfants,
Patrice et Irmgard Bucchia,
Roger et Gilberte Bucchia,
La famille Conte et leurs amis,
font part de leur immense peine à l'occasion du décès de

**Lucien BUCCHIA,**
receveur honoraire des PTT
de classe exceptionnelle.

Obsèques le samedi 7 juin 1986, 9 h 45, dépositoire de Campo-del-Oro ; 10 h 30, nouveau cimetière de Pietrosella.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Candilelli, 20166 Porticcio.

— M. André Martin, son époux,
Claude Eva Martin,
Eric et Josiane Martin,
ses enfants,
Emmanuel, Julie, Elsa,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er juin 1986, de

**Mme André MARTIN,**
née Reine Cassagnole,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945.

Ses obsèques ont eu lieu à Monpazier (Dordogne), le 4 juin 1986.

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme le lundi 16 juin, à 16 heures, en la chapelle Sainte-Germaine, 19, avenue des Ternes, Paris (17e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Marcel-Renault, 75017 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## Anniversaires

— Il y a dix ans, le 6 juin 1976, disparaissait

**Yvette LAUDAT,**

victime d'une longue et cruelle maladie.

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, Jean-Claude Hiver demande d'avoir une pensée pour elle.

5, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.

## Soutenances de thèses

— Université de Paris-V, lundi 9 juin, à 9 h 30, salle 224, M. Carlos de Campos Martins : « le nouvel enseignement supérieur privé au Brésil (1964-1983). Rencontre d'une demande sociale et d'une opportunité politique ».

— Université de Paris-I, lundi 9 juin, à 11 heures, salle C 22-04, M. Pierre Oyele-Miazou : « Données de base nécessaires pour la planification sanitaire en République populaire du Congo ».

— Université de Paris-IV, mardi 10 juin, à 14 heures, amphithéâtre Est, Mlle Myriam Désert : « Le contremaître soviétique sur le front du travail (aspects organisationnels, idéologiques et sociaux) ».

— Université de Paris-V, lundi 16 juin, à 10 heures, salle 224, M. Vafi Vadsaria : « De l'indéfinition de la mort à l'indétermination ».



## BIBLIOGRAPHIE

### LEXIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE

La protection sociale en France est une énorme machine complexe, avec ses multiples régimes, ses branches, ses règlements. On n'y rencontre pas moins de cinquante formes d'allocations, sans compter celles qui ne portent pas ce nom, trente-deux types de conseils et quarante-cinq sortes de commissions. Elle a sécrété un langage conforme à cette richesse, souvent obscur pour les interlocuteurs, confrontés à une multitude de termes et de sigles : qui sait ce que sont les AMO, les AMM, les AMEXA ou les CODERPA ?

L'ouvrage, dû à un sous-directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie et à un juriste, couvre les régimes de sécurité sociale, les régimes complémentaires, la mutualité et l'aide sociale. Il donne la définition de tous les organismes, la description des différents types d'établissements et de prestations, la signification des termes en usage, de l'« autorisation d'avance » au « recours gracieux », en passant par les « périodes assimilées » ou l'« autorité parentale ». Le lexique se développe si vite qu'il a fallu inclure un addenda dans le volume.

* Pascal Beau et Roger Beau, *Lexique de la protection sociale*, Dalloz, 314 pages, 64 F.



## nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

**Compagnie des commissaires-priseurs de Paris**

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, et le jeudi de 11 h à 21 h, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

**SAMEDI 7 JUIN**

* S. 14. — Lithographies - Me ROGEON.

**LUNDI 9 JUIN**

S. 1. — Tablx, bibelots, meubles anc. et style - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 2. — Meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 3. — Bjx, montres, orfèvrerie ancienne - Mes COUTURIER, de NICOLAY. Cabinet de Fommervault, exp.
S. 4. — Antiques, archéologie française, égyptienne, grecque et romaine, bronzes du Luristan, terres cuites d'Anatolie, terres de Nichapour, antiquités préhispaniques - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon.
S.5/6. — Horlogerie de collection - Mes CHAYETTE, CALMELS.
S. 7. — Estampes, tablx mod. - Me RENAUD.
S. 10. — Grand cachemire, cartes post., obligations et emprunts russes et hongrois, livres, céramiques et ver. Art nègre, mobilier 18e et 19e. Piano droit Erard - Me de CAGNY. M. Revillon, d'Apreval, expert.
S. 11. — Affiches - Mes MILLON, JUTHEAU. Mme Camard, expert.
* S. 12. — Timbres-poste - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 13. — Tableaux, bibelots, bons meubles - Me LANGLADE.
S. 16. — Dessins, aquarelles, tableaux, mobilier des 18e et 19e s. Mob. - Me WAPLER.

**MARDI 10 JUIN**

S.5/6. — Horlogerie de collection - Mes CHAYETTE, CALMELS.
S. 14. — Bijoux, argenterie - Mes MILLON, JUTHEAU. MM. Serret, Portier, Monnaie, experts.
* S. 16. — Livres, objets d'art et d'ameubl. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**MERCREDI 11 JUIN**

S.1/7. — Tablx anc. Bjx, argie, mobilier ancien, armes - Me BOISGIRARD.
S. 3. — Instruments de musique - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Vatelot, expert.
S. 4. — Objets d'art - Mes BONDU.
S. 11. — Livres anciens et modernes - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 12. — Bx bijoux, argenterie ancienne et moderne - Me DELORME. Cab. Fommervault.

**JEUDI 12 JUIN**

* S.1/7. — 20 h 30, ART CONTEMPORAIN : abstraction, nouveau réalisme, support/surface, Matisse, Mathieu, Singier, B. Van Velde, Hartung, Soto, Manzu, Arman, Takis, Viallat, Jaccard - Me CHARBONNEAUX.
S.5/6. — 14 h 30, importants tableaux anciens - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Herdhebaut, Latreille, Ryaux, experts.

**VENDREDI 13 JUIN**

S. 2. — Monnaies - Me BOISGIRARD. M. Bourgey, expert.
S. 3. — 14 h 15, bx bjx, obj. de vitrine, orfèvrerie anc., argenterie moderne - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 4. — Livres - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Mme Vidal-Mégret.
S.5/6. — Objets d'art et de très bel ameublement, principalement du 18e s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Dillée, Lévy-Lacaze, exp. Expo merc. 11 de 11 h à 18 h.
S. 8. — Tableaux modernes, art déco, verrerie - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 13. — Bjx, tablx anc. et mbles d'ép. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY.
* S. 14. — Objets d'art et d'ameublement - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
DE CAGNY, 4, rue Drouot (75009), 42-46-00-07.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, fbg Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.
COUTURIER, DE NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 42-78-57-10.

هكذا من الأصل

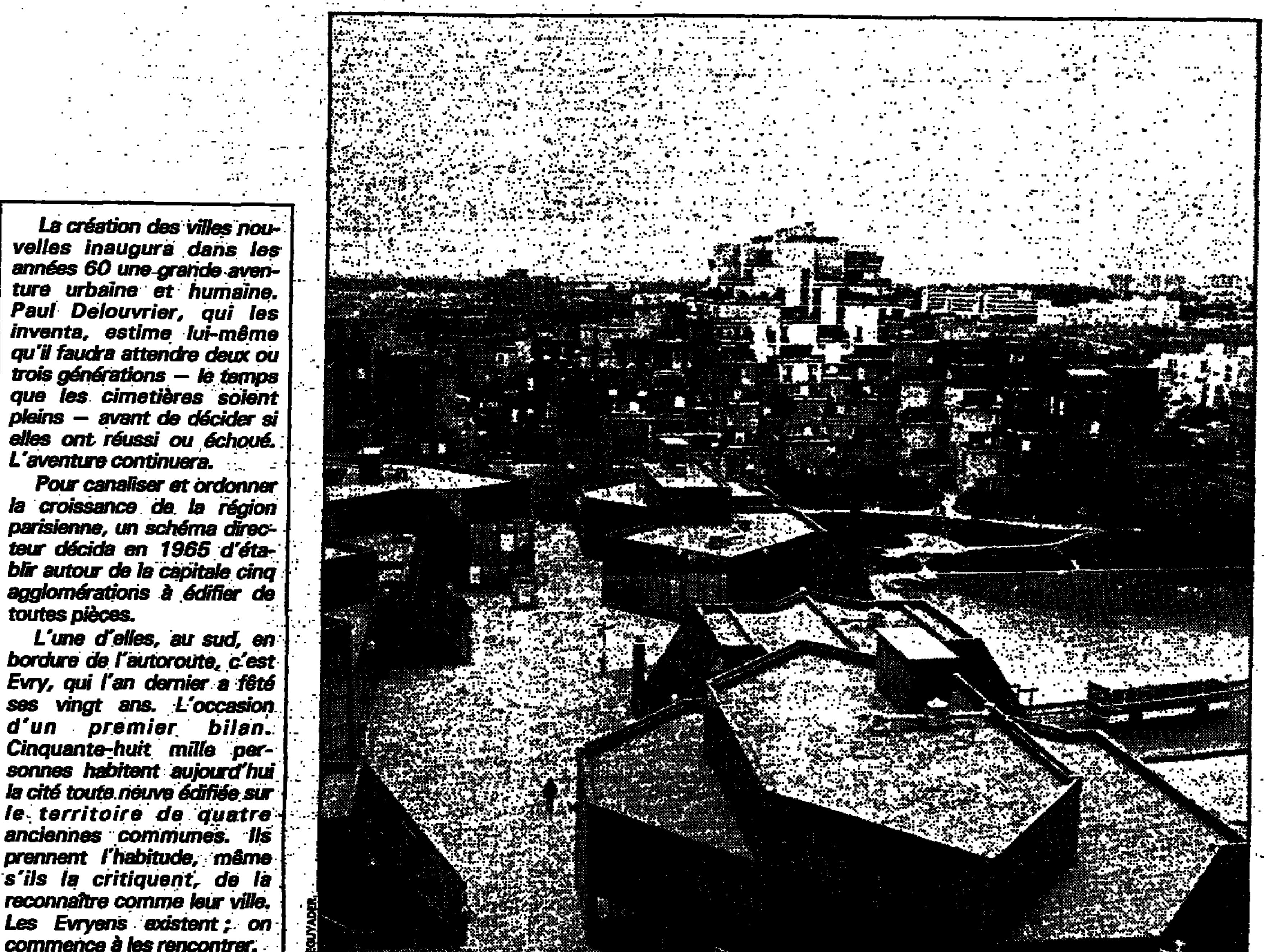


# VILLES NOUVELLES

*La création des villes nouvelles inaugura dans les années 60 une grande aventure urbaine et humaine. Paul Delouvrier, qui les inventa, estime lui-même qu'il faudra attendre deux ou trois générations — le temps que les cimetières soient pleins — avant de décider si elles ont réussi ou échoué. L'aventure continuera.*

*Pour canaliser et ordonner la croissance de la région parisienne, un schéma directeur décida en 1965 d'établir autour de la capitale cinq agglomérations à édifier de toutes pièces.*

*L'une d'elles, au sud, en bordure de l'autoroute, c'est Evry, qui l'an dernier a fêté ses vingt ans. L'occasion d'un premier bilan. Cinquante-huit mille personnes habitent aujourd'hui la cité toute neuve édifiée sur le territoire de quatre anciennes communes. Ils prennent l'habitude, même s'ils la critiquent, de la reconnaître comme leur ville. Les Evryens existent ; on commence à les rencontrer.*


L. LEGUVADER

## Dans ce numéro



# EVRY

## Le béton prend de l'âge

LE plus gros risque avec une ville nouvelle c'est qu'elle ne devienne jamais une vraie ville. Evry est, comme Cergy-Pontoise à laquelle on la compare souvent, un exemple de ville nouvelle en voie de réussir. Il est facile d'édifier une agglomération ; il est plus long et plus difficile de construire une communauté. C'est pourtant ce qui semble se produire à Evry depuis deux ou trois années. Créée officiellement en 1965, Evry-Ville nouvelle a fini sa croissance à l'image des grands arbres qui s'élèvent déjà haut le long de ses boulevards.

La ville n'est déjà plus ce squelette désarticulé, ce rassemblement hétéroclite de quartiers placés dans l'espace comme autant de châteaux de sable sur une plage déserte. Les constructions qui se poursuivent à un rythme élevé gomment les blancs, effacent les terrains vagues, structurent l'ensemble, surtout dans le centre.

Evry a en même temps échappé au gigantisme. « *Les deux villes nouvelles prévues au sud-est de la région parisienne seront situées de part et d'autre de la Seine* », peut-on lire dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne publié en 1965. « *Celle de la rive gauche entre Corbeil, Ris-Orangis et l'autoroute du Sud pourra accueillir à terme une population de l'ordre de cent vingt mille habitants.* » Rétrospectivement on en frémit. Il est vrai qu'à cette époque on prévoyait quatorze millions d'habitants dans Paris et ses banlieues...

La première étude établie en 1967 par le district et servant de base aux schémas de structures incluait quatorze communes dans le périmètre de l'agglomération nouvelle avec une superficie totale de 9281 hectares. Depuis, ces projets ont été revus à la baisse. Evry-Ville nouvelle compte désormais quatre communes (Evry, Courcouronnes, Bondoufle et Lisses) et s'étend sur une superficie de 2025 hectares en tenant compte de quelques emprises sur les territoires de communes voisines telles Ris-Orangis ou Corbeil-Essonnes. Avec, en octobre 1984, 32801 habitants, Evry était la cité la plus peuplée devant Bondoufle, 8154, Courcouronnes, 6528, tandis que Lisses se contentait de 5272 habitants.

Si l'acte de naissance de la ville nouvelle a été publié en 1965, la construction d'Evry n'a réellement commencé qu'à la fin des années 1960. L'époque des grandes acquisitions foncières commence en 1967. Elle se terminera vers 1975. Les premiers immeubles s'élèvent vers 1970. C'est la phase « bétonneuse » caractérisée par le parc aux lièvres et sa dalle au-dessus de laquelle s'élèvent des bâtiments de haute taille. « *C'était la période où il fallait construire pour répondre à la demande. C'était également celle où nous pensions qu'il fallait séparer les circulations et les organismes à des niveaux différents* », souligne Luc Thomas, un des architectes de l'atelier d'urbanisme.

Les cinq dernières années des années 70 voit une intensification du rythme. On construit annuellement 1400 logements. Dans le cœur de la ville, toutefois, on change de style. C'est l'apperition des fameuses pyramides d'Evry, sorte de gros cubes multicolores posés pêle-mêle en face du centre commercial et de l'Agora. Parallèlement, les premiers programmes pavillonnaires sortent de terre à Courcouronnes et à Bondoufle.

*(Lire la suite page 18.)*

## Quatre communes dans la même aventure

PARIS — Porte d'Italie — 5 km — Ville nouvelle — Marne — A6 — N7 — N6 — Seine — N19 — Rungis — Orly — A6 — Vry-Châtillon — Grigny — Forêt de Sénart — Ste-Geneviève-des-Bois — Ris-Orangis — Soisy-sur-Seine — Fleury-Mérogis — EVRY — N446 — N448 — Brétigny-sur-Orge — Bondoufle — Courcouronnes — N7 — Corbeil-Essonnes — Lisses — Forêt de Rougeau — Essonne — Mennecy

Les premières constructions de la ville nouvelle d'Evry ont commencé il y a quinze ans sur le territoire des quatre communes d'Evry, Courcouronnes, Bondoufle et Lisses. Aujourd'hui, Evry est une cité de 58 000 habitants, le centre d'une agglomération de 250 000 habitants répartis sur une vingtaine de communes et la capitale du département de l'Essonne.

La ville nouvelle est administrée par un syndicat composé de représentants élus par les conseils municipaux et son aménagement est confié à un établissement public d'aménagement.

### 80 000 HABITANTS EN 1995

| | Avant 1970 | 1986 | Accroissement en 15 ans | Perspectives 1995 |
|---|---|---|---|---|
| Population ......... | 8 000 | 58 000 | + 50 000 | 80 000 |
| Emplois ............ | 1 500 | 33 000 | + 31 000 | 46 000 |
| Nouveaux logements .. | | 20 000 | + 20 000 | 26 000 |

(Evolution de la population, des emplois et de la construction de nouveaux logements dans l'agglomération d'Evry-Ville-Nouvelle (commune d'Evry, Courcouronnes, Bondoufle, Lisses.)

# Un pionnier se souvient...

## « C'est fantastique de construire sa ville »

« *NON, nous n'avons jamais marché dans la boue, même au début !* » Les yeux flamboyants d'indignation, Dominique Planquette produit une photo à l'appui de ses dires : la première sortie de classe de la ville nouvelle en septembre 1972. On distingue un chemin piéton, mais la boue est bien proche. « *Oui, bien sûr, il y en avait tout autour, mais pas sous nos pieds. Evidemment, ceux qui voulaient passer par des raccourcis, ceux-là pataugeaient.* »

Dominique fait partie des pionniers qui, en 1972, se sont installés dans le premier quartier construit à Courcouronnes, l'une des communes de la ville nouvelle. Mais son histoire d'amour avec la ville remonte plus loin. Très précisément à mai 1968. Pendant que les jeunes de son âge faisaient la révolution, Dominique, de retour du service militaire, cherchait simplement du travail. « *Je suis passé complètement à côté de mai 68. J'habitais Paris. Je voyais bien les barricades, les manifs, mais je ne comprenais pas du tout ce qui se passait. A ce moment-là, j'ai répondu à une petite annonce cherchant un maquettiste pour la construction d'une ville nouvelle au sud de Paris.* » Après un entretien avec un architecte dans un baraquement au milieu des champs de blé, Dominique est embauché.

La révélation vient progressivement. « *Au début, je n'avais pas entendu parler des villes nouvelles. Mais, en quelques mois, je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'un projet immense, fou, construire une ville en plein champ... Et là je me suis dit que ce n'était pas possible : tout allait être construit et on ne prenait même pas de photos. Alors je me sauvais du travail et je photographiais tout ce qui allait changer. Et plus ça allait, plus j'y passais du temps. Maintenant, j'ai toute une photothèque.* » Combien de photos ? Impossible à dire. En tout cas, plusieurs milliers, constituant une véritable mémoire de la ville.

Peu à peu, la ville commence à sortir de terre. En 1972, alors que Courcouronnes ne compte que quelques centaines d'habitants, un millier de logements nouveaux sont livrés en quelques mois. Dominique Planquette fait partie des premiers arrivés.

« *Imaginez trois mille personnes qui s'installent en même temps*, se souvient-il. *Nous avions tous les mêmes problèmes. Nous étions de jeunes couples avec un ou deux enfants. En quelques jours nous nous connaissions tous, ce qui n'arrive jamais dans une ville normale. Nous nous prêtions les outils, nous organisions les travaux et les gardes d'enfants en commun.* »

### Des municipalités débordées

Dès le départ, les équipements attendent les usagers : terrain de sport, maison de quartier, écoles... Mais il faut mettre sur pied leur utilisation et leur gestion. Apparaissent alors les associations culturelles, sportives, politiques, religieuses, de parents d'élèves. Ce puissant mouvement associatif, si caractéristique des villes nouvelles, permet aux personnalités de se révéler. Et c'est tout naturellement parmi elles que se recrutent les nouveaux conseillers municipaux. « *La municipalité était complètement débordée*, raconte Dominique. *Les conseillers municipaux avaient tout juste le droit de parole, et c'est nous qui leur disions quoi voter. Finalement, la jeune génération a pris la place des anciens conseillers, de façon très naturelle, sans amertume.* »

Le quartier des Pyramides, dans la commune d'Evry, reproduit le même schéma dans les années 75-76. « *Comme à Courcouronnes, les habitants les plus actifs ont complètement débordé la municipalité*, dit Dominique Planquette. *Pendant quelques années, c'est l'association des habitants qui gérait les équipements, et la municipalité qui payait. Ça a changé lorsque les principaux leaders sont devenus à leur tour les élus de la ville et ont dû gérer les intérêts de toute la commune. Aujourd'hui, c'est peut-être dans le quartier des Aunettes que se trouvent les futurs élus.* »

Qui dit ville nouvelle dit nombreuse population d'enfants et de jeunes nés ou grandis sur place. « *Ici, les enfants vivent dans la rue, ils se connaissent tous. Le revers de la médaille est que nous avons fabriqué une génération de handicapés pour la vie en ville : ils n'ont aucune notion du danger et ne savent pas traverser une rue.* »

Alors que les parents envisagent souvent de vivre leur retraite ailleurs, les jeunes veulent rester. C'est là que sont leurs racines. En nombre croissant, ils font leurs études sur place, dans un secteur de pointe pour lequel les débouchés professionnels existent dans la ville. Et tout un nouveau quartier de Courcouronnes, le Canal, est ainsi habité par la première génération grandie sur place et par... les divorcés.

« *On dit que c'est une ville sans histoire ?* s'interroge Dominique Planquette. *C'est sûrement vrai. Mais c'est nous qui la faisons. Ma voisine participe avec cinq cents autres bénévoles à la grande fête du Lac. Elle m'a dit : « C'est fabuleux, j'ai l'impression de créer la première histoire du lac. » Et c'est vrai. C'est fantastique de construire sa ville. Ce n'est pas donné à tout le monde. Aujourd'hui, je photographie le boulevard de l'Europe. Il n'y a rien. Dans vingt ans, ce sera incroyable, il y aura une véritable voûte d'arbres. Il faut laisser du temps à cette ville pour se faire.* »

MARTINE KIS.

# Le béton prend de l'âge

*(Suite de la page 17.)*

Entre 1980 et 1984, la progression boulimique de la ville nouvelle marque le pas. « *Cette époque correspond à l'apparition de nouvelles demandes* », explique Michel Colot, le directeur de l'Epevry, l'établissement public d'aménagement. « *On a voulu se donner le temps de réfléchir à des programmes qui correspondent plus aux besoins exprimés par la population.* » Dans ces cinq années, le parc des loges, les Epinettes et les opérations d'habitat individuel de Lisses viennent rejoindre l'ensemble. Ces nouvelles réalisations confirment l'évolution amorcée vers une urbanisation moins dense. C'est également l'époque où se crée un atelier populaire d'urbanisme qui va permettre à une petite poignée d'Evryens de participer à la conception du quartier des Aunettes, actuellement en cours d'achèvement.

Même si l'aventure de l'atelier populaire est un épiphénomène, il témoigne cependant d'un fait nouveau. « *D'abord, on s'installe à Evry pour y trouver un logement, ensuite on choisit son quartier pour y vivre* », résume Jacques Guyard député et maire PS d'Evry.

Ce nouveau comportement influe sur les réalisations en cours et les projets. Si l'on entend maintenir un équilibre entre les logements locatifs et ceux en accession à la propriété (respectivement 48,2 % contre 51,8 % du parc en 1984), on envisage aussi d'étendre l'habitat individuel. Au 31 décembre 1984, celui-ci ne représentait que 22,6 % des 18 978 logements mis en chantier.

Aménageurs et élus s'intéressent aussi à une clientèle à hauts revenus. « *Il n'y a presque pas de cadres supérieurs en ville nouvelle* », observe Roland Olivier, conseiller général RPR d'Evry Nord. Sans partager les mêmes conceptions politiques, Jacques Guyard l'a également noté. « *La plupart des cadres travaillant dans nos parcs industriels ne logent pas sur place faute de réalisation correspondant à leur demande* », souligne-t-il. Ce handicap devrait être comblé. Un premier immeuble baptisé « central parc » est déjà en construction entre l'Agora et la préfecture.

### Lourdes dettes

L'apport de foyers disposant de solides moyens financiers ne fera pas de mal à des finances locales malmenées. Contraintes de s'équiper avant même d'avoir la population, les villes nouvelles ont beaucoup empruntée. Un bon exemple : le scolaire, 37 % de la population de l'ensemble de la ville nouvelle a moins de dix-neuf ans. Pour elle, il a fallu construire et équiper : écoles, lycées, collèges, crèches, équipements sportifs. Si l'on reconnaît que les besoins sont bien couverts, on doit admettre que c'est au prix d'un effort financier exceptionnel. Or les emprunts contractés il y a encore dix ans, quand l'inflation était forte, deviennent de plus en plus pesant aujourd'hui, alors que la flambée des prix est en partie jugulée.

Le service de la dette représente déjà un bon tiers du budget de fonctionnement du Syndicat d'agglomération nouvelle, alors qu'il croît de 20 à 30 % par an. Il existe un risque sérieux d'asphyxie. C'est pour cela que Jacques Guyard, comme beaucoup de ses confrères des villes nouvelles, a demandé au gouvernement l'adoption de mesures techniques permettant de retrouver l'équilibre financier.

Sur les quatre bras qui composent son centre et qui inspirent son logo, Evry en a déjà terminé deux. Les opérations à venir viseront trois objectifs : le remodelage et la rénovation des secteurs anciens du cœur (Agora, gare centrale), l'engagement de nouveaux programmes dans les îlots non encore bâtis et enfin le redéploiement du centre sur des sites nouveaux au contact de l'actuelle partie agglomérée du cœur (bois sauvage, canal, etc.). Parallèlement, on continuera d'urbaniser Bondoufle et Courcouronnes et surtout Lisses.

En 1990, quand cessera normalement la mission de l'établissement public d'aménagement, l'agglomération disposera d'environ 26 000 logements. Forte dans le centre, la densité urbaine diminuera alors doucement de quartier en quartier, à mesure que l'on s'éloignera du pôle central. Avec ses infrastructures, ses équipements (sociaux, éducatifs, culturels, sportifs), ses nombreux emplois locaux, Evry disposera de tous les atouts pour fixer sa population. Car sans l'attachement que ses habitants lui portent il n'est pas de vraie ville.

PATRICK DESAVIE.

## Menace de sécession

LISSES est la captive de la ville nouvelle. Belle captive de 1 000 hectares... Les aménageurs de la ville nouvelle ne pouvaient laisser passer cette prise alors que tant de communes sollicitées d'entrer dans le périmètre de l'agglomération nouvelle refusaient poliment. En 1973, un décret du Conseil d'Etat obligeait Lisses à rejoindre ses voisines de Bondoufle, Courcouronnes et Evry. Contre son gré.

Depuis, c'est la guéguerre. Lisses persiste dans son désir de se retirer, même si son maire, le communiste Jean-Pierre Vervant, ne fait pas l'unanimité de ses administrés sur cette affaire (1).

En 1983, pourtant, le ciel s'était éclairci pour les élus de Lisses. La loi sur la réforme du statut des villes nouvelles prévoyait une possibilité de sortie honorable et négociable. Lisses et Bondoufle (qui estimait alors que c'était son intérêt) signifiaient dans les formes légales leur volonté de se retirer de la ville nouvelle. Sans résultat, hélas ! A l'issue d'un combat politique, administratif et juridique, les propositions étaient rejetées.

Aujourd'hui, si Lisses ne croit plus guère en ses chances de reprendre sa liberté, elle n'en continue pas moins à s'opposer aux principales visées de l'Epevry (établissement public d'aménagement) qui souhaite y étendre les opérations d'urbanisation. Avec 5 000 habitants environ, Lisses estime avoir atteint son point d'équilibre. « *En fait, ces projets n'ont qu'une justification ; c'est de nous imposer une population venue d'ailleurs.* » Et, de cela, la municipalité de Lisses ne veut pas.

P. D.

(1) La commune de Bondoufle est administrée par une municipalité modérée : les communes de Courcouronnes et d'Evry, par des municipalités socialistes.

## Entrepreneurs et mécènes

CADRE financier à la Gaumont, Philippe Maynial n'est qu'un passager d'Evry, où il ne vient que pour affaires. Cela ne l'a pas empêché de se démener pour réaliser un projet artistique original ayant pour cadre la Ville nouvelle.

Philippe Maynial est féru de culture et connaît bien, par goût, par profession et par ses liens familiaux, les milieux des arts plastiques. C'est un peu pour cela que, fin 1983, il s'est retrouvé propulsé à la présidence d'une toute jeune association créée sur l'initiative du directeur de l'Epévry : l'AME, l'Association du mécénat d'entreprises de la Ville nouvelle d'Evry et de sa région.

Il fallait quelqu'un pour parler aux PDG, aux directeurs, aux chefs d'agence, pour leur faire comprendre la nécessité d'investir dans le mécénat. Ce fut lui. Philippe Maynial est parti sur une double idée tournant résolument le dos aux pratiques courantes. Celles-ci veulent qu'un grand nom finance seul une très vaste opération. Philippe Maynial a voulu, lui, regrouper un ensemble de petites, de moyennes et de grandes sociétés avec un but précis : cofinancer un projet culturel dans leur environnement immédiat.

L'AME n'a pas laissé indifférent, les entrepreneurs des parcs industriels et des bureaux évriens. Belin, la BNP, la Gaumont, IBM, Ikea, la SNECMA, le groupe ACCOR, ont fait corps autour d'elle. Ainsi, en quelques mois, l'AME a pu financer une fresque murale haute en couleur et en symboles signée Mireille Maella et Louis Zajdela, deux sculpteurs pétris de talent et de bonnes idées. La sculpture s'appelle *les Bâtisseurs*. C'est le moindre des hommages que l'on puisse adresser à ceux qui ont conçu et édifié la Ville nouvelle. Même s'il y manque parfois un supplément d'âme.

P. D.

# Industriels de l'avenir

## *Comment attirer et retenir les technologies de pointe ?*

BOULEVARD des Coquibus, à deux pas du centre nerveux de la ville nouvelle d'Evry, la société Digital Equipement n'en finit pas de pousser ses murs. Installé à Rungis, le numéro deux mondial de l'informatique a d'abord placé à Evry, en 1978, son centre de formation. Puis en 1981 il a transféré son siège social, sa direction générale et le service marketing, eux-mêmes suivis en 1984 d'un important centre technique.

L'histoire de Digital ne représente qu'un gros exemple parmi ceux de dizaines d'entreprises de toutes tailles, spécialisées dans les technologies de pointe, qui ont pris gîte à Evry avant d'y trouver des conditions et un milieu favorables à leur développement.

Les responsables de l'Epévry, l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, ne sont pas peu fiers de souligner que 40 % à 50 % des terrains industriels vendus annuellement concernent des extensions dont bon nombre sont le fait d'entreprises des secteurs informatique et bureautique. On vous citera volontiers aussi le cas de la société ISR (études et réalisations de systèmes informatiques). ISR n'a d'abord eu qu'une tête de pont sur 200 mètres carrés. Elle n'est pas loin d'en occuper aujourd'hui 5 000 !

Parallèlement à l'Epévry, on se réjouit de voir l'environnement se bonifier. 1 500 emplois voient le jour chaque année dans l'agglomération nouvelle. Parmi ceux-ci, un grand pourcentage provient de la création ou de l'installation de firmes de services ou de sociétés performantes qui viennent renforcer les éléments existants. Enfin, depuis quelques années maintenant, on note l'apparition de filières de formation spécifiques en informatique, robotique et automation, preuve que la ville nouvelle d'Evry devient une véritable technopole.

La vocation de la ville n'est apparue qu'au cours de son expansion. Elle possédait déjà *a priori* de nombreuses séductions pour réussir sur le plan économique : d'abord un statut qui lui évitait la concurrence trop féroce, ensuite une très bonne situation.

Irrigués par la RN 7 et l'autoroute du Soleil, proches de l'aéroport d'Orly et de sa zone d'affaires de Rungis, les sites industriels d'Evry représentent une base de développement sur l'axe sud de Paris. C'est cette position avantageuse qui a séduit dès 1967 les constructeurs du Novotel, qui allait devenir le troisième maillon d'une chaîne promise à un bel avenir. Le groupe Accor-Novotel s'est depuis constamment étendu sur son site évryen.

Si le véritable décollage économique d'Evry a eu lieu dans la seconde partie des années 70, c'est également à cette période que les responsables d'Epévry et les élus ont su saisir à bras-le-corps la possibilité de constituer un pôle des techniques d'avant-garde.

Le tissu industriel du Sud parisien, de formation plus récente que ceux de l'est ou du nord-ouest, a souvent attiré des activités innovantes liées aux technologies nouvelles. Confrontées à un problème d'espace pour assurer leur développement sur l'axe Paris-Sud, quelques entreprises ont été tentées par Evry, où elles savaient par ailleurs trouver déjà des voisins exemplaires, comme IBM, dont l'usine-laboratoire borde l'autoroute du Soleil au Coudray-Montceau, et la SNECMA (Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion), dont les ateliers chevauchent les limites territoriales d'Evry et de Corbeil-Essonnes.

### La banque arrive

Entre 1975 et 1980, de nouvelles enseignes fleurissent dans les quartiers. La direction des lanceurs du Centre national d'études spatiales (CNES), à l'étroit derrière les grilles du centre d'essais en vol de Brétigny, rapatrie ses activités dans un quadrilatère du secteur des Champs-Elysées, auquel s'accolera bientôt un frère jumeau qui accueille, lui, les services d'Arianespace. C'est à cette époque également que s'installe LOGABAX. Enfin, la mise en service du grand immeuble destiné à accueillir le siège et le centre de calcul de la banque SOFINCO-La Hénin (avant sa nationalisation et son changement de nom) peut être considérée aussi comme une victoire. C'est, en effet, la première fois qu'un grand établissement bancaire condescend à prendre des bases hors de la capitale.

Parallèlement, on voit s'installer des PME de services et des PMI, comme ATI, qui fabriquent des composants passifs et des connecteurs pour fibres optiques ou micro-contrôle spécialiste des mesures ultrafines. C'est le début d'un mouvement de densification du tissu industriel dans les secteurs informatique et robotique.

Ces riches possibilités dans des domaines très performants apporte aujourd'hui beaucoup d'eau au moulin d'Evry. En 1985, le secteur électronique, informatique et robotique employait 28 % des trente-trois mille personne travaillant en ville nouvelle, contre 16 % pour les industries mécaniques et autant pour les administrations (Evry est chef-lieu du département de l'Essonne). Combien demain ? Beaucoup encore, ne serait-ce que par le rythme de croissance des actuels occupants des parcs industriels.

De plus, Evry s'appuie à fond sur deux autres facteus. Le premier tient dans son inclusion dans le périmètre de la cité scientifique Ile-de-France Sud aux côtés du CEA de Saclay, du CNRS, de SUPELEC, Polytechnique, etc. Le second réside dans la qualité des formations locales. Evry s'est battue pour obtenir des établissements dont l'enseignement débouche sur des emplois sur place. Citons l'Institut national des télécommunications, le Centre d'études supérieures industrielles ou encore le département génie mécanique et productique de l'IUT d'Evry, rattaché à Paris-XII. On peut encore citer le lycée des Loges, qui met en place des formations d'un niveau moins élevé mais non moins indispensables pour répondre à la demande.

### Pour le tertiaire

L'Epévry poursuit son effort pour hâter la maturation de ce technopole en adaptant ses parcs industriels aux besoins des industries de pointe. Ainsi il a créé le parc tertiaire du Bois-Briard, qui accueille entre autres le siège social de Hewlett-Packard France, tout comme il a largement facilité la construction sur la pièce de la remise d'un immense centre de distribution d'IBM.

Avec une trentaine d'hectares de terrain industriel à commercialiser et une cinquantaine d'autres à aménager, l'Epévry peut encore satisfaire toutes les demandes. Même si elles portent sur des changements de site comme viennent de le faire le CNES et Arianespace. Pour cause de succès, ils étouffaient aux Champs-Elysées. Les voilà désormais au canal bordant la route qui pénètre au centre-ville. En arrivant à Evry, on ne voit que ce très beau bâtiment largement vitré. Une belle vitrine pour Evry l'ambitieuse.

P. D.

### DOMINANTE INFORMATIQUE

| SECTEURS D'ACTIVITÉS | Répartition des emplois |
|---|---|
| Electronique, informatique, robotique | 28 % |
| Industries mécaniques | 16 % |
| Administrations | 16 % |
| Industries alimentaires | 8 % |
| Imprimerie, édition | 6 % |
| Finances, assurances | 5 % |

La dominante « informatique » n'exclut pas une forte représentation industrielle dans les industries mécaniques et aussi dans les industries alimentaires et l'imprimerie-édition (dans le prolongement de la tradition de Corbeil). Le rôle de capitale administrative et de centre de services aux entreprises est également bien marqué (21 % des emplois).

## PMI, premières servies

L'ASSOCIATION pour le développement du centre informatique et robotique (ADECIR) d'Evry s'adresse aux PMI s'intéressant à l'automation de leurs moyens de production. Elle regroupe des industriels et des formateurs des secteurs robotique et informatique de la ville nouvelle. Elle se veut une voie d'accès à l'ensemble des compétences du pôle technologique local pour aider les entrepreneurs à franchir le pas de la production automatisée.

L'action de l'ADECIR se caractérise par la mise à disposition de ses adhérents de très nombreuses informations, par l'organisation de sessions de formation et par le conseil sur les choix productiques. Elle peut ainsi participer à l'élaboration d'un plan productique et en accompagner la réalisation dans l'entreprise. Depuis le début de l'année, elle propose également les services d'équipement de CAO et de DAO, ce qui permet aux candidats à la robotique de bien mesurer non seulement les avantages mais également les contraintes de ces méthodes.

## POUR LES BESOINS DE L'AME

# Un évêque aménageur

*Mgr Herbulot s'installe dans le centre*

UN jeune cadre habitant les Pyramides croise un jour un prêtre, petite croix au revers du veston gris. Son expression de surprise en dit long : *« Mon Père, cela fait neuf mois que je suis dans la ville nouvelle. Je n'y avais pas encore rencontré un seul prêtre, ni une seule église. »*

Cette histoire est vraie. Le prêtre n'était autre que Mgr Guy Herbulot, évêque du diocèse de Corbeil, installé depuis peu – le 15 avril 1984 – au centre-ville d'Evry. Entre son évêché et la gare d'Evry-Courcouronnes, s'étend un terrain vague. Là, dans deux ans, une église sortira de terre.

Dès 1968, M. Paul Delouvrier, père des villes nouvelles, et un chargé de mission avaient posé aux responsables religieux la question des lieux de culte. Ils étaient prêts à favoriser le financement de ce qui, à l'image de la préfecture venue s'installer à Evry, aurait été la « cathédrale » du diocèse. Mais 1968, c'est pour l'Eglise le creux de la vague. La peur, dans le clergé et pour une partie des laïcs, d'une « visibilité » trop grande et d'une collaboration trop étroite avec les pouvoirs publics l'a emporté. La cathédrale est restée dans les cartons (1).

Près de vingt ans après, la ville a poussé. Les habitants sont arrivés. Mais les catholiques ne disposent que d'une chapelle de trois cents places, Notre-Dame de l'Espérance, très excentrée, des églises de paroisses périphériques (Lisses, Bondoufle, Courcouronnes, Evry-village) et d'un petit local dans le quartier des Pyramides pour des activités de catéchisme et de mouvements. Les protestants ne sont guère mieux lotis.

*« Cette absence de signes religieux dans la ville nouvelle*, dit Mgr Herbulot, *équivaut pour l'homme qui l'habite à une vraie mutilation. »* Les urbanistes et les architectes l'ont eux-mêmes si bien compris qu'ils ont ouvert, à quelques dizaines de mètres de l'agora, un petit espace de jardin clos, dont ils ont voulu faire *« un lieu de respiration, de recueillement, à destination typiquement religieuse »*. Les responsables des églises ont été associés à ce projet, minime dans sa réalisation, mais grand par sa signification.

Des discussions sont engagées avec les élus locaux, régionaux, les services de la préfecture et même ceux du ministère de la culture. Tous ont pris acte de la nécessité de *« signes religieux »* dans la ville nouvelle, mais des hésitations demeurent sur le moyen de les rendre concrets. Hors la contribution des fidèles, personne ne sait encore comment sera financée la prochaine église du centre.

L'évêque n'a pas attendu pour transférer sa maison diocésaine de Saint-Germain-lès-Corbeil au cœur du nouvel ensemble d'Evry, afin d'y manifester la volonté de présence de l'Eglise. C'est en 1980, deux ans seulement après son arrivée dans le diocèse, qu'il conçoit son projet de déménagement. Saint-Germain est à la campagne, en décalage avec l'image d'un diocèse très urbanisé où neuf cent mille personnes vivent sur un tiers du territoire. *« Ce n'était pas un lieu de vie et de passage »*, dit Mgr Herbulot. L'opération de revente, d'achat du terrain à Evry et de construction a été financièrement blanche, si l'on tient compte d'une aide des Chantiers du cardinal.

### Demain un monastère

Ce n'est pas lui qui a demandé de baptiser la rue du nouvel évêché du nom de Mgr Oscar Romero. Elle devait d'ailleurs tout simplement s'appeler rue Blaise-Pascal prolongée... C'est un comité d'émigrés salvadoriens qui a proposé au maire le nom de l'archevêque de San-Salvador, assassiné en 1983. Mais Mgr Herbulot, proche des milieux populaires, ancien président de la commission épiscopale française du monde ouvrier, n'a pas refusé, bien au contraire, un tel patronage.

Son évêché, il a voulu en faire la *« maison du peuple de Dieu »*. Les vitraux de sa chapelle laissent passer les reflets des grandes tours. Son bureau est ouvert sur les chantiers du centre-ville. C'est à la maison diocésaine que se réunissent les animateurs de la catéchèse, des aumôneries et des mouvements, les responsables des vocations ou de la formation des laïcs, sans compter tous les services d'administration du diocèse.

Un évêché dans la ville. Les immeubles voisins déjà construits sont ceux d'un institut universitaire de technologie et de l'Ecole nationale de musique. En juillet prochain, sera donné le premier coup de pioche d'un monastère qui abritera des religieuses actuellement installées à Soisy-sur-Seine. Elles aussi ont voulu quitter la campagne pour créer à la ville, disent-elles, *« un signe de contemplation et un espace de prière »*. Un jour enfin, la ville nouvelle aura une âme...

HENRI TINCQ.

(1) Président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud a déclaré dans *Présence et dialogue* (nº 361, décembre 1984) : *« Le problème des lieux de culte dans les villes nouvelles est un vrai problème. Mais il faut dire que l'intention d'en favoriser la réalisation s'est heurtée à des résistances internes à l'administration civile. On aurait pu les contourner, s'il n'y avait pas eu également des résistances externes sur lesquelles je n'ai pas à me prononcer. »*

# Mosquée en chantier

*Un lieu de prière et un ensemble culturel*

NON loin du siège de l'évêché de Corbeil, installé à Evry, commence à sortir de terre un « centre culturel islamique », autrement dit une mosquée. Bel exemple de coexistence dans une ville qui accueille aussi des juifs, des mormons, des adventistes... Mais, en attendant la construction hypothétique de la cathédrale, ce sont les musulmans qui montrent le plus grand dynamisme, et le plus d'ambition.

*« Il y a une carence dramatique de mosquées en France »*, selon Jacoub Roty, président de la Fédération nationale des musulmans de France. La naissance d'une nouvelle mosquée est donc un événement suffisamment important pour qu'on s'y attarde.

A l'origine du projet, on trouve une heureuse conjonction de bonnes volontés : celle de l'établissement public, l'Epévry, et des élus locaux attachés à l'image de tolérance de la ville nouvelle ; celle des musulmans eux-mêmes, qui, simplement à la recherche d'un lieu de prière, comprennent qu'ils ont la possibilité de mener à bien une œuvre de bien plus grande envergure. En 1980 se constitue donc l'Association culturelle des musulmans d'Ile-de-France, dont le but est de construire un centre culturel.

La première tâche de l'association est de collecter les fonds nécessaires à l'acquisition du terrain. C'est fait en 1982, grâce aux dons des fidèles, mais surtout grâce à l'aide des émirats et, en particulier, d'hommes d'affaires d'Arabie saoudite. En octobre 1984, une grande fête est organisée au moment de la pose de la première pierre, et les travaux peuvent débuter.

Le projet prévoit la construction d'une salle de prière de 700 places, d'une école, de bureaux, ainsi qu'un ensemble culturel avec salle de conférence et bibliothèque. La mosquée comportera un minaret, mais son architecture n'essaiera pas de pasticher un style oriental. Au contraire, l'ensemble cherchera à s'intégrer le plus discrètement possible à son environnement. Ce parti pris correspond à la volonté des promoteurs. *« Le centre culturel islamique doit être un lieu d'épanouissement, d'échange, de dialogue et non de renfermement sur nous-mêmes »*, explique Kharil Merroun, président fondateur de l'Asociation des musulmans d'Ile-de-France. *« La mosquée répondra aux besoins des pratiquants de tout le département, et peut-être même de la région. Comme le maximum d'activité aura lieu le vendredi à 14 heures, nous ne dérangerons pas le voisinage »*, ajoute Kharil Merroun.

### La véritable image de l'islam

L'espoir commun de Kharil Merroun et de Jacoub Roty est que le centre culturel permettra aux musulmans de mieux connaître l'islam véritable, de façon à en donner une meilleure image au monde environnant. On assiste à un prise de conscience islamique depuis environ dix ans, selon Jacoub Roty. Ce fait n'a d'ailleurs rien à voir avec un retour à l'intégrisme, étranger à la tradition de l'islam en France, majoritairement sunnite. *« Une mosquée et un enseignement coranique sont importants pour des immigrés, le plus souvent de souche rurale, et qui ne savent pas transmettre la religion et la culture à leurs enfants. La mosquée leur donne des principes d'éducation. C'est pourquoi on peut dire « une mosquée ouverte, une prison fermée »*, explique Jacoub Roty.

Tout se passerait donc sans problème pour la mosquée d'Evry ? Ce serait trop simple. Il semble que les élus locaux, surpris par l'ampleur du projet, l'aient senti leur échapper. D'où le souhait de le réduire. La superficie du terrain est amputée de la moitié. En fera les frais la partie culturelle des bâtiments, bibliothèque et salle de conférence, celle sur laquelle comptait justement l'Association pour une ouverture au monde non musulman.

La communauté musulmane elle-même, ou plutôt ses institutions, ne semble pas unie à propos de la mosquée d'Evry. La Mosquée de Paris voit avec un certain déplaisir cette future concurrente. L'Association des musulmans d'Ile-de-France fait partie de la Fédération nationale des musulmans de France, dont la Mosquée de Paris avait essayé d'empêcher la création en 1985. C'est de là que viendraient des rumeurs de mainmise intégriste sur la mosquée d'Evry.

Kharil Merroun est malgré tout optimiste. Même s'il doit être réduit, le projet se réalisera dans son intégralité : trop de bonnes volontés s'y sont engagées, selon lui. Dans l'immédiat, le souci est plutôt financier : la chute de leur revenus pétroliers se répercute sur les dons des émirats à la mosquée : grande cause, petits effets.

M. K.

# Agora : le croiseur ensablé

*Ce devait être le cœur de la ville, ce n'est encore qu'un bâtiment*

EN 1975 : inauguration en présence d'une foule énorme de l'Agora, le cœur de la ville nouvelle et du centre commercial. Tous les espoirs sont permis. Selon le rêve de ses concepteurs, cet immense complexe associe tout ce qui fait la vie d'un centre-ville : théâtre, salles de sport, commerces, centre associatif, ANPE, piscine... Le but : donner une âme à la ville nouvelle, mais aussi servir de catalyseur à la vie sociale et culturelle de toute une vaste région.

1986 : un « camembert » monopolise le centre la Grand'place de l'Agora, qui sert de centre d'information, de service de ventes de billets et d'accueil de la presse, qui se fait plutôt remarquer par son absence. Le nombre de spectateurs fréquentant l'Hexagone, la grande salle de spectacles, est pratiquement en chute libre. Les désœuvrés traînent autour de l'ANPE et du fast food qui a remplacé le restaurant gastronomique.

*« J'ai conçu un sous-marin. On va l'utiliser comme un voilier »*, prophétise lors de l'inauguration Igor Hilbert, le scénographe de l'Hexagone. Il pensait essentiellement aux possibilités techniques de sa salle. Il ne se trompait pas : les murs extérieurs de la salle, prévus pour s'ouvrir entièrement sur la place, n'ont jamais été abattus. Avec la prochaine construction d'une véritable entrée de théâtre, avec foyer, ce sera définitivement impossible. Mais l'image du sous-marin est valable pour l'ensemble de l'Agora.

Pratiquement dès le début, les élus locaux sont effrayés par l'ampleur des équipements à gérer. Il est difficile, lorsque l'on est élu d'une commune, de travailler au développement d'un pôle d'attraction destiné à toute une région, et qui, de plus, coûte cher. Les maisons de quartier et la maison pour tous sont privilégiées, aux dépens de l'Agora. Le centre commercial est bien régional. L'Agora, elle, attire à peine les habitants de la ville nouvelle.

Les moyens pourtant existaient. Une régie personnalisée permettait une assez grande liberté de manœuvre. La zone de chalandise du centre commercial qui lui est accolé touche quatre cent mille personnes qui devraient constituer un public potentiel pour bon nombre d'activités. Mais la plupart des clients du centre ne savent même pas qu'ils passent à côté d'une salle de spectacles. Les Evryens, rebutés par une programmation privilégiant la danse contemporaine, fréquentent plutôt le centre culturel Pablo-Neruda de Corbeil ou les cinoches de Ris-Orangis.

Cette désaffection est associée à une méconnaissance du rôle réel de l'Agora et à l'image très négative que l'on en a. Alors qu'elle est un ensemble de services et d'équipements, pour de nombreux habitants de la ville, « Agora » cela signifie aussi bien tout le centre-ville que simplement la grande salle des Arènes (trois mille places), qui peut accueillir des spectacles de variétés comme des manifestations sportives. Mais tous la considèrent comme un endroit sale et peu sûr.

Les chiffres de la police montrent qu'il existe bien ici un problème d'insécurité, mais comment éviter les vols à l'arraché dans un lieu fréquenté par des milliers de personnes et, de toute façon, l'Agora n'est pas encore le Forum des Halles...

La régie correspondait institutionnellement au rêve d'origine : une structure englobant tous les aspects de la vie. Depuis le début de l'année, le rêve est fini, et l'éclatement de l'ensemble est consacré. Le secteur culturel est pris en charge par un CAC (centre d'action culturelle), dont la mission est de donner une dimension nationale à l'ensemble. Mais, dans l'immédiat, il s'agit surtout de revitaliser la programmation et de faire revenir le public. Le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) gère les grands équipements : Arènes, patinoire, piscine. La ville d'Evry reprend à sa charge ce qui est plus strictement communal (crèche, centre de PMI, planning familial). Une société d'économie mixte permettra peut-être de replacer certains de ces éléments dans un ensemble plus vaste. De cette façon, la collectivité locale, impliquée plus directement qu'auparavant dans la gestion de l'ensemble, s'y intéressera peut-être davantage. Cela sera-t-il suffisant pour que le sous-marin prenne enfin la pleine mer ?

M. K.

### Un lieu à tout faire

Sur 44 000 mètres carrés de planchers, l'Agora intègre équipements privés et publics :

– 3 salles : le Studio (250 places), l'Hexagone (800 places), les Arènes (2 500 à 3 000 places).

– Bibliothèque, discothèque et galerie de prêt.

– 5 salles de cinéma.

– Restauration et commerces.

– Plusieurs centres d'information : centre d'information et d'orientation, mission d'éducation permanente, centre d'information et de documentation jeunesse Essonne, etc.

– Siège local de l'ANPE.

– Secteur sanitaire et social : crèches, PMI, centre de planification.

– Piscine, patinoire.

Ce supplément dont la coordination a été assurée par Jacques-François SIMON, a été réalisé par Daniel DURAND. Prospection commerciale : Gérard BELLO.

Le Monde
DES LIVRES

# L'inspecteur Sciascia

***L'écrivain italien mène l'enquête sur les faits divers du passé.***

AVOIR l'âme d'un fureteur, c'est se promener partout en gardant toujours *« l'espoir d'une découverte »*. N'oublions pas que *fur*, en latin, veut dire *voleur*. Le fureteur, c'est un voleur de secrets. Voilà qui définit Leonardo Sciascia lorsqu'on le suit dans ses *Petites chroniques*. *« Les petits faits vrais du passé*, écrit-il, *ceux que les chroniqueurs relatent avec imprécision ou réticence, et que négligent les historiens, ouvrent parfois dans mon temps, dans mes journées, quelque chose qui s'apparente à des vacances. »* Quand, fouillant dans les archives, dépouillant les anciens récits ou les vieilles correspondances, il trouve de l'*« imprécision »* et de la *« réticence »*, l'inspecteur Sciascia mène l'enquête. C'est l'un de ses meilleurs *« divertissements »*.

Résultat de ses recherches, le présent recueil nous entraîne dans les histoires les plus diverses : un meurtre à Palerme en 1613 ; le mystérieux voyage de Mata Hari qui, après son *« triomphe (...) aux Folies-Bergère, au cours de l'été 1913 »*, est venue se produire, ou plutôt se commettre dans un *« petit café »* de cette même ville ; le portrait d'un marquis dévot du XVIIIe siècle, qui ferait maintenant figure d'intégriste ; la vie intempérante, les mauvaises mœurs et les mauvais coups du prince Pierre Bonaparte, dont Stendhal s'était inspiré pour créer le personnage de Fabrice Del Dongo ; le sort tragique de Rosetta, chanteuse de cabaret assassinée par la police à Milan, en 1913 ; la confession du délateur chilien, *« l'homme au passe-montagne »*, qui se promenait *« dans le stade national »* et qui, *« d'un simple geste de la main »*, désignait aux militaires de Pinochet les prisonniers qu'il faudrait torturer et supprimer ; enfin, le bruit, qui a couru récemment, de *« l'inexistence »* de Borges...


BERENICE CLEEVE

## De l'arsenic pour les maris

Leonardo Sciascia nous fait comprendre que les apparences des événements sont le plus souvent trompeuses, et que rien, jamais, n'est évident. Il nous montre, en même temps, quel est le bon usage de la curiosité, sinon de l'indiscrétion. Mais le charme de ces *Petites chroniques* vient aussi de leurs constantes digressions, de toutes les pensées flâneuses qu'elles suscitent chez leur auteur. Ainsi, à travers l'extrait d'une lettre de Mérimée, nous découvrons qu'Henri Beyle, passionné par les faits divers autant que Leonardo Sciascia, avait réussi à faire *« copier au Vatican, dans les archives, quatorze volumes in-folio manuscrits, contenant l'analyse d'un certain nombre de procès célèbres ou d'aventures scandaleuses (...) »*. Quatorze volumes, rien de moins !

Ainsi, encore, nous apprendrons qu'en Sicile les femmes se servaient de l'arsenic pour tuer leurs époux, et du sublimé corrosif lorsqu'elles voulaient se donner la mort. Chaque poison avait un emploi si précis que l'arsenic était appelé *« tue-maris »*, *« comme si son fatal pouvoir n'avait d'efficacité que sur les maris »*, mêlé, de manière alchimique, à *« la haine »* que ressentaient les épouses. Quant au sublimé corrosif, destiné à celles qui désiraient abréger leurs infortunes, le nom qu'il porte n'en finit pas de dérouter nos imaginations.

Au passage, on aura retenu ce mot de Disraeli, cité par Leonardo Sciascia : *« Quand je veux lire un roman, je l'écris. »* De quoi méditer longuement sur les bénéfices ou les maléfices de la littérature lorsqu'on la fait soi-même.

Cependant, l'auteur de ces *Chroniques* s'attarde sur d'autres choses. Il s'intéresse particulièrement à deux figures opposées, mais semblables : l'orthodoxe et l'hérétique. *« L'inimitié des fanatiques entre eux est (...) un effet de miroir*, dit-il. *Comme celle de l'animal qui ne reconnaît pas sa propre image dans la glace, et l'agresse. »* Chez les fanatiques, *« l'horreur de soi »* se méprend sur elle-même, et s'interprète comme une *« horreur des autres »* : c'est trop souvent, trop cruellement vrai pour que l'on ne célèbre pas les vertus de la cure d'ironie...

FRANÇOIS BOTT.

★ **PETITES CHRONIQUES, de Leonardo Sciascia, traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano et Bertrand Visage, Fayard, 160 p., 79 F.**

**– Le même éditeur publie *Œil de chèvre*, un volume où Leonardo Sciascia a rassemblé et commenté *« les mots, les expressions, les proverbes et les bouts rimés de Racalmuto »*, son village natal, près d'Agrigente. Traduction de Maurice Darmon, 168 p., 79 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH de l'Académie française

*Un captif amoureux*, de Jean Genet

# Le théâtre des opérations

GENET est mort le 13 avril dernier. Il venait de remettre à Gallimard le livre que voici. Il y travaillait depuis plusieurs années. Il y attachait du prix. Ce n'était pas, comme pour les écrivains ordinaires, un livre de plus, ni même le « dernier », paré de solennités testamentaires, – encore que Genet ne doutât pas de sa fin prochaine. C'était l'alternative au silence où il s'était tenu depuis vingt ans. Il y avait du Rimbaud d'Abyssinie, dans ce mutisme délibéré. Genet l'a assez dit, notamment dans l'entretien que *Témoins* va bientôt diffuser en vidéo-cassette et dont nous avons reproduit des extraits (*le Monde* du 20 avril 1986) : puisqu'il écrivait *« pour sortir de prison »*, il n'avait plus, une fois libre, de raisons d'écrire...

Est-ce pour des motifs politiques que Genet a rompu le silence au seuil de la mort ? On risque de le croire. L'essentiel d'*Un captif amoureux* est constitué par des témoignages et des réflexions sur les combattants palestiniens. Vers 1970, Genet a séjourné dans des camps de fedayins, à Ajloun, Zarka, Baqa, ailleurs. Parti pour quelques semaines, il est resté près de deux ans. Il y est retourné en 1982. C'est alors, après les massacres de Sabra et Chatila, que des responsables de l'OLP l'ont invité à *« écrire un livre »* sur ce qu'il avait vu. De ce jour, et jusqu'à quelques semaines de sa mort, l'écrivain des temps de bagne a retrouvé envie et besoin de s'exprimer...

MAIS ce n'était pas par adhésion à la cause des combattants côtoyés, moins encore par esprit sartrien d'aide idéologique, disposition qu'il a toujours moquée, et exclue pour son compte. Il y insiste tout au long de ses voyages : sans aller jusqu'à trahir la révolution palestinienne, – quoique la *« griserie de la trahison »* dépasse et éclaire, selon lui, toutes les voluptés, Genet ne prétend pas informer. Il sait qu'un *« livre de souvenirs est aussi peu vrai qu'un roman »*. Les choses qu'il raconte, les scènes qu'il avoue « arranger », n'ont de réalité que dans le temps où il les a vues, et compte tenu de son point de vue, qu'il sait candide et singulier.

Il entre dans sa sympathie pour la cause palestinienne moins de logique politique qu'un ensemble d'élans irrationnels, sensuels, poétiques. S'il se réconcilie, à cette occasion, avec le vocabulaire des valeurs patriotiques et guerrières qu'il avait rejeté rageusement pour ce qui concernait la France – héros, martyr, courage, etc., – c'est qu'une véritable érotique guide ses réflexes. Il trouve de la beauté – une beauté proche de celle qui le hantait comme hors-la-loi français de droit commun – dans un combat où n'existe d'autre alternative que la victoire ou la mort, et dont les acteurs connaissent le maximum d'opprobre à travers le monde.

Capital, l'opprobre, chez un poète de l'infamie revendiquée, glorificatrice ! Plus décisif encore : cette révolution sans terre et « médiatisée » au point de ne plus exister en dehors de la peur qu'elle inspire, n'est-ce pas, pour un dramaturge, l'exact équivalent, en vraie grandeur, du phénomène théâtral ? Ne dit-on pas : « le théâtre des opérations » ? Les héros n'ont-ils pas toujours tiré plus de prestige de la réussite des hommages que de l'immensité des conquêtes ?...

DONC, foin des raisonnements ordonnés et des débats de bonne foi ! Genet a cette image péremptoire : il accueille les révoltes comme *« une oreille musicienne reconnaît la note juste »*. Dans cette « justesse », le faux joue son rôle. Genet aime, par exemple, que les combattants, interdits de jeux comme au temps où il faisait son service militaire sous Gouraud, du côté de Damas, miment d'interminables parties avec des cartes imaginaires. Tout Genet est dans ces simulacres plus signifiants que la réalité.

(*Lire la suite page 24.*)

# Sortilèges de la littérature

***Un texte inédit d'Alexandre Vialatte nous fait pénétrer dans l'intimité de cet équilibriste cocasse et angoissé.***

LES textes inédits des écrivains célèbres sont des pièges redoutables. Il existe tout un petit commerce de l'édition qui fait son beurre en exhumant du plus profond des tiroirs à secrets les livres de comptes de Marcel Proust, les tables de records des exploits onanistes de Paul Léautaud ou les griffonnages infantiles et dissertatoires de l'élève Gide. Tous textes qui peuvent certes retenir l'attention des archéologues du talent, des indicateurs biographiques ou des apôtres de la psychanalyse, mais qui ne présentent que rarement pour les lecteurs que nous sommes d'autre intérêt que de nous permettre de constater – fière découverte ! – que Proust a été un bourgeois, Léautaud un vieux cochon et Gide un enfant. Il suffisait de lire leurs vrais livres pour s'en douter.

Pourtant, dans les ventes aux enchères des bibelots de la gloire, il arrive aussi parfois que l'on déniche un trésor. Dans l'armoire, sous les piles de vieux draps qui sentaient la lavande, sous les couronnes de cols amidonnés et les boîtes de boutons dorés, les héritiers ont retrouvé un tas de vieux papiers ficelés : des lettres en désordre qu'ils ont gardées pour eux – tant mieux – et une liasse de feuilles abandonnées, un roman, un essai, un recueil de poèmes que l'on avait caché là pour mille raisons possibles.

Dans le cas de *la Maison du joueur de flûte*, la raison saute aux yeux : il s'agit d'un écrit intime. Les deux termes sont à prendre en cause : entendez qu'il s'agit véritablement d'un écrit, d'un texte soigneusement mis au point, travaillé sans hâte, enrichi de toutes les couleurs et de toutes les nuances d'une imagination serrée et vagabonde, construit selon une logique absolument rigoureuse qui ménage les progressions, superpose les tons – de la caresse rieuse à la plongée tragique, – pondère les paradoxes de manière qu'ils enchaînent tout autant qu'ils libèrent, et dispense son flot d'images avec autant d'audace que de générosité.

Mais il s'agit aussi d'un texte dans lequel Alexandre Vialatte se livre, beaucoup plus qu'il ne l'a jamais fait et qu'il ne le fera jamais, d'un livre écrit comme à haute voix, pour soi-même, dans un moment de doute et de détresse, quand il importe de faire le point, de repérer ses bouées, de faire le ménage dans ses pensées et dans ses chimères. Et c'est probablement par excès de pudeur, parce qu'il pensait, l'Auvergnat aigu et rêveur, que le spectacle de ses angoisses n'intéressait pas ses lecteurs, qu'il s'est décidé à ranger ce récit, trop objectivement littéraire pour être détruit et trop subjectivement douloureux pour être publié. L'édition de *la Maison du joueur de flûte* est évidemment une manifestation supplémentaire de la grandeur d'Allah.

## Un salut ultime et douloureux

Le livre a été écrit, nous indique Ferny Besson, l'ange tutélaire des sectateurs de Vialatte, au cours de l'hiver 1943-1944, c'est-à-dire avant le long silence qui précède *les Fruits du Congo*, roman publié en 1951 (1). Un silence qui est aussi celui de la torpeur française, de la destruction par la défaite d'une manière de penser et de vivre, celui du spectre de la disparition de la France comme valeur, que ce soit sous le cuir des bottes nazies ou engluée dans le caoutchouc du chewing-gum yankee.

*La Maison du joueur de flûte* peut, sans scandale, être lue comme un salut ultime et douloureux à un pays qui disparaît. L'histoire elle-même, celle d'un photographe, propriétaire d'une vaste et magnifique demeure, qui accueille les êtres les plus fantasques et les plus merveilleux, et qui se trouve, peu à peu, exclu de sa propre maison, provoque des enchaînements d'images suggérant l'exil intérieur, le désenchantement, la nostalgie d'un monde qui se fige dans des attitudes et dont il ne reste plus qu'un immense musée Grévin de figurines, un cimetière de fantômes encore un peu agités, et quelques âmes de jeunes gens promis aux plus hautes destinées et condamnés par la rudesse des temps à ne plus espérer la gloire que dans les dépenses de la frivolité.

PIERRE LEPAPE.

(*Lire la suite page 24.*)

★ **LA MAISON DU JOUEUR DE FLUTE, d'Alexandre Vialatte, éd. Arléa-Les Fruits du Congo (8, rue de l'Odéon, 75006 Paris), 170 p., 69 F.**

(1) Gallimard.



en chantier

*un ensemble culturel*

La véritable image de l'islam

# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

## SCIENCES

### Comprendre la Terre

Tournesol ou Nimbus ? Fonctionnaire ou explorateur ? Doux rêveur ou maniaque dangereux ? Ceux qui n'appartiennent pas au sérail voient souvent mal quelle est la vie d'un chercheur. Le livre de Xavier Le Pichon, *Kaiko, voyage aux extrémités de la mer*, permet au grand public de comprendre ce qu'est la recherche, au moins dans un domaine, les sciences de la Terre.

Naissance d'une idée inattendue, discussions passionnées avec les collègues, confrontation intérieure sévère avec les faits et les modèles, abandon d'une hypothèse, adhésion à une théorie jusque-là combattue. Le tableau de la vie d'un chercheur est bien dans le livre. Y sont aussi les nuits de travail, la difficile mise sur pied de programmes internationaux, les heures d'ordinateur, le travail à la mer, les journées passées à scruter les fonds marins et la joie sans égale du moment où l'on a enfin compris ou vu un des mécanismes qui règle la vie de la Terre.

Xavier Le Pichon a eu la chance de commencer à travailler au bon endroit et au bon moment. L'endroit ? Le Lamont Doherty Geological Observatory (université de Columbia) où Maurice Ewing avait su rassembler et animer une équipe de scientifiques étonnants. Le moment ? La période 1959-1967, qui vit naître et prendre corps une totale révolution dans les sciences de la Terre. Planète jugée quasiment morte, notre Terre s'est révélée être, au contraire, extraordinairement vivante, et la clé des mécanismes globaux réglant cette vie devait être cherchée sous les océans.

Comprendre la Terre a donc obligé Xavier Le Pichon à naviguer aussi bien sur la mer que sous la mer, *kaiko* (en japonais, « fossé ») étant la plus récente des campagnes sous-marines à laquelle il a participé au large de l'archipel nippon.

Chemin faisant, le lecteur apprend les rudiments des nouvelles sciences de la Terre. Mais il obtient aussi des informations sur la vie du chercheur et de l'homme Xavier Le Pinchon. Le sous-titre du livre aurait pu être « Voyage aux extrémités d'un homme ».

Y.R.

★ **KAIKO, VOYAGE AUX EXTRÉMITÉS DE LA MER, de Xavier Le Pichon, éd. Odile Jacob, 250 p., 95 F.**

## Thomas Bernhard interprète Glenn Gould

On voit bien ce qui, chez Glenn Gould, a séduit Thomas Bernhard : l'isolement fertile. Après une fulgurante carrière de soliste international dont témoignent quelques enregistrements en tous points historiques, le pianiste canadien avait subitement, en 1964, renoncé à la scène pour vivre, au nord de Toronto, dans la seule compagnie officielle d'un Steinway. Il n'allait plus confier dès lors ses interprétations qu'au disque. Musicien du refus, dont l'art, comme celui de Thomas Bernhard, suscita et continue de susciter les engouements les plus exclusifs, les inimitiés les plus passionnelles, Gould, contrairement à ce qu'affirme *le Naufragé* (*« il n'a rien couché sur le papier »*), fut un musicographe prolixe : un second volume de ses articles, analyses, textes d'émissions, vient d'être traduit en français par Bruno Monsaingeon (Fayard). Et il fut le seul interprète qui tint non seulement à contrôler lui-même la technique de ses enregistrements mais à rédiger de sa main le texte de ses pochettes. Que Gould le *« triomphateur »*, le *« non-accepteur »*, se soit mêlé d'écrire était évidemment inadmissible aux yeux d'un romancier pour qui un « plus » doit toujours être racheté par un « moins » et un pouvoir par une infirmité. Contrairement à la vérité historique, l'*« interprète de piano »* idéal se retrouve donc privé du droit d'écrire.

Ce n'est pourtant pas la moindre entorse à une réalité que ne peuvent ignorer ni les admirateurs de Gould – ils sont légion dans le monde entier – ni les amateurs de piano. La faute psychologique, l'erreur romanesque du *Naufragé*, c'est Vladimir Horowitz, auprès duquel sont censés travailler au Mozarteum de Salzbourg le narrateur, son ami Wertheimer et Gould lui-même. Gould le logicien, le bâtisseur, étudiant Beethoven et Bach auprès d'un spécialiste de Chopin et de Scriabine, connu pour son usage *immodéré* des performances digitales ! Il y a là plus qu'une invraisemblance, une faute de goût, qui rejaillit sur tout le roman et suscite chez le lecteur musicien un involontaire scepticisme. La très belle idée qui sous-tend la *suite* – le narrateur et Wertheimer renoncent simultanément au piano après avoir entendu Gould jouer l'aria des *Variations Goldberg* – en est quelque peu dépréciée.

### Deux virtuoses

Aussi bien le sujet apparent, que l'auteur résume en ces termes : *« musique/obsession/désir de gloire/Glenn »*, disparaît-il bientôt derrière un thème plus vaste où se répondent subtilement le littéraire et le musical : la virtuosité. D'un roman de Thomas Bernhard à l'autre, le théâtre des événements se rétrécit, les leitmotive deviennent obsessionnels : rapports sadomasochistes du frère et de la sœur ; maladie et suicide ; bêtise et crasse de l'Autriche ; enfer salzbourgeois. Plus encore que dans *Béton*, le ressassement devient dans *le Naufragé* presque insupportable. Mais il est compensé par un surcroît d'habileté – de virtuosité – dans l'architecture du récit et dans l'écriture elle-même, qui jongle avec l'attention du lecteur et teste sa vigilance.

On ne peut rien comprendre, en effet, au déroulement temporel du *Naufragé* si l'on ne garde en mémoire tous les mots de la première phrase. Certains ne révéleront leur utilité qu'aux pages 20, 41 et 119 : ainsi ne peut-on suivre un développement musical que si l'on a retenu tous les détails du thème initial.

Par un luxe d'incises alambiquées (*« m'a-t-il dit, pensai-je »*, *« pensai-je à l'époque, pensai-je »*), l'auteur marque d'autre part sa distance envers les faits qu'il relate : ainsi occupe-t-il dans le livre la place, à la fois gênante et nécessaire, de l'interprète privé (comme Gould) de présence physique mais (comme Gould) exécutant. Sur ce terrain-là, celui des correspondances implicites, Thomas Bernhard connaît la musique.

ANNE REY.

★ **LE NAUFRAGÉ, de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, Gallimard, 176 p., 70 F.**

## PHILOSOPHIE

### Jankélévitch, un homme de parole

*« Je ne suis là ni en tant que disciple ni en tant que philosophe. Je suis ici en débiteur, dont la dette contractée ne sera jamais remboursée »*, prévient Guy Suarès dans un texte chaleureux qui ouvre le volume consacré à Vladimir Jankélévitch, dans la collection « Qui suis-je ? », publiée par les éditions de la Manufacture.

Malgré les nombreux livres publiés depuis le début des années 30, Jankélévitch s'est d'abord voulu professeur. Son enseignement oral témoignait naturellement de cet amour de la sagesse, qui est le sens premier de la philosophie. De sa disponibilité au dialogue, à l'échange, *« hors de toute relation mercenaire »*, il n'est pas exagéré de dire que plusieurs générations d'étudiants ont gardé le souvenir.

Homme par excellence de la fidélité et de l'exigence morale, l'auteur du *Traité des vertus* considérait la mise en conformité de la parole et de l'acte comme une nécessité qu'aucune excuse ou temporisation ne devait voiler. Il ne s'est pour autant jamais, de son vivant, érigé publiquement en juge ou censeur.

Préface substantielle plus qu'étude approfondie, le texte de Guy Suarès souligne les lignes de force d'une œuvre où la musique occupe une place privilégiée, donnant aux thèmes philosophiques une tonalité particulière, inimitable. Les extraits d'entretiens publiés dans ce volume, trop décousus, ne sont pas la meilleure part de l'ouvrage. Le très beau livre d'entretiens publié par Béatrice Berlowitz en 1978 (1), demeure la meilleure introduction à la pensée de Jankélévitch. En revanche, les photographies, souvent peu connues, sont émouvantes.

Dans la même collection, la Manufacture publie un *Paulhan*, par A. Dhôtel et un *Ponge* dû à G. Lavorel.

P. Ke.

★ **VLADIMIR JANKÉLÉVITCH, par Guy Suarès. La Manufacture, 147 p., 48 F.**

(1) *Quelque part dans l'inachevé*, Gallimard.

## HISTOIRE

### Chefs-d'œuvre bourguignons

Par quelles voies est-on parvenu à ces chefs-d'œuvre de l'art roman bourguignon qu'était l'abbatiale de Cluny, hélas ! presque totalement disparue, mais qu'est encore, pour le plus grand plaisir des yeux et du cœur, celle de Vézelay ? C'est la question qui sous-tend la minutieuse enquête archéologique et historique de Christian Sapin sur la Bourgogne préromane. « Préromane », faute de meilleur mot pour caractériser cette période où la barbarie aurait refoulé la romanité classique sans produire encore les grandes œuvres de l'art médiéval.

Et pourtant une nouvelle fois il s'avère que cette période, les neuvième et dixième siècles surtout, a été extrêmement féconde. Abbayes, cathédrales, simples églises paroissiales, se sont implantées bien avant l'an 1000, dont les vestiges demeurent dans des monuments postérieurs ou que l'archéologue exhume. C'est à une visite systématique de ces sites bourguignons qu'il nous convie, en particulier des centres prestigieux d'Autun et surtout d'Auxerre.

M. S.

★ **LA BOURGOGNE PRÉROMANE, de Christian Sapin. Picard, 310 p., 325 F.**

## ● DERNIÈRES LIVRAISONS

**ROMANS**

● Elisabeth Barillé : *Corps de jeune fille*. Elisa a vingt-trois ans. Elle découvre son corps et le jeu de la séduction. Une jeune femme d'aujourd'hui, sa vie et ses « dangers ». (Gallimard, 175 p., 72 F.)

● Gérald Moreau : *les Croisés de l'ombre*. Par l'auteur du *Passeur de Solidarnosc* (Ed. du Rocher), un roman « musclé » de terrorisme-fiction mettant aux prises le monde arabe et l'Occident sur fond d'*« alerte rouge »*. (Editions Carrère-Chalmin, 320 p., 69 F.)

**PHILOSOPHIE**

● Alain Renaut : *Le système du droit. Philosophie et droit dans la pensée de Fichte*. Une étude de la fondation fichtéenne de l'humanisme juridique d'un point de vue systématique et juridico-politique. (PUF Epiméthée, 463 p., 285 F.)

**ESSAI**

● Jean Hamburger : *le Miel et la ciguë*. Jean Hamburger s'interroge sur le désordre et le déséquilibre de la communauté des hommes et se demande si la connaissance du corps de l'homme peut être utile à l'harmonie entre les hommes. (Le Seuil, 183 p., 75 F.)

**HISTOIRE**

● Joëlle Guillais : *la Chair de l'autre*. Le crime passionnel au dix-neuvième siècle. Grâce aux archives de la police, Joëlle Guillais a pu reconstituer des affaires criminelles du dix-neuvième siècle. Au travers de lettres et de témoignages de procès, elle retrace l'itinéraire des crimes passionnels, analyse leurs mobiles et le passage à l'acte : alcool, jalousie, amour fou... (Olivier Orban, 346 p., 120 f.)

● André Burguière : *Dictionnaire des sciences historiques*. Ce dictionnaire est un inventaire des méthodes, des concepts, des questions et des écoles historiques. (PUF, 693 p., 300 F.)

**DOCUMENT**

● Malcom C. MacPherson : *le Sang de ses serviteurs*. L'auteur cherche la trace de l'homme qui a livré toute sa famille et des centaines d'autres juifs aux nazis par amour de l'art – pour financer ses achats de tableaux. Une traque contre Pieter Menten, marchand de tableaux, qui durera près de vingt ans. Traduit de l'américain par René Baldy. (Presses de la cité, 253 p., 95 F.)

**SOUVENIRS**

● Lucien Neuwirth : *Ma guerre à seize ans. Du fournil... au peloton d'exécution*. L'auteur a seize ans en 1940, et il n'accepte pas la défaite. Il fut l'un des premiers résistants et parachutistes de la France libre. Il échappera par miracle au peloton. (Plon, 260 p., 85 F.)

● Gloria Vanderbilt : *Il était une fois*. L'auteur raconte son enfance, la tristesse habituelle des petites filles riches... Fille de milliardaire américain, elle vit dans le luxe et la solitude. Traduit de l'américain par Jean-Paul Mourlon. (Belfond, 237 p., 95 F.)

**BIOGRAPHIE**

● Catherine Rihoit : *Brigitte Bardot. Un mythe français*. Catherine Rihoit analyse la naissance du mythe Bardot et raconte les « années Bardot ». Une biographie de la femme, une analyse du phénomène. (Olivier Orban, 326 p., 95 F.)

**RÉCIT**

● Alexandra David-Neel et le lama Yongden : *la Vie surhumaine de Guésar de Ling*. Au cours de ses voyages himalayens, Alexandra David-Neel s'est fait raconter les épisodes d'une épopée tibétaine. La légende du guerrier Guésar aux dons surnaturels retranscrits pour le public occidental, par Alexandra et son fils adoptif. (Rocher, 346 p., 95 F.)

● Par ailleurs, les éditions du Rocher publient *la Lampe de la sagesse*. Un recueil de pensées et de maximes issues du carnet de notes et de la correspondance d'Alexandra David-Neel. (238 p., 75 F.)

**Ont collaboré aux pages 22 et 23 : Simone Carrier, Dominique Georges, Patrick Kechichian, Yvonne Rebeyrol et Michel Sot.**

# LA VIE LITTÉRAIRE

## Polyphonix a dix ans

Pour son Dixième Festival de poésie, Polyphonix réunit à Paris une centaine de participants venus du monde entier, parmi lesquels des Chinois, des Chiliens, des Péruviens, des Mexicains, des Américains, des Maliens, des Tunisiens, des Hongrois, des Italiens, des Grecs, des Allemands, des Suisses, et naturellement une trentaine de Français. Les poètes antillais Edouard Glissant et René Depestre seront présents.

Dans son catalogue, Polyphonix publie un fulgurant poème inédit d'Antonin Artaud, qui se termine ainsi : *« Le jour viendra où je pourrai écrire entièrement ce que je pense dans la langue que depuis toujours je ne cesse de perfectionner comme venant de moi par ma douleur. »* (Juillet 1946.)

Au programme : deux expositions, galerie Lara-Vincy (47, rue de Seine, 75006 Paris) et galerie Donguy (56, rue de la Roquette, 75011 Paris) ; ainsi que de nombreuses manifestations, lectures de poèmes et conférences-débats (le 6 juin, à 21 h, au Centre Georges-Pompidou, « Revue parlée » ; le 9 juin, à 20 h 30, Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris ; le 10 juin, à 20 h 30, à l'Institut autrichien, 30, bd des Invalides, 75007 Paris ; le 11 juin, à 20 h 30, au Centre Pompidou, « Revue parlée », le 12 et 13 juin, à 18 h, à la Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris ; le 14 juin, à la galerie Donguy (18 h), et au Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 75011 Paris (21 h) ; les 16, 17 et 18 juin, à 18 h, à la Maison de l'Amérique latine.

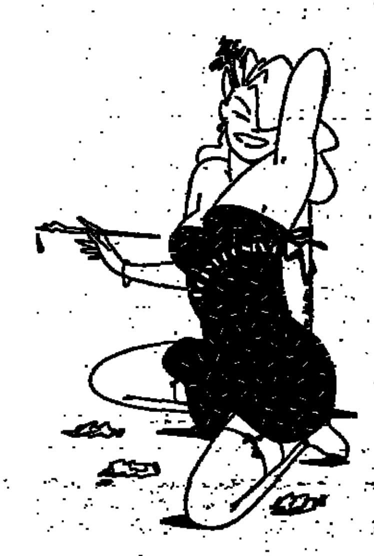


**Illustration de Thierry Dally extraite de la brochure *Polyphonix 10***

Une seule ombre dans cette fête : les services de l'actuel ministre de la culture ont fait savoir aux organisateurs, par un simple coup de téléphone, que la subvention de 50 000 F naguère accordée par M. Lang était suspendue.

Cela mesure l'intérêt que M. Léotard porte à la poésie internationale.

## Le Prix des Maisons de la presse à André Le Gal

Le Prix des Maisons de la presse a été attribué à André Le Gal pour son premier roman, *le Shangaïé*, paru aux éditions Jean-Claude Lattès.

Né le 29 février 1880 à Morlaix, Jean-Marie Quéinec s'embarque pour la première fois à treize ans, sur le *Château-Laborde*. A vingt ans, en 1900, il a déjà parcouru les sept océans et affronté les tempêtes du cap Horn. Mais celui qu'on surnommait « le Shangaïé », d'un terme maritime américain appliqué à ceux qui ont été enrôlés de force comme matelot, ne rêve que d'une chose : retourner à San-Francisco, vivre près de ses maisons blanches, fréquenter les tripots de Barbary Coast et hanter les salons de Maggy, la tenancière de la maison la plus réputée de la côte ouest. Surtout, il veut retrouver celle dont, depuis son adolescence, il n'a jamais perdu le souvenir : Samantha Colemane, la fille du « parrain » de la ville. Jean-Marie va découvrir la passion, ses éblouissements et ses tourments, la vengeance, la richesse. Et puis il y aura Julia, le petit Michael et, toujours, la mer...

Quatre cents pages de la folle vie d'un petit matelot de Saint-Malo. Un roman d'aventures et d'amour, mais aussi un roman maritime bien documenté, fruit des recherches du Breton passionné qu'est André Le Gal.

★ **LE SHANGAÏÉ, d'André Le Gal, Jean-Claude Lattès, 416 p., 85 F.**

## René de Ceccatty Prix Valéry Larbaud

A Vichy, le 1er juin, le Prix Valéry Larbaud 1986, d'un montant de 10 000 francs, a été attribué à René de Ceccatty pour son récit *l'Or et la Poussière*, le dernier amour de Mme Du Deffand (Gallimard). (Voir l'article d'Anne Bragance, « le Monde des livres » du 18 avril 1986.) Le président du jury, Roger Grenier, a annoncé la venue de deux nouveaux jurés : Robert Sabatier et Michel Déon.

Au centre culturel, Jacques Aubert, professeur à l'université de Lyon, a fait part de ses travaux et recherches sur Joyce-Larbaud, la traduction d'*Ulysse*, les rencontres de l'écrivain irlandais avec André Suarès et Italo Svevo.

Dans le cadre de la bibliothèque municipale de Vichy, une exposition consacrée à des correspondances et intitulée « Autour d'Ulysse » a été inaugurée en présence du Dr Jacques Lacarin, député de l'Allier, maire de la ville, de Stéphane Joyce, petit-fils de l'écrivain, et de Jean Gattégno, directeur du livre. Elle se poursuivra jusqu'au 10 juillet.

Cette bibliothèque municipale, de réalisation récente, dirigée par Mlle Kuntz, bibliothécaire avertie, abrite une documentation importante sur Valéry Larbaud, protégée par une installation hygrométrique ; un grand espace réservé aux enfants, pour qu'ils donnent libre cours à leur imagination poétique ; une salle spéciale où l'on anime la lecture des contes ; un musée Valéry Larbaud, où l'on retrouve le décor familier de l'écrivain, son bureau, les meubles, les bibelots, les nombreuses bibliothèques, les portraits de famille, autant de souvenirs faisant revivre le passé de cet auteur bourbonnais qui voulait être, selon ses propres termes, *« un amoureux plutôt qu'un serviteur attitré des lettres »*.

S. C.

## ● EN POCHE

● Dans la collection « Que sais-je ? », une *Ethnologie de la France* analyse globalement les techniques et coutumes, l'organisation sociale, les moyens d'expression et la culture de la France (PUF, no 2307).

● Dans la collection « Quadrige » paraît l'histoire de *Moïse*, de Martin Buber. Le Moïse historique plutôt que biblique. L'homme, son œuvre dans l'histoire (PUF, no 56).

● *Les Nuits de Paris*, de Rétif de la Bretonne, dans une édition de Jean Varloot et Michel Delon, sont publiées directement en « Folio ». Spectateur nocturne, Rétif de la Bretonne raconte sous forme de gazette à l'ancienne mode le Paris de la fin du XVIIIe siècle (no 1739).

● *L'Histoire de la philosophie islamique*, d'Henry Corbin, est désormais disponible en « Folio-essais ». Corbin analyse la naissance de cette philosophie prophétique et en raconte l'histoire sur plus de dix siècles (no 39).

● Le premier roman de l'écrivain américain William Kuhns, *le Clan*, est repris en « Folio ». Cinq hommes, formant un clan inséparable à l'université, se retrouvent dix ans après. Ils partent en randonnée pour faire revivre leur clan dans un climat sauvage et violent (no 1738).

● En « Folio » aussi paraît *Aracœli* pour lequel Elsa Morante (morte en novembre 1985) a obtenu en 1984 le prix Médicis-étranger. Un portrait de femme dans le regard de son fils. Par passion filiale, il essaie dans l'Espagne de 1975 de retrouver le passé de sa mère (no 1736).

● *Le Sire de Gouberville*, de Madeleine Foisil, repris dans la collection « Champs » de Flammarion, est une chronique paysanne du XVIe siècle. Treize ans du Journal de Gouberville nous sont parvenus et retracent la vie quotidienne dans la campagne normande entre 1550 et 1562 (no 159).

## ● EN BREF

● Le PRIX ANNUEL DE POÉSIE de l'académie Mallarmé vient d'être décerné à Henri Meschonnic, pour son livre *VOYAGEURS DE LA VOIX* (Verdier).

● Le PRIX FÉMINA-VACARESCO a été décerné à Me Paul Lombard, avocat au barreau de Marseille, pour son essai *Par le sang d'un prince* (Grasset), qui traite du « dossier du duc d'Enghien ».

● Le prix ANTONIN-ARTAUD a été attribué au poète ariégeois Michel Cosem pour son recueil *Aux yeux de la légende* (éd. Dominique Bedou). Le prix Claude-Sernet, également attribué à l'occasion des Journées de poésie de Rodez, est allé à Pierre Della Faille pour *le Poète en lambeaux* (Ed. de la revue *Sud*) et à Petr Kral, auteur de *Pour une Europe bleue* (éd. Arcanes 17).

● Le 17e GRAND PRIX DES LECTRICES DE *ELLE* a été attribué, dans la catégorie roman, à François-Marie Banier pour *Balthazar, fils de famille* (Gallimard) et, dans la catégorie document, à Claude Francis et Fernande Gontier pour *Simone de Beauvoir* (Perrin).

● Le 24e PRIX ROGER NIMIER a été décerné à l'écrivain Jacques-Pierre Amette, pour *Confessions d'un enfant gâté* (Olivier Orban).

● Le PRIX MAURICE-GENEVOIX a été décerné au critique littéraire et gastronomique Gilles Pudlowski pour son livre *l'Amour du pays* (Flammarion). Ce prix récompense l'ouvrage qui s'apparente le plus à l'œuvre de Maurice Genevoix.

● A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Georges Duhamel se tiendra les 13 et 14 juin à l'université d'Avignon un colloque international « GEORGES DUHAMEL ». Renseignements : Association des amis de Georges Duhamel, 6, rue Taclet, 75020 Paris.

● Le CENTRE AUDIOVISUEL SIMONE-DE-BEAUVOIR organise, pour son quatrième anniversaire, trois journées portes ouvertes les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin, de 16 à 21 heures. Ce centre a pour mission de conserver dans une mémoire audiovisuelle la participation des femmes à la vie politique et sociale et à la création artistique.

● Le quatrième MARCHÉ DE LA POÉSIE se déroulera place Saint-Sulpice du 19 au 22 juin 1986 à partir de 13 heures. De nombreux spectacles de poésie, comme « La Symphonef », cérémonie poétique, musicale et magique, animeront ce lieu de rencontres et de ventes. Près de deux cents maisons d'édition, de poètes et d'associations seront présents.

● UNE RENCONTRE entre directeurs de revues littéraires de langue française et de langue allemande a lieu ces 5 et 6 juin à la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil) et à l'Institut Goethe. Le but de cette manifestation est de favoriser les échanges de textes entre les deux pays.

● Les nouvelles de MAUPASSANT, cent ans après, ont fait le printemps des téléspectateurs. Mises en résonance avec les nouvelles d'aujourd'hui, elles vont offrir le thème, du 27 juin au 7 juillet, d'un colloque international au centre culturel de Cerisy (CCI, 50210 Cerisy-la-Salle, tél. : (16) 33.46.91.66).














• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# Le théâtre des opérations

*(Suite de la page 21.)*

C'est d'ailleurs de lui-même que l'auteur, en bon auteur, parle avant tout. Il ne se quitte pas des yeux, tout en observant que le malheur de sa vie fut de se voir sans cesse de dos, alors qu'il se sentait... *le* dos au mur. En parfait écrivain, c'est-à-dire en virtuose du coq-à-l'âne, il passe des camps du Fath à l'évocation de la campagne catalane, *« cambrée comme tout ce qui bouge en Espagne »*, d'une messe à Montserrat, d'une voix d'hôtesse japonaise, ou des Black Panthers, ces autres révoltés sans terre dont la meilleure arme est, elle aussi, le symbolique.

L'auteur du *Balcon* s'abandonne bientôt à ses traversées diagonales et clinquantes des signes. Une même joie salue le *Requiem* de Mozart, les kamikazes et les transsexuels ; une même dialectique espiègle rapproche les bidonvilles et les palais, Vivaldi et tel visage de vieille femme. Comme tout texte d'importance, *Un captif amoureux* se ramène à une méditation sur la matière dont il est fait, c'est-à-dire le langage. Les conventions de ce dernier sont comparées à celles qui régissent les Etats, et l'évolution des mots à celle des frontières, tracées à force de batailles et de morts sans phrases. Genet est conscient de parler d'amis à des ennemis. C'est là que se situe sa guerre, sa chère félonie.

CAR l'histoire se fait, selon lui, dans les mots, non sur les champs de bataille. Elle installe son salmigondi dans les têtes, bouscule les vérités. Le pouvoir n'est pas au bout des fusils mais, plus que jamais, au bout des images. Les Black Panthers ont agi par poésie. L'espace n'est qu'un écart de langage. C'est un abus de vocabulaire qui a jeté des milliers de Sénégalais, rebaptisés Français, dans la boue sanglante de Verdun – cette scène de théâtre par excellence.

Tout fait sens et emblème : la mèche de Hitler, le cigare de Churchill, le coussin rose dans lequel Marx écrit *le Capital*, « contre » les commodes pansues de son appartement bourgeois, ou les colonnes éboulées d'Asie Mineure, contraires au luxe puisqu'elles sont l'histoire même. Pour Genet, les conflits de tendances au sein de l'OLP comptent moins que le geste élégant d'un lanceur de dés, ou les nuances d'accent et leurs trajets à travers l'islam ou le Paris des argots.

Même ces réflexions de sémantique en marche, l'auteur invite à s'en méfier. Ce livre ne serait qu'une « amusette » provoquant de *« prompts vertiges aussitôt dissipés »*. Les œuvres d'art n'ont pas d'autre destin : dissimuler, sous des émotions et des images, une réalité qui est peut-être une absence d'être, et des actes réductibles à des cocottes en papier.

SI les Palestiniens et les Panthers ont « adopté » Genet, c'est que, à son avis, ils ont flairé en lui une « taupe » possible, un frère en simulation. Le chevaleresque n'est pas son affaire. Rien ne l'a autant ébloui que tel commando déguisé, pour tromper des sentinelles, en couple d'homosexuels platinés. Encore une fois, Genet ne soutient pas une cause ; par jeu, il est sous le charme, en *« captif amoureux »*, des parias des parias, d'une bande à Bonnot à l'échelle mondiale. Il les trouve *« tendres »*, oui : *« tendres »*. Il les aime de n'avoir le choix qu'entre la réprobation et l'oubli, d'autre justification que la fierté d'*« avoir été dangereux ne fût-ce qu'un millième de seconde »*...

Cet aboutissement manifeste plus de cohérence que l'auteur n'en discerne. De tout temps, il s'est senti étranger en France, niant nos colonies comme une illusion précaire, *« grisé »* – c'est son expression – par la correction infligée à notre lâcheté par les beaux guerriers blonds de Hitler. Il lui a plu que des maquisards à peine armés réduisent à rien la fiction des empires roses des vieux planisphères. Il lui agrée que des pousses d'herbes pauvres suffisent à soulever des dalles de granit. Et il crevait d'envie de partager de près le bonheur de ces pousses qui ruinent les pouvoirs et les vérités en place.

Vagabond en Grèce de 1950 à 1955, au Japon en 1967, chez les Panthers début 1970, auprès des fedayins ensuite, Genet se demande lui-même si l'émerveillement de ces exils si différents ne tint pas à l'état de songerie où ils le plongeaient.

CE n'est pas d'hier que les écrivains français cherchent leur salut, au moins artistique, dans un Orient plus ou moins rêvé. Une biographie de Pierre Loti, par Lesley Blanch, rappelle, ces jours-ci, l'ancienneté de cette démarche (Seghers édit.). Gide et Montherlant ont trouvé dans le Maghreb des deux avant-guerres l'occasion de chanter des émois que bridait la société occidentale. Pour Céline, l'Afrique exploitée offrait le noir ravissement de la mouise des mouises, pire que les dispensaires de Clichy. Allaient venir les voyageurs faiseurs d'histoire – Malraux – et les dames d'œuvre – Sartre, Beauvoir.

Genet, c'est Gide pour la plongée affectueuse et les afféteries surannées, Malraux pour le goût des subversions briseuses d'Empires, le Malraux des poseurs de bombes, d'avant les palais officiels. Mais c'est d'abord un poète chez qui le fedayin – ce voyou suprême – fait résonner la folie de l'opprobre et des symboles lancés à la volée vers le futur. Dans une langue qu'on hésite à complimenter tant le paternalisme menace, c'est un nouveau Jean le Baptiste arpentant le même Jourdain que l'« autre », à son opposé mais avec la même ardeur déraisonnable, le même culte des exemples isolés aux conséquences imprévisibles, étincelles pour les brasiers à venir.

★ **UN CAPTIF AMOUREUX, de Jean Genet, Gallimard, 504 p., 96 F.**



• ROMANS

# Sortilèges de la littérature



Alexandre Vialatte, un sage nietzschéen.

*(Suite de la page 21.)*

La maison que décrit Vialatte a perdu l'escalier qui mène à la chambre des enfants, elle a perdu la mémoire même de l'aurore qui y poignait entre les branches du grand marronnier. En revanche, ses habitants se souviennent de *« l'autre guerre »*, celle qui *« transforma tant d'enfants en soldats, où l'on retrouvait l'élève Frédéric Lamourette, qui portait en toute saison un pantalon de bain de mer rayé de bleu, montant la garde dans les Vosges sur un gros cheval de brasseur, et le petit Perceron, qui venait de passer le bachot en col marin et en culotte garçonnet, étendu au fond de sa tranchée comme un petit guignol aux ficelles cassées, gazé comme les copains et la gueule déjà verte »*.

## Les fantômes abusifs

Mais un texte de Vialatte ne pourrait pas être de Vialatte s'il se livrait aussi unilatéralement et sans se défendre, si possible héroïquement. Si elle choisit la forme d'une parabole, *la Maison du joueur de flûte* transforme et travestit les nécessités du genre – à un terme dans la fiction doit en correspondre un autre dans la réalité – en autant d'occasions de liberté. Chez Vialatte, le symbole ne se satisfait jamais de sa fonction d'équivalence ; il prend ses aises, acquiert son autonomie, invente sa propre logique, convoque ses voisins et ses cousins, proches ou lointains, et crée très vite sa propre histoire. Inventé pour servir, il devient le maître. Conçu pour être sage comme une image, il s'émancipe en feu follet de roman et mène sa vie à grandes guides.

L'imagination, la folle du logis, peut alors être appréhendée comme le véritable sujet de *la Maison du joueur de flûte*. Comme si Vialatte, assiégé par la multitude et la bigarrure de ses personnages, avait tenté, pour ne pas succomber au désarroi, de mettre un peu d'ordre dans la cambuse, d'en chasser les hôtes illicites, d'en conjurer les fantômes abusifs, de mettre une fois pour toute à plat toutes ses chimères, tout ces personnages magnifiques ou dérisoires qui le hantent et le malmènent, afin d'essayer de savoir ce qu'il est lui-même, à quoi ressemble sa demeure et de quelle couleur en sont les murs lorsqu'on en a chassé les hôtes d'habitude et les invités de rêverie : *« Qui me prendrait pour le propriétaire ? Je guette, j'épie le secret de ma propre demeure ; je fais le siège de ma propre maison, je m'investis, je m'assiège moi-même. Je ne néglige rien, je me lève dès l'aube, je me poursuis. Nul chasseur n'est debout plus tôt, nul ouvrier ne commence avant moi, nul soldat ne monte sa garde avec tant de peine ou de zèle. »*

Peine perdue, évidemment, et heureusement : Vialatte demeurera ce sage nietzschéen qui ne cueille la raison qu'à proximité des gouffres, ce poète épris de clarté française et de langue droite qui découvre sa vérité derrière les brumes et les confusions des romantiques allemands ou dans les énigmes de Kafka. Un équilibriste cocasse et angoissé, émerveillé par les songes dont il se sent prisonnier : *la Maison du joueur de flûte* peut aussi se lire comme une dernière et chevaleresque tentative pour échapper aux sortilèges de la littérature et comme le récit de l'incroyable bonheur qui résulte d'y succomber. Le lecteur, lui, a déposé les armes dès la première page.

PIERRE LEPAPE.

## AU FIL DES LECTURES

### La beauté de la passion

CE qui devrait nous remplir d'émerveillement, c'est qu'après tant de siècles de littérature il y ait encore des écrivains pour parler des incendies de l'amour, et en dire des choses neuves, surprenantes, bouleversantes même parfois. Comme si la littérature parvenait à conjurer la désespérante monotonie de l'éternité.

Jacques Tournier, traducteur inspiré de Carson McCullers et, récemment, de *Tendre est la nuit* de Scott Fitzgerald, auteur aussi de ce *Retour à Nayack* qui demeurera un modèle de biographie à la première personne, publie, sous le titre *la Bleue*, cinq récits qui sont autant de variations nocturnes sur un thème unique : l'incomparable et folle beauté du tête-à-tête amoureux et la nécessité de le rompre, de le briser afin qu'il puisse continuer à vivre, non plus comme une souffrance mais comme une présence apaisée. Tous les personnages de Jacques Tournier sont foncièrement déraisonnables : l'amour ne se contente pas de changer leur vie, de bouseculer leur manière d'exister et de comprendre ou de rêver le monde.

Il impose des exigences absolues, rituelles, maniaques. Bien loin d'être une exaltation des forces vitales, la passion est une flamme qui brûle l'air, raréfie l'oxygène, confine les êtres dans un huis clos étroit qui nie jusqu'à la réalité du monde extérieur. C'est toujours aussi beau et tranchant qu'une nécessité mathématique, et terriblement destructeur.

L'écriture de Jacques Tournier ne se contente pas de décrire ces états de la passion, les combats à la vie à la mort, à la raison à la folie qui s'y engagent, elle se fait elle-même passion : obscurcissement et lumière éblouissante, murmure et cri, tendresse et déchirement. Le silence et la fuite du temps viennent sans cesse miner le récit, fragiliser les certitudes, ouvrir des failles et des blessures, tandis que la maladie amoureuse poursuit sa course avec la rigueur sans faiblesse d'un destin.

Quand le récit s'achève, quand l'histoire se suspend, il demeure encore comme une grâce : la voix de la mémoire, la trace d'une beauté qui ne s'effacera jamais.

### Les « violences de l'amour »




RENÉ JACQUES

DANIEL KARLIN et Tony Lainé parlent également des *Violences de l'amour*, mais leur regard est plus clinique que romanesque, ce qui ne veut pas dire qu'il manque de force ou de sensibilité, mais que bien souvent chez eux l'étonnement – au sens premier – devant les gouffres de l'âme et du corps humain amoureux l'emporte sur toute autre considération : ils ne cherchent plus vraiment à comprendre les mille chemins de traverse qu'emprunte le parcours amoureux, les cristallisations chères à Standhal, les piétinements obscurs, les itinéraires aberrants, les trajectoires inouïes. Par chance, et bien que Tony Lainé soit psychanalyste, ils évitent même de recourir explicitement à Freud. Par chance encore, ils ont su éviter que leur peinture des gouffres ne soit uniformément teinte des couleurs sombres de l'inquiétant, du brutal ou du dramatique : l'humour a toute sa place, toute sa place également le simple plaisir des corps.

La lumière que les auteurs projettent sur ce territoire des interdits et des censures, des discours tronqués et trompeurs, des fausses confidences et des pudeurs masquées n'en est que plus brillante et plus crue. Plus lancinante aussi la question que le lecteur ne manque pas de se poser après ce voyage dans les ombres : lorsqu'on a mis à nu tous les ressorts secrets de la machinerie de l'amour, que subsiste-t-il des raisons d'aimer ?

### Enfers et paradis de la sexualité

LA démarche de Michel Field pourrait superficiellement s'apparenter à celle de Karlin et Lainé : *Impasses de la nuit* est également un voyage dans la nuit de la sexualité, une sorte d'enquête forcenée sur les corps. Mais la démarche de Michel Field n'a rien de psychologique, sa descente dans les enfers et les paradis du désir ne navigue pas sur les eaux de la psychologie, fût-elle celle des profondeurs. Ce qu'il met en scène – avec une force peu commune – c'est une véritable ascèse métaphysique, un besoin de tout connaître de soi, de tout connaître de son corps et de ses désirs afin de chercher la vérité, non plus du côté d'une improbable transparence, mais au cœur le plus profond de la nuit, au fond de l'impasse, là où il n'est plus possible de s'échapper ni de se dissoudre. Autant dire que nous côtoyons sans arrêt l'insuppportable, l'inacceptable et le scandaleux et que cette glissade dans les impasses de la nuit n'a rien d'une partie de plaisir.

Les amateurs de pornographie seront déçus : sans rien taire évidemment, Michel Field a su éviter tous les pièges de la vulgarité, de la salacité ou de la gravelure par les vertus d'un style d'une très grande pureté, souvent tendu, parfois lyrique et poétique, comme si, au fur et à mesure qu'il s'enfonçait plus avant dans la jungle de ses nuits, il ressentait davantage encore la nécessité d'affirmer la lumière de l'esprit.

### Lutte des classes et joutes du sentiment



CHRISTOPHE MOURTHÉ

LE titre du livre de Claude Mourthé, *l'Amour parfait*, suffit à convaincre : nous n'entrerons pas derrière lui dans les zones dangereuses de la passion. Mais peut-être, du point de vue de la littérature, son pari était-il encore plus risqué ; écrire le parfait amour, le situer, dans la lignée de Roméo et de Juliette, entre un fils de garde-chasse élevé dans la tradition communiste languedocienne – celle du Midi rouge et des braves soldats du 17 • – et une fille de châtelain d'Action française, c'est courir tous les dangers du roman-feuilleton et de la convention. Claude Mourthé a assumé son pari avec beaucoup de crânerie – et avec assez de talent pour le gagner. D'abord parce que ses deux amoureux, loin de roucouler en cachette d'un monde cruel, adoptent avec entêtement, avec flamme, avec pureté aussi les préjugés et les grandeurs de leurs familles respectives. Ils s'aiment, mais sans faiblesse ; ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, mais c'est aussi souvent pour se battre que pour s'étreindre ; et si leurs joutes sont amoureuses, elles n'en sont pas moins des affrontements où chacun aime dans l'autre la résistance qu'il lui oppose : l'amour parfait, c'est aussi une référence à la religion cathare, à son désir de pureté et de vérité absolues qui doit porter ceux qui en sont dignes au plus près de la réalité divine.

Aude et Pierre sont des sortes de gardiens de cette vieille exigence, les représentants d'une très ancienne et très riche civilisation dont Claude Mourthé, Languedocien fervent, a rendu avec infiniment de sensibilité la sagesse et l'enthousiasme, l'appétit de vivre et la gravité, le goût solaire du bonheur et l'acquiescement désespéré aux forces du destin.

### Corps et cœurs

MATHIAS et Bruno, le couple de *Bois d'épave*, ne s'abandonnent, eux, jamais complètement au destin : ils le forcent, ils le provoquent, ils jouent avec lui à la vie et à la mort. Il est vrai que c'est un drôle de couple et qu'il s'est choisi un drôle de destin : l'Afrique.

Mathias et Bruno s'aiment, au point de tout partager : les femmes, les fêtes, les angoisses, les aventures insensées, les dangers stupides et cette Afrique pourrie, lépreuse, brutale mais aussi magique, irréelle, hors de toute norme et de toute règle. C'est elle et elle seule, cette folle fascinante, qui peut unir en des liens aussi forts un intellectuel – à la dérive – de l'Occident et un baroudeur impavide qui brûle, de trafic en rapine, une vie qu'il met en jeu comme on mise au poker : pour voir. C'est elle encore, la sorcière dévorante, qui transformera cet étrange amour en une haine délirante, entraînant ces deux bois d'épave dans les rapides et les tourbillons de la folie.

Michel Croce-Spinelli aurait pu se contenter d'écrire un beau roman d'aventures, à la manière de ces Simenon africains des années 40 ; à la fois voluptueux et débilitants. Il a fait mieux : son livre, drôle, tragique, écrit avec une sorte d'énergique désenchantement, d'âpreté tendre, est aussi, en creux, le récit très conradien de deux itinéraires spirituels et de leur dérive.

C'est d'ailleurs encore un point commun à ces cinq romans que de nous rappeler que dans l'amour, dans le jeu mystérieux des corps et des cœurs, dans ses détours les plus inattendus, ses violences, ses bizarreries, ses exigences et ses turpitudes, il subsiste toujours une réalité plus étrange encore que toutes les aventures du corps : une aventure de l'esprit à la recherche d'une part perdue de soi-même.

P. L.

★ **LA BLEUE**, de Jacques Tournier, Mercure de France, 174 p., 95 F.

★ **LES VIOLENCES DE L'AMOUR**, de Daniel Karlin et Tony Lainé, Grasset, 246 p., 72 F.

★ **IMPASSES DE LA NUIT**, de Michel Field, Bernard Barrault éditeur, 160 p, 50 F.

★ **L'AMOUR PARFAIT**, de Claude Mourthé, La Table Ronde, 320 p., 99 F.

★ **BOIS D'EPAVE**, de Michel Croce-Spinelli, Grasset, 334 p., 98 F.

# ÉCRIVAINS AMÉRICAINS D'AVANT-GARDE

*Les poètes siégeaient à la place des juges... C'était la Fête du livre 1986 qui se tenait dans le palais de justice d'Aix-en-Provence, sur le thème des « Ecritures transatlantiques », pendant les trois journées consacrées aux écrivains américains. Près de la statue de Mirabeau, l'enfant terrible du pays, dans l'immense salle à colonnades, on ne brandissait que des livres ; libraires, éditeurs de revues, associations d'américanistes, poètes, écrivains, curieux, se pressaient devant des tables largement garnies de tout ce qui touche les lettres et la culture des Etats-Unis, en anglais et en français, pour adultes et pour enfants.*

*L'ambassade des Etats-Unis avait délégué son conseiller culturel ; on vit même M. Pezet, ancien président du conseil régional, redevenu simple député, s'entretenir avec les participants. Dans la salle du tribunal d'instance, avaient lieu les rencontres avec les écrivains : James Baldwin venu en voisin, Grace Paley* (les Petits Riens de la vie ; Plus tard, le même jour, *chez Rivages*), *Jayne Ann Philips* (Tickets noirs, *chez Belfond, 1982 ;* Rêves de machine, *Albin Michel, 1986*), *Robert Coover* (le Bûcher de Times Square ; Une éducation en Illinois, *au Seuil*), *Robert Steiner* (Passion, *chez Rivages*), *Jérôme Charyn* (Panna Maria, *au Seuil*) *et les poètes John Ashbery, Kenneth Koch, Harry Mathews, Joseph Simas.*

*En vedette, l'accusée : la modernité. Et la post-modernité. Personne en effet ne se mit d'accord sur ce que recouvrait ce vocable, refusant une querelle des anciens et des modernes ou l'appartenance à une avant-garde. Et l'on put constater* de visu que *si les écrivains américains s'expliquaient volontiers devant les participants français, ils n'échangeaient entre eux que le minimum. Comme si chacun ne se reconnaissait là ni maître ni disciple. Le poète John Ashbery, par exemple, considéré comme le chef de file de l'école de New-York, et qui fut le directeur de nombreuses revues de l'avant-garde poétique, répondait par une boutade, dans un français parfait, qu'il ne lisait pas les poètes américains d'aujourd'hui.* « Je lis les poètes anglais du dix-neuvième siècle, l'œuvre de Maurice Scève ; je suis en train de lire les romans de Marivaux... » *Les poètes ont toujours eu une autre façon de dire la vérité, une manière plus directe de dénoncer les scandales de la vérité.* « Je crois qu'il y a aujourd'hui des milliers de poètes américains qui ne se lisent pas les uns les autres... », *concluait-il.*

*Faut-il le croire ? L'édition d'une belle anthologie bilingue, 21 + 1,* Poètes américains d'aujourd'hui, *intronisant des écrivains nés entre 1933 et 1956, nous prouve le contraire. (Editions Delta. Choix fait par Emmanuel Hocquard et Claude-Roger Journoud, deux tomes, 160 F).*

## Une pétition pour Barney Rosset

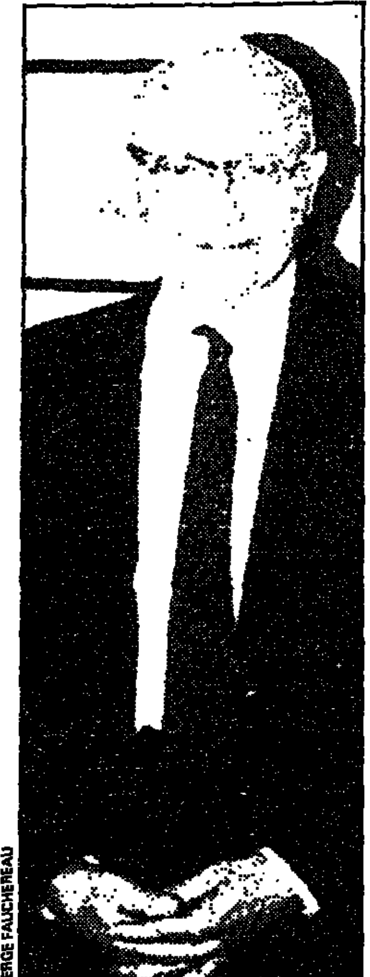
L'homme qui, aux Etats-Unis, a publié Samuel Beckett, Jorge Luis Borges, Eugène Ionesco, Jean Genet, Marguerite Duras, D.H. Lawrence, J. Kerouac, H. Selby, Jean Cocteau, Alfred Jarry, André Malraux, Durrenmat, Pablo Neruda, François Truffaut, D.T. Suzuki, Alain Robbe-Grillet et Henry Miller vient de perdre tout pouvoir dans la maison d'édition qu'il avait créée voilà trente-cinq ans. A l'âge de soixante-trois ans, Barney Rosset, fondateur de Grove Press, la maison d'édition le plus à l'avant-garde de New-York, a été écarté de la direction par les nouveaux propriétaires, Ann Getty, l'épouse de l'un des héritiers du roi du pétrole Paul Getty, et son associé britannique, lord Weidenfeld, coéditeurs de Wheatland Corporation. Réunis pour célébrer les quatre-vingts ans de Samuel Beckett, les écrivains et les agents littéraires américains ont transformé cette fête en une manifestation de soutien à Barney Rosset, qui avait publié *En attendant Godot* en 1954. John Calder, l'éditeur anglais de Beckett, a fait circuler une pétition demandant aux nouveaux propriétaires de Grove Press soit *« de permettre à Grove Press de garder son indépendance avec Rosset à sa tête »,* soit *« de permettre à la maison d'être achetée par des propriétaires plus intéressants ».* Parmi les signataires, on relève les noms de William Burroughs, Allen Ginsberg, Hubert Selby, John Rechy, Robert Coover, Jim Caroll, Kathy Acker, Lawrence Ferlinghetti, Nat Sobel et Samuel Beckett.



# Charles Reznikoff l'objectiviste pessimiste

CHARLES REZNIKOFF (1894-1976) est à peu près inconnu en France, même si son nom apparaît parfois dans les anthologies pour être celui d'un des grands représentants du courant « objectiviste », un mouvement poétique de l'entre-deux-guerres qui marqua profondément la poésie américaine, oublié pendant un quart de siècle et redécouvert dans les années 60 (1).

En publiant *le Musicien*, Paul Otchakovski-Laurens nous donne à lire un roman étonnant : la relation d'une amitié entre deux hommes, deux copains d'enfance qui se retrouvent dans une gare après vingt ans. L'un, le narrateur, est représentant de commerce ; l'autre, Jude Dalsimer, aide-scénariste à Hollywood... Jadis, ils aimaient les poètes, faisaient ensemble des concours de sonnets pour exercer leur habileté à écrire des vers ; mais Jude, lui, vivait pour la musique, sa musique. Est-il un grand musicien ? Le narrateur, qui n'y comprend rien, ne saurait le dire... Ils se sont perdus de vue. *« Nous devînmes des hommes occupés à des travaux sérieux et déplaisants qui nous faisaient vivre »*, dit le narrateur. *« Je croyais que tu étais musicien »*, dit-il à Jude qui contre-attaque : *« Qu'écris-tu, ces temps-ci ? » — « J'écris des bons de commande. »*


SERGE FAUCHEREAU

Charles Reznikoff : vers les grands fonds de l'Amérique.

Au gré des circonstances et de ses obligations professionnelles, le narrateur va, pendant une quinzaine d'années, sans grandes satisfactions personnelles, rencontrer Jude dans les bistrots, les rues, les gares et raconter ce qu'il sait de lui exposant les faits froidement, sans interpréter, sans faire de psychologie ni de sentiment. Curieuse construction en partie double où le narrateur use de l'italique pour rapporter ce qu'il sait mais qu'il n'a ni vu ni entendu. *« Je vois une chose. Elle n'émeut. Je la transcris comme je la vois. Je m'abstiens de tout commentaire. Si j'ai bien décrit l'objet, il y aura bien quelqu'un pour en être ému, mais aussi quelqu'un pour dire : qu'est-ce que c'est que ça ? »*, expliquait Charles Reznikoff, l'objectiviste.

Le narrateur a beau vouloir être attentif à Jude le musicien, il est trop allergique à sa musique pour qu'une communication s'établisse vraiment : *« Je suis heureux que ce ne soit pas pire »*, répond-il à Jude qui le met au courant de la dégradation de sa situation à Hollywood ; et il ajoute à part soi, *« car il me semblait que je n'avais jamais connu de situation susceptible de ne pas empirer »*...

Découvert par sa femme après la mort de Charles Reznikoff, le manuscrit date du début des années 50. Mais on y retrouve une Amérique de la Dépression, le Hollywood où s'était perdu un Scott Fitzgerald, le New-York de l'angoisse et du chômage crachant sa haine contre les juifs ou les immigrés qui *« nous prennent notre travail »*... Un roman attachant, qui rappelle parfois le *Je me souviens* (2) de Georges Pérec et qui fait ressurgir des grands pans de la mémoire d'un auteur : *« Ils se demandaient tous si l'esprit n'était pas, avant tout, de la mémoire. Une mémoire si profonde, si sublime, que certains poissons, par exemple, se rappellent l'endroit où ils sont nés et sont capables de retrouver une flaque d'eau dans l'océan »*... Charles Reznikoff nous entraîne, insensiblement, vers les grands fonds de l'Amérique. Et il nous intrigue. *Le Musicien* est, paraît-il, largement autobiographique ; on aimerait mieux le connaître, puisque Reznikoff le poète fut, un moment, VRP.

NICOLE ZAND.

**★ LE MUSICIEN *(The Manner Man)*, de Charles Reznikoff, traduit par Emmanuel Hocquard et Claude Richard, P.O.L., 174 p., 85 F.**

**— Un poème de Charles Reznikoff, *Témoignage, Etats-Unis 1885-1890*, traduit par Jacques Roubaud, a été publié aux éditions Hachette-POL en 1981 (épuisé).**

(1) Les objectivistes sont un des nombreux groupes de l'avant-garde des années 20. Il fut soutenu par Pound ; le chef de file en était Louis Zukofski, auquel on associe George Oppen, Charles Reznikoff, Carl Rakosi et l'Anglais Basil Bunting.

(2) Ce livre est réédité chez Hachette, dans la collection « Textes du XXe siècle », 148 p., 48 F.

# Robert Coover et l'Astérix du football américain

CHICAGO, 1937. Gloomy Gus (Gus le Lugubre) est l'Astérix du football américain, une sorte de héros national, vraie tornade qui transforme les rencontres sportives en « bain de sang » et culbute les équipes adverses comme de vulgaires centuries. Sa potion magique ? Une volonté de puissance qui lui a fait sacrifier toute autre virtualité pour réaliser le plus trivial des rêves adolescents : *« Jouer au football et tringler des filles. »*

Avec la concentration et la minutie d'un virtuose préparant un récital, Gus a entrepris d'exceller là où il échouait. Il s'est reconstruit de l'intérieur, assimilant d'innombrables programmes de réflexes conditionnés de plus en plus complexes, qui lui constituent une seconde nature se substituant à la première. A l'apogée de son double projet, il en arrive, par excès de perfectionnisme, à sursaturer la machine, à mélanger les grilles, à paralyser le logiciel. Les déclics conquérants se transforment en tics incontrôlables. De l'ordinateur des miracles, il ne reste plus qu'*« un tas de ferraille pétée »*. Ce dérèglement des réflexes nous vaut une série de gags à la Marx Brothers lorsque Gus ne distingue plus entre les signaux des tactiques du stade et ceux des techniques amoureuses.

Coover reprend là le thème du conditionnement qui, de Burroughs à Pynchon, est l'une des hantises de ses contemporains. Mais avec une économie exemplaire : la victime, de sa propre initiative, se dépouille délibérément de ses qualités humaines pour atteindre aux prouesses d'un robot. Comme si Frankenstein, faisant l'économie d'un monstre, se laissait habiter par sa créature.

### Sport ou politique ? Gloomy Gus ou Richard Nixon ?

Naissance d'un mythe ? Coover multiplie les visées contradictoires, focalisées par un narrateur partagé entre la dérision et la miséricorde. C'est un sculpteur obscur dont la démarche est l'antithèse même de la fragmentation pathologique qui précipite un héros de son piédestal. D'objets de récupération soudés au chalumeau, ce sculpteur construit des œuvres durables et cohérentes. De la même façon, à partir des débris éclatés d'une carrière d'exception, il tente de reconstituer une vie. C'est ainsi que procédait le narrateur de *Gatsby le Magnifique.* Gloomy Gus et le Great Gatsby, mêmes initiales, tous deux *« imperméables à la critique et au ridicule »*, d'un laconisme qui les rend impénétrables, avec aussi en commun une conception naïve et grandiose de leur destinée, fondée sur une *« vision héroïque de l'existence »* et une adhésion sans réserve au rêve américain de la réussite. Les différences sont révélatrices. Alors que Gatsby incarne sa quête ineffable dans un visage féminin, Gus continue à vivre dans le pur présent, sans nostalgie ni espérance : les filles et non la Femme. Un présent fait de fragments dissociés, intensifiés par la violence du sport, à l'image de la violence ambiante, échos de Guernica ou de grèves meurtrières. Gloomy Gus est en définitive, comme Gatsby l'avait été, identifié à l'Amérique de son époque : *« Il était un peu fêlé ? Bah ! Ce n'est que l'image en miroir de la nation démente qui l'a créé. »*

Pour apprécier le côté outrageusement « hénaurme » du roman, il faudrait retrouver ce que le lecteur américain y lit en filigrane, ou prendre le raccourci des confidences de l'auteur. Ce livre fut en effet conçu comme un divertissement écrit en marge du *Bûcher de Times Square*, cette gigantesque machine romanesque dont Richard Nixon, à la fois acteur et narrateur, est la cheville ouvrière.

Coover esquisse une alternative à l'histoire en attribuant à Gloomy Gus des éléments biographiques précis de la jeunesse de Nixon, des déclarations communes et la même volonté farouche de réussite à tout prix. Football ou politique ? Mêmes méthodes, même combat. Gloomy Gus, perçu d'abord comme un personnage de bande dessinée, acquiert en définitive, à l'ombre de Nixon, la stature inquiétante d'un Ubu roi américain.

ANDRÉ LE VOT.

**★ UNE ÉDUCATION EN ILLINOIS, de Robert Coover, traduit de l'américain par Robert Pépin, Le Seuil, 183 p., 75 F.**

**— A la librairie Village-Voice (6, rue Princesse, 75006 Paris), le poète Joe Simas, éditeur de la revue *Moving Letters*, fera une lecture de ses œuvres (le vendredi 13 juin à 19 heures) et Robert Coover présentera son dernier roman *Gerald's Party* (le mercredi 18 juin à 19 heures).**

# André Dubus entre la poisse et la solitude

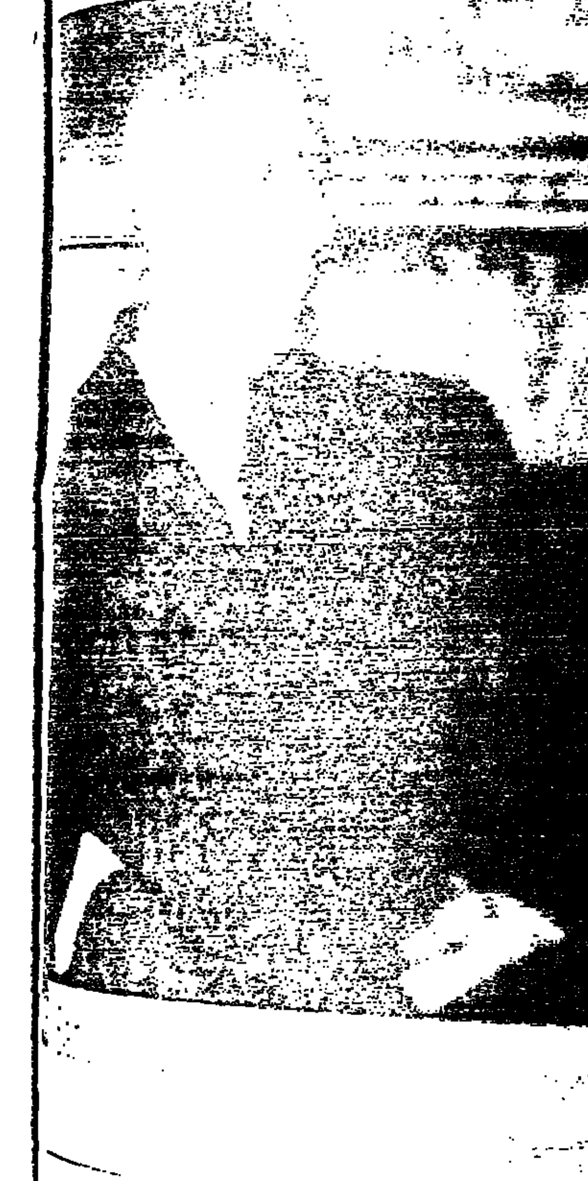
QUELQUE part dans la cambrousse du New Hampshire, entre le sud du Maine, le Vermont et Boston... Ray est fou de Polly, et Polly est sa femme. *« Oui, ça c'est Polly. Je la connais depuis près de douze ans, depuis que j'en ai eu quatorze, et je crois que du temps où nous étions gosses je la connaissais mieux que je n'y ai jamais réussi après le lycée, quand nous avons commencé à sortir ensemble et qu'ensuite nous nous sommes mariés. »* Pour se mettre à réfléchir, Ray a besoin de *« bouger de la fonte »*, de faire des poids et haltères, de se sentir costaud, d'essayer d'oublier Polly. *« Au lycée, je savais qu'elle avait de l'allure, qu'elle était jolie et qu'elle essayait avant l'heure d'avoir l'air sexy. Je n'en sais toujours guère plus. »*

Hubert Nyssen, lui, a eu le coup de foudre pour l'écriture d'André Dubus, un romancier du Massachusetts — âgé de cinquante ans — dont il a traduit une longue nouvelle, *Jolie, la fille !*, extraite d'un recueil publié en 1983 et intitulé *The Times are never so bad* (Ce n'est jamais aussi mauvais qu'on croit). Un drame passionnel raconté à sa façon par chacun des protagonistes : Polly est serveuse, Ray est barman ; il ne supporte pas de savoir que sa femme l'a trompé et quitté, il ne supporte pas le souvenir du frère aîné mort au Vietnam, *« dans cette guerre que nous avons perdue »*, et il n'a qu'une idée fixe : reconquérir Polly, même en la violant sous la menace, cette fille de flic catholique qui va à la messe tous les dimanches, mais ne communie ni ne se confesse, *« car elle savait qu'elle ne pourrait être absoute des péchés de fornication et d'adultère aussi longtemps qu'elle porterait un stérilet qui démentirait sa ferme intention de ne plus pécher »*. Pourtant, le livre est tout entier comme une confession, murmurée, ressassée, le monologue intérieur de ceux qui vont mourir — ou survivre, — victimes de la poisse, de la vacuité et de la solitude. Malgré la famille. Malgré ces parents — présents en filigrane dans tout le livre — qui les aiment et qui ne peuvent rien pour eux.

N. Z.

**★ JOLIE, LA FILLE ! d'André Dubus, traduit par Christine Le Bœuf et Hubert Nyssen, Actes Sud, 129 p., 69 F.**





# Erich Segal et ses « Mémoires de Harvard »

L'UNIVERSITAIRE patient, latiniste et helléniste raffiné, et l'auteur à succès se sont enfin réconciliés en Erich Segal avec un gros roman qui paraît en France sous le titre *la Classe*. En deux mots – pour 392 pages, – c'est l'histoire de la « promo 1958 » de Harvard (celle de Segal lui-même) à travers cinq personnages de fiction, cinq brillants sujets, que l'on suit des années de formation – 1954-1958 – au jour du bilan, quand est célébré le vingt-cinquième anniversaire de ladite promo.

*« C'est un vrai roman,* dit Erich Segal. *De* Love Story, *je ne parlerai pas en termes de littérature, mais de phénomène de société. On prétend que chacun porte en soi un roman. J'en ai écrit quatre. Mais « mon » roman c'est celui-ci,* la Classe. *Je voulais une fois dans ma vie construire une saga. J'avais fait trois ans de recherche sur Harvard, ma promo et les dix années suivantes – j'ai retrouvé toutes les traces, sur microfilms, – mais je n'avais aucune forme, aucun fil conducteur. Quand, en 1983, j'ai assisté à la cérémonie de commémoration de ma promotion, tout s'est déclenché. J'ai écrit sans interruption pendant deux ans. Je sentais que j'avais une morale à présenter. »* Morale un peu simple et un peu courte : le savoir n'apprend pas à être heureux. *« Le bonheur est la seule chose que l'on n'enseigne pas à Harvard. »*

## « John Updike, promotion 1954 »

Si l'on excepte les vérités premières, assenées en conclusion, comme aiment à le faire les Américains, pour la plus grande irritation des Européens, *la Classe* est, pour ceux qui s'intéressent aux Etats-Unis, une passionnante plongée dans l'une des universités qui drainent toutes les ambitions : Harvard, avec ses professeurs prestigieux, au premier rang desquels, dans cette promo, Henry Kissinger, ses lignées d'étudiants, comme les Eliot (Andrew l'un des personnages de Segal est censé être un de leurs descendants), ses « grands anciens » devenus célèbres.

Dans l'édition américaine, la présentation de chacun des cinq personnages est précédée d'une strophe d'un poète qui fut élève de Harvard (Emerson, promo 1821, T.S. Eliot, 1910...). *« En français, on a renoncé à ce snobisme très secret,* précise Erich Segal, *sauf au tout début où l'on a gardé quelques vers de John Updike, promotion 1954. »* Détails pas si anecdotiques qu'il y paraît, car ils signalent combien ce livre exhibe ses codes, ses signes de reconnaissance, sa spécificité américaine.

Au point qu'on se demande si *la Classe* est vraiment un roman. *« Assurément,* répond Segal, *mais c'est aussi un peu mes Mémoires, une autobiographie à travers chaque personnage. Vingt-neuf ans de ma vie, vingt-neuf ans d'histoire des Etats-Unis, et du monde, de la guerre froide aux années 80, en passant par le Vietnam et la crise de conscience des années 70. »*

Les cinq « caractères » de la « promo 58 » sont un condensé de ce que peut sécréter Harvard : Daniel Rossi, le prodige en musique, trop célèbre trop vite ; Jason Gilbert, celui auquel tout réussit mais qui apprendra qu'il ne peut pas faire fi de sa judéité ; Andrew Eliot auquel son héritage « harvardien » donne un excès de confiance en lui ; George Keller, réfugié de Hongrie, qui arrive sans parler un mot d'anglais et finira – mal – dans l'appareil d'Etat ; enfin, Ted Lambros, celui qui veut se hisser au sommet de la hiérarchie universitaire. *« Le plus proche de moi,* affirme Segal. *C'est grâce à lui que je me suis aperçu que je m'étais menti pendant dix ans en feignant de négliger mes « incidents de parcours » dus, indirectement, au succès de* Love Story. »

Erich Segal a finalement admis que *« la grande affaire de* [sa] *vie était d'écrire l'histoire de la comédie, depuis la première réplique qui nous soit parvenue (VIIe siècle avant J.-C.) jusqu'à Beckett ».* Il y travaille depuis 1968. Dès qu'il en parle ou qu'il évoque la réédition de son *Plaute, « revu à la lumière des découvertes sur Ménandre »,* il oublie qu'il est venu promouvoir son livre et redevient le prof passionnant qu'il doit être, un prof pour qui écrire des romans ne sera jamais qu'un plaisant – et lucratif – exercice.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA CLASSE, d'Erich Segal. Trad. de l'américain par Marie-Odile Fortier-Masek. Grasset, 392 p., 95 F.**

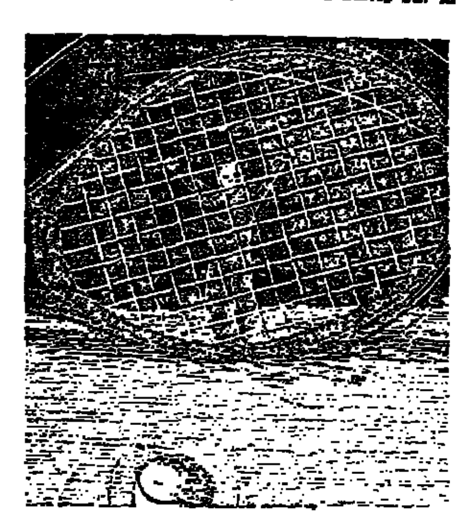


## • PSYCHOLOGIE EN MIETTES

# Freud à Roland-Garros

ALERTE à l'escroquerie psychanalytique ! Les obsédés du complexe d'Œdipe se sont trompés de maître et les psychopathes du tennis ont manqué leur champion : Sigmund Freud. Les dernières nouvelles du monde se révèlent troublantes : Freud n'était rien d'autre qu'un génie de la terre battue et un fanatique... de la raquette. N'eût été la vigilance de Martha, Freud serait classé, dans les grands tournois, tête de série numéro un, talonné de près par son exégète le plus fidèle et le plus soucieux de la vérité : Theodor Saretsky. Grâce aux découvertes de Saretsky, nous savons avec certitude ce que nous devinions déjà : Freud échangerait toutes les thèses sur le *Malaise dans la civilisation* contre quelques heures parmi la cohue qui se presse devant les guichets de Roland-Garros.

Les historiens de la psychanalyse ont feint de l'ignorer, mais la rumeur publique n'était pas dupe : Freud menait double jeu. A côté de ses essais psychanalytiques, il noircissait dans la fièvre des pages sur l'avènement tennistique : *« Mes écrits sur la sexualité,*



**Freud a lui-même passé commande de ce dessin (1923) à J. Fishman afin que l'artiste dépeigne les terribles frustrations d'un enfant, trop petit pour pouvoir jouer, mais déjà assez grand pour rêver et se poser des questions.**

confiait-il à ses proches avec un soupçon de paranoïa, *ne sont qu'un leurre destiné à brouiller les pistes et à écarter les loups de mes recherches sur la pulsion* de tennis. » Les manuscrits exhumés par Saretsky ne laissent plus aucun doute : le matin, sous l'œil inquisiteur de son épouse et de ses patients, Freud besognait sur son vieux schéma sexuel, mais la nuit, le divan lui semblait terne en comparaison du court, et le voilà penché sur les cas de « l'homme au filet », ou du « racketteur » (l'orfèvre de la célèbre formule « l'homme est un loup pour l'homme »).

A vrai dire, Freud n'avait pas tort, tant paraissent fades ses écrits sur l'envie du pénis, sur le deuil et la mélancolie, ou sur les actes manqués à côté de ses bondissantes réflexions sur l'envie du tennis, sur le syndrome de deuil tennistique, ou sur le *tennis interruptus* – dû à la peur lancinante que la cloche ne sonne au milieu d'un set.

Les amateurs du schéma sexuel peuvent laisser leur défunt complexe d'Œdipe au vestiaire. Que diable ! Freud n'avait que faire de la mythologie ! La raquette a détrôné la sexualité : le nirvâna à portée de main, c'est *« deux heures de tennis et un bon cigare ».* Ce Freud secret, hanté par les ramasseurs de balles, par la tenue virginale des jeunes championnes de terre battue, répétait volontiers : *« Quelque chose en moi se révolte contre la compulsion qui me pousse à continuer de gagner ma vie et d'assumer mes responsabilités vis-à-vis de ma famille et de mes malades. Je sens monter en moi une étrange et secrète aspiration : n'être rien d'autre qu'un* « paumé du tennis. »

Voilà donc ce que donnent Freud et la psychanalyse lorsqu'ils sont revus et corrigés par Theodor Saretsky. Cette parodie a fait beaucoup rire les Américains...

## Sigmund et la biologie

L'AN passé, à Londres, dans un vieux coffre appartenant au psychanalyste hongrois Sandor Ferenczi, Ilse Grubrich-Simitis, le cœur battant, mit la main sur un manuscrit inédit de Freud. Elle l'identifia sans peine : il s'agissait de l'ébauche du douzième des exposés métapsychologiques auxquels Freud avait travaillé du mois de novembre 1914 à l'été 1915. Seuls cinq de ces essais avaient échappé à l'implacable censure de leur auteur : *Pulsions et destins des pulsions, le Refoulement, l'Inconscient, Deuil et mélancolie* et *Complément métapsychologique à la théorie du rêve.*

Dans une lettre du 8 avril 1915 à Ferenczi, Freud avait pertinemment décrit le « mécanisme » de créativité scientifique ; il y voyait *« la succession d'un jeu audacieux de la fantaisie et d'une impitoyable critique au nom de la réalité ».* Il laissait par ailleurs Ferenczi libre de conserver ou de détruire cette *Vue d'ensemble des névroses de transfert* qu'il lui avait soumise.

Ce manuscrit fut sauvegardé, et le voici publié en français. Il établit un lien supplémentaire entre les deux livres les plus audacieux et les plus controversés de l'époque héroïque de la psychanalyse, *Totem et tabou* (1912), d'une part, et *Thalassa* (1924), d'autre part.

En effet, Freud s'aventure ici au plus loin de l'expérience clinique et s'abandonne à de déroutantes rêveries sur les drames préhistoriques qui affectèrent l'espèce humaine et sur leur retentissement dans la psyché de l'homme moderne. Jusqu'à la fin de sa vie, d'ailleurs, Freud soutiendra que *« l'héritage archaïque de l'homme n'englobe pas seulement des dispositions mais aussi des contenus, des traces mnésiques relatives au vécu des générations antérieures ».*

Dans un commentaire d'une précision et d'une rigueur exemplaires, Ilse Grubrich-Simitis souligne combien non seulement Freud, mais aussi Sandor Ferenczi, Karl Abraham et CarlGustav Jung partageaient les conceptions évolutionnistes alors en vogue et rêvaient de jeter un pont entre les sciences naturelles et les sciences humaines, en étayant leurs découvertes sur le socle d'une métabiologie. Freud n'écrivait-il pas dans *Au-delà du principe de plaisir* (1920) que la *« biologie est vraiment un domaine aux possibilités illimitées ; nous devons nous attendre à recevoir d'elle les lumières les plus surprenantes, et nous ne pouvons pas deviner quelles réponses elle donnera dans quelques décennies aux questions que nous lui posons. Il s'agit peut-être de réponses telles qu'elles feront s'écrouler tout l'édifice artificiel de nos hypothèses »* ?

ROLAND JACCARD.

★ **LE TENNIS ET LA SEXUALITÉ. LES ÉCRITS SECRETS DE FREUD, par Theodor Saretsky, trad. de l'américain par Jacqueline Carnaud. Préface de Gérard Miller. Navarin-Seuil, 126 p., 59 F.**

★ **VUE D'ENSEMBLE DES NÉVROSES DE TRANSFERT, de Sigmund Freud, édition bilingue, trad. de l'allemand par Patrick Lacoste, commentaires d'Ilse Grubrich-Simitis et Patrick Lacoste. Gallimard, 210 p., 75 F.**

**– Signalons également l'essai de Daniel Wildlöcher : *Métapsychologie du sens*, qui, d'entrée de jeu, pose la question décisive : la métapsychologie freudienne est-elle devenue une langue morte ? PUF, 172 p., 98 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

# L'Internationale des écrivains

***Jean-Pierre Morel raconte les années 20 : quand la littérature se mettait à l'heure de l'idéologie prolétarienne...***

EN 1920, s'est constituée, en marge de la Troisième Internationale, une Internationale des écrivains révolutionnaires qui, de simple association qu'elle était primitivement, est devenue une véritable organisation d'Etat, avec ses dirigeants, ses organes de presse, ses sous-groupes, ses réseaux dans de nombreux pays occidentaux. Staline allait la dissoudre en 1932, au moment où cette tutelle sur la vie intellectuelle lui est apparue dépassée.

Il va sans dire que c'est là un pan de l'histoire littéraire et politique extrêmement difficile à cerner. Jean-Pierre Morel, qui a eu accès aux archives de l'Institut Gorki, à Moscou, s'est appliqué à rétablir dans le détail la vérité des faits, en partant principalement du décryptage des débats et du contenu des conflits littéraires. Il étudie ainsi les rapports entre les intellectuels français et l'Union soviétique tout au long de ces années 20, analyse les questions que se sont posées certains auteurs sur l'écriture au service de la révolution et éclaire, par une mise en perspective internationale, la naissance de l'esthétique marxiste officielle.

Dans le prolongement des articles de Trotski sur la littérature, publiés en septembre-octobre 1922 (1) et définissant ce fameux clivage entre *« écrivains révolutionnaires »* et *« compagnons de route »*, l'Internationale littéraire s'est donné la vocation d'encourager partout la langue prolétarienne ; mais ce programme s'est rapidement corrompu au simple contact de la réalité des actes et des termes, *« dès lors qu'en URSS*, souligne Jean-Pierre Morel, *prolétarienne veut dire militante »*... De congrès en scissions, de controverses en procès d'intentions, d'articles en déclarations, on voit les tenants de la littérature prolétarienne se diviser en trois tendances théoriquement incompatibles : les uns s'intéressaient surtout à la dimension du social et se sont placés, rapidement, sous le patronage de Tolstoï, Gorki, Zola et de tout le « grand réalisme » européen (tendance défendue en France par Henri Barbusse), les autres se dotaient avant tout d'un moyen de lutte et de propagande, les derniers se donnaient pour tâche d'approfondir symboliquement une expérience singulière, celle de la condition prolétarienne (c'était la théorie d'Henry Poulaille, par exemple).

Au moins se sont-ils retrouvés sur un point : le rejet de la fiction pure, de l'avant-garde poétique, de la surenchère révolutionnaire à la manière surréaliste ou du romanesque libre de toute cause et de tout message – c'est *le Roman insupportable*... Ces divergences sur le fond et la forme se sont répercutées dans les milieux intellectuels français proches du communisme, notamment à travers les colonnes de deux journaux antagonistes : *l'Humanité*, dont Léon Bazalgette et Victor Serge signaient des pages critiques remarquablement informées, et *Monde*, dirigé par Barbusse, qui publia, en 1929, une retentissante enquête sur la littérature prolétarienne (sans oublier la revue bimensuelle *Clarté* à laquelle collaboraient Serge et Parijanine)...

## La « question française »

Après une longue période de malentendus divers, les luttes intestines de l'Internationale littéraire ont finalement provoqué l'éclatement du « camp » ou « parti » révolutionnaire qui s'était formé à Paris... Cette « question française » a été largement débattue lors de la Conférence internationale des écrivains prolétariens et révolutionnaires de 1927 où Barbusse, Vaillant-Couturier et Naville représentaient la France, lors du Congrès de Kharkov en 1930 où l'attitude d'Aragon et de Sadoul a provoqué, au retour, la rupture interne des surréalistes, et lors de la fondation en 1932 de l'AEAR (Association des écrivains et artistes révolutionnaires, section française). Question d'autant plus débattue qu'elle était un prétexte pour s'immiscer profondément dans le milieu littéraire parisien. Elle jouait également le rôle de révélateur, de pierre de touche destinée à éprouver en contrecoup la solidité à l'exportation de l'idéologie communiste.

Selon Jean-Pierre Morel, il faut, pour appréhender la réalité des relations entre l'URSS et la France, pour expliquer cette émergence de la « littérature socialiste » et de l'esthétique marxiste officielle, dépasser trois interprétations jugées partielles et partiales : la version communiste, qui voit, dans les années 1920-1932, la phase préparatoire au cours de laquelle, dans plusieurs pays à la fois, le « réalisme socialiste » apparaît, lutte contre « les maladies infantiles » qui tentent d'entraver sa croissance et se met à récupérer l'héritage des littératures anciennes et récentes ; la version gauchiste, qui a émergé en Allemagne de l'Ouest, dans les années 70, et qui a repéré, dans cette même période, le temps d'une alliance exceptionnelle entre l'esprit révolutionnaire authentique et les écrits les plus novateurs (alliance que le réalisme socialiste né du goût étroit et passéiste des nouveaux dirigeants et militants aurait vite étouffée) ; enfin, la version antitotalitaire, qui a percé assez tardivement en France, et n'a pris en considération que les écrivains qui ont d'emblée rejeté clairement le communisme, ou ceux qui, après un temps d'enthousiasme, se sont opposés à lui comme Panaït Istrati, ou ceux, comme Kafka, Zamiatine, Mann et Broch, dont l'œuvre apparaît comme une mise en garde plus ou moins explicite contre le péril totalitaire.

Jean-Pierre Morel, après avoir pointé les faiblesses ou les arrangements rétrospectifs que ces trois réécritures de l'histoire cachent entre leurs lignes, propose un angle d'analyse plus aigu, celui de la fonction proprement littéraire du réalisme prolétarien. En reniant l'*« éblouissant caractère expérimental »* qui distinguait la prose russe des années 20 et toutes les nouveautés importées par les romanciers occidentaux, le réalisme prolétarien stérilise une littérature en pleine gestation : s'impose alors progressivement une conception du « moderne » qui abandonne la recherche de formes nouvelles et s'inscrit pauvrement dans la lignée naturaliste ou réaliste du dix-neuvième siècle...

*« Comme toute idéologie,* écrit Jean-Pierre Morel, *celle-ci a exploité avec astuce certaines ressemblances superficielles (particulièrement entre modernisme et modernité) et rompu certaines attaches profondes (notamment entre la modernité et la question de l'autonomie de l'art) ou encore forgé des contradictions imaginaires pour occulter des divisions fondamentales. »*

Stanislas Witkiewicz disait de la littérature prolétarienne que c'était une *« minable pseudo-idéette »*. Mais, à lire Jean-Pierre Morel et à considérer l'étendue des violences faites à la littérature, l'ampleur des sacrifices, des reniements demandés à des hommes au nom d'une ligne politique, l'on voit bien que cette « pseudo-idée » a su remarquablement louvoyer entre l'utopie octobriste et la stratégie tentaculaire internationale, et dramatiquement se perdre entre l'illusion et le cauchemar éveillé.

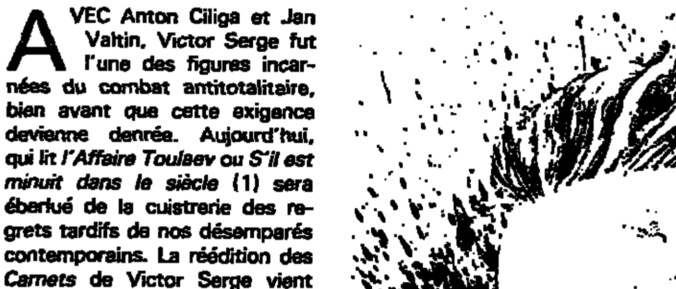
CLAIRE PAULHAN.

★ **LE ROMAN INSUPPORTABLE. L'INTERNATIONALE LITTERAIRE ET LA FRANCE (1920/1932), de Jean-Pierre Morel, Gallimard, collection « Bibliothèque des Idées », 488 p., 180 F.**

(1) Trotski : *Littérature et Révolution*, Julliard, collection « Dossiers des lettres nouvelles » (1964).



# Victor Serge, le Voltaire ukrainien



AVEC Anton Ciliga et Jan Valtin, Victor Serge fut l'une des figures incarnées du combat antitotalitaire, bien avant que cette exigence devienne denrée. Aujourd'hui, qui lit *l'Affaire Toulaev* ou *S'il est minuit dans le siècle* (1) sera éberlué de la cuistrerie des regrets tardifs de nos désemparés contemporains. La réédition des *Carnets* de Victor Serge vient donc à point nommé pour rappeler que la lucidité n'est pas née de la débâcle politique de 1968, mais qu'elle était agissante chez les irréguliers qui disparurent dans la tourmente stalinienne ou qui survécurent, proscrits, sans rien renier des illusions nécessaires.

Le silence qui entoura l'œuvre de Victor Serge en France tient sans doute à l'acerbe critique de la Révolution formulée par ce généreux sans-parti. Impardonnable Serge pour les croyants de l'intelligentsia locale. On appréciait peu ce réfractaire trop libre pour accepter des disciples, trop fier pour courtiser les gloires du progressisme germanopratin. Dans sa préface aux *Carnets*, Régis Debray use de mots justes pour cerner ce caractère : *« Cosmopolite sans terroir ni langue maternelle, ce Malraux en puissance n'a pas trouvé son de Gaulle. Trotski n'a pas joué le jeu, lui non plus. Résultat : un malheureux notaire du malheur, héritier de toutes les cultures de l'Europe et vivotant, nu comme un ver, sans faire-valoir ni* public relations ».

Né à Bruxelles en 1890, emprisonné à Melun dans les années 10, cet anarchiste avéré opte pour le bolchevisme de 1919. Proche des socialistes révolutionnaires, il est chargé par Zinoviev de la propagande de la IIIe Internationale, et dans les tragédies qui se nouent l'irrégulier sera emprisonné sur ordre de Staline. De Gide à Duhamel, en passant par le républicain Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme, l'opinion démocratique sauvera le déporté. En Europe occidentale, il crie la vérité, mais il ne sera pas plus écouté que tant d'autres.

Militant pour l'Espagne, traducteur fidèle de Trotski malgré la rupture avec l'exilé de Coyoacan, Serge doit échapper aux tueurs du Guépéou, aux policiers de Vichy. Par Marseille, il s'embarque sur le *Capitaine-Paul-Lemerle*. A bord du vaisseau, Victor Brauner, peintre génial, André Breton, Claude Levi-Strauss. Et c'est Mexico, refuge incertain pour les Allemands spartakistes, les Espagnols poumistes, les juifs et les Russes socialistes-révolutionnaires.



CAGNAT

## La douleur de l'exil

Mais Serge ne dételle pas. Les *Carnets*, écrits calmement dans l'atmosphère délétère des reniements, des trahisons, des ruminations désespérées, brillent de l'intelligence et de la vitalité intellectuelle de ce Voltaire ukrainien. Il y a les portraits chaleureux de Gide, rue Vaneau : *« On vit là dans l'usure de vivre et le détachement. »* C'est le prudent Jean Guéhenno, *« quel démagogue ! »*, réticent alors que s'ouvrent les « procès ». C'est, en pleine guerre, l'agacement à la lecture de *Free-Europe*, fustigée pour l'incompréhension de *« ce qu'est une machinerie totalitaire »*. Dans cette page, on est ému par la douleur d'exil : *« Vaste cité du business et de la misère indienne ; l'inexistence réelle des idées, le silence de l'Europe. Nous nous rappelons le tonique inimaginable que nous trouvions dans les rues de Paris. Nous sommes au régime de l'essoufflement dans une sorte de désert. »*

Sans exotisme, ces *Carnets* pudiques ne laissent filtrer ni plainte ni amertume. Le nietzschéen émerveillé écrit, curieux de tout. On trouve, dans la jubilation, un portrait amusé de Jouvet donnant Claudel à Mexico. Le 5 novembre 1944, une belle colère contre l'indifférence de la presse parisienne à l'heure des morts de Giraudoux, de Max Jacob, de Saint-Ex. Ce don Quichotte qui préconisait la résistance au grand jour à l'époque des confessions-reniements de Zinoviev et Kamenev est écœuré par la foule française des collabos-résistants. Et cette terrible phrase : *« Duplicité : le mal a gagné toute l'Europe et une grande partie de l'Asie. »*

ALAIN DUGRAND.

★ **CARNETS, de Victor Serge, préface de Régis Debray, Actes Sud, 182 p., 100 F.**

(1) Réédité dans la collection *les Cahiers rouges*, Grasset.

# JUSTICE

## ANTOINE RECCO DEVANT LES ASSISES DE CORSE-DU-SUD

# Deux témoignages terribles

**De notre envoyé spécial**

Ajaccio. – En s'enfermant dans un système de défense limité à cette phrase répétitive : *« Je ne connais personne »*, Antoine Recco n'a pas fait le bon choix. Ce *« Je ne connais personne »* revient, en effet, à soutenir non seulement qu'il n'a jamais vu Geneviève Clément et Isabelle Gauchon, les deux jeunes filles qu'il est accusé d'avoir étranglées et jetées à la mer dans la nuit du 26 au 27 septembre 1981, mais aussi à nier avoir, à cette époque, rencontré d'autres touristes suisses et allemands qui, eux, sont toujours vivants et ont gardé de lui des souvenirs très précis. Cependant, deux seulement de ces témoins ont répondu à la convocation de la cour d'assises de la Corse-du-Sud. Ce sont deux ressortissants suisses, M. Claude Othenin-Girard et l'une de ses amies, Mlle Véronique Gigon.

Les témoignages qu'ils ont apportés, mercredi 4 juin, avec précision et calme, pèseront d'un grand poids. M. Othenin-Girard connaissait déjà M. Antoine Recco. Il avait eut l'occasion de le rencontrer lors de vacances précédentes. L'homme ne lui avait pas déplu, *« un peu porté sur le pastis, un peu envahissant mais sympathique »*. Lorsqu'à la fin de septembre 1981, M. Othenin-Girard revint mouiller son bateau, le *Nicrilo*, dans le port de Propriano, il ne fut donc pas surpris de le revoir à bord de son embarcation. Pas surpris non plus de se voir proposer une partie de pêche. Antoine Recco fut donc reçu à son bord. Il apportait du poisson que l'on mangea en commun. On en fit aussi griller sur la plage. On but des verres ensemble. Rien dans tout cela ne pouvait paraître inquiétant.

Vint la journée du 26 septembre 1981. M. Othenin-Girard a vu, ce jour-là, Antoine Recco en compagnie de deux jeunes filles. Plus tard, sur photographies, il reconnaîtra en elles Isabelle Gauchon et Geneviève Clément. Il dit : *« Je l'ai appelé et nous sommes tous montés sur mon bateau. Il nous a présenté ces jeunes filles comme des cousines à lui venues du continent. J'étais un peu mal à l'aise. Il nous a proposé de manger de la langouste et du poisson. Au début de l'après-midi il est reparti seul.*

*» Les jeunes filles nous ont alors raconté qu'elles étaient en vacances, qu'elles visitraient la Corse à moto et campaient à Propriano. Elles nous ont dit aussi qu'elles n'étaient pas du tout des cousines d'Antoine Recco. Comme il les avait invitées à une partie de pêche dans l'après-midi, elles voulaient savoir si elles couraient un risque en acceptant. Je leur ai répondu que non, d'autant que l'une d'elles m'avait dit pratiquer le judo et montré aussi un couteau qu'elle avait dans son sac. »*

> *Selon un témoin suisse, les deux victimes ont quitté le port à bord du bateau de l'accusé. Le lendemain, Antoine Recco a demandé à un touriste allemand de l'aider à jeter la moto de celles-ci à la mer.*

Après quoi, M. Othenin-Girard a vu effectivement revenir Antoine Recco, qui alors, emmena les jeunes filles. *« Je les ai vues monter à bord de son bateau et quitter le port vers 16 heures. Elles nous ont fait des signes de la main. Nous avons répondu de la même façon. »*

A ce moment, lorsque le bateau de Recco appareille, M. Othenin-Girard dit avoir vu très distinctement les deux jeunes filles et Recco qui pilotait. Personne d'autre ? Non, personne d'autre.

### L'arme de la défense

La défense ne dispose contre cette déposition que d'une seule arme. C'est la déclaration de Giuseppe Giglio, absent celui-là, mais qui, au cours de l'enquête, a affirmé que, dans la nuit qui suivit, il vit, vers 1 heure du matin, Recco remonter de la cale les corps des deux jeunes filles étranglées, qu'il jeta alors à la mer. Or Giglio affirme que, au moment de l'appareillage, le 26 septembre, à 16 heures, c'est lui qui tenait la barre du bateau d'Antoine Recco dont il était un employé occasionnel.

Dans ces conditions, M. Othenin-Girard n'aurait-il pas dû voir quatre personnes et non trois ? On a discuté sur la distance qui séparait son propre voilier au mouillage du ponton d'où Recco quitta le port : 80 à 100 mètres, a dit M. Othenin-Girard. Impossible, a répliqué la défense, tout au plus 30 mètres. Cela pour signifier qu'à cette distance le témoin aurait dû voir quatre personnes et non trois. S'il n'en a vu que trois, c'est que Giglio n'y était pas, et que, dès lors, son accusation, qui est pour Antoine Recco la plus terrible, devient sans portée.

Il reste, en tout état de cause, que M. Othenin-Girard, comme Mme Véronique Gigon, ont bien vu Antoine Recco emmener les deux jeunes filles qu'il affirme, aujourd'hui, n'avoir jamais vues.

M. Othenin-Girard a signalé un autre fait. Le lendemain, alors que Antoine Recco était revenu à Propriano, le plaisancier suisse se vit intimer l'ordre, par le capitaine du port, d'avoir à déplacer son bateau. *« J'ai eu alors*, dit-il, *le sentiment qu'on voulait me faire partir... »*

En cette même période, d'autres événements bien étranges se sont produits dans le golfe de Valinco. C'est d'ailleurs à cette occasion que l'enquête, ainsi que l'a expliqué le capitaine de gendarmerie, Jean-Louis Castiex, put progresser et aboutir dans ses recherches. Car, le 27 septembre 1981, Antoine Recco reprenait la mer de nouveau, en compagnie, cette fois, d'un touriste allemand, M. Klaus Mengel, qu'il avait convié, selon ses habitudes, à une partie de pêche. Ce dernier, qui a estimé ne pas devoir venir déposer à Ajaccio, a fait des déclarations enregistrées à Duisbourg où il demeure, en exécution d'une commission rogatoire internationale. *« C'est moi*, a-t-il expliqué, *qui avais demandé à Recco de m'emmener à son bord avec mon fils âgé de cinq ans. Nous sommes donc sortis en mer. On a jeté les filets. Mais la mer était mauvaise et, Recco a décidé de revenir à terre pour que l'on prenne des pierres propres à lester les filets. Je l'ai vu revenir poussant une motocyclette Yamaha 500* (celle dont disposait Isabelle Gauchon). *Il m'a demandé de l'aider à la monter à bord. »* Les voilà donc repartis. Cette fois, M. Mengel voit le pêcheur vider les sacoches de la moto, en retirer notamment deux soutiens-gorge de maillots de bain, dont, curieusement, M. Mengel s'emparera et qu'il remettra plus tard à la police.

Pour l'heure, les sacoches étaient vidées, Recco lui a demandé, de nouveau, de l'aide pour jeter la moto par- dessus bord. *« Cela fait*, a-t-il précisé dans cette même déclaration recueillie en Allemagne, *Antoine Recco m'a dit : « Voilà du bon travail. Ici, les fonds ont une telle profondeur qu'on ne retrouve jamais rien. » Après quoi*, il m'a fait signe *de garder le silence en mettant un doigt sur sa bouche. »*

Ce n'est pas tout, car, au cours de cette inquiétante excursion, voilà que Recco annonce maintenant à M. Mengel son intention d'aller tuer les occupants d'un voilier allemand *« après avoir violé les femmes »*. Les victimes doivent être M. Jens Kruper, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Anton Aicholzer, qui sont au mouillage dans le golfe. De fait, Antoine Recco, toujours selon M. Mengel, aborde le voilier, demande de l'aide pour relever ses filets. M. Kruper accepte de venir à son bord. Mais, cette fois, M. Mengel est franchement inquiet. Il glisse à l'oreille de M. Kruper qu'il y a danger imminent, et tous deux vont alors assommer Recco, le ficeler et l'amener ainsi, non sans mal, à Propriano, dans le dessein de le remettre à la gendarmerie. Au dernier moment, Antoine leur échappe sur le port. Ils s'en saisissent de nouveau avec le concours de touristes suédois. Mais, cette fois, c'est un homme de Propriano, M. Henri Gardiol, qui le délivre, revolver au poing, en se faisant passer pour un policier.

### Un crime sans cadavre

Histoire à dormir debout ? Non point. Car, effectivement, Antoine Recco, à qui, selon M. Mengel, on avait fait *« une tête comme une boule »*, dut aller se faire soigner, durant une bonne semaine à l'hôpital de Sartène. A partir de là, lorsque fut signalée la disparition des deux jeunes filles, les gendarmes disposaient d'une piste intéressante. Ils devaient retrouver, les uns après les autres, tous ces témoins étrangers dispersés à travers l'Europe. Ils obtiendront même, le 15 août 1982, après quarante heures de garde à vue, des aveux de Recco, bien vite rétractés, il est vrai.

Cependant, ni les corps des jeunes filles ni leur motocyclette ne seront jamais retrouvés. On arrive ainsi à un bilan singulier : un accusé d'un crime sans cadavre ; sept des dix témoins principaux défaillants et, par-dessus le marché, des scellés qui ont disparus, ceux des deux soutiens-gorge dont M. Mengel s'était emparé sur le bateau de Recco lorsque celui-ci les avait retirés des sacoches de la motocyclette.

La police allemande devait les récupérer et les adresser à la justice française. Ils furent alors présentés aux familles d'Isabelle Gauchon et de Geneviève Clément, et les malheureux parents les reconnurent comme ayant appartenu à leurs filles respectives. Le 14 septembre 1982, ils étaient déposés au greffe de la cour d'assises d'Ajaccio sous le numéro 151/82. On retrouve encore leur trace le 6 octobre. Quand on a voulu, à la veille du procès, les présenter à l'audience, force a été de constater qu'ils n'étaient plus là *« Il y a eu une défaillance du parquet, c'est sûr »*, a reconnu M. Gaston Carrasco, procureur de la Républiqce, qui occupe le siège du ministère public.

*« Que l'on continue cependant à cherchèr »*, a demandé le président, M. Marc Riolacci.

Pour avoir la certitude de leur existence, on a décidé d'entendre, jeudi, le juge d'instruction de l'affaire, M. Jean-François Sampieri. Il pourra dire pour le moins qu'il les a bien vus.

**JEAN-MARC THÉOLLEYRE.**

## CINQ CONDAMNATIONS AU TRIBUNAL DE PARIS

# Quatre terroristes et une « repentie »

Reconnu coupable d'« association de malfaiteurs », un cadre du Front de libération de la Palestine (FLP), Mohamed Ghadban, trente-huit ans, considéré comme le chef militaire du mouvement palestinien en Europe, a été condamné, mercredi 4 juin, par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris à six ans d'emprisonnement. Le jugement se réfère aux textes actuels pour sanctionner la participation à un groupe terroriste, tout en faisant preuve d'indulgence pour les repentis.

Mohamed Ghadban avait été arrêté le 8 avril 1985, après les révélations à la DST de sa jeune et naïve secrétaire-gouvernante qu'il utilisait pour donner un aspect honorable à ses activités. Le couple avait été vu dans plusieurs villes d'Europe peu de temps avant la réalisation d'attentats et, à Paris, les enquêteurs avaient découvert des armes dans l'appartement mis à la disposition de la jeune femme par le FLP.

Pour caractériser le délit, la quatorzième chambre correctionnelle, présidée par M. Jacques Ducos, observe dans son jugement que, si les juridictions françaises sont incompétentes pour juger les attentats commis à l'étranger, elles peuvent sanctionner l'association de malfaiteurs *« limitée ni dans le temps ni dans l'espace »* en remarquant qu'il s'agit d'*« un délit préventif qui punit la tentative »*. Aussi le tribunal estime notamment que les voyages à l'étranger du condamné *« sur les lieux où il préméditait des attentats »*, et la découverte des armes à Paris sont des éléments constitutifs de l'infraction.

### Le comportement d'Odfried Hepp

Les juges ajoutent : *« Quelles que soient les motivations politiques qui ont inspiré son comportement, la justice, sans les mésestimer, doit sanctionner sévèrement tous les terroristes qui troublent gravement l'ordre public sur le territoire national. »*

Odfried Hepp, un ancien du groupe néonazi Hoffmann, réclamé par la République fédérale d'Allemagne, devenu membre du FLP et confident de Mohamed Ghadban, a été relaxé, aucune preuve n'étant rapportée à son encontre d'une manipulation des armes en France. Le tribunal observe que son comportement *« permet de penser qu'il partage les buts de l'association ou participe à son entreprise »*. Mais les juges précisent : *« Une interprétation aussi extensive de la loi permettrait de poursuivre tout militant ou sympathisant du FLP, branche de l'OLP, organisation reconnue par les instances internationales, alors que seuls ses membres qui participent par des actes matériels concrets à des actions terroristes sont sanctionnables. »* Il a cependant été condamné à six mois de prison pour recel et usage de faux passeport.

Le troisième personnage de cette affaire, Mounzer Kassar, un Syrien de quarante et un ans, qui transporta la valise d'armes à Paris, est en fuite. Soupçonné par la DST d'être un trafiquant international d'armes et de drogue, il aurait, selon ce même service, joué un rôle dans l'attentat de la rue Copernic. En le condamnant à huit ans de prison, le tribunal déclare : *« Compte tenu de son rôle d'organisateur à l'échelle internationale attesté par l'étalage de sa richesse dans son palais de Marbella, en Espagne, il y a lieu de lui infliger la peine la plus importante à la mesure de sa dangerosité, le terrorisme trouvant en lui son meilleur ambassadeur. »*

Egalement en fuite, la fiancée de Mohamed Ghadban, Raja Khalsi, vingt-huit ans, qui le retrouvait à chacun de ses voyages en Europe, a été condamnée à quatre ans de prison.

Enfin, pour ce qui concerne la jeune secrétaire-gouvernante, Marie-Sybille Pool, vingt-deux ans, prévenue libre, M. Ducos estime qu'elle est coupable de complicité d'association de malfaiteurs *« par inexpérience, insouciance, goût du luxe, vénalité »*. Mais elle est exemptée de peine, en application de l'article 268 du code pénal *« dans la mesure où, avant toute poursuite, elle a révélé l'association et permis l'identification des prévenus en cause »*. Toutefois, pour « détention d'armes », elle a été condamnée à deux ans de prison avec sursis.

**M. P.**

## DANS « LE QUOTIDIEN DE PARIS »

# Les déceptions budgétaires du garde des sceaux

Dans un entretien publié dans *le Quotidien de Paris* du 5 juin, le garde des sceaux déclare que son budget, contrairement à ses espérances, n'augmentera pas de manière satisfaisante.

Lors de sa première conférence de presse parisienne, le 28 avril, M. Albin Chalandon avait estimé qu'il lui était *« impossible de redresser la situation* [de la justice] *sans avoir les fonds nécessaires »*. Dans *le Quotidien de Paris*, le garde des sceaux déclare : *« Je ne m'attends pas à des choses extraordinaires dans le budget 1987. Nous allons probablement obtenir une rallonge dans le collectif de fin d'année qui nous permettra d'anticiper sur le budget 1987, mais je n'obtiendrai pas le changement radical de dimension qu'il faudrait pour faire face aux problèmes qui se posent. La difficulté vient donc de ce que je veux à la fois m'inscrire dans l'effort général de réduction des dépenses de l'Etat et disposer de moyens nouveaux pour la justice. Le problème n'est toutefois pas insoluble. Je crois pouvoir demander au budget de l'Etat des efforts en matière de personnel (notamment la création de postes de gardiens de prison) et obtenir pour les équipements une liberté d'action permettant d'organiser un financement privé, aussi ample que possible, pour la construction des prisons, et, du coup, dégager le budget de l'Etat. »*

A la question : *« Que va devenir le projet de code pénal ? »*, M. Chalandon répond : *« Il va être repris et réexaminé compte tenu des philosophies différentes qui inspiraient le gouvernement précédent et le nôtre (...). Mais (...) si le code pénal doit se traduire par de nouveaux bouleversements qui compliquent encore la tâche des magistrats je différerai »*.

A propos des vérifications d'identité, le garde des sceaux souhaite *« l'affichage dans les commissariats de police des droits des individus et qu'un document écrit soit communiqué à ceux qui feraient l'objet de ces contrôles, de façon qu'ils puissent connaître exactement leurs droits. »*

A la question : *« On rapporte que le président de la République aurait mis en garde le conseil des ministres contre tout recul de l'état de droit. Vous êtes-vous alors senti visé ? »*, M. Chalandon répond : *« Je constate simplement, bien qu'il ne soit pas d'usage de se référer à ce qui se passe au conseil des ministres, que les projets de loi que j'ai présentés n'ont pas suscité de commentaires de la part du chef de l'Etat, qui ne s'est pourtant pas privé d'en faire sur d'autres projets. »*

# SÉCURITÉ

## UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE SOS-RACISME

# M. Harlem Désir met en garde le gouvernement contre « la multiplication des bavures policières »

*« Nous préférons que M. Pasqua continue à s'occuper du découpage électoral, plutôt que de couper en quatre les cheveux des beurs... »* En ces termes, M. Harlem Désir, le président de SOS-Racisme, a mis en garde, mercredi 4 juin, le gouvernement contre la *« multiplication des bavures policières »* et autres *« passages à tabac dans les commissariats »*, au cours des dernières semaines.

Le responsable de l'organisation antiraciste, lors d'une conférence de presse à laquelle participaient plusieurs personnes s'estimant victimes de récentes *« bavures policières »* ou leurs proches, en a appelé au *« sens de la raison du gouvernement et des fonctionnaires de police »*.

*« La récréation est terminée*, a déclaré M. Désir. *Il est temps qu'un certain nombre de gardiens de la paix se calment et qu'un certain nombre d'hommes politiques prennent conscience des dérapages qui se produisent. »*

M. Désir, relevant que *« maintenant tout immigré est considéré comme coupable par certains fonctionnaires de police »*, a estimé que, *« dans les commissariats, beaucoup de gens ne sont plus traités avec dignité, mais considérés comme des chiens. Il est temps de calmer le jeu, de décrisper »*, a ajouté le président de SOS-Racisme, qui a proposé plusieurs mesures pour tenter de faire échec aux *« bavures »* : respect des textes en vigueur sur les contrôles d'identité, tant qu'ils ne sont pas abrogés, information des personnes sur leurs droits en cas d'interpellation, affichage des articles de loi et présence physique d'un magistrat du parquet dans les commissariats.

M. Désir doit être reçu jeudi par le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, à qui il proposera d'organiser une journée « portes ouvertes » dans les commissariats, pour *« rétablir le dialogue entre les gardiens de la paix et la population »*.

### LA MORT D'UN CONGOLAIS EN GARE DE VIGNEUX-SUR-SEINE

Lors de la conférence de presse de M. Harlem Désir, les fils d'un ressortissant congolais ont rapporté les faits suivants :

Lundi 2 juin dans l'après-midi, M. Benjamin Tsila, se rend gare de Lyon, prend un billet pour Vigneux-sur-Seine, où il réside, mais ne peut le composter : la machine est en panne. Après s'être adressé à un premier représentant de la SNCF qui se déclare incompétent, il monte dans le train, et de son plein gré, pour être en règle, avise un contrôleur : celui-ci déclare le billet non valable. M. Tsila proteste : un fraudeur n'aurait pas montré son billet ; il propose alors de descendre à Vigneux et de régler les formalités sur le quai. Le contrôleur refuse – il n'habite pas Vigneux – et défend à M. Tsila de descendre ; celui-ci se rebiffe : son billet est en règle, il veut descendre. Le contrôleur donne alors le signal du départ, le train démarre. M. Tsila tombe sur la voie, se blessant mortellement...

### A l'Assemblée nationale

### M. ROBERT PANDRAUD ET LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Répondant, mercredi 4 juin, à une question de M. Jean-Pierre Michel, député de Haute-Saône (PS), M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a souligné que *« les libertés individuelles sont plus menacées par le comportement des terroristes, des criminels et des délinquants que par l'attitude – certes parfois maladroite et que je sanctionnerai comme il sera nécessaire – de quelques policiers »*.

Le ministre a, d'autre part, annoncé une réforme de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) qui, a-t-il précisé, *« sera fusionnée avec l'inspection générale des services »* (IGS). Les textes seront signés *« dans les jours qui viennent »*.

## LE NOUVEAU SIÈGE D'INTERPOL A LYON

# Un cube sur un bassin

**De notre envoyé spécial.**

Lyon. – Les responsables d'Interpol sont plus déterminés que jamais à déménager rapidement. Ils l'ont clairement affirmé, mercredi 4 juin, en visitant le terrain – situé à Lyon, quai Achille-Lignon – sur lequel doit être édifié le futur siège de l'organisation internationale de police criminelle, qui compte cent trente-huit Etats membres.

M. Raymond Kendall, son secrétaire général, a évoqué avec une ironie amère les dégâts infligés à l'actuel siège d'Interpol à Saint-Cloud, le 16 mai dernier : *« Nous allons déménager..., on nous l'a déjà rappelé avec un début de démolition ! »*

La charge d'explosif mise à feu par le groupe terroriste a, de fait, gravement endommagé le bâtiment de l'organisation internationale, et un début d'incendie semble avoir détruit des archives criminelles, notamment dans le département où sont groupées les empreintes digitales de quelque 5 000 mille malfaiteurs internationaux. Dans ces conditions, plusieurs personnes se sont étonnées que la maquette du futur siège d'Interpol ne ressemble pas plus à un bunker.

Les apparences sont pourtant trompeuses. Le projet de l'architecte marseillais Louis Manavella, s'il fait une large place au verre fumé pour les façades, ne dédaigne aucun élément de protection. Les 250 fonctionnaires d'Interpol qui emménageront dans leurs bureaux, à la fin de l'année 1988, seront à l'abri d'une clôture dissuasive et d'un « mur végétal » dont les pins d'Autriche et leurs piquants n'inviteront pas à la promenade.

Les téméraires se heurteront aussi à une brigade canine et à un gadget dernier cri : un système discret de tuyaux, au sol, déclenchant à la moindre pression une alarme. Enfin, ceux qui sortiraient vainqueurs de ce parcours du combattant devraient encore se transformer en passe-murailles pour ne pas être immédiatement dénoncés par des rayons infrarouges et des caméras vidéo.

Le commissaire Gilbert Raguideau, qui a réfléchi à la sécurité du bâtiment, a prévu une dernière touche à ce dispositif : le siège d'Interpol, qui aura la forme d'un cube, sera « posé » sur un bassin rempli d'eau. *« Les vieilles recettes sont souvent les meilleures*, a-t-il déclaré. *Ce bassin jouera le rôle de douves. »* M. Francisque Collomb, maire de Lyon, compte pour sa part beaucoup plus sur les *« réconfortantes assurances »* de M. Robert Pandraud : des policiers, beaucoup de policiers...

**LAURENT GREILSAMER.**

# FAITS DIVERS

### Aux Pays-Bas

### 220 KILOS D'HÉROINE SAISIS DANS LE PORT DE ROTTERDAM

La police néerlandaise a annoncé, mercredi 4 juin, qu'elle avait saisi dans le port de Rotterdam 220 kilos d'héroïne pure dans une seule cachette. Un porte-parole de la police a estimé à 20 millions de dollars (145 millions de francs) la valeur marchande de la drogue, saisie la semaine dernière, ajoutant : *« C'est certainement la plus grosse prise ayant jamais eu lieu aux Pays-Bas, et, nous croyons, la plus grosse en Europe. »*

Le port de Rotterdam passe depuis longtemps pour être l'un des principaux lieux de transit des filières internationales de la drogue.

### ACTION DIRECTE A LYON : UNE CINQUIÈME ARRESTATION

M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, a inculpé, le 3 juin, Henri Cachau-Herreillat, vingt-cinq ans, d'association de malfaiteurs, de recel, de vols qualifiés et d'infraction à la législation sur les armes. Ecroué à la maison d'arrêt de Trévoux (Ain), Henri Cachau-Herreillat, originaire de Francheville (Rhône), avait été arrêté le 28 mai, dans le cours de l'enquête sur le groupe Action directe de Lyon, dont le responsable présumé, André Olivier, a été appréhendé le 28 mars dernier.

C'est en exploitant de nombreux documents saisis chez la compagne de ce dernier, Joëlle Crépet, que les policiers ont pu identifier et arrêter Henri Cachau-Herreillat, le 28 mai à Dinard, où il suivait un stage de préparation au diplôme d'aptitude à la fonction d'animateur.

Au total, cinq membres présumés du groupe Action directe de Lyon sont désormais détenus.



# sports

## LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

# De l'allégresse à l'affrontement

**Le Mexique doit affronter samedi 7 juin le Paraguay au stade Azteca. Assistera-t-on à cette occasion à de nouveaux incidents ? La joie des supporters, ajoutée au défoulement d'une partie de la jeunesse, risque chaque fois de provoquer l'intervention de l'armée et de prendre un tour violent en raison de la situation sociale tendue que connaît le pays. La victoire de l'équipe du Mexique sur celle de la Belgique avait provoqué l'enthousiasme dans les rues de la capitale dans la nuit de mardi à mercredi. Des groupes de supporters sillonnaient la ville en actionnant leurs avertisseurs. La place de l'Indépendance, le centre de Mexico, fermée à la circulation depuis plusieurs jours, avait été envahie par quelque vingt-cinq mille personnes venues chanter et crier leur joie. Mais l'alcool aidant, l'allégresse des supporters mexicains a pris des allures d'émeute. Des bandes rivales se sont affrontées à coups de bouteilles brisées et de couteaux. Plusieurs magasins situés près de la place de l'Indépendance ont été pillés. Des Ecossais, vêtus de leurs traditionnels kilts, sont devenues des victimes faciles pour des jeunes éméchés.**

**Peu après minuit la situation s'est vraiment dégradée selon la police. Vitres de voitures brisées, portes de monuments publics défoncées, autobus détournés, la folle nuit de Mexico a dégénéré. L'intervention des forces de police au petit matin a provoqué de sérieux affrontements et l'arrestation de près de deux cents personnes. Les diverses bagarres de la nuit ont fait cent quatre-vingt-sept blessés, dont quarante-cinq plus sérieusement atteints ont été soignés à l'hôpital. La police indique que contrairement à certaines rumeurs il n'y a pas eu de coups de feu tirés. Cette violence soudaine, ponctuée de nombreux cris anti gouvernementaux, rappelle les événements de 1968, qui avaient fait plus de trois cents morts. L'armée avait alors tiré sur la foule qui manifestait contre le prix élevé des billets pour les Jeux olympiques.**

### GROUPE E : ALLEMAGNE DE L'OUEST ET URUGUAY (1-1), A QUERETARO

## Le quadrille des hussards noirs

De notre envoyé spécial

Queretaro. – Faudra-t-il faire flotter sur ce stade Mirador la « *Cavalera* », la tête de mort que l'on retrouve partout au Mexique, cavalière des fêtes et cousine hispanique de notre grande faucheuse ? Les Mexicains qui raffolent du morbide, comme d'un piment ajouté à la vie, ont une expression pour parler du groupe E du Mundial : « *Le groupe de la muerta* », de la mort évidemment. Joue ou crève, sort promis aux quatre équipes de l'apocalypse, République fédérale d'Allemagne, Uruguay, Danemark, Ecosse, réunies en un furieux sabbat.

Le quadrille des hussards noirs a donc débuté sur le terrain des Trépassés. Sans chanson, sans même, dommage, cela eût été plus lyrique, qu'aucun des invités à cette partie de football *muerte* ai entonné le vieux chant des groupes de Pancho Vila : « *Si l'on doit me tuer, que l'on me tue.* » Et sans tambour ni trompette. Simplement rythmé par le sifflet à roulette et à répétition de l'arbitre tchèque lancé dans un solo de la meilleure tenue. Les flics mexicains, des connaisseurs, l'auront fait siffleur d'honneur, ce brave soldat Christov ; courant et trillant à la fois, il y faut de la coordination, sous le soleil de plomb.

Certes, il y avait de quoi. Poètes, dehors. Ici l'on coupa même les rimes trop riches, les dribbles trop beaux. Tout à la cisaille, une bonne trentaine de coups francs dans une partie hachée menue, dans un football bien dégagé sur les oreilles.

D'abord ces Uruguayens. Nul ne l'ignore, car la réputation des footballeurs de Montevideo n'est pas sans tache et leur casier fédéral sans accroc. Une appellation plutôt romantique dissimule les noirs desseins. L'équipe d'Uruguay, baptisée « la Céleste », promesse d'eau de rose, de pétales de fleurs et de caresses angéliques, a un principe premier : passer l'adversité à l'attendrisseur. Faucher d'abord, discuter ensuite. L'affaire ne date pas d'hier. Même si « la Céleste » se soigne, et, pour tromper l'ennemi, c'est-à-dire d'abord l'arbitre, si elle a intégré dans ses rangs, colombe dans une couvée de canards de Barbarie, un jeune homme de grand talent, Enzo Francescoli. Ce joueur déjà est prince en son pays et petit cousin de Michel Platini au royaume des footballeurs.

Une soigneuse répartition des rôles donc, un virtuose devant, neuf Uruguayens, et un autre virtuose derrière, le goal Fernando Alvez. Les troupes de l'entraîneur Borras, dit « le professeur » étaient prêtes. En face de l'attelage de « prof », celui de Franz Beckenbauer, dit « le aiser ». Le beau Franz, le libéro de charme, celui-là même qui fit le bonheur de l'équipe d'Allemagne, en assume aujourd'hui la direction et la charge. Et l'on dit, en allemand évidemment, sinon ce serait vulgaire, que ce n'est point de la brioche. Il est trop jeune, Franz, pour avoir de l'autorité. A moins que les autres ne soient trop vieux pour subir ce joug. Les hommes de main, comme le célébrissime Schumacher, notre vieux copain de Séville, les hommes de pied et de contrepied, comme le virtuose Karl-Heinz Rummenigge, Pierre Littbarski, ailier aux jambes en cerceau,et Hans Peter Briegel, le déménageur. Sans parler de quelques autres notables.




Fernando Alvez, le gardien uruguayen, ne peut que suivre des yeux le ballon de l'égalisation expédié par Klaus Asloffs.

### Un kaiser qu'on tutoie

Un jour, parlant des entraîneurs nationaux successifs, Michel Platini avait dit, dans une pirouette : « *La différence ? C'est que je vouvoyais Michel Hidalgo et que je tutoie Henri Michel.* » Toute la différence, en effet. Un kaiser tutoyé est un kaiser déjà contesté. Et, de fait, du camp allemand parvenaient de délicieuses rumeurs, une fâcherie gigantesque entre Franz Beckenbauer et la presse nationale, pour des ragots du plus pur classicisme : le guilledou d'avant match, des joueurs qui auraient fait le mur et leurs épouses évidemment mécontentes. Bref, rien que de très classique. Moins classique l'incapacité, ou le refus, de Franz Beckenbauer de donner la composition de son équipe plus d'une demi-heure avant la rencontre. Comme s'il lui avait fallu – qui t'a fait kaiser ? – des trésors de diplomatie, verser du miel sur les susceptibilités égratignées jusqu'au dernier moment.

On ne saurait ménager tout le monde et le sort. Quatre minutes à peine après le début des hostilités, « la Céleste » voguait sur son petit nuage rose. Un cadeau du ciel, ou plutôt de Norbert Eder, le demi allemand, une passe en retrait mal ajustée, et une aubaine pour Antonio Alzamendi. L'Uruguayen fila vers le but. Et comme Harald Schumacher ne saurait les faucher tous, il marqua : 1-0.

Il est des erreurs qui coûtent cher : quatre minutes pour les commettre, quatre-vingt deux minutes pour les rattraper. Une longue et interminable patience. L'équipe allemande, bien loin d'être ce qu'elle fut naguère, du moins sur ce match, s'élança tête baissée à l'assaut. En vain. « La Céleste » avait placé ses herses, relevé le pont-levis. Entre une équipe têtue et l'autre crochue, on imagine le match, une pénitence, à ne rien voir venir, seulement le terrain qui poudroie, et à n'entendre que le choc des armures et le sifflet à répétition de l'arbitre.

Bref, l'ennui, seulement distrait un instant par un groupe de supporters au-dessous de tout, en culotte tyrolienne et sombrero. Carnaval délectable à Queretaro. Le grand vaisseau voguait obstinément et sans génie vers la baie des Trépassés. Alors, alors seulement, puisqu'il le fallait bien, le kaiser fit donner la garde, même contestataire, même souffreteuse. Pierre Littbarski et arl-Heinz Rummenigge, aux arrêts sur le banc des remplaçants, bénéficièrent d'une permission de sortie. L'avantage avec ce type de joueurs, c'est que même quand ils ne jouent pas mieux que les autres, il font davantage peur. « La Céleste », qui tenait son paradis quatre minutes à peine avant la douche, y perdit son équilibre rugueux. Le prince Francescoli, seul devant Schumacher, manqua la balle de match (80e minute). Le sieur Klaus Asloffs, seul devant Fernando Alvez (86e minute) ne manqua pas la balle d'égalisation (1-1). Les Allemands n'en demandaient pas plus. Ils avaient désespéré Montevideo.

PIERRE GEORGES.

### GROUPE E : DANEMARK BAT ECOSSE (1-0), A NEZAHUALCOYOTL

## Prodigalité dans le bidonville

De notre envoyé spécial

Nezahualcoyotl. – On les avait découverts à près de vingt mille au cours de l'été 1984, dans les rues de Paris, Lyon, Strasbourg, partant à la conquête pacifique de l'Euro 84 et des Français, séduits par leur joie communicative et leur parfaite correction. Un comportement exemplaire qui avait valu en 1985 à ces supporters de l'équipe nationale de football du Danemark, qui se baptisent eux-mêmes *peacigans* par opposition aux *hooligans* britanniques, le trophée du fair-play décerné par l'UNESCO.

On les a retrouvés, mercredi 4 juin, mêlés à des Ecossais en kilt, déambulant par centaines avec leurs têtes blondes et leurs tenues rouge et blanc parmi les gosses de Nezahualcoyotl (le coyotte affamé), le plus grand bidonville du monde. C'est dans ce cadre pour le moins incongru que l'équipe danoise disputait le premier match de son histoire dans cette Coupe du monde vieille pourtant de plus d'un demi-siècle.

### Mouvement d'exode des joueurs

Si les Danois ont semble-t-il pris l'habitude de suivre fidèlement leurs footballeurs, c'est aussi qu'ils n'ont que peu d'occasions de les voir au pays. Leur place en demi-finale de l'Euro-84 a encore accentué le mouvement d'exode qui caractérise le football danois depuis plusieurs décennies. Cette saison, quarante-neuf professionnels, dont quinze des vingt-deux sélectionnés pour le Mexique, opèrent dans des clubs étrangers, notamment allemands, belges, anglais et italiens.

Devant cette situation qui complique la tâche de l'entraîneur ouest-allemand de la sélection, Sepp Piontek, la fédération a commencé à prendre des mesures. Un contrat exclusif avec un autre grand produit d'exportation, la bière Carlsberg, assure au football danois un pactole de 3 millions de couronnes (environ 2,5 millions de francs), dont la moitié pour la sélection nationale. Cette manne a permis d'augmenter les primes pour inciter les joueurs à revenir au pays pour les matches internationaux. Plus de 2,6 millions de couronnes ont ainsi été distribuées pour les rencontres de qualification. Le grand gagnant de ce pactole, avec 123 270 couronnes, a d'ailleurs été le gardien de but... remplaçant, Ole Qvist, motard de police dans le civil.

### Charges de bison

En plus des motivations financières, les Danois ont bien besoin des encouragements de leurs supporters pour ce baptême mondial dans un groupe avec l'Uruguay, champion d'Amérique du Sud, la RFA et l'Ecosse que les téléreporters mexicains ont baptisé le « *groupe de la mort* ».

La rencontre Danemark-Ecosse n'a pas déçu. La générosité légendaire des Ecossais... sur un terrain de sport n'a d'égale que la prodigalité dans l'effort des Danois, dont le jeu rappelle à bien des égards le football total de l'Ajax d'Amsterdam dans les années 70. Pour la première fois peut-être depuis le début de ce Mundial, l'attentisme et les calculs n'ont pas été de mise dès le coup d'envoi.

A ce jeu débridé, les Ecossais ont longtemps paru être en mesure de l'emporter, en profitant surtout des hésitations et de quelques maladresses de Troels Rasmussen, le gardien danois. C'est pourtant la révélation de l'Euro 84, Preben Elkjaer Larsen, l'attaquant de Vérone, qui a assuré la victoire de son équipe bien à sa manière, dans une de ses charges de bison où il est allé battre James Leighton, après avoir bénéficié d'un contre favorable.

Il restait alors aux Ecossais une demi-heure pour jeter leurs dernières forces dans la bataille. Ils n'allaient pas s'en priver, mais en vain. Une question maintenant se pose : comment Danois et Ecossais vont-ils récupérer de ces efforts à 2 200 mètres d'altitude ? A ce rythme-là, les téléreporters mexicains pourraient bien avoir raison, car les deux ou trois qualifiés du groupe devraient payer très cher leur débauche d'énergie du premier tour.

GÉRARD ALBOUY.

### LES RÉSULTATS

- *Groupe B* : Paraguay bat Irak, 1-0

  Classement. – 1. Mexique, Paraguay, 2 pts ; 3. Belgique, Irak, 0 pt.

- *Groupe E* : Allemagne de l'Ouest et Uruguay, 1-1 ; Danemark bat Ecosse, 1-0.

  Classement. – 1. Danemark, 2 pts ; 2. Allemagne de l'Ouest, Uruguay, 1 pt ; 4. Ecosse, 0 pt.

### GROUPE B : PARAGUAY BAT IRAK (1-0), A TOLUCA

## Les sans-grade font de la résistance

Julio Cesar Romero est un héros. En marquant, mercredi 4 juin, au stade de la Bonbonera de Toluca, l'unique but de la rencontre Paraguay-Irak (trente-sixième minute), le capitaine paraguayen a donné l'espoir à son pays, privé de Coupe du monde depuis vingt-huit ans.

Pour décrocher la troisième place, éventuellement qualificative de ce groupe où Mexique et Belgique sont favoris, les Paraguayens caressaient l'espoir d'un score assez large, face à l'Irak, considéré comme l'un des sans-grade de l'épreuve. « Jules César » et ses troupes ont dû se contenter du plus mince avantage, car les Irakiens ont opposé, tout au long de la rencontre, une surprenante résistance.

Les joueurs du Golfe se sont même créé de bonnes occasions au début de match, secouant, chaque fois qu'ils avaient la balle, la torpeur dans laquelle menaçait de s'enfoncer le match. Cette équipe irakienne s'est qualifiée pour le Mundial en jouant tous ses matches à l'extérieur, puisque le règlement de la FIFA ne permet pas qu'on joue au ballon dans les pays en guerre. Elle est donc habituée à évoluer dans l'adversité, et la « Bonbonnière » de Toluca, coquet stade à l'anglaise, a dû lui paraître un refuge agréable, comparé aux casernes du Proche-Orient dans lesquelles elle a dû arracher sa qualification.

Tous soldats de métier, les Irakiens se sont montrés moins belliqueux que la plupart des équipes déjà entrées en lice, pratiquant un football alerte, volontiers porté sur l'offensive.

Si le Paraguay a rejoint le Mexique en tête du groupe B, les Sud-Américains ont tellement peiné qu'ils ont finalement déçu. Ils ont eu plus d'occasions de but que leurs rivaux, mais, peu ou mal inspirés, Cabanas, Romero et Mendoza n'ont jamais pu changer de rythme pour faire la différence.

L'équipe paraguayenne est apparue d'autant plus lourde et lente que sa rivale a pratiqué un football vif et agréable, mais encore limité techniquement et trop naïf sur le plan tactique pour prendre en défaut une défense expérimentée.

J.- B.

## « Neza » endimanchée

De notre envoyé spécial

Mexico. – Il y a trente-cinq ans, ce n'était qu'un lac. Aujourd'hui, Nezahualcoyotl compte plus de trois millions d'habitants. Les larges avenues qui y conduisent, depuis la capitale distante d'une quinzaine de kilomètres, ont revêtu une tenue de fête à l'occasion du Mundial. Pelouses vertes, trottoirs fraîchement repeints et grands panneaux de bienvenue. On a même planté sur le terre-plein central des petits arbres dont la durée de vie, au vu de la pollution ambiante, ne devrait pas dépasser la durée de la Coupe. Il faut dire que « Neza » a mauvaise réputation, sans être une de ces « *cités perdues* » qui entourent Mexico.

Quadrillée par une dizaine de grands boulevards goudronnés, Neza n'est certes pas une réalisation « pilote » du gouvernement, comme peut l'être la cité satellite qui borde la mégapole, où vit une partie de la classe moyenne : elle est le fruit de la croissance démesurée de Mexico.

Dans les années 50, quelques dizaines de milliers de travailleurs de la capitale viennent s'installer dans cette zone délaissée. Les terrains sont vendus à crédit à des prix très bas et doivent être viabilisés. Mais quelques années plus tard, la population grandissante ne reçoit ni eau ni électricité. Les propriétaires privés réalisent très vite de considérables bénéfices, d'autant qu'ils n'hésitent pas à vendre leurs terrains à plusieurs acheteurs.

Malgré les protections dont ils bénéficient, ils doivent bientôt faire face à la première révolte des habitants : grève des paiements des loyers ou des remboursements de crédits. L'Etat décide de nationaliser les terrains. L'imbroglio juridique qui en résulte n'est toujours pas résolu. D'autant que les « nezas » s'organisent, créent des associations pendant que de nouveaux arrivants achètent au prix fort des parcelles nationalisées à des responsables peu scrupuleux. Comme souvent au Mexique, le gouvernement d'alors tente de récupérer le mouvement en confiant aux dirigeants des associations des postes de fonctionnaires, ou en leur attribuant d'autres terrains.

Aujourd'hui, malgré les noms de rêve dont sont affublés la plupart des colonies de la ville *(Maraville, Palma, Central, Flores)*, les vingt-cinq quartiers de Neza n'ont rien d'enchanteur. La plupart des rues, peu ou mal drainés, sont boueuses, non entretenues, et le désespoir de la population se lit sur les murs. *« Neza mierda », « Face aux coups de force de la police, organisons des bandes », « Mort à Télévisa »*, les slogans maculent une bonne partie de la colonie de Palma où des groupes de punks se retrouvent chaque jour. Car Neza n'offre pas d'emploi à cette population désœuvrée. La plupart vont travailler dans les zones industrielles de la capitale, et les transports n'ont pas suivi la croissance de la ville. La version métro-boulot-dodo des habitants de Neza tient du cauchemar. La plupart passent environ cinq heures par jour dans les transports...

### Ni paradis ni enfer

Tout n'est pas complètement noir. Les maisons basses, construites en parpaing, ont échappé aux effets du tremblement de terre. Seul des coupures d'eau ont affecté la ville pendant trois semaines. Les « Nezas » sont près de la moitié à être propriétaires de leur logement, et ils savent jouer de la proximité des élections pour faire aboutir certaines de leurs revendications. Pas toujours de manière très utile. Ainsi l'édification de ce mur factice qui entoure le stade, cachant des maisons peu reluisantes, dont ils doivent la réalisation à une visite présidentielle, et sa peinture fraîche au déroulement du Mundial.

La municipalité a tenté de calmer la contestation. Une vingtaine de terrains de football s'alignent ainsi le long de Xochiaca, l'un des grands boulevards. Les problèmes d'alimentation en eau sont partiellement résolus, et nombre de commerçants ont ouvert des échoppes, désengorgeant un peu l'unique marché d'alimentation situé à une extrémité de la ville. De plus en plus, des petits métiers font leur apparition, et des milliers de triporteurs sillonnent la ville, surchargés de glace ou de provisions diverses. Les ateliers de construction de meubles se multiplient, et dans certains quartiers les signes d'une aisance relative sont sensibles.

*« Ce n'est pas le paradis, mais pas l'enfer non plus »,* dit Elena, institutrice depuis une dizaine d'années dans le quartier central, le plus ancien, où quelques arbres commencent à atteindre des tailles respectables. *« Mais c'est peut-être trop tard, maintenant,* explique Primo, l'un des animateurs de quartier, *la population est trop nombreuse. »*

A Mexico, l'image de Neza fait souvent peur. Les Chilangos hésitent à se rendre dans une ville qu'ils considèrent comme un coupe-gorge.

Neza a aujourd'hui sa propre excroissance : Santa-Elena, située à quelques centaines de mètres du stade. Un bidonville en bordure d'une ville pauvre. Sur un talus, qui est en fait la trajectoire d'une ligne à haute tension, les baraques sont bricolées avec de la tôle ondulée. Les plus décidés élèvent peu à peu leurs maisons en parpaing en achetant un par un les éléments nécessaires. Ils mettront peut-être quinze ans à faire une deuxième Neza.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

### A LA TÉLÉVISION

**JEUDI 5 JUIN**

- *Groupe C* : France-URSS, à Léon, A2, 20 heures, en direct.
- *Groupe A* : Italie-Argentine, à Puebla, TF1, à 22 heures, en différé.
- *Groupe A* : Bulgarie-Corée du Sud, à Mexico, A2, à minuit, en direct.

**VENDREDI 6 JUIN**

- *Groupe C* : Canada-Hongrie, à Irapuato, A2, à 20 heures, en direct.
- *Groupe D* : Brésil-Algérie, à Guadalajara, TF1, à 22 heures, en différé.
- *Groupe F* : Maroc-Angleterre, à Monterrey, TF1, à minuit, en direct.

هكذا من الأصل



## LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

# Culotté, ce Suédois




**Quart de finaliste des Internationaux de France en 1985, Henri Leconte s'est qualifié le mercredi 4 juin pour les demi-finales 1986 en battant en trois sets la révélation soviétique du tournoi, Andrei Chesnokov, qui avait nettement éliminé le tenant du titre Mats Wilander. Le prochain adversaire du numéro deux français sera Michael Pernfors. Classé 16e dans son pays, il est le dernier des Suédois en lice au terme d'un quart de finale époustouflant contre l'Allemand de l'Ouest Boris Becker.**

**C'est une finale inédite entre les vainqueurs des matches Lendl-Kriek d'une part, Pernfors-Leconte d'autre part, qui sera disputée le dimanche 8 juin. Moins de suspense en revanche le jeudi 5 pour déterminer les finalistes dames entre Navratilova et Sukova, puis Mandlikova et Evert-Lloyd.**

Tout ce qui est pris n'est plus à prendre. C'est la sagesse même. Or Michael Pernfors n'en manque pas : il n'a pas raté la première occasion qui lui était offerte mercredi de se qualifier pour les demi-finales d'un tournoi du grand chelem. Il faut dire qu'il est culotté, ce Suédois. Drôlement même. Avec son short de gendarme colonial, il sait parfaitement organiser la circulation de la balle à sa convenance, c'est-à-dire désorganiser le jeu de l'adversaire. En l'occurrence, Boris Becker.

Un drôle de petit bonhomme contre un sacré gaillard. Un combat présumé inégal. « Boum-Boum » avait l'avantage de la taille, du poids, du calme et de la notoriété. Un avantage qu'il poussa en avant pendant toute la première manche, à la manière d'un bulldozer nivelant le terrain. Sans faire de détail, encore égal à lui-même. Encore, c'est-à-dire plus pour très longtemps. Trois jeux tout au plus.

Premier signal d'alarme : trois volées sans autre résultat qu'un superbe passing-shot de revers donnant au Suédois sa première balle de break. On est au quatrième jeu de la deuxième manche. Au cinquième jeu, Pernfors, qui est mené 0-40, fait tout de même son jeu de service. C'est le deuxième avertissement en cinq minutes. Il n'y en a pas eu d'autre.

A partir de ce moment, le moteur Becker a du retard à l'allumage. Il hoquette. Trois services perdus dans le deuxième et le troisième set. Au quatrième, il refoule définitivement une balle : 6-0. *« Je ne pouvais rien faire. Il touchait les lignes où il voulait. Il faisait son jeu sans la moindre erreur. »* Becker n'est pas trop désappointé pour autant. Avec son type de tennis, il ne comptait pas vraiment mettre Roland-Garros à son palmarès pour ses dix-huit ans. Il sait qu'il a encore besoin de mûrir et de progresser. Il sait aussi que la chance est capricieuse. Mercredi, la pluie, qui lui aurait peut-être permis de reprendre son souffle, n'est pas tombée comme lors du match contre Sanchez.

Eliminé au deuxième tour l'an passé, il n'est pas trop mécontent d'être arrivé en quart de finale. De cette défaite, il ne fera donc pas un fromage. D'autant qu'il n'a pas oublié : il avait dû sauver cinq balles de match pour battre Pernfors lorsqu'il avait étrenné son titre de champion de Wimbledon, au tournoi d'Indianapolis. *« Depuis il a fait des progrès. »*

### Cursus lent

Et il faut le croire sur parole. Car, avant son épopée parisienne, ce Suédois n'avait jamais joué en Europe. Il est arrivé à la 27e place mondiale en un an sur le circuit professionnel américain, après avoir gagné deux années consécutives les championnats universitaires des Etats-Unis pour le compte de la Georgie. Un cursus bien lent à une époque où on passe « pro » dès qu'on sait un peu tenir une raquette. *« Je ne crois pas que j'aurais réussi en passant professionnel plus jeune. A l'université, on peut s'entraîner et jouer régulièrement sans avoir l'obligation de faire des résultats pour le classement ou les sponsors. »* En tout cas, la méthode lui a parfaitement réussi. Il a une défense des plus solides, mais il sait aussi finir les points sans attendre que l'adversaire fasse des fautes. C'est peut-être ce qui a le plus manqué à Andrei Chesnokov pour tenir tête à Henri Leconte. Et c'est ce qui constituera le plus grand danger pour le Français en demi-finale.

Reste que Leconte a fait une nouvelle démonstration pour en arriver là. A tel point qu'on ne sait trop s'il convient d'admirer son jeu ou bien la détermination qui l'anime. Son tennis, on savait en effet de longue date qu'il pouvait approcher la perfection. Ce n'est pas en vain qu'il a été comparé à celui du gaucher australien Rod Laver, double détenteur du grand chelem. Sa volonté de gagner, en revanche, laissait souvent à désirer. Or il semble enfin avoir compris l'impérieuse obligation de se concentrer sur tous les jeux pour ne pas voir la partie lui filer entre les doigts comme une poignée de sable.

### Jeu de sangsue

La sorte de fureur qui s'est emparée de lui dans la deuxième manche, quand le Soviétique est devenu menaçant, en est la parfaite illustration. Sans jamais avoir l'air d'y toucher, Chesnokov a un véritable jeu de sangsue. Il est capable de vider de son sang et de sa volonté n'importe quel adversaire. Le tenant du titre, Wilander, en avait fait la triste expérience. Mais, sentant le danger, Leconte a réussi à accélérer le rythme de la partie, en frappant les balles de plus en plus tôt après le rebond. Tant et si bien que Chesnokov n'avait plus la ressource d'organiser la défense. Contraint de jouer court, il s'exposait beaucoup aux débordements de Leconte. Un véritable don du ciel, ce coup de poignet. Un don parfaitement mis en évidence par son entraîneur Patrice Dominguez.

Paradoxalement cependant, le public ne l'apprécie pas à sa juste valeur. Alors qu'il réalise de véritables prodiges en décroisant son revers ou en propulsant son coup droit pour tomber pile le long des lignes, la foule reste de marbre. Pis même, elle le siffle quand d'aventure il perd son service. Tout paraît tellement facile quand il est à la manœuvre qu'on accepte mal ses plus petites fautes, même les plus excusables.

Dans une situation identique, Noah, qui a un tennis moins fin mais plus physique, se livre à une débauche d'efforts qui enchante la foule. Pourtant, la performance de Leconte n'est pas moindre. Sans doute le public l'appréciera-t-il mieux au cours de son prochain match en demi-finale. D'autant que, en compagnie de l'Américain Stewart, il est également qualifié pour les demi-finales du double. Mais, comme tous les gauchers au tennis électrique, il risque à tout moment de faire sauter les plombs.

ALAIN GIRAUDO.

### LES RÉSULTATS DU 4 JUIN

**SIMPLE MESSIEURS**
*(Quarts de finale)*

**Troisième quart de tableau.** – Pernfors (Suè., 27) b. Becker (RFA, 5), 2-6, 6-4, 6-2, 6-0.

**Quatrième quart de tableau.** – Leconte (Fr., 10) b. Chesnokov (URSS, 82), 6-3, 6-4, 6-3.

**DOUBLE DAMES**
*(Quarts de finale)*

Graf (RFA)-Sabatini (Arg.) b. K. et M. Maleeva (Bulg.), 6-3, 6-3 ; Mandlikova (Tch.)-Turnbull (Aust.) b. Smith-Walsh (E-U), 6-2, 6-1 ; Navratilova (E-U)-Temesvari (Hong.) b. Jordan-Moilton (E-U), 7-6 (7-4), 7-6 (7-3) ; Kohde-Kilsch (RFA)-Sukova (Tch.) b. Parkhomenko-Savchenko (URSS), 4-6, 6-1, 6-1.

**DOUBLE MIXTE**
*(Quart de finale)*

R. Reggi (It.)-Casal (Esp.) b. Perez-Roldan (Arg.)-Viver (Equ.), 6-2, 6-3. ; B. Herr (E-U)-Lozano (Mex.) b. M. Navratilova (E-U)-Gunthardt (Sui.), 7-6 (7-5), 6-3. ; K. Jordan-Flach (E-U) b. A. White-Davis (E-U), 6-4, 7-5.

## AUTOMOBILISME

● *Victoire de Kankkunen au rallye de l'Acropole.* – Le Finlandais Juha Kankkunen sur Peugeot 205 Turbo16 a remporté mercredi 4 juin le rallye automobile de l'Acropole, qui s'est achevé au stade olympique d'Athènes. Cette victoire de Kankkunen, la deuxième de la saison après celle obtenue au rallye de Suède, permet à Peugeot de consolider sa première place au championnat du monde des marques avec 87 points devant Lancia, et au pilote finlandais d'espérer un titre mondial.



## OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vte s/saisie pal. de just. Nanterre (92) - 19 juin 1986 à 14 h en 1 lot
**LOCAUX DANS UN PAVILLON**
**AU PLESSIS-ROBINSON (92350)** 23, rue de la Tour-de-l'Étang et 23, rue du 24-août
(à l'angle de ces deux voies) comprenant : Boutique et laboratoire
Garage et réserve - M. à prix : 40 000 F - S'adr. Me Th. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'or à Créteil (94000). Tél. : 43-87-18-90.
Me Wislin, avocat à Neuilly s/Seine (92200), 7, avenue de Madrid.

Vente sur saisie Palais de Justice de Paris - jeudi 19 juin 1986 à 14 h.
**APPARTEMENT** 5e étage **A PARIS-11e**
**31, 33, 35, rue Saint-Ambroise**
Entrée, 4 pièces pples, cuis., s. de bains, s. de douches, w.-c., loggia, cave, parking
**Mise à prix 250 000 F** S'adr. Me D. LEMAITRE, avocat Tél. 42-25-78-61
6, rue Saint-Philippe-du-Roule à PARIS-8e

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL (94) - 19 juin 1986 à 9 h 30
**APPARTEMENT A IVRY (94200)**
66, boulevard Paul-Vaillant-Couturier et impasse de l'Avenir - 48 m² env.
1er étage : 2 pièces, cuis., débarras, cave - Libre de location.
Mise à prix 60000 F. - S'adr. Me LARROUYET-CUPILLARD, avocat, 46, avenue Albert-Ier à LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94210), tél. 42-83-12-73 ; Me COPPER-ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger, PARIS-17e, tél. 47-66-21-03. - Service des Domaines, bureau 218, 11, rue Tronchet, PARIS-8e, tél. 42-66-91-40, poste 1815. - Sur place le 12 juin 1986 entre 14 heures et 15 heures.

Vente après liquidation des biens, au Palais de justice à Paris
le JEUDI 12 JUIN 1986 à 14 h, en un SEUL LOT
**ENSEMBLE IMMOBILIER à USAGE INDUSTRIEL**
et D'HABITATION sis à
**MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-St-Denis)**
19/23 rue des Fédérés
comprenant divers bâtiments à usage de magasins, d'ateliers
**UN PAVILLON A USAGE D'HABITATION**
LIBRE - MISE A PRIX : .............................150 000 F
S'adresser pour tous renseignements, maître J. Lyonnet du Moutier, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris 1er (42-60-20-49) maître J.-M. Garnier, syndic 63, bd Saint-Germain à Paris 5e. Au greffe des criées du trib. de gde inst. de Paris Palais de justice en la cité, où le cahier des charges est déposé.



# ANNONCES CLASSÉES



## OFFRES D'EMPLOIS

Maison d'édition cherche PERSONNE TRÈS EXPÉRIMENTÉE. Poste
**FABRICATION**
Maquettes, rapport imprimeurs, préparation copies, montages, papier-publicité, cataloguer, graphismes. Photo + CV dét. sous no 7344 M
Le Monde Publicité
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Le Centre d'informations financières organise un stage pour recruter des futurs
**CADRES CIAUX H ou F**
– goût des contacts à très haut niveau ;
– formation assurée.
T. ce jour 45-63-20-00 p. 201.

Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche
**COLLABORATEURS** confirmés.
Ecrire avec c.v. prétentions sous réf. JJM à SODIP, 60, rue du Rendez-vous, PARIS-12e.

Centre d'hébergement et réinsertion, Paul Besson, Étampes. Tél. 64-94-50-36, prop. en juin UN POSTE SOCIO-EDUCATIF auprès d'hommes en difficulté : Exp. nécessaire. Contrat de trois mois, pouvant déboucher sur un poste stable.

Recherchons très urgent UN RESPONSABLE DE L'ANIMATION, libre le week-end. Tél. pour RV au 69-40-70-03 (p. 136) de 9 h à 17 h.

ASSOCIATION Défense LANGUES ROMANES dans l'enseig. rech. RETRAITÉ(E) Niveau agrégation pour études statistiques comparées sur système enseign. étranger et diverses autres activités publ., animations.
Rémunération très modeste mais CONTACTS INTÉRESSANTS Esp. ou italien nécessaire.
Rens. écrire U.L. 65, bd des Invalides. 75007 Paris.

Ecole recherche
**PROFESSEURS**
QUALIFIÉS expérience pédagogique exigée : Maths, Physique-Chimie, Lettres, Espagnol, Sciences-Naturelles, Sciences-Eco, Histoire-Géographie.
**SURVEILLANT**
GÉNÉRAL
Env. c.v. détaillé + photo à AMP sous réf. no 1 522/JN, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

**Un des tout premiers magazines familiaux d'actualité et de service, d'audience nationale, recherche :**

**CHEF DE STUDIO**

Sa mission :
- coordonner, animer, organiser le travail de réalisation d'une équipe de maquettistes,
- jouer le rôle d'interface entre la maquette et la fabrication,
- préconiser des moyens à mettre en œuvre, des collaborations extérieures dans le cadre du budget.

*Ce poste conviendrait à un professionnel confirmé, justifiant d'une expérience presse : hebdo, mensuel féminin, publicité ou V.P.C.* – réf. MLA/438

**MAQUETTISTES**

Motivés par la typographie et la mise en pages, ils valoriseront à ce poste une première expérience presse. Réf. : MLA/439

*Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste qui vous intéresse, à :*
**Tropiques, 4, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris, qui transmettra.**

## DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur en agriculture, 38 ans, longue expérience dans la direction d'Entreprises Agro/et Agro-ind/cherche poste FRANCE ou ÉTRANGER Ecrire sous no 7343 M
Le Monde Publicité
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 29 ans, maîtrise lettres, spéc. comm. int. et marketing. Esp., bulgare cour., bonn. not. russe, exp. serv. pers. Et. ttes propos. Ecrire sous no 7 329 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. ESC Reims, expérience. Etudie toutes propositions. 26-09-23-43, 45-86-87-10.

J.F. 27 a., DESS traducteur ESIT fr., angl., allem., ch. empl. même temp., T. 43-27-54-14.

## capitaux propositions commerciales

**TRAITEMENT D'EAU**

Nous sommes une entreprise allemande, reconnue, qui construit des installations pour désaliner l'eau. Nous cherchons un représentant qui s'occupe de la vente de nos appareils et équipements dans toute la France. Nous prions les entreprises intéressées et déjà introduites dans la matière de nous envoyer leur candidature et leur profil d'expérience.

Herco Wassertechnik GMBH, Planckstr. 26, D 7149 Freiberg.

# L'immobilier

## appartements ventes

**5e arrdt**

CENSIER-DAUBENTON S/belle cour pavée, 2 p. à rénover, poss. caractère, poutres. Tél. : 46-34-13-18.

**6e arrdt**

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 6 pces. Grand charme. 200 m² DORESSAY 46-24-93-33.

DUROC 4 p. sur jardin, calme, soleil. 4e étage 930 000 F. GARBI 45-67-22-88.

**7e arrdt**

Saint-Dominique 47-03-32-44.
**MAISONNETTE JARDIN**

**11e arrdt**

RÉPUBLIQUE/ST-MAUR (angle), ds imm. récent, liv. 2 chbres, tt cft, asc. park. Tél. : 46-34-13-18.

**12e arrdt**

PARIS 12e, très belle résidence récente, cft, 3-4 p., 88 m². Cab. RIBOULOT 43-41-27-21.

**13e arrdt**

PRES PARC MONTSOURIS récent 78, 5e ét., balc., vue liv. dble, 2 chbres, état neuf, park. 1 200 000 F vend. sam. 14 h-18 h. 9, place de Rungis.

**15e arrdt**

XV MONTPARNASSE Beau liv. + 3 chbres, 2 bains, 100 m², jard. prvé + patio. REFAIT NEUF GARBI 45-67-22-88.

**17e arrdt**

**PRÈS PARC MONCEAU**
TRÈS BEL IMMEUBLE pierre de taille, 1924, STANDING, 5e étage, ascenseur, GRAND 3 p. + CHAMBRE SERVICE. PARFAIT ÉTAT. 46-27-91-41.

Studio 41 m² gd STANDING 5 bis, rue Emile-Allez. 750 000 F. Dimanche 15-18 h ou domicile : 45-35-71-09.

**18e arrdt**

LAMARCK CAULAINCOURT Belle maison, charme, verdure. Gd séj., 3 chbres. Parfait état. 2 100 000 F. 42-64-18-26.

**94 Val-de-Marne**

St Mandé prop. vd appt 55 m². 5 mn métro, bois, comm., 1er ét. sur rue calme et jardin. 500 000 F. T. : 42-81-58-12.

**95- Val-d'Oise**

LAC D'ENGHIEN (400 m) vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage 2 p. 64 m² + balcon 320 000 4 p. 85 m² + balcon 550 000 6 p. 138 m² + balcon 820 000 PROPRIÉTAIRE : 42-60-23-61.

## appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

## locations non meublées offres

**Paris**

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE 3e ét., asc., 4 p. cft (prêt meubles), 4 800 F + ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

**Région parisienne**

A LOUER 2 p., gr. cuis., t. conf., + box. Lib. de sui., 24, rue Gambetta, 95400 Villiers-le-Bel. Vis. t.j. sf mercredi (s'adr. charcut. Duclos). Prix 2 350 F. Tél. : 47-22-64-04 (apr. 18 h.)

CHANTILLY dans belle résidence moderne AVEC VERDURE entre GARE et CENTRE VILLE LOYERS SELON SURFACES 3 p. 4 200 F + charges, 4 p. 5 760 F, 6 000 F et 6 000 + ch. AVEC CAVE ET PARKING.

Téléphonez le matin : SEGECO 45-22-69-92 ou sur place 21 bis, avenue AUMONT voir le gardien.

## locations non meublées demandes

**Paris**

Pour dirigeants et personnel impte Cie française produits chimiques, mutés rég. paris. rech. DES APPTS ttes catégories studios, villas, Paris, banlieue. Acceptons loyer élevé. 45-04-04-45, 9 h 45-19 h.

## locations meublées offres

**Paris**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 45-26-18-95.

JOURNÉE - SEMAINE - MOIS Studios stdg. Tél., TV, linge. Rés. Courcelles, 47-37-59-19.

## locations meublées demandes

**Paris**

**EMBASSY SERVICE**
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
**Tél. : 45-62-78-99**

## bureaux

### Locations

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/ms SAINT-HONORÉ 42-86-84-91 PARIS-12e 43-40-68-50 Constitution SARL 2 000 F/HT

Votre adresse commerciale ou
**SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compétitifs. Délais rapides.
**ASPAC 42-93-60-50 +**

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et ts services. 43-55-17-50.

BUREAU D'AFFAIRES ou adresse commerciale. BUSINESS BURO 43-46-00-55.

**NEUILLY-MÉTRO**
Loue directement 1 bureau ou + ds imm. rif. 47-58-12-40.

**17e PLACE WAGRAM**
(prox.) BURX 15 à 250 m². Aménagements neufs, stdg.
**ACTE 43-80-90-10.**

**SIÈGE SOCIAL**
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81.

Paris-1er Les Halles, adresse commerciale ou siège social constit. stés, démarches, burx, secrét. trilingue, tél., télex.
**ACCESS 40-26-15-12**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
**43-55-17-50**

## immeubles

Propriétaire vend immeuble libre, refait à neuf, ville résidentielle 9 km de Fontainebleau. Ex. Maison de repos 24 chambres + dépendances, beau jdin. Ag. s'abstenir, 64-45-74-60.

## maisons individuelles

**LA CELLE-SAINT-CLOUD**
Près écoles, lycée, transports, s/500 m² terr., mais. 140 m² habit., séj., 40 m², s. à manger, cuis., 4-5 chbres, bains, s. d'eau, gar., chf cent. gaz, 1 450 000 F, 39-69-53-08.

Particulier vend VAUCRESSON, MARNES-LA-COQUETTE, très résidentiel, proximité gare, maison 180 m², avec jardin. Tél.: 47-41-26-40.

## villas

Côte d'Azur. Hauts de Cagnes, près château, villa classée 18e, 180 m² sur 2 niveaux, jardin, terrasse, garage 2 voitures, atelier, exceptionnel, urgent, 1 750 000. FIRST Nice 93-87-18-90.

## propriétés

Part. vd PROPRIÉTÉ à Champs-sur-Marne (77) Terr. pays. de 5000 m² Hab. 270 m² deux niv. Ref. neuf, cheminée, marbre sol., gar. 2 voit. Renseig. tél. bur. 43-38-20-30 Dom. 60-17-42-22 (après 20 h.)

SAINT-TROPEZ Choix de maisons A partir de 4 200 000 F. M.B. 45-02-13-43.

A vendre à La Ciotat 3,3 ha collines en bord de mer, site classé, vue exceptionnelle, maison en bon état. Ecrire sous le no 6902 Le Monde Publicité 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

**VILLIERS-SUR-MARNE**
(94) RÉSIDENTIEL TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ ancienne, toit Mansard, séjour 47 m², 9 chambres, nombreux sanitaires. MAISON de gardien à rénover, très beau terrain paysagé 1 100 m². AFFAIRE RARE. PRIX 1 895 000 F. Cabinet CHEREL (1) 43-04-04-04.

35' Paris Est A4, La Ferté-s/Jouarre, spl. ppté de caract., séj. 80 m² + 8 ch. gd stdg. parc 5 500 m² av. accès Marne, px except., vue urg., 1 500 000 pptaire 60-28-86-40.

**URGENT**
**150 KM SUD PARIS**
PROPRIÉTÉ EN U, 5 p., cuis., bains, w.-c., chauffage, gdes dépend., 3 800 m² terrain, 460 000 F, crédit 100 %. Tél. : (16) 86-74-08-12 ou après 20 h (16) 86-74-02-71.

**110 KM DE PARIS**
SUPERBE PROPRIÉTÉ de caractère, de 1870, en parfait état, tt cft, s/5 500 m² Prix total : 750 000 F. AGENCE CENTRALE à 02600 VILLERS-COTTERETS. Téléphone : (16) 23-96-05-93. Ouvert ts les jours même dim.

**A SAISIR**
89 km Paris direct. aut. sud Nemours, dans écrin verdure de 8 ha baigné par sa rivière poissonneuse. Bief en eau, authentique moulin XVIe, roues à aube, 9 p. + dépendances AFFAIRE RECOMMANDÉE. Prix total 790 000 F, tr. av. 79 000 F + long créd. TURPIN DORDIVES 16-38-92-72-32 et ap. 20 h : 16-38-86-22-28 24h/24 h.

## viagers

LIBRE St-Cloud imm. récent duplex 4/5 p. gde ter., box. Hme 82 ans. 720 000 + 18 000 mens. Viagers F. Cruz 8, r. la Boétie. 42-66-19-00.

**F. CRUZ - 42-66-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

## immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1878
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-08-11.

# économie

## REPÈRES

### Dollar : la baisse se poursuit à 7,18 F

Le dollar a continué de reculer le 5 juin sur l'ensemble des marchés des changes, s'établissant à 7,18 F, contre 7,22 F la veille, et à 2,24 DM, contre 2,27 DM le 4 juin. A Tokyo, le billet vert revenait à 170,75 yens (– 0,75 yen), malgré une légère intervention de la Banque du Japon. Les nombreuses déclarations de responsables économiques et politiques américains, se prononçant en faveur d'un nouveau repli du dollar, ont encore pesé sur les cours. Si M. Volcker, président du Federal Reserve System, a mis en garde contre les dangers inflationnistes d'une baisse trop vive du dollar, le secrétaire américain au Trésor, M. Baker, a indiqué que la résorption du déficit extérieur des Etats-Unis passait par une monnaie moins forte. Ces propos ont eu d'autant plus d'impact que le billet vert est actuellement en phase de recul technique, consécutif à sa forte hausse observée fin mai.

### Commerce extérieur : excédent record en RFA

Avec 49,9 milliards de deutschemarks d'exportations et 39,9 milliards de deutschemarks d'importations, la RFA a réalisé, en avril, le plus gros excédent commercial de son histoire, soit 10 milliards de deutschemarks (32 milliards de francs). Le précédent record avait été établi en octobre 1984 avec 8,8 milliards de deutschemarks. Au cours des quatre premiers mois de 1986, la RFA a réalisé un surplus commercial de 32,3 milliards de deutschemarks (19,1 milliards de janvier à avril 1984). Pour l'ensemble de 1985, l'excédent ouest-allemand avait atteint le record de 73,3 milliards de deutschemarks. Pour 1986, les pronostics des instituts de conjoncture ouest-allemands, qui tablent sur un excédent commercial de 100 milliards de deutschemarks, semblent en bonne voie de réalisation.

### Entreprises : augmentation du nombre de défaillances en avril

Selon l'INSEE, le nombre des défaillances d'entreprises en France a poursuivi sa croissance en avril avec 2 793 faillites, après 2 572 en mars et 3 012 en février. Tous les secteurs sont concernés, mais la tendance semble moins marqué dans le commerce et dans l'hôtellerie-restauration.

### Télécommunications : morosité en 1985

La croissance de l'industrie française du téléphone n'a été que de 4 % en 1985 (à 23 milliards de francs), alors que le taux de progression était souvent à deux chiffres les années précédentes, a annoncé, le mercredi 4 juin, le syndicat des industries du téléphone, du télégraphe et de leurs applications télématiques (SI3T). Le ralentissement sur le marché national s'explique par la baisse des commandes des P et T, qui représentent 48 % de l'activité globale en 1985, contre 60 % en 1980. Ce ralentissement a été en partie compensé par l'explosion de la demande sur la télématique. Les résultats à l'exportation n'ont guère été plus brillants en raison de l'aggravation de la concurrence internationale. Les ventes à l'étranger n'ont progressé que de 5 % l'an dernier (pour atteindre 4,5 milliards), contre des taux annuels de l'ordre de 25 % depuis 1980. La balance commerciale est néanmoins restée largement excédentaire de 3,5 milliards de francs en 1985, les exportations ayant permis de couvrir cinq fois les importations.

## LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA RATP

# « Mon maintien aurait obscurci le débat sur l'avenir des transports publics »

### nous déclare M. Claude Quin

**M. Claude Quin a perdu. M. Claude Quin a gagné. Il a remis, le mercredi 4 juin, à M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, sa lettre de démission de ses fonctions de président et de membre du conseil d'administration de la RATP. Six semaines passées à tout faire pour épargner à la Régie un plan gouvernemental d'économies de 80 millions de francs sur son budget d'exploitation et de 200 millions de francs sur son budget d'investissements. Six semaines à défendre *mordicus* deux cents emplois menacés par les exigences de son ministre de tutelle et, par la même occasion, le service public des transports parisiens. Six semaines de guérilla médiatique où le président communiste de la RATP a surclassé le ministre libéral. M. Quin part tout de même.**

On comprend que M. Douffiagues ait manifesté sa satisfaction en annonçant à la presse l'heureux dénouement de sa querelle. « *Nous voilà arrivés au terme d'un long processus*, a-t-il brièvement commenté. *Nous avions, le président de la RATP et moi-même, le même souci du service public, mais aussi deux conceptions inconciliables des moyens nécessaires pour l'assurer. Dès demain, je proposerai au premier ministre les noms des nouveaux administrateurs qui seront nommés au conseil d'administration de la RATP.* »

Au petit jeu des paris, M. Quin était pourtant donné restant. N'avait-il pas intérêt pour son parti comme pour lui-même a souligner les contradictions du gouvernement, tiraillé entre l'interventionnisme et le libéralisme, entre l'intérêt du contribuable et celui de l'usager des transports urbains ? Son goût pour la communication promettait encore quelques rebondissements sous les yeux d'une opinion publique étonnée de découvrir qu'il restait un communiste atypique à la tête d'une entreprise nationale.

« *Il faut savoir s'arrêter et ne pas se faire plaisir à tout prix*, nous a déclaré M. Quin. *J'ai constaté qu'il existait entre le gouvernement et moi un divorce irréductible sur le fond. J'ai fait savoir que la nouvelle majorité avait renoncé à poursuivre l'effort de ses prédécesseurs, maintenu depuis vingt-cinq ans, en faveur des transports publics. Elle rejoint en cela un courant général en Europe. On amorce aujourd'hui un déclin progressif des transports urbains. D'autre part, j'estime que l'opinion publique a pris mon relais. J'ai mis un mois à « démasquer » la politique du gouvernement.*

» *Depuis la dernière réunion du 30 mai de notre conseil d'administration, le syndicats, les représentants des usagers et la majorité des administrateurs sont tombés d'accord sur l'enjeu du débat. Dans ces conditions, m'obstiner aurait obscurci le débat en le personnalisant à outrance, d'autant que le rapport des forces en présence rendait l'issue inévitable.*

» *J'ai donc choisi de démissionner parce que je ne voulais pas qu'on me rende responsable des mesures autoritaires que le gouvernement était déterminé à prendre au prochain conseil des ministres. La révocation du conseil d'administration aurait plongé pour deux mois la RATP dans une pagaille inutile. Je ne voulais pas non plus qu'on m'accuse de rechercher des intérêts personnels. Pour que le vrai débat s'amplifie, il fallait que je m'écarte.* »

C'est véritablement ravi et fier que M. Quin brosse devant la presse, ce jeudi, le bilan de ses cinq ans de présidence. On devrait entendre encore souvent ce discours tendant à prouver qu'un communiste peut être bon gestionnaire : « *La RATP a connu un développement unique en Europe*, dit-il. *En chiffres, cela veut dire, entre 1981 et 1986, une croissance de 10,25 % du trafic, une augmentation de 200 millions de voyages par an et 600 millions de francs de recettes annuelles supplémentaires. Deuxièmement, nous avons fait la démonstration que le progrès social et le développement économique pouvaient aller de pair. Les 3 550 emplois créés depuis 1981, les meilleures conditions de travail des conducteurs, le dialogue généralisé, ont permis le développement du trafic, l'humanisation du métro et même la baisse du taux d'absentéisme. Troisièmement, nous avons maîtrisé la gestion. Nos comptes ont été équilibrés grâce à des mesures de productivité ne portant pas seulement sur le travail. Et si la RATP est contrainte de recevoir 6 milliards de francs d'indemnités compensatrices, c'est parce que les gouvernements successifs n'ont pas eu le courage politique d'aborder de front le problème du financement des transports publics.* »

Il ajoute : « *Charles Fiterman, ministre communiste, avait élaboré un projet cohérent qui aboutissait à transférer la responsabilité des transports régionaux à la région, qui n'était pourtant pas de sa couleur politique (1). Il n'a pas été suivi. Les communistes sont bien meilleurs qu'on ne le dit : les écarter, c'est terriblement inefficace !* »

#### La grève du 11 juin

Pour prix de son effacement, M. Quin ne semble pas avoir obtenu de compensations spectaculaires. Le ministre des transports a refusé son maintien au poste d'administrateur de la RATP. Il a seulement accepté que l'ancien président continue à siéger au Conseil économique et social jusqu'au terme de son mandat, en 1989. Y a-t-il eu un accord tacite entre les deux hommes au cours de leur entretien de deux heures pour une prochaine nomination de M. Quin à un poste intéressant ? L'avenir dira si M. Quin peut tabler sur la parole du gouvernement.

Le scénario de transition pourrait être le suivant : un décret nommerait incessamment cinq nouveaux représentants de l'Etat et deux personnalités « qualifiées » au conseil d'administration. Dans la foulée, celui-ci serait convoqué pour élire un président que le gouvernement confirmerait au conseil des ministres du mercredi 11 juin.

M. Douffiagues a gagné... et perdu. Il a mal géré la crise en la laissant déborder sur la place publique et en donnant du gouvernement une image sectaire. Le premier ministre manifestait, d'ailleurs, de plus en plus d'impatience devant les débordements médiatiques incontrôlés de l'affaire, où son gouvernement n'avait pas le beau rôle.

C'est dans les pires conditions que le nouveau président de la RATP prendra ses fonctions le 11 juin. Aucun bus et aucun métro ne circuleront ce jour-là dans Paris, les syndicats – à l'exclusion de la CGC – ayant appelé les personnels à une grève de vingt-quatre heures pour s'opposer aux économies budgétaires exigées par le gouvernement. La RATP pourrait bien être l'entreprise où se manifestera pour la première fois depuis des années un regain de combativité syndicale. Le départ de M. Quin marque à l'évidence la fin d'une forme de « cohabitation » sociale.

ALAIN FAUJAS.

(1) M. Michel Giraud (RPR) préside le conseil régional d'Ile-de-France.

## AGRICULTURE

### LES AVICULTEURS BRETONS MANIFESTENT

# La Commission européenne propose un aménagement des montants compensatoires

**Les aviculteurs bretons sont en colère. Une cinquantaine de producteurs d'œufs des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère se sont regroupés, mardi 3 juin à Saint-Caradec (Côtes-du-Nord), chez M. Jean-Claude Lassalle, un aviculteur très endetté, qui a coupé l'eau, l'alimentation et la ventilation de son atelier de trente mille poules. Ils se sont ensuite rendus dans plusieurs agences du Crédit agricole, puis à la préfecture de Saint-Brieuc, arrachant des panneaux, jetant des œufs ou des poules mortes, brisant des pare-brise de camions et des vitres. Ils n'ont pas réussi à obtenir une entrevue avec le préfet et ont été dispersés par les forces de l'ordre.**

**Les aviculteurs entendent ainsi protester contre la chute du prix des œufs, *« dramatique »*, selon le Syndicat breton des producteurs d'œufs : les prix plafonnent à 25 centimes l'œuf moyen alors que les coûts de revient varient de 37 à 40 centimes. Rassemblés mercredi après-midi à Guingamp (Côtes-du-Nord), ils réclament notamment pour les œufs un prix au kilo de 6,50 F au lieu de 3 F actuellement et un moratoire général pour leurs dettes.**

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne devait arrêter, mercredi 4 juin, ses propositions visant le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM) appliqués pour les échanges commerciaux de porc, d'œufs et de volaille. Si le projet de Bruxelles recommande, contrairement aux souhaits de Paris, qu'une partie des correctifs français soient maintenus, il comporte, en échange, la suppression des MCM allemands et néerlandais.

A la suite de la dévaluation de sa monnaie, la France a été tenue d'instaurer des montants monétaires (6,3 % de la valeur des transactions commerciales) qui jouent, dans son cas, comme des subventions à l'importation et comme des taxes à l'exportation. A l'occasion de la fixation des prix européens, à la fin avril, M. Guillaume avait obtenu leur suspension jusqu'au 30 juin.

Pour le début du mois prochain, les Douze ont à définir le nouveau régime des MCM pour le porc, les œufs et la volaille. Les Français demandent leur suppression, en faisant valoir que les correctifs monétaires ne devraient pas jouer pour ces productions. La Commission ne les a pas suivis, puisqu'elle propose de réduire la franchise en deçà de laquelle les MCM ne s'appliquent pas, de sorte que les montants soient ramenés à 1,3 %.

Outre cet inconvénient, le projet de Bruxelles signifie surtout que le mécanisme des MCM concernera toujours, à l'avenir, ces produits. En d'autres termes, dans l'hypothèse d'une dévaluation du franc, ils augmenteront de manière comparable à la nouvelle dépréciation, étant donné que la franchise aura déjà été déduite.

La proposition de la Commission a tout de même l'avantage, pour la France, de supprimer les MCM appliqués par l'Allemagne fédérale et par les Pays-Bas (2,4 % pour chacun de ces deux Etats membres), qui ont pour effet de subventionner les exportations et de taxer les importations. La difficulté est que l'on voit mal Bonn et La Haye abandonner leurs avantages commerciaux actuels.

M. Sc.

# Les tribulations du ministère

(*Suite de la première page.*)

Des équipes de reconstruction, aussi diligentes que les précédentes, sont maintenant à l'œuvre. Un spectacle qui sûrement réconcilierait les Français avec leurs impôts s'il était donné au public. Coût – non officiel – de la réinstallation au Louvre : 3,5 millions de francs.

On aura vu pendant des mois, ce qui explique probablement quelques ratés dans les prises de décision, le ministre de l'économie séparé du ministre du budget par quelques centaines de mètres de rues charmantes, coupé aussi de toutes les grandes directions restées rue de Rivoli – Trésor, budget, impôts, législation fiscale, – avec lesquelles il est pourtant plus que nécessaire d'avoir des contacts permanents. Sans oublier l'indispensable direction de la prévision, phare allumé dans le brouillard de la conjoncture, restée dans son immeuble du 151 de la rue Saint-Honoré, à 100 mètres du Palais-Royal. Des minibus tournaient en permanence entre l'hôtel de Roquelaure et le palais du Louvre, accueillant tous ces personnages importants pressés de se communiquer leurs précieux secrets.

Ces aller-et-retour, entraînés par des projets fortement désirés avant mars et maintenant fortement contestés malgré leur avancement, trouveront peut-être leur point d'aboutissement à la fin de l'été. C'est en effet, probablement, en septembre ou en octobre que MM. Chirac et Balladur prendront une décision : rester au Louvre jusqu'au grand déménagement à Bercy, qui devrait être achevé en 1988, rester au Louvre définitivement et vendre Bercy par bureaux – nouveaux gaspillages, puisqu'ils ont été conçus pour l'informatisation des finances – ou bien transférer les services de base à Bercy (informatique, direction du personnel, peut-être douanes et impôts...) et installer le ministre, son cabinet et les directions directement rattachées à la politique économique (Trésor, budget, prévision, législation fiscale), non loin de l'Elysée et de Matignon, quai Branly, par exemple dans les anciens locaux de l'INSEE, où sont restées la direction de la concurrence ainsi que la direction des relations économiques extérieures.

M. Balladur estime que le site de Bercy est le plus mauvais qui soit, pour des raisons qui tiennent aux difficultés de communication entre les finances, l'Elysée et Matignon. M. Juppé est depuis longtemps du même avis. Argument important. M. Balladur est personnellement défavorable au projet du Grand Louvre. L'ennui est que celui-ci est largement entamé et que M. Chirac a donné les autorisations nécessaires comme maire de Paris. L'ennui est aussi que l'actuel premier ministre a laissé entendre à M. Mitterrand, à l'occasion du collectif budgétaire, qu'il ne remettrait pas en cause le projet.

Mais les pouvoirs du ministre de l'économie et des finances ont-ils jamais été aussi importants ?!

ALAIN VERNHOLES.

# Un groupe de réflexion économique est créé auprès de M. Balladur

Un groupe de réflexion économique que présidé par M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, a été installé, le lundi 2 juin, au ministère de l'économie et des finances. Ce groupe a pour mission, d'une part, de donner au ministre d'Etat son avis sur la situation et les perspectives de l'économie française et sur les orientations souhaitables à moyen et à long terme pour renforcer sa compétitivité ; d'autre part, d'effectuer des études économiques. La première de celles-ci sera consacrée à l'investissement en France.

[Le groupe comprend vingt et un membres : MM. Christian de Boissieu, professeur à l'université de Paris ; Michel Bossard, président de CCMC ; Charles de Croisset, directeur général adjoint du Crédit commercial de France ; Jean-Paul Delacour, directeur général adjoint de la Société générale ; Jean-Jacques Delort, président du directoire du Printemps SA ; Jean-Louis Descours, président-directeur général des chaussures André ; Paul Fabra, éditorialiste ; Jacques Friedmann, chargé de mission auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation ; Yves Laulan, directeur général du Crédit municipal de Paris ; Vivien Levy-Garboua, directeur à la Banque nationale de Paris ; Paul Mentre, inspecteur général des finances ; Jean-Paul Parayre, directeur général de Dumez ; Jean-Claude Pasty, député européen ; Jacques Plassard, directeur de REXECO ; Jacques Raiman, président de Générale de service informatique ; Robert Raymond, directeur général des études à la Banque de France ; Pascal Salin, professeur à l'université de Paris IX - Dauphine ; Ernest-Antoine Seillière, directeur général de la Compagnie générale d'industrie et de participation ; Raymond Soubie, professeur associé à l'université de Paris-Sorbonne ; le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques ou son représentant ; le directeur de la prévision ou son représentant ; le secrétariat du groupe sera assuré par M. Patrice Mantz, conseiller technique de M. Balladur.

## IMPORTANT ACCORD CHEZ LES ARMATEURS PRIVÉS

# Delmas-Vieljeux achète 66 % de la Navale et commerciale havraise péninsulaire

La Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux (SNCDV) étend ses activités vers l'est. Le groupe maritime privé, que préside M. Aristide Vieljeux et qui tient le haut du pavé parmi les armateurs français, a décidé de se rapprocher de Worms et de sa filiale spécialisée dans les lignes régulières, la Navale et commerciale havraise péninsulaire (NCHP).

Toutes deux exploitent des navires porte-conteneurs : Delmas-Vieljeux entre l'Europe et la côte occidentale d'Afrique, et la NCHP vers l'océan Indien, la mer Rouge et le golfe Persique. Sur ces destinations, comme dans l'ensemble du monde d'ailleurs, une concurrence acharnée fait rage et les deux armements privés ont été raisonnablement conduits à concentrer leurs forces. « *Tout ce qui est de nature à améliorer la compétitivité des armements français emporte notre adhésion*, commente-t-on au secrétariat d'Etat à la mer. »

La société de M. Tristan Vieljeux va acheter 66 % du capital de la NCHP. Elle va acquérir aussi les deux tiers de la propriété des navires et des conteneurs utilisés sur les lignes de la filiale maritime de Worms. Parallèlement, M. Vieljeux sera nommé administrateur de la NCHP dont le président demeurera M. Gilles Bouthillier.

M. Vieljeux nous a déclaré que, après cette opération, sa société verra ses seules recettes de fret (1,6 milliard en 1985) augmenter de 50 % environ. En étendant ses activités vers l'océan Indien et, pourquoi pas, ensuite vers l'Extrême-Orient, le groupe Delmas-Vieljeux, l'un des très rares armements français à dégager des bénéfices, va, dans un premier temps, accroître son emprise commerciale et maritime sur l'ensemble du continent africain et aboutir à un meilleur équilibre de ses recettes de fret, concentrées jusqu'à maintenant trop exclusivement sur l'Afrique occidentale. Il en attend aussi une gestion optimale de son parc de conteneurs. Deux de ses navires, qui ont été désarmés en Méditerranée, vont pouvoir être remis en service.

Le groupe Delmas-Vieljeux aura réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires total de plus de 2 milliards de francs, et les résultats ont été en hausse de 49 %. Il exploite vingt-quatre navires. Tous très modernes. La NCHP, elle, exploite huit navires dont quatre sont relativement anciens. En 1984, elle avait réalisé un chiffre d'affaires de 1,13 milliard de francs. Pour M. Bouthillier, son PDG, l'accord avec Delmas-Vieljeux constitue une réponse adaptée à un marché de plus en plus difficile et il en espère un renforcement des synergies entre les deux groupes.

Se pose alors la question de la place de la Compagnie générale maritime (entreprise nationalisée) puisqu'elle fait partie, avec la NCHP, la Société navale caennaise, l'Armement malgache et deux compagnies allemandes, du consortium dénommé Capricorne (elle détient 29 % des parts) qui dessert l'océan Indien à partir de l'Europe.

M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, devait recevoir, ce jeudi 5 juin, les dirigeants de Worms et ceux de Delmas-Vieljeux pour connaître les détails du plan de rapprochement des armements et ses conséquences sur l'emploi des marins concernés.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 7,1800 | 7,1830 | + 5 | + 20 | + 15 | + 45 | – 25 | + 80 |
| $ can. | 5,1610 | 5,1660 | – 70 | – 55 | – 145 | – 110 | – 470 | – 375 |
| Yen (100) | 4,2050 | 4,2100 | + 80 | + 100 | + 185 | + 210 | + 495 | + 565 |
| DM | 3,1830 | 3,1860 | + 70 | + 80 | + 145 | + 165 | + 400 | + 460 |
| Florin | 2,8290 | 2,8315 | + 18 | + 26 | + 50 | + 70 | + 185 | + 240 |
| F.B. (100) | 15,5850 | 15,5900 | – 230 | – 200 | + 70 | + 170 | – 20 | + 270 |
| F.S. | 3,8490 | 3,8530 | + 65 | + 90 | + 160 | + 190 | + 460 | + 550 |
| L (1 000) | 4,6440 | 4,6500 | – 185 | – 150 | – 335 | – 285 | – 960 | – 850 |
| £ | 10,6800 | 10,6900 | – 25 | – 20 | – 45 | – 35 | – 125 | – 105 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 | 7 1/4 | 7 1/6 | 7 3/16 | 7 1/16 | 7 3/16 | 7 1/8 | 7 1/4 |
| DM | 4 1/4 | 4 1/2 | 4 1/2 | 4 5/8 | 4 1/2 | 4 5/8 | 4 9/16 | 4 11/16 |
| Florin | 6 3/8 | 6 5/8 | 6 1/4 | 6 3/8 | 6 1/16 | 6 3/16 | 5 11/16 | 5 13/16 |
| F.B. (100) | 7 | 7 1/2 | 7 3/16 | 7 9/16 | 7 3/16 | 7 9/16 | 7 1/8 | 7 1/2 |
| F.S. | 2 | 2 1/2 | 4 11/16 | 4 13/16 | 4 11/16 | 4 13/16 | 4 9/16 | 4 11/16 |
| L (1 000) | 10 | 12 | 11 | 12 | 11 | 12 | 11 | 11 1/2 |
| £ | 10 1/8 | 10 3/8 | 9 7/8 | 10 | 9 11/16 | 9 13/16 | 9 3/8 | 9 5/8 |
| F. franç. | 7 1/8 | 7 3/8 | 7 3/8 | 7 5/8 | 7 3/8 | 7 5/8 | 7 3/8 | 7 5/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## AFFAIRES

### Barricadé dans son usine

## Un patron « indépendant » en appelle à l'Etat

De notre correspondant

Toulouse. – Il y a quelque chose de l'animal aux abois chez cet homme d'une quarantaine d'années qui tourne en rond derrière la grille baissée de son entreprise. Le cheveu poivre et sel, l'œil délavé comme un jean passé sur les pierres, un visage à faire un bout d'essai pour une série télévisée américaine, Jean-Claude Ottenwaelter, patron d'une petite entreprise de confection toulousaine, refuse depuis le vendredi 30 mai de laisser entrer quiconque dans ses locaux.

Chez « Otten », comme disent volontiers ceux du milieu de la confection, on fait des chemises de haut de gamme pour des grandes marques parisiennes. Il a suffi que l'un de ces donneurs d'ordres dépose son bilan, lui laissant une ardoise de 140 000 F pour qu'il se retrouve au bord du gouffre, incapable d'assurer la paie de mai de ses salariés. L'entreprise connaissait, semble-t-il, des difficultés depuis longtemps. Des stocks trop importants, différents impayés, avaient déjà mis à mal sa trésorerie.

Mais, aujourd'hui, Jean-Claude Ottenwaelter refuse de déposer à son tour le bilan. Il a décidé d'aller jusqu'au bout, pas seulement pour obtenir un sursis d'un mois, mais pour que les pouvoirs publics règlent au fond le problème de la sous-traitance. *« Je suis un ouvrier, en tant que sous-traitant je dois être traité comme un ouvrier, comme les salariés et donc être payé dans le cas d'un dépôt de bilan, en premier avec les privilégiés. »*

Une revendication qui n'aurait rien d'extraordinaire si ce prisonnier volontaire n'était un ancien syndicaliste du SNPMI – Syndicat national du patronat moderne et indépendant dont il fut le président départemental. Et voilà ce champion de la libre entreprise qui en appelle à l'Etat, réclame de nouvelles réglementations, veut *« moraliser »* un marché où *« certains se mettent du fric plein les poches »*.

### Convaincre le personnel

Le débat dépasse largement les murs de la PME Otten. L'Union patronale Midi-Pyrénées n'a pas fait connaître son sentiment, mais le syndicat de l'habillement de la région vient à la rescousse : *« Les créances des façonniers doivent être considérées comme des créances privilégiées, à l'instar des salaires ou de la Sécurité sociale »*, ajoutant, dans la foulée, que le récent accord multifibres qui libéralise les échanges pénalise certains façonniers.

M. Ottenwaelter a aussi su convaincre son personnel. *« Nous sommes avec lui, on est là pour l'aider »*, déclare l'une de ses ouvrières. Pourtant, les petites mains sont restées de l'autre côté des grilles, comme interdites par le patron de partager la gloire d'une réclusion. Aujourd'hui discret sur son engagement syndical dans les troupes de M. Gérard Deuil, M. Ottenwaelter n'a rien perdu des réflexes du syndicaliste de choc qu'il fut, ni le sens du spectacle ni le sentiment d'être chez lui seul maître après les dieux de l'économie.

Les ouvrières de l'entreprise ne ménagent néanmoins pas leur peine. Formées à l'esprit maison, craignant par dessus tout le chômage endémique dans la profession, elles sont parties en délégation à la mairie, à la préfecture, auprès des autorités. Venues demander grâce pour l'entreprise, elles s'en sont retournées rendre compte, déçues, angoissées, refusant elles aussi, magie du geste, de s'inscrire au chômage. *« Nous sommes prêtes à travailler un mois gratuitement »*, explique encore une jeune femme blonde.

Aujourd'hui condamné à la réclusion volontaire, Jean-Claude Ottenwaelter se dit prêt à aller en prison. L'entreprise, son entreprise, est passée en quelques années de six à quarante salariés pour 3 millions de francs de chiffre d'affaires. Mais l'ennemi n'a plus de visage, alors l'homme crie au secours dans un hara-kiri symbolique.

GÉRARD VALLÈS.

RECTIFICATIF. – Dans l'article relatif au limogeage de M. Giuily (*le Monde* du 5 juin, p. 25) il fallait lire : *« C'eût été, paraît-il, une provocation à l'égard du corps préfectoral – qui selon les milieux de la majorité – se dit [et non se disent] meurtri... »*

### AU SALON DE L'ENTREPRISE PATRONNÉ PAR « LE MONDE »

## M. Chalandon plaide pour la multiplication des offres publiques d'achat

*« L'entreprise ne doit dépendre de personne et notamment pas de l'Etat »*, a affirmé, le mercredi 4 juin, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, lors du Salon de l'entreprise patronné et animé par *le Monde* et qui fermera ses portes jeudi.

Au cours d'une « table ronde » sur « L'entreprise et son environnement, qui réunissait en outre MM. Yvon Gattaz, président du CNPF, Marcel Boiteux, président d'EDF, et Bruno de Maulde, président-directeur général du Crédit du Nord, le ministre a dressé un sombre tableau de l'intervention étatique dans la vie des entreprises. Il a mis l'accent sur l'incompatibilité des logiques propres à l'entreprise et à l'Etat, incompatibilité des raisonnements qui s'opposent en terme de compétition et de politique sectorielles, mais aussi incompatibilité du rythme où la rapidité nécessaire face à la concurrence se heurte à la lourdeur étatique.

Enchaînant sur les nombreux méfaits de l'interventionnisme étatique, M. Chalandon a dénoncé la *« dialectique diabolique »* des aides publiques. Le ministre préconise donc leur élimination progressive au profit d'un allégement des charges fiscales de l'entreprise. Un propos dont M. Gattaz ne pouvait que se féliciter, en rappelant que l'insuffisante compétitivité des entreprises françaises est essentiellement le fait d'un environnement fiscal contraignant et de certaines *« contraintes psychologiques »*, telle l'autorisation préalable de licenciement, qui *« pour n'être que psychologiques n'en sont pas moins de vraies maladies d'aujourd'hui »*.

A cet égard, il annonce l'examen prochain des relèvements des seuils de représentativité au sein des PME, qui connaissent avec quatre représentants pour dix salariés et dix-huit pour cinquante salariés le plus fort seuil européen.

Mais M. Chalandon va plus loin : il dénonce la mainmise de l'Etat sur les *« fonctions nobles »* de l'entreprise, à savoir la recherche scientifique et la stratégie. Il met aussi en garde contre l'interventionnisme croissant des collectivités locales, et tout particulièrement des communes en matière de création et de soutien aux entreprises, qui conduit à des surenchères régionales déstabilisantes pour l'homogénéité du tissu économique français.

Interrogé sur l'autonomie d'une entreprise publique monopolistique telle qu'EDF, son président, M. Marcel Boiteux, a appuyé le propos du ministre en soulignant le manque de liberté d'EDF en ce qui concerne la fixation des tarifs, des salaires et même les décisions d'investissements et de financements. Tout en notant la particularité de la gestion d'une entreprise telle qu'EDF, qui, malgré un endettement record de 220 milliards de francs (soit 1,6 fois le chiffre d'affaires) n'en dégage pas moins un bénéfice. M. Boiteux exprime sa préférence pour la formule des *« contrats de plan »*. Ceux-ci négociés avec le pouvoir politique permettent, par la fixation d'objectifs à moyen terme, une marge d'indépendance plus grande à l'égard de l'administration.

Afin de dissocier le tissu étatique du tissu économique, dont l'imbrication aboutit à une déresponsabilisation des dirigeants d'entreprise, le ministre de la justice propose de définir *« une charte des droits de l'entreprise »* fondée sur la liberté de fixation des prix en régime de concurrence, la liberté du crédit et la liberté des changes. Face à cette charte des droits, il faut aussi poser les devoirs des entreprises, conditions nécessaires pour les mettre en situation de responsabilité. Elles devront notamment assumer la concurrence sans recourir à l'Etat dès la moindre avarie.

M. Chalandon insiste enfin sur le besoin de créer un réel marché de la propriété de l'entreprise, avec d'une part le développement des OPA en cas de mauvaise gestion et, d'autre part, l'amélioration des possibilités d'acquisition d'entreprise par ses cadres.

Autonome, l'entreprise pour assurer sa pérennité doit donc pouvoir exister dans un environnement où ses droits et ses devoirs seront clairement établis, et cela non par le biais d'une législation étatique supplémentaire, mais par la mise en place de relations contractuelles.

Aussi, selon M. Chalandon, *« la meilleure chose à faire est de faire le moins de textes possible »*. Il n'entend donc pas réformer dans l'immédiat la législation sur les entreprises en défaillance, attendant que l'expérience mette bien en valeur les bienfaits et les méfaits de cette dernière. *« Nous pourrions donner comme objectif à l'Etat la situation du garde des sceaux, c'est-à-dire d'un ministre qui n'a rien à donner et tout à refuser »*, conclut ironiquement M. Chalandon.

### A LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE DE BOSTON

## Les écueils de la concertation

De notre envoyée spéciale

Boston. – Les dirigeants monétaires du monde industriel se livrent au *« nouveau jeu de la coopération internationale »*, jeu stratégique s'il en est, pour l'évolution économique de la planète, avec une prudence consommée. Deux jours et demi de débats, à l'occasion de la conférence monétaire internationale réunissant à Boston les dirigeants des grandes banques, ont débouché sur un constat des gouverneurs de banques centrales présents équivalant à une mise en garde : si les risques se sont amenuisés ces derniers mois, toute euphorie, autrement dit tout laxisme, serait catastrophique.

La situation mondiale se présente sous de biens meilleurs auspices, grâce à la baisse du dollar, à la diminution des taux d'intérêt, à la chute des prix du pétrole. Moindre inflation et meilleure croissance offrent ce que le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, a qualifié d'*« occasion en or »* de s'attaquer aux déséquilibres qui demeurent. Mais le gros des corrections sur les taux de change ayant été réalisé, les *« nouvelles étapes d'une concertation internationale joueront sur des éléments plus délicats, faisant réapparaître des intérêts nationaux difficilement compatibles »*, admettait un responsable de banque centrale européenne.

De fait, si la France a découvert que des *« dévaluations régulières pour rattraper les erreurs passées ne constituent pas une bonne solution »*, si la Belgique a compris qu'*« une monnaie forte est un atout à l'exportation »*, si les Etats-Unis entendent poursuivre dans la voie, longue et difficile, de la réduction du déficit budgétaire et ont enfin décidé de prendre en compte *« la portée internationale de la gestion de la première puissance économique de la planète »*, les moyens de parvenir à une meilleure convergence des économies provoquent plus que de simples nuances.

Le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, n'a cessé de marteler qu'il était hors de question pour l'Allemagne de retomber dans les *« folies »* des années 70 et de jouer les locomotives au prix d'un dérèglement d'une politique bien huilée de moindre déficit budgétaire et de lutte anti-inflationniste. Il n'est pas question non plus pour la RFA de donner le signal d'une nouvelle vague de baisse des taux d'intérêt. Même temporaire, comme toujours après un réalignement au sein du système monétaire européen, la relative faiblesse du mark vis-à-vis des autres monnaies du SME interdit, à ses yeux, toute action isolée en ce sens.

Le bon élève allemand ayant envoyé la balle dans le camp de ses voisins, chacun rappelle les limites de sa marge de manœuvre. Washington ne peut prendre le risque d'atténuer l'attrait des placements étrangers permettant de financer de lourds déficits extérieurs, bien que nul ne voie actuellement de placements alternatifs à ceux que les investisseurs japonais font en dollars. M. Yusuke Kashiwagi, président de la Banque de Tokyo, a tenu à le souligner.

### Une perche pour la France

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, n'entend pas précipiter seul une détente sur le loyer de l'argent bien que les taux britanniques à court terme soient quelque trois fois plus élevés qu'en RFA, comme ne manquent pas de le rappeler les Allemands.

La France ? La perche lui a été tendue le mercredi 4 juin, à Boston, en l'absence du gouverneur, M. Michel Camdessus. Un tour de table qui, au-delà des péripéties conjoncturelles, permet malgré tout d'espérer une double action des principales nations industrielles sur les taux d'intérêt comme sur les monnaies. Délicat exercice d'équilibre puisque l'idée d'instaurer des « zones cibles » pour le dollar, l'ECU et le yen a été repoussée avec autant de fermeté à Boston que le retour à des errements des marchés ne reposant sur *« aucune réalité économique »*, comme l'a indique M. Poehl.

L'exercice s'annonce d'autant plus difficile qu'il implique des interventions concertées pour juguler toute poussée de spéculation sur les devises, et une dépréciation du dollar en douceur après éventuellement le temps de pause auquel aspirent les Allemands et les Japonais. Casser les anticipations inflationnistes dans les principaux pays industriels, aider, sans doute avant longtemps, au mouvement de baisse des taux d'intérêts afin de renforcer les chances de la croissance, bref, rééquilibrer les forces économiques en présence, cela s'annonce ardu – d'autant qu'il faudrait « dans l'idéal » une croissance européenne plus forte et une expansion américaine moins soutenue et plus saine. C'est aussi l'avis de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale américaine. Mais on ne parle pas, à la conférence de Boston, d'un autre facteur qui pèsera de tout son poids politique sur le jeu. Les élections partielles de novembre prochain au Congrès américain pourraient bien renforcer la position des « euphoriques » au grand dam des rigoristes.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

## ENTREPRISES

### La compagnie américaine Piedmont Airlines commande 25 Boeing-737

La compagnie aérienne intérieure américaine, Piedmont Airlines, a annoncé le mercredi 4 juin avoir commandé 25 Boeing-737/400 et placé trente options sur des appareils similaires pour un montant total estimé à 1,9 milliard de dollars. Les livraisons des 25 biréacteurs 737-400 s'étaleront de septembre 1988 à décembre 1989, et les 30 appareils en option seront, en principe, livrés en 1990 et en 1991. Ces avions seront des concurrents pour l'Airbus A-320. Ce moyen-courrier qui sera offert en version 156 ou 146 places sera équipé de moteurs CFM 56-3 produits par le groupe américain General Electric et la firme française SNECMA. Selon un porte-parole de Piedmont, la valeur des réacteurs commandés compte pour près de 20 % du montant total de la commande. Avec 78 Boeing-737 en service, Piedmont exploite la plus grande flotte mondiale de ce type d'appareil. – *(AFP.)*

### Electroménager : Vivalp en règlement judiciaire

La société savoyarde Vivalp, spécialisée dans le petit électroménager, a été mise en règlement judiciaire le 3 juin. Le même sort avait été réservé la veille à Tournus, sa filiale en Saône-et-Loire. En attendant le plan de redressement que devraient proposer les deux administrateurs judiciaires d'ici six mois, les deux sociétés poursuivront leur activité. Cette décision du tribunal de commerce sanctionne une année difficile pour Vivalp, qui emploie 225 personnes, avec 15 millions de francs de pertes sur un chiffre d'affaires de 157 millions. Tournus, qui emploie 320 personnes, avait réalisé en 1985 un résultat légèrement bénéficiaire, pour un chiffre d'affaires de 145 millions. Vivalp a souffert notamment d'une mauvaise campagne de lancement d'un nouveau grill polyvalent sur lequel la société fondait beaucoup d'espoirs, ainsi que de ventes décevantes à Noël et à la Fête des mères.

### Revlon vend ses activités dans le matériel médical

Revlon Group Inc., groupe américain spécialisé dans les produits cosmétiques, cède pour 300 millions de dollars sa filiale Technicon Corp. à un groupe d'investisseurs, dont la firme Cooper Development Co. Technicon Corp. est spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation de matériel de diagnostics médicaux de haute technologie. La cession de ces activités avaient été prévue lors de la prise de contrôle de Revlon par Pantry Pride, à la fin de 1985.

# SOCIAL

## OUVERTURE DE DISCUSSIONS DANS LES TRAVAUX PUBLICS

La première séance de discussions entre la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) et les organisations syndicales, qui s'est tenue le mercredi 4 juin, a permis de brosser le paysage de négociations prévues pour les semaines à venir. L'organisation patronale propose de définir *« les garanties sociales pour les salariés »* qui accompagneront *« la suppression du contrôle de l'emploi »*, dans la perspective de la disparition de l'autorisation administrative de licenciement.

Un *« contrat social »* pourrait être établi qui, en contrepartie, comporterait un engagement pour la politique de l'emploi, la FNTP affirmant que la profession pourrait fournir un effort en matière de formation professionnelle et de formation en alternance. Vingt mille jeunes pourraient bénéficier de stages d'ici à fin 1987.

Les organisations syndicales ont eu des réactions diverses à l'énoncé de ce canevas. Toutes ne souhaitent pas, à l'instar de la CFDT, faire précéder le débat parlementaire par des négociations. FO refuse de lier le contrat social à l'embauche des jeunes. La CGT se montre très critique et annonce une *« riposte nationale »* pour le 17 juin, date de la prochaine rencontre. La CGC, plus conciliante, voudrait que les accords éventuels *« apparaissent comme une opposition symbolique mais délibérée face au gouvernement »*.

## En 1985

## RECUL DES HEURES TRAVAILLÉES ET DES EMPLOIS SALARIÉS DANS LE BATIMENT

Selon une enquête de conjoncture de la Fédération nationale du bâtiment, l'année 1985 a été marquée dans ce secteur par un recul historique. L'activité, mesurée en heures travaillées, a accusé un recul de 5,3 %, soit une baisse de quelque 1,5 % des travaux (– 3,5 % pour le second œuvre et – 7,3 % pour le gros œuvre). Pour les effectifs ouvriers, la perte d'emplois salariés est estimée par la FNB à 30 000 (– 3,4 %) : les entreprises de gros œuvre (– 17 000 emplois) ont été plus touchées que celles du second œuvre (– 13 000).

Les faillites ou disparitions d'entreprises ont crû, en 1985, de 2,7 %, le gros œuvre étant fortement affecté (+ 20 %), alors que, dans le second œuvre, les cessations d'activité ont baissé en 1985.

## LES ANNULATIONS DE CRÉDITS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

# Comment maintenir le traitement social du chômage sans le dire

Le collectif budgétaire en discussion à l'Assemblée nationale devait être le premier moyen utilisé par le gouvernement de M. Jacques Chirac pour, dès son arrivée, imprimer sa marque à la politique sociale.

Publié au *Journal officiel* dès le 19 avril, l'arrêté précisant les diverses annulations de crédit prévues au collectif, aurait dû logiquement offrir des indications précieuses sur les orientations retenues en matière sociale notamment. En réalité, celles-ci ne permettent pas de juger.

Le budget du ministère des affaires sociales et de l'emploi a été délesté de quelque 550 millions de francs en 1986, sans compter les économies apparemment faites (140 millions de francs) sur l'aide au retour. D'un interlocuteur à l'autre, d'un moment à un autre, l'argumentation change ou laisse apparaître des évolutions survenues avec le temps, et particulièrement depuis que les chiffres du chômage du mois d'avril ont démontré la précarité de la situation.

A l'origine, on voulait afficher une volonté d'économies pour traduire dans les chiffres une politique libérale. Ainsi 248 millions de francs, sur un total de 2,333 milliards de francs, disparaissent du Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale. De même, 112 millions de francs, sur 4,769 milliards, sont retirés des crédits prévus pour la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. Enfin, 190 millions de francs, sur 19,498 milliards de francs, il est vrai, sont enlevés de la dotation du Fonds national du chômage.

Pourtant, tout de suite, des voix s'étaient élevées pour atténuer l'effet d'annonce et chercher à rassurer. Les restrictions, disait-on, doivent s'apprécier dans un solde global puisque le ministère reçoit beaucoup par ailleurs. On se serait livré à un exercice d'école qui n'engagerait pas l'avenir.

Ces sommes, certes faibles en volume, correspondent à des actions précises qui sont, sinon sacrifiées, du moins rognées. Bien souvent, l'équipe gouvernementale met en doute d'efficacité de certaines d'entre elles – on parle de « gadgets » – ou encore on s'interroge sur leur nécessité. Mais, si on veut rompre avec la pratique du traitement social du chômage, reproché aux gouvernements précédents, affirmer sa différence grâce au vaste programme d'urgence pour l'emploi des jeunes qui vient justement d'être annoncé, on souhaite en même temps éviter de bousculer un édifice complexe.

Selon cette logique délicate, seraient touchées les formules de stages pour les 16-18 ans, plus certainement pour les 18-25 ans et les formations pour les jeunes en chômage de longue durée. Ces dispositifs, mis en place par M. Marcel Rigout, destinés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté risquent, estime-t-on, de faire double emploi avec le plan en préparation. L'objectif viserait à supprimer les actions de formation *« hors entreprise »* ; les jeunes concernés trouveraient place *« en entreprise »* avec les formations en alternance et, particulièrement, avec les SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle d'une durée réduite). Toutefois, on admet que certains d'entre eux, à la dérive, risquent de ne pas s'intégrer dans le schéma envisagé. On reconnaît donc qu'il faudra maintenir des filières spécifiques pour ces cas particuliers, en leur donnant peut-être une caractéristique d'assistance.

La même ambiguïté existe pour les restrictions imposées au Fonds national de l'emploi. Cette fois, ce sont les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise qui seraient sur la sellette, malgré le succès unanimement reconnu de cette formule (soixante-dix mille bénéficiaires en 1985). On aimerait bien obtenir des résultats similaires, en dépensant moins et en étant plus efficace. Là encore, on ne se fait pas d'illusions : les 190 millions d'économies projetées ne figurent là que pour l'exemplarité de la présentation du collectif budgétaire puisque, de toute manière, il s'agit d'un crédit évaluatif.

Jeu d'écriture, enfin, la suppression de 140 millions de francs, sur un total de 346 millions (dont 220 millions pour l'aide au retour) que supporterait le programme pour les travailleurs migrants. Il n'est, en effet, pas question d'abandonner les aides au retour (15 000 en 1985) au moment où le ministre des affaires sociales parle d'en étendre le bénéfice aux travailleurs immigrés actifs. Plutôt que d'y consacrer un budget à part, on envisage d'intégrer l'aide au retour dans la masse des opérations relevant du Fonds national de l'emploi ou du Fonds national du chômage.

Au total, si les annulations de crédits inscrites au collectif budgétaire soulignent le sens des interventions gouvernementales en manière de lutte contre le chômage, les précautions prises montrent également que les choix libéraux ne sont pas aussi tranchés qu'on le laissait entendre. Les difficultés rencontrées récemment sur le front de l'emploi sont d'ailleurs venues confirmer cette hypothèse. Sans renier les principes établis par les annulations de crédit, l'entourage de M. Séguin veut désormais sauver l'essentiel. A mots couverts, on entrevoit la possibilité de renouveler la palette des mesures appropriées, proches des précédentes, tout en refusant de proclamer le recours au traitement social. Exercice difficile, une fois de plus.

ALAIN LEBAUBE.

# L'inquiétude s'amplifie aux chantiers navals de Dunkerque

De notre correspondant

Dunkerque. – A Dunkerque, le secteur de la construction navale est à nouveau en ébullition. Malgré la promesse de construire un nouveau ferry pour la SNCF et hormis quelques petites opérations ponctuelles, les carnets de commande demeurent vides.

C'est la réponse de la direction des chantiers NORMED à une question des délégués du personnel sur l'avenir du chantier qui a mis le feu aux poudres. En effet, selon celle-ci, *« si, courant juin, les pouvoirs publics n'assurent pas le financement, ce sera le dépôt de bilan »*. On s'attend donc à de nouvelles réductions d'effectifs.

A l'appel de l'intersyndicale CFDT, CGT, FO, CGC, le personnel a décidé de se rendre à Paris le jeudi 5 juin, à l'occasion d'une réunion du comité central d'entreprise. Des élus locaux s'y joindront, toutes tendances politiques confondues, à la tête desquels se trouvera M. Prouvoyeur, sénateur et maire (CNIP) de Dunkerque. Dans un télégramme adressé à M. Chirac, celui-ci a, par ailleurs, annoncé qu'il se démettrait immédiatement de son mandat de maire si la décision de fermer le chantier était prise.

D'autre part, la direction de l'usine des Dunes, l'unité de la Compagnie française des aciers spéciaux implantée au nord de Dunkerque, a annoncé une prochaine réduction des effectifs, qui passeront de 2 097 à 1 860 salariés d'ici à fin septembre. La notification de cette décision a entraîné immédiatement un débrayage à l'appel de la CGT.

GUY LEVIFVE.

[Au ministère de l'industrie, des PTT et du tourisme, on confirme que l'enveloppe des aides publiques de restructuration prévue pour NORMED sera épuisée fin juin, et que, d'ici là, le gouvernement aura annoncé les mesures qui s'imposent pour l'ensemble de la construction navale française.]

# Accord-cadre dans les banques sur les mutations technologiques

Grande première pour la politique contractuelle : l'Association française des banques (AFB), pour le patronat, et les syndicats FO, CFDT, CFTC et SNB-CGC viennent de signer un accord-cadre sur les mutations technologiques, à l'issue de deux ans de dicussions.

L'AFB souligne que *« l'accord réalisé témoigne de la volonté de la profession de prendre en compte l'importance des mutations technologiques et l'attention qu'il convient d'y porter, tant au niveau de la branche qu'au niveau des entreprises (...). Sans se substituer aux entreprises dans l'élaboration et la prise de décision qui relèvent de leur responsabilité, l'accord dégage les grandes orientations, indique les principales règles à appliquer, cadre les démarches appropriées »*.

L'accord définit les principaux thèmes qui devront être pris en compte dans les entreprises en fonction du dispositif arrêté : les conditions de travail et l'ergonomie ; les nouvelles structures des emplois et leurs effets sur l'emploi des salariés, et leur mobilité géographique et fonctionnelle. Il est précisé que *« la formation doit être un outil privilégié d'adaptation et d'amélioration de la qualification du personnel aux modifications des procédés et des méthodes de travail »*.

Par ailleurs, les institutions représentatives du personnel *« doivent être consultées sur les projets technologiques et leurs conséquences sociales prévisibles, la consultation intervenant après la conception du projet mais avant la décision de sa mise en œuvre »*.

L'application de l'accord devra faire l'objet d'un suivi annuel de la Commission nationale paritaire de la banque *« qui s'engage ainsi à faire régulièrement le point sur les éventuelles difficultés rencontrées »*. La CFDT *« ne peut donc que se féliciter du travail accompli paritairement. Elle considère ce texte comme un point de départ, une étape, et non un point d'arrivée »*. FO se félicite que *« les prévisions de caractère dramatique concernant l'évolution des effectifs »* aient été *« écartées au profit d'une approche sérieuse et réaliste des problèmes posés par l'adaptation des emplois. Il est ainsi confirmé qu'il n'y a pas, globalement, de sureffectifs dans les banques »*.





## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### GROUPE PSA

**États financiers consolidés de l'exercice 1985**

**1. – Compte de résultat**

Le résultat de l'exercice 1985 est un bénéfice net, d'un montant encore limité de 543 millions de francs.

Pour 1984, le résultat consolidé avait été une perte d'un montant de 1 116 millions avant application du mécanisme du report en arrière des déficits ou carry back.

L'amélioration du résultat consolidé, de 1984 à 1985, peut donc être appréciée à 1 659 millions.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1985 s'est élevé à 100 295 millions, en progression de 10 % sur celui de 1984, qui s'était établi à 91 111 millions.

L'augmentation des frais opérationnels a pu être contenue à 8,8 % et a donc été inférieure à celle du chiffre d'affaires. En conséquence, la marge opérationnelle a progressé à nouveau de 40 % environ, comme l'année précédente, et s'est élevée à 4 717 millions, au lieu de 3 348 millions en 1984.

Au total, le bénéfice avant impôts s'est établi à 598 millions ; il se compare à une perte de 954 millions pour l'exercice précédent.

Le résultat net a été finalement un bénéfice de 543 millions.

**2. – Financement**

En application de la politique de modernisation de l'appareil industriel et d'élargissement des gammes des deux branches automobiles du groupe, les investissements en immobilisations corporelles ont poursuivi et fortement accentué en 1985 la progression déjà engagée l'année précédente ; ils se sont montés à 5 884 millions, en hausse de 46 %. Avec les investissements en charges à répartir et les acquisitions de titres de participation, le total des investissements de l'exercice a atteint 7 238 millions.

Face à ces besoins de financement, les ressources permanentes se sont élevées à 10 701 millions et ont représenté plus du double de celles de 1984. Parmi ces ressources, celles d'origine interne ont été de 5 206 millions, dont 4 240 millions (y compris l'utilisation de déficits antérieurs) pour la marge brute d'autofinancement, qui a ainsi marqué une progression de 92 %.

Simultanément, les besoins en fonds de roulement ont pu être comprimés de 1 621 millions ou de près de 20 %, traduisant notamment la poursuite de l'effort de réduction des stocks.

En conséquence de l'excédent des ressources permanentes sur les besoins d'actif immobilisé et de la réduction des besoins en fonds de roulement, les comptes de trésorerie ont pu être allégés de 5 084 millions, dont 977 millions sous forme de renforcement des disponibilités et 4 107 millions par voie de réduction de l'endettement financier à court terme.

**3. – Bilan**

Au bilan au 31 décembre 1985, la situation nette consolidée apparaît pour 6682 millions, en hausse de 26 % par rapport à l'année précédente.

Simultanément, l'endettement financier net a été stabilisé, alors qu'il s'était constamment alourdi au cours des exercices antérieurs. En fin d'année, et déduction faite des liquidités disponibles, il s'établissait en effet à 32 452 millions, contre 33 057 millions un an auparavant (– 2 %).

### solitaire

**ACTIVITÉ DE SOLITAIRE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PREMIER QUADRIMESTRE 1986**

Les quatre premiers mois de 1986 ont connu une activité soutenue, particulièrement en grandes surfaces où la progression du chiffre d'affaires se situe à plus 9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression, due pour partie au succès que rencontre le nouveau produit lave-vaisselle **OPALOR**, permet à SOLITAIRE PRODUITS D'ENTRETIEN de renouer avec le profit, son résultat d'exploitation ressortant à 3,3 % du chiffre d'affaires net au 30 avril.

Ce dynamisme commercial ainsi que les premiers résultats d'exploitation de l'année sont le fruit des efforts de restructuration effectués en 1985 et du changement des directions « commercial – marketing » et « production – logistique ». Rappelons également que SOLITAIRE PRODUITS D'ENTRETIEN a procédé en 1985 à d'importants investissements industriels, environ 12 millions de francs, ainsi qu'à un très fort accroissement de sa publicité. Ces éléments permettent aujourd'hui à SOLITAIRE PRODUITS D'ENTRETIEN d'être tout à fait performante sur ses produits principaux comme **DECAPFOUR, MIROR, WC NET, PPZ MOQUETTE** et sa gamme de cirages **LION NOIR** remaniée, tandis que **OPALOR** prend une solide place sur le marché.

SOLITAIRE PRODUITS D'ENTRETIEN, filiale du groupe SOLITAIRE-PRODEF, grâce au soutien de celui-ci, effectue ainsi le redressement escompté comme en témoignent les quatre premiers mois de 1986.

### BANQUE SOFINCO
GROUPE SUEZ

L'assemblée générale des actionnaires de SOFINCO, réunie le 28 mai sous la présidence de Mme Christiane Dore, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1985.

La banque SOFINCO a fortement développé ses activités en 1985, réalisant un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de francs, en augmentation de 14,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent. En tenant compte de la production des filiales de location, ce chiffre s'élève à 6,9 milliards, en progression de 24 %.

En septembre 1985, la banque SOFINCO a procédé à une émission obligataire de 1 milliard de francs et à une augmentation de capital d'un montant de 60 millions de francs, prime comprise, souscrite en totalité par la Compagnie financière de Suez, qui détient actuellement 57 % du capital.

Le produit net bancaire de l'exercice est de 860 millions de francs (+ 8 %) et le résultat brut d'exploitation de 257 millions de francs (+ 9 %).

Le résultat net, après impôts, s'élève à 52 millions de francs.

Le dividende net a été fixé à 7,38 F par action ancienne portant jouissance au 1er janvier 1985 et 1,84 F par action nouvelle portant jouissance au 1er octobre 1985. Ainsi, le montant du dividende distribué s'élève à 13,9 millions de francs. Le montant de la redevance s'élève à 5,7 millions de francs. Le reliquat, soit 32,4 millions de francs, a été affecté aux réserves.

Une assemblée générale extraordinaire a décidé une émission en numéraire de 44,5 millions de francs, prime d'émission incluse, réservée à la Compagnie financière de Suez. A l'issue de cette opération, prévue fin juin, la Compagnie financière de Suez détiendra 60,7 % du capital de SOFINCO.

Il a été précisé que l'activité du groupe SOFINCO, pour les quatre premiers mois de 1986, marquait une nette progression par rapport à la période correspondante de 1985. Le chiffre d'affaires est conforme aux prévisions et atteint 2,7 milliards de francs, soit + 30 % par rapport à fin avril 1985.



هكذا من الأصل

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

4 juin

### Nouvelle baisse : – 2,2 %

*La Bourse ne va pas fort en ce moment. Vu la situation du marché obligataire, singulièrement déprimé depuis plusieurs jours (de même que le marché à terme d'instruments financiers, le MATIF), la direction du Trésor a décidé de ne pas procéder à l'émission d'obligations assimilables du Trésor (OAT) prévue pour le 5 juin. Mais, du côté des actions, le ton est également à la morosité si l'on en juge par les indices.*

*En repli de près de 2 % la veille, l'indicateur instantané, qui accusait déjà un repli de 0,5 % à l'issue de la séance du matin, le 4 juin, accentuait fortement ce mouvement de baisse. Au son de cloche final, le palais Brongniart marquait une chute de 2,2 % sous le poids des ventes étendues à l'ensemble de la cote.*

*Il est vrai que le contexte boursier international reste partagé. Si New-York s'est légèrement raffermi, mardi soir, Londres était en baisse mercredi. A Paris, la principale interrogation portait sur les conséquences à attendre du dernier plan présenté par M. Pierre Méhaignerie en faveur du logement et, plus généralement, de l'immobilier (le* Monde *du 4 juin). La principale disposition susceptible d'inciter nombre d'épargnants à reconsidérer* « la pierre » *réside dans le relèvement des déductions fiscales consenties aux acquéreurs de logements neufs à usage locatif.*

*Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, de voir certains titres (CFDE, Locafrance, SGE, Bouygues, Compagnie bancaire) régresser de 4 % à 7 %, la désaffection gagnant les sociétés qui procèdent actuellement à des augmentations de capital (CGIP). A l'inverse, les titres participatifs Thomson et CCF sont bien tenus, de même que CFAO, Cofimeg et l'emprunt 4,5 % 1973.*

*Repli de 250 F du lingot, à 79 750 F, tandis que le napoléon cède 8 F, à 531 F.*

## NEW-YORK

### Léger repli

Wall Street a évolué le 4 juin sur une note irrégulière, avec d'importantes fluctuations, dans un marché somme toute assez calme. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles cédait ,13 points, à 1 863,29. Au début de séance, il s'était, au contraire, inscrit en progression, puis avait perdu jusqu'à 22 points. Le volume des transactions restait modeste, puisque 117 millions de titres étaient échangés, contre 114,7 millions la veille. Les baisses dépassaient de nouveau les hausses : 977 valeurs perdaient du terrain, 558 se raffermissaient et 419 restaient inchangées.

Autour du « Big Board », on expliquait la fermeté initiale du marché par le nouveau recul des prix pétroliers. Celui-ci entraînait une détente des taux d'intérêt à l'ouverture du marché du crédit. Mais cet optimisme quant à l'évolution des prix du brut ne devait pas durer, et les taux d'intérêt reprenaient leur ascension. Des dégagements dominaient de nouveau l'activité. En fin de séance, quelques achats sélectifs empêchaient toutefois la tendance de fléchir trop fortement.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient Sperry Corp. (1,967 million de titres), Brock Hotel (1,38 million), Western Air Lines, IMB et Aetna Life (respectivement plus de 1 million d'actions traitées).

| VALEURS | Cours du 3 juin | Cours du 4 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 41 1/4 | 41 5/8 |
| A.T.T. | 24 3/4 | 24 1/2 |
| Boeing | 57 1/8 | 57 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 42 3/4 | 42 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 85 | 86 1/2 |
| Eastman Kodak | 61 1/2 | 61 1/4 |
| Exxon | 60 3/8 | 59 5/8 |
| Ford | 84 1/8 | 83 3/8 |
| General Electric | 81 3/4 | 81 1/4 |
| General Motors | 78 7/8 | 78 |
| Goodyear | 30 7/8 | 31 1/8 |
| I.B.M. | 152 3/4 | 150 |
| I.T.T. | 46 7/8 | 46 3/4 |
| Mobil Oil | 31 3/8 | 30 7/8 |
| Pfizer | 62 3/8 | 61 1/8 |
| Schlumberger | 32 1/4 | 31 1/2 |
| Texaco | 33 1/4 | 33 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 58 3/4 | 58 |
| Union Carbide | 23 | 22 1/2 |
| U.S. Steel | 21 5/8 | 21 5/8 |
| Westinghouse | 53 | 52 3/4 |
| Xerox Corp. | 59 3/8 | 58 1/2 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**NETTE PROGRESSION DES RÉSULTATS DE BELFOND.** – Les Editions Belfond ont enregistré une hausse de 23 % de leurs bénéfices en 1985, à 7,6 millions de francs, contre 6,1 millions de francs en 1984. Le chiffre d'affaires consolidé de Belfond a atteint 93,3 millions de francs, contre 75,6 millions de francs en 1984. Au cours du premier trimestre 1986, le chiffre d'affaires s'est élevé à 25 millions de francs, à comparer aux 9 millions de l'an passé sur la même période.

**DISTRIBUTION DE DIVIDENDE CHEZ LOCAFRANCE.** – Locafrance distribuera 32,732 millions de francs de dividende au titre de l'exercice 1985, contre 26,699 millions de francs en 1984, soit une progression de masse de 22,5 %. Le dividende par action s'élèvera à 18,50 F, assorti d'un avoir fiscal de 9,25 F, contre 17 F, avec un avoir fiscal de 8,50 F pour 1984. Le dividende pourra être payé soit en numéraire soit sous forme d'actions de la société, au gré des actionnaires.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 3 juin | 4 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 134,9 | 131,8 |
| Valeurs étrangères | 109,4 | 109,1 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 3 juin | 4 juin |
|---|---|---|
| Indice général | 359,1 | 351,1 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 juin ........ 7 1/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 4 juin | 5 juin |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 171,50 | 171,35 |

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 37 60 | 2 030 |
| 5 % | 62 | 1 699 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 532 |
| Emp. 7 % 1973 | 7780 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 123 70 | 0 313 |
| 9,80 % 78/93 | 105 10 | 8 807 |
| 8,80 % 78/86 | 101 10 | 4 218 |
| 10,80 % 79/94 | 108 25 | 8 107 |
| 13,25 % 80/90 | 111 75 | 0 073 |
| 13,80 % 80/87 | 108 20 | 8 772 |
| 13,80 % 81/89 | 114 60 | 5 331 |
| 16,75 % 81/87 | 111 01 | 12 299 |
| 16,20 % 82/90 | 125 | 6 347 |
| 16 % juin 82 | 126 47 | 15 825 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 156 50 | 6 583 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 113 70 | 0 250 |
| Ch. France 3 % | 165 70 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 103 80 | 4 580 |
| CNB Paribas | 105 25 | 4 580 |
| CNB Suez | 105 25 | 4 580 |
| CNI janv. 82 | 103 80 | 4 580 |
| CRH 10,80% déc.85 | 115 20 | 4 220 |

# BOURSE DE PARIS Comptant — 4 JUIN

Cours relevés à 17 h 30

## Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Paternelle-R.D. | 3750 | 3450 |
| A.G.P. S.A. | 1625 | 1620 |
| Alain Manoukian | 688 | 702 |
| Asystel | 329 90 | 316 70 |
| BAFP | 851 | 850 |
| B.I.P. | 1352 | 1259 c |
| Bolloré Technologies | 894 | 890 |
| Célbetton | 600 | 595 |
| Cardif | 1701 | 1701 |
| Cap Gemini Sogeti | 1950 | 1900 |
| C.D.M.E. | 819 | 835 |
| C. Equip. Elect. | 243 | 242 |
| C.G.I. Informatique | 477 | 495 |
| C. Occid. Forestière | 148 | 142 |
| Datsa | 215 | 206 40 |
| Dauphin O.T.A. | 1770 | 1770 |
| Devanlay | 1250 | 1250 |
| Deville | 988 | 979 |
| Drouot-Assurances | 546 | 545 |
| Éditions Belfond | 260 | 270 40 |
| Elect. S. Dassault | 910 | 900 |
| Expand | 429 | 419 |
| Filipacchi | 878 | 843 |
| Guy Degrenne | 931 | 950 |
| I.C.C. | 307 20 | 295 |
| IN Informatique | 515 | 530 |
| Loca-Investissement | 411 | 400 |
| Manutan | 567 | 545 |
| Merlin Immobilier | 543 | 540 |
| Métallurg. Minière | 190 | 190 |
| M.M.S | 659 | 632 |
| Navale-Delmas | 695 | 895 |
| Om. Gest. Fin. | 333 | 356 |
| Petit Bateau | 222 | 222 |
| Petrofigaz | 920 | 957 |
| Rezel | 340 | 340 |
| St-Gobain Emballage | 1340 | .... |
| S.C.G.P.M. | 225 | 205 o |
| Sema-Metra | 500 | 536 |
| S.E.P. | 1264 | 1213 |
| S.E.P.R. | 1390 | 1380 |
| S.M.T. Goupil | 418 | 401 |
| Sofica | 365 | 379 60 d |
| Supra | 645 | 211 |
| Valeurs de France | 333 50 | 332 50 |
| Molex | 350 | 375 |

## Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Amrep | 20 | .... |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 61 60 | .... |
| Cocorex | 430 | .... |
| Zodiac Inv. (Casc.) | 675 | 710 d |
| Hydro-Energie | 218 | .... |
| Mozales | 615 | .... |
| Ravillon | 355 50 | .... |
| Rorento N.V. | 140 50 | 142 40 |
| Scopiem | 212 | .... |
| S.P.R. | 250 | 250 |
| Ufimex | 352 | 391 |
| Union Brasseries | 140 | .... |

## SICAV 4/6

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

# Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 30

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1510 | 4,5 % 1973 | 1585 | 1598 | 1576 | – 0 56 |
| .... | C.N.E. 3% | .... | .... | .... | .... |
| 1131 | B.N.P. T.P. | 1125 | 1128 | 1128 | + 0 26 |
| 320 | Elf-Aquitaine | 309 | 305 | 297 | – 3 88 |
| 310 | – (certific.) | 284 | 280 | 278 40 | – 1 97 |
| 2100 | Epeda-B-Faure | 1985 | 2000 | 1985 | .... |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 30 | East Rand | 28 70 | 28 30 | 29 60 | – 0 34 |
| 300 | Electrolux | 281 | 274 20 | 274 20 | – 2 41 |
| 255 | Ericsson | 259 | 265 | 272 | + 5 01 |
| 425 | Exxon Corp. | 446 | 438 | 438 | – 1 79 |
| 565 | Ford Motors | 592 | 396 | 396 • | + 0 28 |
| 73 | Freegold | 63 30 | 62 20 | 62 70 | – 0 94 |
| 92 | Gencor | 81 60 | 79 60 | 80 10 | – 1 83 |
| 560 | Gén. Electr. | 593 | 600 | 599 | + 1 01 |
| 475 | Gén. Belgique | 448 | 443 | 450 | + 0 44 |
| 555 | Gen. Motors | 585 | 561 | 581 | – 0 68 |
| 48 | Goldfields | 47 80 | 47 80 | 47 80 | .... |
| 43 | Gd Metropolitain | 42 80 | 42 30 | 42 80 | .... |
| 62 | Harmony | 59 25 | 61 | 61 70 | + 4 13 |
| 220 | Schlumberger | 235 80 | 233 80 | 233 | – 1 18 |
| 88 | Shell transp. | 87 60 | 87 50 | 87 50 | – 0 11 |
| 1970 | Siemens A.G. | 1930 | 1965 | 1965 | + 1 81 |
| 150 | Sony | 150 40 | 148 50 | 148 50 | – 1 26 |
| 173 | T.D.K. | 173 50 | 168 80 | 166 | – 4 32 |
| 17 60 | Toshiba Corp. | 17 90 | 17 85 | 17 85 | – 0 27 |
| 1350 | Unilever | 1350 | 1346 | 1341 | – 0 66 |
| 350 | Unit. Techn. | 388 | 366 | 386 | – 0 54 |
| 420 | Vaal Reefs | 400 | 406 50 | 411 | + 2 75 |
| 400 | Volvo | 423 | 431 50 | 432 | + 2 12 |
| 210 | West. Deep | 185 | 190 | 191 | + 3 24 |
| 425 | Xerox Corp. | 444 | 438 | 438 | – 1 35 |
| 1 33 | Zambia Corp. | 1 36 | 1 35 | 1 36 | + 0 74 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 4/6 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 281 | 7 223 | 6 900 | 7 500 |
| ECU | 6 859 | 6 852 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 318 430 | 318 420 | 309 | 328 |
| Belgique (100 F) | 15 597 | 15 594 | 15 | 15 850 |
| Pays Bas (100 fl.) | 283 010 | 283 070 | 274 500 | 291 500 |
| Danemark (100 krd) | 86 110 | 86 080 | 82 500 | 90 |
| Norvège (100 k) | 94 100 | 93 830 | 91 500 | 97 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 849 | 10 768 | 10 450 | 11 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 5 105 | 5 100 | 4 900 | 5 700 |
| Italie (1 000 lires) | 4 647 | 4 647 | 4 400 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 384 780 | 384 870 | 373 | 393 |
| Suède (100 krs) | 99 740 | 99 350 | 97 | 102 500 |
| Autriche (100 sch) | 45 290 | 45 320 | 44 500 | 46 450 |
| Espagne (100 pes.) | 4 990 | 4 989 | 4 650 | 5 350 |
| Portugal (100 esc.) | 4 762 | 4 750 | 4 500 | 5 400 |
| Canada ($ can 1) | 5 234 | 5 182 | 4 950 | 5 400 |
| Japon (100 yens) | 4 229 | 4 227 | 4 060 | 4 230 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 4/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 80100 | 79800 |
| Or fin (en lingot) | 80000 | 79750 |
| Pièce française (20 fr) | 539 | 531 |
| Pièce française (10 fr) | 430 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 525 | 522 |
| Pièce latine (20 fr) | 470 | 465 |
| Souverain | 587 | 589 |
| Pièce de 20 dollars | 3040 | 3015 |
| Pièce de 10 dollars | 1430 | 1520 |
| Pièce de 5 dollars | 915 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3000 | 3035 |
| Pièce de 10 florins | 490 | 477 |
| Or Londres | 341 85 | 341 40 |
| Or Zurich | 342 | 341 50 |
| Or Hongkong | 342 | 341 90 |
| Argent Londres | 5 12 | ..... |

Le Monde

## A L'INSTITUT PASTEUR

# Une commission d'enquête a été constituée après la mort de deux chercheurs atteints de cancer

**Trois chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris ont, ces derniers mois, été atteints de cancer. Deux en sont morts. Aucun lien de cause à effet n'a pu être établi entre l'activité professionnelle de ces chercheurs spécialisés dans les manipulations génétiques et la survenue de ces cancers. Pourtant, une série d'arguments laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une pathologie d'un nouveau type liée à leur travail. Cette affaire suscite en tout cas une vive émotion dans la communauté scientifique. Une commission d'enquête présidée par le professeur Jean Bernard a été constituée.**

Mutisme et inquiétude. Trois cas de cancer dans deux laboratoires prestigieux, spécialisés l'un dans les substances mutagènes, l'autre dans les recombinaisons génétiques : l'affaire, qui a été révélée par *l'Evénement du jeudi* du 5 juin, ne pouvait être ignorée. Et rien ne permet encore de l'expliquer.

Les trois chercheurs, âgés respectivement d'environ cinquante, quarante et trente-cinq ans, travaillaient directement au contact de produits radioactifs potentiellement dangereux (phosphore 33, soufre 35). D'autres substances quotidiennement utilisées dans les laboratoires de manipulations génétiques pourraient aussi être incriminées.

Jusqu'à preuve du contraire, ces cancers ne sont pas considérés comme des maladies professionnelles. L'Institut Pasteur étudie pourtant la chose de très près. Les experts nommés (1) sont déjà venus à deux reprises visiter les laboratoires concernés. « *Ils enquêtent minutieusement*, indique-t-on de bonne source, *sur les conditions de travail, et sur l'ensemble des substances utilisées par les personnels de laboratoire. Il s'agit d'une recherche très complexe. Il faut, en outre, savoir que les chercheurs concernés avaient auparavant travaillé dans d'autres unités et que près de trois cents personnes ont, à un moment ou à un autre, travaillé ces dernières années dans les laboratoires.* » Le professeur Jean Bernard nous a indiqué, pour sa part, que les conclusions de l'enquête ne seront pas établies « *avant plusieurs mois* ».

Cette volonté de faire la lumière n'empêche pas l'Institut Pasteur d'être avare de renseignements sur les principaux éléments du dossier. On refuse notamment de dire de quel(s) type(s) de cancer il s'agit, en soulignant surtout qu'aucune relation de cause à effet n'a été démontrée.

De nombreux produits utilisés dans les laboratoires spécialisés dans les manipulations génétiques sont *a priori* dangereux. Le marquage par des substances radioactives de fragments de patrimoines héréditaires cellulaires et viraux et, d'une manière plus générale, la manipulation de fragments de gènes et de molécules capables d'induire des cancers expérimentaux, sont autant de risques potentiels.

La réglementation en matière de sécurité est-elle aujourd'hui suffisamment rigoureuse ? La question est difficile à double titre. D'une part, parce que l'on ne dispose que de fort peu de recul sur ce sujet (les manipulations génétiques ne datent que d'une dizaine d'années) ; d'autre part, parce que ce sont les chercheurs eux-mêmes qui sont le mieux à même de définir le type de protection qu'ils devraient observer.

L'affaire de l'Institut Pasteur est d'autant plus compliquée que rien ne permet à l'heure actuelle de préciser de quel type de cancérogenèse (chimique, radioactive ou virale) il pourrait s'agir. « *L'un des arguments contre la relation de cause à effet*, confie un spécialiste de l'Institut Pasteur, *est qu'il s'agit de cancers différents. En outre, on sait que le délai entre l'exposition à un produit mutagène et l'apparition d'un cancer est habituellement de dix à vingt ans.* »

Il y a quelques années, une série de tumeurs cérébrales cancéreuses (glioblastomes) avaient été observées dans un laboratoire d'Orsay, chez des chercheurs travaillant avec des substances mutagènes (la nitrosoguanidine). Ces tumeurs avaient été diagnostiquées dans un même laboratore entre 1970 et 1982. Plusieurs études récemment publiées ont permis d'établir le lien entre la manipulation de ces substances et l'apparition des cancers. « *A la suite de ces résultats,* nous a indiqué le professeur Marie-Louise Efthymiou (hôpital Fernand-Widal), *deux enquêtes sont en cours afin de recenser tous les cas suspects survenus à l'échelon national.* » D'autre part, le glioblastome sera prochainement reconnu comme maladie professionnelle. Les familles des victimes d'Orsay pourront, en outre, demander réparation auprès du ministère du travail.

On indique de sources sûres qu'aucun des cancers de l'Institut Pasteur n'est un glioblastome. L'un des trois est un cancer des os (ostéosarcome), qui a été déclaré en tant que maladie professionnelle.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le comité d'experts est composé de Mme Conso et MM. Latarjet, Lenoir, Muir, Potier, Flandrin, Cordier, Zerbib, Picot.

## LE RETOUR AU SCRUTIN MAJORITAIRE : LES SOCIALISTES SAISISSENT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Plusieurs dizaines de députés socialistes ont déféré le mercredi 4 juin au Conseil constitutionnel la loi relative à l'élection des députés qui autorise le gouvernement à délimiter par ordonnances les circonscriptions électorales.

## Bourse du matin

### FORTE BAISSE

La Bourse a enregistré, le 5 juin, une forte baisse les trente valeurs cotées s'inscrivant en repli. Parmi les plus forts reculs, on notait Dumez (– 7 %), Chargeurs (– 6 %), Havas (– 6 %), Navigation mixte (– 5 %), Lafarge (– 4,6 %), Alsthom (– 4,6 %) et Louis Vuitton (– 4 %). En clôture, l'indicateur de séance perdait 3,06 %.

### A LA BOURSE DE PARIS

**Valeurs françaises négociées dans la matinée du 5 JUIN**

Indicateur de séance (%) : – 3 19

| VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 390 | 376 | 376 |
| Agence Havas | 1590 | 1560 | 1490 |
| Air Liquide (L') | 746 | 710 | 725 |
| Alsthom | 430 | 400 | 410 |
| Bancaire (Cie) | 1056 | 1045 | 1035 |
| Bongrain | 1780 | 1780 | 1730 |
| Bouygues | 1095 | 1070 | 1055 |
| B.S.N. | 3420 | 3380 | 3355 |
| Carrefour | 2725 | 2600 | 2625 |
| Chargeurs S.A. | 1085 | 1010 | 1015 |
| Club Méditerranée | 501 | 492 | 483 |
| Dumez | 1265 | 1232 | 1180 |
| Elf-Aquitaine | 297 | 291 | 287 |
| Essilor | 2600 | 2600 | 2550 |
| Lafarge-Coppée | 1285 | 1220 | 1225 |
| L. Vuitton S.A. | 1050 | 1030 | 1005 |
| Michelin | 2683 | 2575 | 2585 |
| Midi (Cie) | 5530 | 5250 | 5340 |
| Moët-Hennessy | 2230 | 2150 | 2170 |
| Navig. Mixtes | 937 | 890 | 892 |
| Oréal (L') | 3225 | 3200 | 3185 |
| Pernod-Ricard | 1000 | 970 | 970 |
| Peugeot S.A. | 906 | 885 | 885 |
| Sanofi | 685 | 660 | 660 |
| Source Perrier | 680 | 680 | 661 |
| Télémécanique | 3050 | 3010 | 3010 |
| Thomson-C.S.F. | 1202 | 1190 | 1170 |
| Total-C.F.P. | 356 | 345 | 345 |
| T.R.T. | 2590 | 2530 | 2530 |
| Valéo | 496 | 485 | 477 |



A B C D E F G

## Chacun ses pauvres

Chacun ses pauvres. M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale et de l'action sociale, a signé, le lundi 2 juin à Rennes, une convention entre l'Etat et plusieurs collectivités locales pour la réinsertion sociale des personnes en difficulté. La convention est très proche de celle signée le 4 mars par Mme Georgina Dufoix avec le conseil général du Territoire-de-Belfort : elle prévoit un complément de ressources devant permettre aux personnes en difficulté, en échange d'un effort de réinsertion (formation ou travail d'intérêt général), d'arriver à un revenu minimum fixé à 1 900 F pour un célibataire, à 2 500 F pour un ménage de deux personnes, à 3 100 F pour trois, et à 400 F de plus par personne supplémentaire.

Rien d'étonnant à cela : la formule prévue à Belfort correspond à ce qui avait été envisagé sur le plan national au moment du lancement du premier « plan pauvreté », à l'automne 1984, plan qui, lui-même, devait beaucoup à l'initiative de M. Zeller, qui avait créé un système de cet ordre à Saverne.

Le « *complément local de ressources* » s'ajoute aux salaires, allocations de chômage, indemnités de maladie et de maternité, indemnités de stage, allocations familiales que les bénéficiaires peuvent déjà recevoir. Il est accordé par contrat pour une durée de trois mois, renouvelable trois fois de suite et à nouveau pour quatre trimestres successifs après une suspension de trois mois.

En échange, les bénéficiaires, en priorité les chefs de famille, les veuves sans ressources, n'ayant pas droit à l'assurance-chômage ou à l'allocation d'insertion, et ne bénéficiant pas d'un TUC, devront suivre une formation ou accomplir un travail d'intérêt général. Le complément de ressources est financé, d'une part, par le département d'Ille-et-Vilaine, les villes de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon et Vitré, la caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole du département, qui y consacreront ensemble 1,5 million de francs sur 1986, d'autre part, par l'Etat, qui s'engage à verser une somme égale. (A Belfort, l'Etat ne prend en charge qu'un tiers des dépenses.)

A cette occasion, M. Zeller a présenté les premières orientations du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. Il a notamment critiqué les « *programmes de pauvreté* » des deux années précédentes en leur reprochant d'avoir effectué un « *saupoudrage* » inutile [en accordant des crédits aux associations sur des objectifs assez larges-NDLR]. L'arrêté du 17 avril a supprimé 150 millions de francs dans les crédits d'action sociale pour 1986.

Le secrétaire d'Etat a marqué sa préférence pour une politique plus globale appuyée sur des actions de prévention en amont et sur des conventions avec des collectivités locales pour assurer un revenu minimum et une formation professionnelle aux personnes « *en situation de pauvreté* ». Il a souhaité « *une large palette (de formation), allant de l'alphabétisation à la formation en alternance* ». Mais le contenu des conventions semble peu différent pour l'instant des mesures préconisées par Mme Dufoix.



## DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES AMÉRICAINES INSTALLÉES EN LIBYE

Washington (*AFP*). – Les compagnies pétrolières américaines seront autorisées à négocier la liquidation de leurs intérêts en Libye après le 30 juin prochain, date limite accordée par Washington à ces sociétés pour quitter ce pays, a indiqué, mercredi 4 juin, le département du Trésor.

Ces firmes ne pourront toutefois conduire les tractations sur le territoire libyen, dans la mesure où tout Américain aura dû, à cette date, avoir quitté la Libye, a précisé le département. Ces sociétés ne seront également plus autorisées à vendre du pétrole libyen ni à effectuer des versements au gouvernement de ce pays.

En janvier dernier, le président Ronald Reagan avait ordonné à tous les ressortissants américains résidant en Libye de quitter ce pays, considéré par le gouvernement américain comme le principal responsable des actes terroristes visant les Etats-Unis. Cette décision avait précédé de quelques semaines deux opérations militaires américaines contre la Libye. Onze sociétés pétrolières et de services pétroliers américaines ayant encore des activités dans ce pays avaient néanmoins obtenu un délai supplémentaire pour leur permettre de vendre leurs activités et de limiter leurs pertes.

En mai, à la suite du sommet de Tokyo, le président Reagan, renouvelant ses efforts pour isoler économiquement le colonel Kadhafi, avait signifié à ces firmes que le délai du 30 juin ne serait pas prolongé et que les onze sociétés devraient de ce fait cesser leurs activités avant cette date.

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1986 a été tiré à 489 031 exemplaires



*Sur le vif*

## Candide

Ce qu'ils sont gentils, ce qu'ils sont prévenants, les Soviétiques. C'est des amours. Vous avez vu la façon dont ils nous l'ont assaisonné, leur champion de tennis ? Ils lui ont fait une tête au carré et ils l'ont servi sur un plateau d'argent à Henri Leconte. Ça, il a été vite expédié, Chestokov. En trois bouchées. Il n'en restait plus une miette.

Pauvre petit Andreï ! Qu'est-ce qu'ils lui ont mis à l'ambassade : C'est bientôt fini, oui, ces confidences déplacées à la presse capitaliste ? Qu'est-ce que c'est que ces histoires ? T'as pas de quoi t'acheter un timbre-poste peut-être ? Et pourquoi t'es allé leur raconter que ta maman pouvait pas s'offrir une télé couleur ? Ça les regarde ? Et cette façon de débiner nos raquettes, ça ressemble à quoi ?

A une poêle à frire. C'est un cordeur de Roland-Garros qui est venu nous le dire, l'autre jour, à la télé. C'était un objet de musée, un truc préhistorique, la raquette de Chestokov. Il n'avait jamais rien vu de pareil.

Et attendez, c'est pas fini. D'abord, ils lui passent un savon, à ce candide, à ce naïf, et ensuite ils l'obligent à les blanchir : C'est pas vrai tout ça, c'est des menteries. On m'a pas convoqué boulevard Lannes, j'y suis allé tout seul, comme un grand. Pourquoi ? Pour casser la croûte. La seule question qu'on m'a posée, c'est : Une tasse de thé, camarade ? J'ai refusé. Déjà que j'étais en retard pour le double mixte. J'ai tellement traîné à table que j'ai pas vu passer l'heure. Du coup j'ai été disqualifié. Eux, ils n'y sont pour rien. C'est moi qui ai eu la flemme. J'avais trop bouffé.

Ce matin sur RTL, Marc Ullmann s'inquiétait de ces méthodes. Moi, je m'en réjouis, au contraire. Pour nous, c'est tout bon. Merci Gorby.

Evidemment, ce qui serait chouette, c'est qu'ils fassent pareil au Mexique : Vous avez mis une pâtée à la Hongrie, bon, ça, très bien, c'est pas la première fois. Faut respecter les traditions. Mais alors, devant l'équipe de France, vous freinez des quatre roues. Mitterrand nous a rendu service en recevant Jaruzelski. S'agit de lui renvoyer le ballon.

CLAUDE SARRAUTE.

## Paris regrette que M. Geremek ne puisse quitter Varsovie

Le professeur Bronislaw Geremek, conseiller de M. Lech Walesa, était de nouveau convoqué ce jeudi 5 juin, pour le troisième jour consécutif, au ministère de l'intérieur à Varsovie, pour être interrogé sur ses liens avec M. Zbigniew Bujak, le dirigeant clandestin du syndicat dissous Solidarité, arrêté samedi dernier.

Le professeur Geremek s'est vu interdire de quitter la Pologne, au moins pour le moment, ce qui l'a obligé à reporter à nouveau son départ pour la France, initialement prévu pour mardi (*le Monde* du 5 juin).

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré mercredi que la France regrettait que le professeur Geremek ne puisse se rendre à Paris, comme il en avait l'intention, à l'invitation de l'Ecole des hautes études.

Il a confirmé que l'historien devait être reçu, durant son séjour en France, par le ministre des relations extérieures, M. Jean-Bernard Raimond – qui l'a personnellement connu lorsqu'il était en poste à Varsovie. Le porte-parole a précisé que la France souhaitait que M. Geremek puisse réaliser ses projets et qu'elle avait fait connaître ses sentiments aux autorités polonaises.

## Aux Etats-Unis

### *Dans un mois une Miss Liberty toute neuve...*

Dans moins d'un mois, maintenant, la France et les Etats-Unis célébreront le centenaire de l'inauguration de la statue de la Liberté. Sur le minuscule îlot de Bedloe, situé en avant-poste de Manhattan et où se dresse depuis un siècle l'œuvre symbolique due au génie créateur du sculpteur français Auguste Bartholdi, les ouvriers s'activent d'arrache-pied pour achever en temps voulu les travaux de restauration.

Tout doit être terminé pour le 3 juillet au soir, veille de l'Independence Day, la fête nationale américaine. Au cours d'une cérémonie, qui s'annonce fastueuse, les présidents Ronald Reagan et François Mitterrand assisteront depuis le porte-avions *John F. Kennedy*, en présence de quatre mille invités, à l'éclairage de la nouvelle flamme redorée par des artisans champenois. Au moment où la lumière jaillira de la torche, des illuminations gigantesques embraseront tout le port de New-York. Un spectacle de faisceaux laser et d'effets électroniques, mis au point par M. David Wolpe, le grand ordonnateur des derniers Jeux olympiques de Los Angeles, ajoutera à la féerie de l'instant.

Toutes les bonnes places permettant de vivre de près ou de loin l'événement ont été louées depuis longtemps à des prix astronomiques. Sur les deux tours du World Trade Center, en bas de Manhattan, le coin de fenêtre s'est arraché à 10 000 dollars la soirée (environ 70 000 francs). Plus officiellement, les quelque quatre mille privilégiés qui connaîtront le bonheur d'admirer le spectacle depuis Govenor Island, à l'embouchure de l'Hudson et de l'East River, auront dû débourser chacun 5 000 dollars, mais les billets ne sont vendus que par paire... Le long d'Ellis Island toute proche, les emplacements pour les quelque quarante mille embarcations attendues se négocient au prix de 25 000 dollars.

Tout le monde s'accorde pourtant à dire que le mieux sera encore de contempler la fête devant son poste de télévision. La chaîne ABC s'est acquis les droits exclusifs de retransmission de la cérémonie d'ouverture du 3 juillet, de la grande parade navale et du feu d'artifice du lendemain pour la somme rondelette de 15 millions de dollars.

La récente brouille franco-américaine à la suite de l'expédition punitive de Washington contre la Libye n'a en rien modifié le programme. A vrai dire, le nombre d'Américains qui savent que Miss Liberty est un don de la France aux Etats-Unis est relativement peu élevé, surtout sur la côte Ouest (0,07 % à Los Angeles, selon un récent sondage). L'événement, outre-Atlantique, sera d'abord et avant tout américain et illustrera les mérites du *melting pot* et de l'Amérique terre d'asile pour les « *déshérités du monde entier* ».

Du côté français, il eût été étonnant que le tracassin de la cohabitation n'interfère pas là aussi. M. Mitterrand sera accompagné de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et sans doute aussi de M. André Giraud, ministre de la défense. En revanche, ni le premier ministre, M. Chirac, maire de Paris, ni M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, pourtant présidents d'honneur du comité officiel franco-américain, ne devraient être du voyage.

On murmure beaucoup en ce qui concerne M. Léotard qu'il s'agirait là d'une « sanction » de M. Mitterrand, celui-ci ayant trouvé vraiment trop discourtoise à son égard l'insistance avec laquelle le ministre, lors de son passage à « L'heure de vérité », avait souligné le « *respect* » qu'il éprouvait envers la « *fonction* » du président de la République, sous-entendant ainsi qu'il n'avait pas les mêmes sentiments envers sa personne.

M. L.